

Le Caïlcédrat, de son nom scientifique *Khala senegalensis*, est aussi appelé Jala en mandingue. Dans l'Afrique traditionnelle et même aujourd'hui encore dans certains villages africains, il est ce grand arbre sous lequel se résolvent les palabres et où se prennent les grandes décisions concernant la vie de la communauté. Le Jala yiri n'est pas connu seulement à cause de son ombre mais aussi et surtout à cause de ses vertus thérapeutiques. Si son écorce est très amère, sa décoction, dans la médecine traditionnelle africaine, permet de soigner les maux de ventre et l'infertilité aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Sur le plan spirituel, le caïlcédrat combat les mauvais esprits, purifie l'âme des vivants et fortifie les énergies positives.

En Afrique comme ailleurs, toute plante médicinale d'une efficacité thérapeutique présente bien souvent un aspect « amer à la langue et vertueux à l'âme ». Telle est l'une des caractéristiques de l'arbre le caïlcédrat, remède de nombreuses maladies, au cœur d'une nature propre, parlante, inviolable, protectrice à la substantifique sève de diffusion du savoir, au demeurant, aux confins de l'impossible dans la confiscation de la vertu. Comme le caïlcédrat, il s'agit du savoir, le Savoir ici, en tant que Science par l'écriture, aussi « amer à la langue » pour le lecteur-malade en proie au désespoir et « vertueux à l'âme » pour penser et panser les maux qui minent nos sociétés au Nord comme au Sud aujourd'hui.

En nous appuyant sur le sens traditionnel africain du caïlcédrat comme l'arbre de la vie, nous voulons, à notre manière, panser les travers de notre monde, ses déviations, ses courants et contre-courants, ses hésitations et ses pathologies en utilisant comme seul remède la pensée critique, personnelle, mais courageuse, ambitieuse et non audacieuse. La revue scientifique le CAILCÉDRAT a donc pour vocation de s'enraciner dans la vie scientifique mondiale telle la racine du Caïlcédrat, de grandir et de servir d'ombre pour discuter des différends non de les résoudre mais surtout de semer et d'entretenir les différences.

La revue le Caïlcédrat est une revue canadienne de philosophie, lettres et sciences humaines dont les champs de recherches sont les études africaines et canadiennes. Cette revue se veut le lieu de la critique objective et sans complaisance de la modernité africaine et canadienne afin d'en dégager les enjeux. Elle a un comité scientifique international varié et est éditée par les Éditions Différence Pérenne, au Canada. La revue Le Caïlcédrat se veut une revue interdisciplinaire engagée, si ce mot a encore un sens, sur les plans politiques, sociaux et culturels aussi bien en Afrique qu'au Canada. Elle veut prendre toute sa place dans le dynamisme des revues de qualité dont les productions apportent un réel changement dans le rapport des nations et des peuples. Elle est publiée 3 fois par année aussi bien en version papier que numérique.



www.leseditionsdifferenceperenne.ca

ISSN 2561-374X (Imprimé)
ISSN 2561-3758 (En ligne)



www.revuelecailcedrat.ca
revuelecailcedrat@gmail.com



www.leseditionsdifferenceperenne.ca



REVUE LE CAÏLCÉDRAT



REVUE LE CAÏLCÉDRAT
PRODUIRE LA DIFFÉRENCE
POUR GUÉRIR LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO 18

Octobre 2024

REVUE *LE CAÏLCÉDRAT*



La revue *Le Caïlcédrat* est indexée dans Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/16327/le-Cailcedrat>.



LICENCE D'INDEXATION ACCORDÉE À BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, CANADA

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a notamment pour mandat de conserver et de diffuser le patrimoine documentaire publié québécois tout en respectant les dispositions de la Loi sur le droit d'auteur. Par la présente, l'éditeur autorise BAnQ à poser les actions suivantes :

Publications numériques

1. reproduire et archiver une ou des copies des publications numériques sur une unité de stockage appartenant à BAnQ;
2. effectuer les opérations requises, notamment la migration, la conversion et la fusion, afin de répondre aux normes informatiques de BAnQ pour assurer la conservation et la diffusion à long terme;
3. donner accès à ses usagers aux fichiers ayant fait l'objet des opérations mentionnées aux points nos 1 et 2 selon les modalités suivantes :

Sur le portail Internet de BAnQ (pour les publications que l'éditeur aura signalées comme étant « libre d'accès » au moment du dépôt);

L'éditeur autorise BAnQ à reproduire les publications recueillies et à en communiquer une copie à Bibliothèque et Archives Canada (BAC), conformément aux règles relatives au dépôt légal qui leur sont applicables :

Oui

Coordonnées de la personne à joindre pour toute question concernant les publications :

Nom : DIAKITE

Prenom : SAMBA

Téléphone : 5793736969

Poste :

Courriel : sambatasambah@yahoo.ca

Sites web :

Pour son ou ses sites Web, passés, actuels et à venir, ainsi que pour des collectes de sites Web qui auraient pu être effectuées par un tiers institutionnel ou un tiers ayant des mandats similaires à BAnQ :

1. reproduire et archiver une ou des copies sur une unité de stockage appartenant à BAnQ;
2. effectuer les opérations requises, notamment la migration, la conversion et la fusion, afin de répondre aux normes informatiques de BAnQ pour assurer la conservation et la diffusion à long terme;

3. donner accès à ses usagers aux fichiers ayant fait l'objet des opérations mentionnées aux points nos 1 et 2 :

Sur le portail Internet de BAnQ

Coordonnées de la personne à joindre pour toute question sur le(s) site(s) Web visés :

Nom : DIAKITE

Prenom : SAMBA

Téléphone : 5793736969

Poste :

Courriel : sambatasambah@yahoo.ca

Pour l'ensemble de ces desseins, l'éditeur accorde gratuitement à BAnQ une licence, à des fins non commerciales, de reproduction et de communication au public par télécommunications.

La licence est non exclusive, non transférable et sans limite de territoire ni de temps.

L'éditeur garantit à BAnQ qu'il détient les droits d'auteur et qu'il est dûment habilité et autorisé à accorder la présente licence.

Il est entendu que l'éditeur demeure le seul titulaire des droits d'auteur de ses publications numériques et de son ou ses sites web.

L'éditeur peut résilier la présente licence en remettant à BAnQ un avis écrit de 30 jours. Cependant, en cas de résiliation, BAnQ continue de jouir des droits d'utilisation consentis au préalable.

Commentaires :

www.revuelecailcedrat.ca

Pour l'éditeur :

Un courriel vous sera envoyé, dans lequel se trouvera un hyperlien permettant de confirmer l'octroi de la présente licence à BAnQ. Cet échange constituera l'autorisation de l'éditeur.

Nom : Samba DIAKITE

Fonction : Directeur de Publication

Courriel : sambatasambah@yahoo.ca

Veuillez indiquer le(s) courriel(s) au(x)quel(s) la confirmation de la signature de la licence sera envoyée :

sambatasambah@yahoo.ca

revuelecailcedrat@gmail.com

Signature : Samba DIAKITE

Date : 11 janvier 2023



REVUE LE CAÏLCÉDRAT **PRODUIRE LA DIFFÉRENCE** **POUR GUÉRIR LA SOCIÉTÉ**

CE TEXTE PUBLIÉ PAR LES ÉDITIONS DIFFÉRENCE PÉRENNE EST PROTÉGÉ PAR LES LOIS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DROITS D'AUTEUR. TOUTE REPRODUCTION OU COPIE PARTIELLE OU INTÉGRALE, PAR QUELQUES PROCÉDÉS QUE CE SOIT, EST STRICTEMENT INTERDITE ET CONSTITUE UNE CONTREFAÇON ET PASSIBLE DES SANCTIONS PRÉVUES PAR LA LOI.

ISSN 2561-374X (Imprimé)

ISSN 2561-3758 (En ligne)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2024



© 2024 LES ÉDITIONS DIFFÉRENCE PÉRENNE

12105 BOULEVARD LAURENTIEN, MONTREAL H4K 1N3

www.differenceperenne.ca

differenceperenne@yahoo.ca

TEL : +1 4384038099



REVUE *LE CAÏLCÉDRAT*

Revue Canadienne de Philosophie, de Lettres et de Sciences Humaines

Tel +1 4384038099

Site internet

www.revuelecailcedrat.ca

mail: revuelecailcedrat@gmail.com

éditeur: les éditions différence pérenne

www.differanceperenne.ca

Diffusion et distribution: les éditions Différance Pérenne, Québec,

CANADA

Institut de Recherches pour le Développement en Afrique (IRDA),

CÔTE D'IVOIRE

Comité scientifique

Directeur de Publication : SAMBA DIAKITÉ, Professeur des Universités

Comité scientifique et de lecture

-NJOH MOUELLE ÉBENEZER, PROFESSEUR ÉMERITE, Président du Centre de Recherche et de Formation Doctorale à l'Université de Yaoundé I, Arts, Langues et Cultures

-KOMENAN AKA LANDRY, PROFESSEUR ÉMÉRITE (PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Président honoraire, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

-YACOUBA KONATÉ, PROFESSEUR ÉMÉRITE (ESTHÉTIQUE, PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MORALE, POLITIQUE ET SOCIALE, ÉCOLE DE FRANCFORT), Université FELIX Houphouët Boigny, Cocody, Côte d'Ivoire

DIABI YAYA, Professeur ÉMÉRITE (SCIENCE DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION), EX doyen de l'UFR Science du langage et de la communication, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

-PAULIN HONTONDJI, PROFESSEUR ÉMÉRITE (PHILOSOPHIE AFRICAINE, PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MORALE, POLITIQUE ET SOCIALE), Université D'Abomey-Calavi, Benin

-GÉRARD BONNET, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT ET PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE), Université D'Antanarivo, Madagascar

-ABOU KARAMOKO, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE AFRICAINE, PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MORALE, PHILOSOPHIE DE LA CULTURE ET ÉCOLE DE FRANCFORT), Président, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

-DAVID NADEAU- BERNATCHEZ, PROFESSEUR TITULAIRE (HISTOIRE), Université Laval, Québec-Canada

-SAMBA DIAKITÉ, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE AFRICAINE, PHILOSOPHIE DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire/Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées sur l'Afrique, Université du Québec à Chicoutimi, Canada

-JEAN-FRANÇOIS SIMARD, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE, DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET SCIENCES POLITIQUES)

Président des chaires internationales Senghor de la Francophonie, Université du Québec en Outaouais, Canada

-YAO KOUASSI EDMOND, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE DU DROIT, PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Université Alassane Ouattara, Côte d'IVOIRE

-KOUAKOU ANTOINE, PROFESSEUR TITULAIRE (MÉTAPHYSIQUE ET PHILOSOPHIE MORALE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

-MARIE FALL, PROFESSEURE (GÉOGRAPHIE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE) /Responsable du Laboratoire d'études et de recherches appliquées sur l'Afrique, Université du Québec à Chicoutimi

-YAPI AYENON IGNACE, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE DES SCIENCES ET DU LANGAGE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

-GOHI MATHIAS IRIÉ BI, PROFESSEUR TITULAIRE (LETTRES MODERNES, GRAMMAIRE ET STYLISTIQUE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

-BOA THIÉMÉLÉ RAMSÈS, PROFESSEUR TITULAIRE, PHILOSOPHIE AFRICAINE ET PHILOSOPHIE DE LA CULTURE, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Côte d'Ivoire

-COULIBALY ADAMA, PROFESSEUR TITULAIRE (LETTRES MODERNES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS AFRICAINES), Doyen de l'UFR langues, littératures et civilisations, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

-BONI GUIBLEHON, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE/ANTHROPOLOGIE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

-ALPHONSE DIAHOU YAPI, PROFESSEUR TITULAIRE (GÉOGRAPHIE HUMAINE ET PHYSIQUE), Directeur de l'école doctorale, Université Paris 8, Saint Vincennes

-ALLOU KOUAMÉ, PROFESSEUR TITULAIRE (HISTOIRE), Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

-YORO BLÉ MARCEL, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE ET SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES), Institut des Sciences Anthropologiques de Développement, Côte d'Ivoire

**-KOUMA YOUSOUF MAÎTRE DE CONFÉRENCES (PHILOSOPHIE AFRICAINE, ÉGYPTOLOGIE ET PHILOSOPHIE DE LA CULTURE)
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-JOACHIM DIAMOI AGROFFI, MAÎTRE DE CONFÉRENCES (SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE ET ETHNOLOGIE)
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

-SINA OUATTARA, MAÎTRE DE CONFÉRENCES (SOCIOLOGIE ET SCIENCES POLITIQUES), Université d'OSLO, Suède

**-SANGARE ABOU, PROFESSEUR TITULAIRE (ÉTHIQUE ET PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT)
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

-ROCH A. HOUNGNIHIN, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE DE LA SANTÉ), Université d'Abomey-Calavi, Benin

**-SANGARÉ SOULEYMANE, PROFESSEUR TITULAIRE(HISTOIRE)
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-N'DRI KOUASSI MARCEL, PROFESSEUR TITULAIRE
(ÉTHIQUE DES TECHNOLOGIES ET BIOÉTHIQUES), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

-SORO DONISSONGUI, PROFESSEUR TITULAIRE (HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ET PHILOSOPHIE MORALE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**-TOURÉ IBRAHIM SAGAYAR, MAÎTRE DE CONFÉRENCES
(PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Université de Bamako, Mali**

-SYLLA ALI, MAÎTRE DE CONFÉRENCES (PHILOSOPHIE MODERNE ET MÉDIÉVALE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTEURS DE RÉDACTION

**-Dr KOUAKOU KOUAMÉ HYACINTHE, MAÎTRE DE CONFÉRENCES
(PHILOSOPHIE AFRICAINE ET PHILOSOPHIE DE LA CULTURE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

DIRECTEURE DE RÉDACTION-ADJOINT

✓ **Dr Chantal DALI, CHERCHEURE
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET ENTREPRENEURIAT, Université du Québec à Trois -Rivières, Canada**

-Dr KESSE JEAN-LUC, PHILOSOPHIE, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
O'CIELS (Centre International d'Excellence, de Leadership et de Stratégies)

SÉCRÉTAIRES DE RÉDACTION

Dr KOFFI BROU DIEUDONNÉ, PHILOSOPHIE DE L'ART, INSAAC, Côte d'Ivoire

Dr JAKIE DIOMANDÉ, PHILOSOPHIE, Université PÉLÉFORO Gon COULIBALY de Korhogo,-CÔTE D'IVOIRE

Dr KOUAKOU Amenan Edwige
O'CIELS (Centre International d'Excellence, de Leadership et de Stratégies)

INFOGRAPHIE

Dr AGABAVON Tiasvi Yao Raoul
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

MEMBRES

-Dr Oumou KOUYATÉ, ENSEIGNANTE-CHERCHEURE (SOCIOLOGIE, ETHNOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE), École des Hautes Études en Sciences Sociales, France

-Dr DAGNOGO BABA, ENSEIGNANT-CHERCHEUR (PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT ET PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE), Université Alassane Ouattara, CÔTE D'IVOIRE

-Dr YVES BERTRAND DJOUDA, ENSEIGNANT-CHERCHEUR (SOCIOLOGIE DE LA SANTÉ ET ANTHROPOLOGIE), Université de Yaoundé 1, CAMEROUN

-Dr BLÉ GUY SERGES, CHERCHEUR (PHILOSOPHIE DU DROIT ET PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Institut de Recherches pour le Développement de l'Afrique(IRDA)-CÔTE D'IVOIRE

-Dr KOUAKOU CLÉMENT, CHERCHEUR (PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE ET PHILOSOPHIE DES LUMIÈRES), Institut de Recherches pour le Développement de l'Afrique(IRDA)-CÔTE D'IVOIRE

-FOFANA DIOULATIÉ (ÉTUDES AFRICAINES ET TRADITIONS

ORALES), Institut de Recherches pour le Développement de l'Afrique, (IRDA)-CÔTE D'IVOIRE

**-KAYINGUIBEYAH DRAMANE YÉO, CHERCHEUR (AFRICANOLOGIE)
UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUET BOIGNY DE COCODY**

**-AGABAVON Tiasvi Yao Raoul, HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES,
UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA, BOUAKÉ - CÔTE D'IVOIRE**

Politique éditoriale

Le *Caïlcédrat* est une revue qui paraît 3 fois l'année et publie des textes qui contribuent au progrès de la connaissance dans tous les domaines de la philosophie, des lettres et sciences humaines. Le 3^e numéro spécial est publié au dernier trimestre de l'année sous la direction d'un membre du comité scientifique choisi par le comité de rédaction. Celui-ci propose un thème bien approprié qui est en rapport avec l'actualité du moment. Il soumet son thème à l'appréciation du comité de rédaction qui, après concertation et analyse du thème, lance l'appel à contribution. La revue *Le Caïlcédrat* s'intéresse spécifiquement à l'Afrique et au Canada mais peut publier des articles de grande qualité scientifique qui s'intéressent à d'autres sujets et à d'autres univers.

La revue publie des articles de qualité, originaux, de haute portée scientifique, des études critiques et des comptes rendus.

« Pour qu'un article soit recevable comme publication scientifique, il faut qu'il soit un article de fond, original et comportant : une problématique, une méthodologie, un développement cohérent, des références bibliographiques. » (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, CAMES)

-LE TEXTE DOIT ÊTRE ÉCRIT EN WORD

- TIMES NEW ROMAN 12

-INTERLIGNE SIMPLE POLICE 12

-Les titres des articles en Times ROMAN 20 en gras

-FORMAT LETTRE 21,5cm X 28cm soit (8½ po x 11 po),

-UN RÉSUMÉ EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS D'AU PLUS 160 MOTS

-L'auteur doit mentionner son Prénom et son nom ex : Moussa KONATÉ,

Son adresse institutionnelle, son mail et son numéro de téléphone

-Les articles ne doivent pas excéder 7600 caractères (espaces compris), et visent la discussion, l'objectivité, la réfutation, la démonstration avérée, la défense et/ou l'examen critique de thèses ou de doctrines philosophiques, culturelles ou littéraires, spécifiques.

-Les études critiques ne doivent pas excéder 4600 caractères (espaces compris), et proposent des analyses détaillées et précises des pensées d'un auteur ou d'un ouvrage significatif qui portent sur l'Afrique et/ou sur le Canada ou dont la portée peut influencer positivement la dynamique des sociétés africaines et/ou canadiennes.

-Les comptes rendus ne sont pas acceptés.

Lignes directrices pour la soumission des manuscrits

-Ils sont accompagnés de deux résumés qui ne doivent pas excéder 1100 caractères (espaces compris) chacun, le premier en français et le second en anglais.

-Toutes les évaluations sont anonymes.

Sélection des manuscrits pour publication

-Les manuscrits doivent être originaux et ne doivent pas contenir plus de 8(08) citations. Nous ne publions pas un travail déjà édité, ailleurs. L'auteur a l'obligation de nous le faire savoir avant que son texte ne soit édité.

-Même si les auteurs sont responsables du contenu de leurs articles, la rédaction se donne le droit d'utiliser des logiciels de vérification de plagiat.

À PROPOS DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les citations dans le corps du texte, dépassant quatre lignes doivent être indiquées par un retrait avec une tabulation (gauche : 1, 25 ; droite : 0cm) et le texte mis en taille 10, entre guillemets, avec interligne simple.

- À noter : Les guillemets, que ce soit dans les citations mises en retrait ou dans le corps du texte ou dans les notes de bas de page, sont toujours à placer avant le point. Et le numéro de la note de bas de page, s'il y a lieu, s'insère entre le guillemet qui referme la citation et le point. Ex. :

« L'histoire appartient aux vainqueurs »⁵.

- Les guillemets intérieurs, i.e. qui prennent place à l'intérieur d'une citation, sont à indiquer comme suit : « ...“xxx”... ». Ex. :

« La pensée de Bidima est de s'interroger si, " la traversée de la philosophie... concerne l'Afrique". La philosophie négro-africaine émerge dans ce sens ».

Normes de rédaction

Toutes les contributions doivent adopter, pour la rédaction, les NORMES CAMES (NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 Juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des CCI) concernant la rédaction des textes en Lettres et Sciences humaines).

Extrait NORCAMES (Lettres et sciences humaines)

3.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et

Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. ; 1.2 ; 2. 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations)

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B.

Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145- 151. 4.

DIAKITÉ Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

POUR RÉSUMER

BIBLIOGRAPHIE :

- La bibliographie doit être présentée dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs.
 - Classer les ouvrages d'un même auteur par année de parution et selon leur importance si des ouvrages de l'auteur sont parus la même année
 - Reprendre le nom de l'auteur pour chaque ouvrage
 - Tous les manuscrits soumis à *Le Caïlcédrat* sont évalués par au moins deux chercheurs, experts dans leurs domaines respectifs, à l'aveugle. La période d'évaluation ne dépasse normalement pas trois mois.
 - Les rapports d'évaluation sont communiqués aux différents auteurs concernés en préservant l'anonymat des évaluateurs-experts.
 - Suite à l'acceptation de son texte, l'auteur-e en envoie une version définitive conforme aux directives pour la préparation des manuscrits.
- Un texte ne sera pas publié si, malgré les qualités de fond, il implique un manque de rigueur sémantique et syntaxique.

- Chaque auteur reçoit 1 exemplaire numérique du numéro où il est publié
 - Les droits de traduction, de publication, de diffusion et de reproduction des textes publiés sont exclusivement réservés à la revue *Le Caïlcédrat*.
- Après le processus d'examen, l'éditeur académique prend une décision finale et peut demander une nouvelle évaluation des articles s'il a des présomptions sur la qualité de l'article.

- Soumission des manuscrits

Tous les articles sont soumis au directeur de rédaction à l'adresse suivante:
 revuelecailedrat@gmail.com

SOMMAIRE

	Pages
Avant-propos.....	18-19
Koudou François OZOUKOU RESTITUTION ET MUSÉALISATION DES OEUVRES D'ART AFRICAIN : UNE CRITIQUE À PARTIR DE JOHN DEWEY.....	20-30
Kalidou SY, Adama SANOGO et Hawa Boubacar TOGOLA ANALYSE NARRATIVE DANS <i>CAMISOLE DE PAILLE</i> DE ADAMOU IDÉ.....	31-46
Assanti Olivier KOUASSI ÉTAT ET CITOYENNETÉ EN AFRIQUE : COMPRENDRE LA BILATÉRALITÉ DE LA CRISE.....	47-56
Mintre BOUDOU DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUES SOCIO-SANITAIRES DANS LES MILIEUX RURAUX DE LA PRÉFECTURE DU ZIO AU TOGO.....	57-79
François Kopoin KOPOIN EXISTENCE MARGINALE, POÉTIQUE « DÉRÉGLÉE » CHEZ RIMBAUD : UNE EMPREINTE INDÉLÉBILE SUR LA POÉSIE CONTEMPORAINE.....	80-90
Patient Bienvenu MOUZINGA-KIMBAZA LES TROUBLES DU VÉCU CORPOREL DANS LES FONCTIONNEMENTS LIMITES. ANALYSE DE DEUX CAS D'ADOLESCENTS DITS « BÉBÉ-NOIRS ».....	91-105
Moularet Renaud-Guy AHIOUA POLITIQUE ÉDITORIALE ET PROMOTION DES LANGUES LOCALES EN CÔTE D'IVOIRE.....	106-120
Mitanhantcha YÉO L'APPROCHE ARCHÉOLOGIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL DANS LA ZONE DE MINIGNAN (NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)	121-133
Amara SALIFOU, Amidou KONÉ et Mathieu Kadio ANGAMAN FÉTICHISME TECHNOLOGIQUE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES ET À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE.....	134-147

AVANT-PROPOS

QUI SOMMES-NOUS?

La revue *le Caïlcédrat* est une revue canadienne de philosophie, lettres et sciences humaines dont les champs de recherches sont les études africaines et canadiennes. Cette revue se veut le lieu de la critique objective et sans complaisance de la modernité africaine et canadienne et d'en dégager les enjeux. Elle a un comité scientifique international varié et est édité par les Éditions Différance Pérenne, au Canada. La revue *Le Caïlcédrat* se veut une revue interdisciplinaire engagée, si ce mot a encore un sens, sur les plans politiques, sociaux et culturels aussi bien en Afrique qu'au Canada. Elle veut prendre toute sa place dans le dynamisme des revues de qualité dont les productions apportent un réel changement dans le rapport des nations et des peuples. Elle est publiée 3 fois par année aussi en version numérique sur le site de la revue. Elle ne publiera que les articles de qualité, originaux et qui ont une haute portée scientifique.

La revue *Le Caïlcédrat* est une revue canadienne de philosophie et de sciences humaines qui a pour objectifs majeurs de diffuser la pensée des chercheurs sur les grands problèmes scientifiques et qui peuvent toucher, éventuellement, l'Afrique et le Canada. Cette revue a été mise en place par des chercheurs et professeurs d'universités d'horizons différents, bien connus dans leurs domaines de recherches, afin d'établir le lien entre le Canada et l'Afrique par la pensée plurielle, différente, mais objective. *La revue le Caïlcédrat* est abritée par Les Éditions Différance Pérenne, Canada, qui s'occupent de son édition aussi bien numérique que physique. La revue paraît 3 fois l'année.

NOS VALEURS

La revue *Le Caïlcédrat* se veut une revue avant- gardiste qui saura utiliser les mots justes pour se faire entendre tout en respectant rigoureusement les règles de la démarche scientifique. Elle tient à l'originalité des textes de ses auteurs et leur incidence sur la société africaine et/ou canadienne. Elle compte s'appuyer sur la rigueur des raisonnements, l'objectivité des faits et l'utilisation efficiente de la langue française ou anglaise. Elle ne publiera que les meilleurs textes, instruits à double aveugle, obéissant strictement aux critères de la revue.

NOTRE HISTOIRE

Le Caïlcédrat, de son nom scientifique *Khala senegalensis*, est aussi appelé *Jala* en mandingue. Dans l'Afrique traditionnelle et même aujourd'hui encore dans certains villages africains, il est ce grand arbre sous lequel se résolvent les palabres et où se prennent les grandes décisions concernant la vie de la communauté. Le *Jala yiri* n'est pas connu seulement à cause de son ombre mais aussi et surtout à cause de ses vertus thérapeutiques. Si son écorce est très amère, sa décoction, dans la médecine traditionnelle africaine, permet de soigner les maux de ventre et l'infertilité aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Sur le plan spirituel, le Caïlcédrat combat les mauvais esprits, purifie l'âme des vivants et fortifie les énergies positives.

En Afrique comme ailleurs, toute plante médicinale d'une efficacité thérapeutique présente bien souvent un aspect « amer à la langue et vertueux à l'âme ». Telle est l'une des caractéristiques de l'arbre « le Caïlcédrat », remède de nombreuses maladies, au cœur d'une nature propre, parlante, inviolable, protectrice à la substantifique sève de diffusion du savoir, au demeurant, aux confins de l'impossible dans la confiscation de la vertu. Comme le Caïlcédrat, il s'agit du savoir, le Savoir ici, en tant que Science par l'écriture, aussi « amer à la langue » pour le lecteur-malade en proie au désespoir et « vertueux à l'âme » pour penser et panser les maux qui minent nos sociétés au Nord comme au Sud, aujourd'hui.

Une idée est née

En nous appuyant sur le sens traditionnel africain du Caïlcédrat comme l'arbre de la vie, nous voulons, à notre manière, panser les travers de notre monde, ses déviations, ses courants et contre-courants, ses hésitations et ses pathologies en utilisant comme seul remède la pensée critique, personnelle, mais courageuse, ambitieuse et non audacieuse. La revue scientifique *LE CÄILCÉDRAT* a donc pour vocation de s'enraciner dans la vie scientifique mondiale telles les racines du Caïlcédrat, de grandir et de servir d'ombre pour discuter des différends non de les résoudre, mais surtout, de semer et d'entretenir les différences. Ainsi la revue *Le Caïlcédrat* sera-t-elle éditée par les éditions Différence Pérenne dont le slogan est évocateur: Produire la différence, Surmonter les différends, Refuser l'indifférence!

Le Canada étant donc cette acceptation de la différence, l'horizon de plusieurs cultures, le croisement des eaux et des races, nous oblige à comprendre que sous le Caïlcédrat, il y a place pour tous pour discuter des différends, à défaut de les résoudre, un verre pour tous pour soigner notre monde de ses propres turpitudes. Maintenant, en ce jour du 01 mars 2017, que le jus du "Jala" soit servi à tous, et pour tous, pour que le traitement commence!

Professeur Samba DIAKITÉ, Ph.D, Titulaire

Directeur de Publication

Directeur Général des Éditions Différence Pérenne, Canada

RESTITUTION ET MUSÉALISATION DES OEUVRES D'ART AFRICAIN : UNE CRITIQUE À PARTIR DE JOHN DEWEY

Koudou François OZOUKOU
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
fancoisozoukou@79gmail.com

Résumé

La colonisation des peuples africains a conduit à l'expropriation de leur patrimoine culturel et artistique. Mais après des décennies de présence dans les musées et grâce au vent de décolonisation qui souffle sur l'Afrique, la question de la restitution des œuvres d'art africain est l'un des sujets qui alimente l'actualité des relations entre l'Afrique et l'Occident. Cependant, la préoccupation majeure ou fondamentale que rencontre l'Afrique dans le processus de restitution de ses œuvres est le problème de leur conservation. Pour pallier cette situation, chaque pays s'organise et s'active d'un point de vue infrastructurel pour leur réception. Cette disposition se présente dans la perspective deweyenne comme la fin ou la mort de l'art, en ce sens que la valeur de l'œuvre réside dans son utilité qui l'a porté à création. En clair, selon John Dewey, toute œuvre d'art séparée du milieu naturel de sa conception perd tout son sens. Ainsi, la muséalisation des œuvres d'art africain ne doit pas être l'enjeu principal de leur rapatriement mais leur restitution dans leur milieu originel de production.

Mots-clés : Afrique – Art – Environnement – Expérience esthétique – Muséalisation – Restitution.

Abstract

The colonization of African peoples led to expropriation of their cultural and artistic heritage. But after decades of presence in museums and thanks to the wind of decolonization blowing over Africa, the question of the restitution of African works of art, is one of the topics that feeds the current relations between Africa and the West. However, the conservation of these works that will be returned to Africa is a fundamental concern. To overcome this situation, each country organizes and is active from an infrastructural point of view for their reception. This disposition is presented from the perspective of Dewey as the end or death of art, in the sense that the value of the work lies in its usefulness that led it to creation. Clearly, according to John Dewey, any work of art separated from the natural environment of its conception loses all its meaning. Thus, the musealization of African works of art must not be the main issue of their repatriation but their restitution in their original environment of production.

Keywords: Africa – Art – Environment - Aesthetic experience – Musealization - Restitution.

Introduction

Dans son analytique du beau, E. Kant (2000, p. 216) affirme que « la beauté est la forme de la finalité d'un objet, en tant qu'elle est perçue en lui sans représentation d'une fin ». On perçoit, par cette assertion, que la beauté ou le beau est à lui-même sa propre fin par sa forme. Autrement dit, pour lui, la beauté se caractérise par sa forme d'où sa pureté. Cette thèse kantienne qui restreint la finalité du beau ou de l'œuvre d'art en général à la forme est sujette à controverse. Contre cette posture kantienne, John Dewey soutient que l'art est l'expression de l'environnement ou du vécu quotidien. En somme, l'œuvre d'art est la manifestation de l'expérience quotidienne. À y voir de près, l'œuvre d'art a une finalité existentiellement sociale. Sous ce jour, on comprend par la pensée deweyenne qu'il y a une inséparabilité entre l'œuvre d'art et l'existence humaine. Cette approche pragmatiste et humaniste de l'œuvre d'art a fait l'objet de plusieurs travaux dans l'esthétique de John Dewey. En effet, M. Girel, dans son texte intitulé « John Dewey, l'existence incertaine des publics et l'art comme "critique de la vie" » (2013), met en avant ; le rapport entre l'esthétique et la politique chez Dewey à partir du concept de public. Il écrit ; « Il semble pourtant qu'aussi bien par son thème que par ses arguments, l'ouvrage de 1934 représente un enjeu qui touche de très près la notion de public, elle-même à la croisée du mental et du social, et que cet enjeu précis, c'est-à-dire l'articulation entre l'Art comme expérience et la philosophie politique de John Dewey ». (M. Girel, 2013, p. 1). Par ailleurs, Quintyn Olivier, quant à lui, dans « De quelques usages critiques de Dewey pour l'esthétique aujourd'hui » (2017), relève chez Dewey des éléments critiques pour l'esthétique contemporaine. Ces différents travaux, aussi bien riches que pertinents sur l'esthétique deweyenne, ne s'intéressent quasiment pas à la « critique de la conception « muséale » de l'art, une incitation à voir dans l'expérience esthétique non une expérience isolée mais une dimension de toute expérience ». (M. Girel, 2013, p. 1). Or, ces dernières décennies où il est de plus en plus question de restitution de biens culturels et artistiques africains et de leur muséalisation, il nous semble opportun de réinvestir cette critique « muséale » chez Dewey. Dans cette perspective, l'œuvre d'art peut-elle encore avoir un sens si elle est séparée de son milieu naturel de conception ? Telle se formule la préoccupation principale autour de laquelle s'articulera notre réflexion. L'objectif fondateur de cette étude est de montrer que l'œuvre d'art est le fruit ou l'expression de la vie quotidienne ordinaire du milieu qui l'a vu naître. Dès lors, être détaché ou séparé de ce milieu consacre la fin ou la mort de cette œuvre. Pour atteindre notre objectif, nous examinerons successivement les préoccupations suivantes qui constituent la problématique d'ensemble de notre étude. Que faut-il entendre par expérience esthétique chez John Dewey ? Les œuvres d'art africain qui seront restituées et conservées dans les musées jouiront-elles toujours de leur sens d'antan ? Autrement dit, la muséalisation des œuvres d'art rapatriées consacre-t-elle leur mort ? Cette analyse se déploiera dans une démarche exégético-critique.

1. L'expérience esthétique entre interactivité et expression de la vie

L'expression ; « expérience esthétique » peut renvoyer à plusieurs acceptions. Mais chez John Dewey, une lecture principale peut en être faite. En effet ; « Afin de comprendre l'esthétique dans ses formes accomplies et reconnues, on doit commencer à la rechercher dans la matière brute de l'expérience, dans les événements et les scènes qui captent l'attention auditive et visuelle de l'homme, suscitent son intérêt et lui procure du plaisir lorsqu'il observe

et écoute ». (J. Dewey, 2005, pp. 31-32). Une meilleure compréhension de ce que recouvre « expérience esthétique » ; passe alors par la compréhension du concept d'expérience. Selon J. Dewey (2005, p. 60) ; « L'expérience est le résultat, le signe et la récompense de cette interaction entre l'organisme et l'environnement qui, lorsqu'elle est menée à son terme, est une transformation de l'interaction en participation et en communication ». En substance, l'expérience désigne cette mutuelle action entre l'organisme et la nature. L'expérience esthétique peut donc s'entendre comme cette interactivité entre notre organisme et l'environnement impliquant aussi bien les émotions que le rapport de l'art avec le vécu ordinaire.

1.1. L'expérience comme interactivité : une implication des émotions

La compréhension du concept d'expérience est fondamentale pour la compréhension de l'expérience esthétique chez John Dewey. En effet, l'expérience, comme indiqué un peu plus haut, est cette interaction entre l'organisme et l'environnement, voire la nature. Cela sous-entend que l'homme et la nature entretiennent un rapport dynamique et vivant. Ainsi, l'expérience, telle que présentée, est la réalité qui rythme l'existence humaine. Les propos suivants de J. Dewey (2005, p. 80) : « Il y a constamment expérience, car l'interaction de l'être vivant et de son environnement fait partie du processus même de l'existence », corroborent bien cette idée. Comme on le voit, l'expérience se définit comme une réciprocité d'action entre l'homme et son environnement. L'individu au contact de l'environnement s'inscrit dans une dynamique d'échange avec lui. Cette approche ; est l'expression de la vie elle-même. L'interaction est donc la clé de voûte de l'expérience en ce sens que c'est elle qui détermine la vie ou l'existence. Car qui dit vie dit interaction. Ce qui signifie clairement que sans interaction il n'y a pas de vie. En effet, la notion d'interaction sur laquelle repose l'expérience chez Dewey s'articule autour des émotions. Autrement dit, l'expérience impliquant interaction est actuation ou activation d'émotions. J. Dewey (2005, p. 85) le souligne si bien en ces termes : « L'expérience en elle-même possède une qualité émotionnelle satisfaisante due à son intégration et à son accomplissement internes, qui sont le fruit d'un mouvement ordonné et organisé ». À y voir de près donc, l'expérience est expression d'émotions.

Sous ce jour, l'expérience esthétique chez John Dewey s'articule autour de son analyse des émotions. Selon lui en effet, les émotions sont au centre de l'interactivité que l'organisme entretient avec l'environnement. Dans ce sens, on pourrait dire que l'expérience est fondée sur les émotions dans la mesure où ce sont elles qui l'animent et lui donnent contenu et consistance. L'expérience implique alors action ou dynamisme. Cette dynamique qu'incarne l'expérience se fait plus compréhensible par le pouvoir transformationnel des émotions. En effet, les émotions sont dotées d'un pouvoir de transformation. Pour mieux cerner cette approche, il convient de savoir que dans une perspective deweyenne: « La nature est la mère et l'habitat de l'homme, même si elle se trouve être parfois une marâtre et un foyer hostile ». (J. Dewey, 2005, p. 68). Cette hostilité de la nature à l'égard de l'homme nous donne de comprendre le rapport de force que l'individu entretient avec la nature. Dans cette dynamique, les émotions jouent un rôle de premier plan pour ne pas dire déterminant. Les propos suivants de J. Dewey (2005, p. 92) attestent bien cette vérité : « C'est l'émotion qui est à la fois élément moteur et élément de cohésion. Elle sélectionne ce qui s'accorde et colore ce qu'elle a sélectionné de sa teinte propre, donnant ainsi une unité qualitative à des matériaux

extérieurement disparates et dissemblables ». À travers ces propos, on comprend que les émotions sont dotées d'un pouvoir inouï de transformation et de changement. Les émotions incarnent une puissance de modélisation et de transmutation. En somme, on retient avec E. Petit (2021, p. 198) que ; « l'émotion sous une forme brute se trouve au départ de toute expérience ». Au cœur du processus expérientiel, l'émotion tient ou occupe une place cardinale.

1.2. L'œuvre d'art comme expression de la vie

Ce volet de notre analyse nous permet d'aborder avec Dewey une question essentielle à savoir : « Pourquoi ressentons-nous du dégoût lorsque les plus grands accomplissements des beaux-arts sont associés à l'existence quotidienne ordinaire, cette existence que nous partageons avec les créatures vivantes ? ». (J. Dewey, 2005, p. 56). Cette préoccupation est essentielle dans la mesure où toute l'esthétique de Dewey s'organise autour d'elle. Elle fonde sa critique contre les conceptions qui font de l'œuvre d'art et de l'art, un simple instrument de jouissance de plaisir esthétique. Pour John Dewey, l'œuvre d'art est l'expression de la vie. Ainsi, dans le déploiement de cette pensée et pour mieux nous la rendre compte, il fait une analyse de "l'artistique" et "l'esthétique". Chez Dewey, "l'artistique" et "l'esthétique" sont analysés de façon indifférenciée. Ses propos suivants nous permettent d'en avoir une compréhension plus nette :

Nous ne possédons pas de mot en anglais qui comprenne sans équivoque ce qui est signifié par le terme "artistique" et "esthétique". Comme le terme "artistique" fait principalement référence à l'acte de production et que l'adjectif "esthétique" se rapporte à l'acte de perception et de plaisir, l'absence d'un terme qui désigne simultanément les deux processus est malencontreuse. Cela a parfois pour effet de les dissocier et de présenter l'art comme un élément superposé au matériau esthétique, ou bien, à l'opposé, cela conduit à supposer que, puisque l'art est un processus de création, la perception d'une œuvre d'art et le plaisir qu'elle procure n'ont rien en commun avec l'acte de création. Quoi qu'il en soit, il y a une certaine faiblesse lexicale, dans la mesure où nous sommes parfois contraints d'utiliser le terme "esthétique" pour couvrir l'ensemble du domaine de définition de l'art tandis que nous devons, dans d'autres cas, le limiter à sa dimension de réception et de perception. (J. Dewey, 2005, p. 98).

Ce tableau que nous présente Dewey semble signifier que l'artistique qui relève du domaine de la production ou de la création, se dissout dans l'esthétique en tant qu'acte de perception et de plaisir. Vu sous cet angle, « l'art renvoie à un processus d'action ou de fabrication. Ceci vaut aussi bien pour les beaux-arts que pour les arts technologiques. L'art consiste aussi, bien à modeler l'argile qu'à tailler le marbre, mouler le bronze, étaler les pigments, ériger les bâtiments, chanter, jouer un instrument. (...) Tout art fonctionne à partir d'un matériau physique ». (J. Dewey, 2005, pp. 98-99). Cette remarque deweyenne fait comprendre l'art dans sa dimension d'artefact. Mais cette démarche doit être saisie comme une propédeutique à sa philosophie de l'art et ne doit pas être considérée comme si le philosophe américain établissait une différence entre l'artistique et l'esthétique. Pour lever toute équivoque, il soutient : « Ces illustrations mêmes, toutefois, ainsi que la relation qui existe entre phase d'action et phase de réception lors d'une expérience, suggèrent que la distinction entre champ esthétique et champ artistique ne peut être accentuée au point de devenir une véritable coupure ». (J. Dewey, 2005, p. 99). Comme on le voit, Dewey établit une analogie entre l'artistique et l'esthétique. Mais quel est l'enjeu d'une telle approche ?

La mise en rapport de l'artistique et de l'esthétique n'est pas fortuite, elle nous permet de mieux appréhender le bien-fondé de la pensée de Dewey ; dans son rapport entre l'œuvre d'art et la vie. En effet ; « On identifie généralement l'œuvre d'art à l'édifice, au livre, au tableau ou à la statue dont l'existence se situe en marge de l'expérience humaine. (Or) la véritable œuvre d'art se compose en fait des actions et des effets de cette expérience ». (J. Dewey, 2005, p. 29). Cela indique que contrairement à certaines conceptions qui résument l'œuvre d'art à sa dimension purement matérielle, Dewey va au-delà de sa simple matérialité pour la considérer comme l'expression de l'existence humaine. En effet, l'œuvre d'art, loin de se réduire à sa simple expression matérielle, est l'expression même de la vie. L'artistique est pénétré d'une esthétique et cela confère à l'œuvre d'art non plus une simple existence matérielle mais fait d'elle une incarnation de la vie. L'artistique est toujours fait d'esthétique. Il y a une sorte d'imbrication au point de penser à une inséparabilité entre l'artistique et l'esthétique. L'artistique s'accompagne ou porte en elle ; toujours et nécessairement de l'esthétique. À ce sujet, J. Dewey (2005, p. 100), reste très formel et ses propos suivants le témoignent si éloquemment : « Pour être véritablement artistique, une œuvre doit aussi être esthétique, c'est-à-dire, conçue en vue du plaisir qu'elle procurera lors de sa réception(...). En bref, l'art, dans sa forme, unit pareillement phase d'action et phase de réception, flux et reflux de l'énergie, unité qui fait qu'une expérience est une expérience ». Ici, l'œuvre d'art dans son appréhension artistique-esthétique cumule à la fois action et perception.

En somme, l'expérience esthétique, telle qu'elle est conçue chez John Dewey, repose pour l'essentiel sur l'interactivité entre l'organisme et son environnement. Cette perspective engage donc les émotions et fait de l'expérience esthétique ; une expérience de la vie. Cela révèle, par ailleurs, que l'œuvre d'art, pénétrée de l'esthétique, ne se réduit plus à sa simple dimension matérielle mais est l'incarnation d'actions et d'énergies. De ce point de vue, l'œuvre d'art est porteuse et expression de la vie. Si l'œuvre d'art est porteuse de vie, les œuvres d'art de l'Afrique, qui ont été séparées de leur environnement originel, peuvent-elles encore prétendre posséder la vie même rapatriées ?

2. De l'expropriation de biens culturels africains à leur restitution : la problématique de la muséalisation

Le peuple africain est un peuple qui a payé un lourd tribut à la colonisation. Pendant cette période dite coloniale, l'Afrique a été spoliée de nombreux de ses biens. D'ailleurs, « la prise et le transfert d'objets d'art, de culte ou de simple usage accompagne les projets d'empire depuis l'Antiquité ». (F. Sarr et B. Savoy, 2018, p.11). Cette pratique d'accaparement de biens d'autrui est aussi vieille que l'humanité et l'Afrique en a été victime. Depuis la colonisation jusqu'à ce jour, beaucoup de biens culturels et artistiques se trouvent encore aux mains des nations colonisatrices. Mais une prise de conscience semble avoir gagné celles-ci au point de penser à la restitution de ces œuvres. Les propos du Président de la République française, Emmanuel Macron, tenus le 28 Novembre 2017, à l'Université Ouaga I Professeur Joseph Ki-Zerbo, au Burkina Faso, et rapportés par F. Sarr et B. Savoy, (2018, p.11), font écho à cette prise de conscience: « Je veux que d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique. (...) Le patrimoine africain ne peut pas être prisonnier de musées européens ». La proclamation de la restitution des œuvres d'art et leur conservation ne manquent pas d'alimenter le débat. La conservation dans les musées des œuvres d'art restituées ne consacre-t-elle pas leur fin ou leur mort ? Pour

que ces œuvres d'art recouvrent la vie, faut-il les rapatrier dans leur environnement originel de production ou de création ? C'est à ces questions que nous répondrons avec John Dewey dans cette partie de notre étude sans avoir au préalable manqué d'indiquer l'impact de la colonisation sur ces œuvres.

2.1. Colonisation et spoliation de biens artistiques africains

Les études menées par Felwine Sarr et Bénédicte Savoy nous apprennent que pendant la période coloniale et même bien avant, ce sont plusieurs biens artistiques qui ont été volés à l'Afrique. À ce sujet on note avec ces auteurs que ; « La majorité des objets présents dans les musées ethnographiques, européens ont été acquis dans le cadre colonial ». (F. Sarr et B. Savoy, 2018, p. 42). Par cette affirmation, on comprend que la colonisation fut un moment privilégié pour les Occidentaux pour exproprier les peuples colonisés de leurs biens culturels. Ces différentes prises ou captations de biens du patrimoine culturel ont été faites sous différentes formes. En effet, ces objets ont été arrachés au moyen d'une violence extrême exercée sur les peuples colonisés. Les peuples qui n'ont pas voulu se soumettre ont été violemment réprimés et leurs biens ont été emportés. Pour ces colons, ces biens expropriés sont considérés comme des butins de guerre. On en déduit que

dans les mémoires collectives en Afrique comme ailleurs, les violences de guerre, qui plus est, lorsqu'elles ont mis fin à des dynasties centenaires, occupent une place particulière et les objets d'art, manuscrits, bijoux, emblèmes dynastiques, ornements architecturaux, armes et armures spoliés à ces occasions cristallisent des émotions spécifiques. (...) Plusieurs butins de guerres formés à l'époque coloniale sont conservés dans les collections françaises. (F. Sarr et B. Savoy, 2018, pp.71-72).

On comprend que c'est par la violence que les colonisateurs se sont emparés et appropriés les biens culturels africains. D'autre part, ces biens culturels ont été spoliés par voie religieuse et scientifique. Par ailleurs, le colonisateur a utilisé d'autres stratégies notamment l'évangile pour dépouiller les peuples de leurs biens. À ceux-ci, ils ont fait croire que leurs objets artistiques étaient des « gris-gris » et qu'ils devaient s'en séparer pour bénéficier de la protection de Dieu. Ce stratagème a bien fonctionné d'autant plus que la majorité des peuples colonisés s'est séparée de ces objets. Aussi, « pendant toute la période coloniale, les musées français bénéficient de l'apport successif de missions d'exploration coloniale (jusqu'au début du XXe siècle) et de missions scientifiques dans la partie subsaharienne de l'Afrique (à partir de 1925 environ) ». (F. Sarr et B. Savoy, 2018, pp. 75-76). Tout ceci révèle que dans la période coloniale se sont déployées plusieurs stratégies qui ont conduit à la captation et à l'accaparement de biens artistiques africains.

Aussi faut-il inclure la marchandisation des objets d'art par les Africains comme l'autre aspect qui a concouru à leur expatriement et à leur présence dans les musées occidentaux. Il faut d'entrée de jeu noter que la commercialisation des œuvres d'art n'est pas un fait nouveau selon J. G. Bidima (1997, p. 28) :

Les objets d'art africain servaient parfois à l'échange avant l'ère coloniale, mais il n'y avait pas une désacralisation complète des référentiels à partir desquels l'art africain se comprenait. L'introduction du marché fait donc perdre à l'art africain comme le dirait W. Benjamin son aura et sa valeur culturelle. Le marché procède à une désacralisation où un objet du culte traditionnel est jugé sur le même plan qu'un simple objet de coquetterie. Le marché affranchit

ainsi l'œuvre d'art africain du temps mythique, circulaire et inaugural, pour l'insérer dans une temporalité sécularisée avec ses hésitations.

À l'évidence, à en croire Bidima, depuis les temps anciens, les objets d'art africain font l'objet de vente ou de commercialisation. Mais il ne manque pas d'indiquer que le commerce tel qu'il est pratiqué maintenant fait perdre aux œuvres d'art leur substance d'antan pour les reléguer au rang de simples objets propres à la délectation esthétique. On peut donc reconnaître avec Bidima que des individus avides ou assoiffés de gains matériels, ont trouvé dans les objets d'art africain, l'occasion d'enrichissement personnel. Cette perspective mercantiliste des biens artistiques est aussi relayée par F. Sarr et B. Savoy (2018, pp. 81-82) :

À la suite de l'accession à l'indépendance de dix-sept pays d'Afrique au long de l'année 1960, l'entrée d'objets africains dans les musées français ne cesse pas mais les sources d'approvisionnement changent. Les collectes scientifiques menées directement dans les anciennes colonies françaises, telles qu'elles avaient été pratiquées auparavant, disparaissent ; (...) les achats se multiplient et le marché de l'art international s'affirme comme acteur clé auprès des musées. Les règles de ce marché sont (faiblement) encadrées. (...). Ces mesures n'empêchent pas le développement du trafic illicite à l'échelle mondiale.

À considérer ces propos, on s'aperçoit que les biens culturels africains ont subi et subissent encore aujourd'hui la loi d'un marché "noir" au profit des musées occidentaux et de certains collectionneurs d'œuvres d'art. En somme, les objets d'art africains, du fait de la colonisation et de la commercialisation, se sont retrouvés dans les musées occidentaux qui jouissent sur eux du droit de propriété. Mais au moment où la prise de conscience de la restitution se généralise chez les Occidentaux et que les États africains s'activent à la réception de ces œuvres, quelle doit être la conduite à tenir une fois celles-ci restituées ? Faut-il les conserver dans les musées ou les ramener dans leur milieu originel de conception ?

2.2. De la restitution à la muséalisation des biens artistiques africains au miroir de la pensée deweyenne

La question de la restitution est presque au cœur de tous les discours. Dans les médias, dans les discours d'hommes politiques et de certains activistes Web, la restitution des œuvres d'art africains est à l'ordre du jour. Mais que peut bien signifier le terme « restituer » ? Selon F. Sarr et B. Savoy (2018, p. 39) : « Littéralement, "restituer" signifie rendre un bien à son propriétaire légitime. Ce terme rappelle que l'appropriation et la jouissance du bien que l'on restitue reposent sur un acte moralement répréhensible (vol, pillage, spoliation, ruse, consentement forcé etc.) ». Après plusieurs décennies passées dans les musées occidentaux par les objets d'art, la question de leur retour à leur origine se pose avec acuité. Cette perspective est gage de réhabilitation et de restauration de la mémoire africaine amputée. Restituer, c'est faire œuvre de justice et de reconnaissance. En dépit de quelques réticences, la restitution se présente comme un processus irréversible. Restitution certes, mais ce qui préoccupe plus d'un, ce sont les modalités de la restitution. Cette restitution doit-elle être temporaire ou définitive ? Existe-t-il des infrastructures appropriées pour la conservation de ces œuvres ? Faut-il restituer ces œuvres à leur milieu naturel de conception ? Ce sont là autant de questions qui taraudent l'esprit des uns et des autres. Dans cette étude nous n'avons pas la prétention d'apporter une réponse exhaustive et définitive à toutes ces préoccupations. Néanmoins, nous voulons à la lumière de l'esthétique de John Dewey, esquisser quelques

pistes de réponses. Nous tâcherons particulièrement de nous prononcer sur la muséalisation des œuvres restituées qui se profile à l'horizon.

Il est établi qu'à partir de notre immersion dans le monde de l'art, il ressort que l'actualité de l'art en Afrique est majoritairement dominée par le débat sur la restitution d'œuvres d'art africain. Dès lors, la question de la restitution des œuvres d'art africain commande une réflexion prospective quant à leur réception et à leur conservation. Dans cette dynamique de réflexion sur la restitution et la conservation, certaines analyses présentent les musées comme le cadre incontournable et approprié. Ainsi, pour les tenants de cette approche, « l'argument selon lequel restituer revient à considérer que les objets n'ont de vie légitime que dans leurs environnements géoculturels d'origine, et que ceci équivaudrait à considérer que chaque objet doit rester chez soi ; est irrecevable ». Ce refus de voir les objets restitués à leur environnement d'origine nous semble problématique. La réflexion autour de la muséalisation des œuvres d'art mérite alors d'être menée, et la pensée de John Dewey sur la question des musées nous servira de boussole ou de repère pour conduire notre analyse. L'art en général et l'art africain en particulier, au-delà de sa matérialité, est l'incarnation de la vie de la communauté dans laquelle il est produit. À ce sujet, S. B. Diagne (2019, p. 47) affirme que « la statuaire africaine ne relève pas uniquement d'un art figuratif ou analogique : elle est le support et le vecteur d'un discours philosophique et symbolique ainsi qu'une expression de l'ontologie de la force vitale ». L'exemple de la statuaire africaine indiqué ou donné par Diagne est édifiant. Ce qu'il convient de noter ici, c'est que les objets d'art africain ne sont pas que de simples objets car ils sont des symboles forts de la vie. Ces objets portent en eux la vie de l'environnement communautaire dans lequel ils ont été conçus. S'il est ainsi admis que les œuvres d'art recèlent un potentiel vital, pourquoi les enfermer alors dans un musée ? N'est-ce pas là la consécration de leur fin ou de leur mort ?

Une telle préoccupation nous enjoint de nous tourner vers le philosophe américain John Dewey chez qui peuvent être trouvés des éléments substantiels pour nourrir et édifier notre argumentation relativement à cette question. Disons d'emblée qu'avec Dewey, le procès contre la perspective de muséalisation est sans appel. Comme nous l'avons précédemment indiqué « les instants et les lieux, en dépit de limitations physiques et de localisation restreintes, sont chargés d'une énergie rassemblée et accumulée depuis longtemps ». (J. Dewey, 2005, p. 62). Cela témoigne que l'œuvre d'art qui est l'émanation de cet environnement est aussi suffisamment traversée par la vie. C'est pourquoi Dewey s'insurge contre toute entreprise de muséalisation des œuvres. Selon lui, dans les musées, étant donné que les œuvres sont séparées de leur milieu naturel de conception, elles perdent alors toute vie :

Une fois qu'un produit artistique est reconnu comme une œuvre classique, il est en quelque sorte isolé des conditions humaines qui ont présidé à sa création et des conséquences humaines qu'il engendre dans la vie et l'expérience réelles. Lorsque les objets artistiques sont séparés à la fois des conditions de leur origine et de leurs effets et actions dans l'expérience, ils se retrouvent entourés d'un mur qui rend presque opaque leur signification globale, à laquelle s'intéresse la théorie esthétique. L'art est alors relégué dans un monde à part, où il est coupé de cette association avec les matériaux et les objectifs de toute autre forme d'effort, de souffrance, de réussite. (J. Dewey, 2005, pp. 29-30).

Dans cette situation, l'objet d'art ainsi séparé de son milieu originel de création perd tout son sens. Par extension, dans la mesure où toute œuvre d'art est l'émanation d'une communauté spécifique donnée dont elle exprime ou traduit l'existence, elle porte du coup en

elle et de façon indélébile, l'empreinte ou la marque de l'existence de cette communauté. Toutefois que cette œuvre sera retranchée de son milieu originel de conception, elle donc perdra systématiquement la vie. Par conséquent, la conservation des œuvres d'art dans les musées les prive de leur espace ou environnement naturel qui a présidé à leur production. Ce qui revient à « tuer » la vie dans ces œuvres d'art. La muséalisation peut donc de ce point de vue être considérée comme le tombeau des œuvres d'art. Or, l'objet d'art qui fait aujourd'hui l'objet de muséalisation et dont on raffole, jouait un rôle important et spécifique dans l'existence de la société où il a été créé. L'objet d'art n'est donc pas un simple artefact, uniquement destiné au plaisir esthétique, mais se veut l'incarnation de la vie ou de l'existence d'une société donnée. La place de l'œuvre dans l'espace social est ainsi affirmée et validée. J. Dewey (2005, p. 35) ne manque pas de le reconnaître :

Les ustensiles domestiques, l'équipement des tentes et des maisons, les tapis, les nattes, les pots, les arcs et les lances étaient fabriqués avec une telle application et un tel plaisir qu'aujourd'hui nous sommes à l'affût de ces objets et leur donnons une place de choix dans nos musées. Cependant, en leur lieu et temps, de telles choses amélioraient le déroulement de la vie quotidienne. Au lieu d'être élevées et placées à l'écart dans une niche, elles étaient signes de prouesses, manifestations d'appartenance à un groupe et un clan, participaient au culte des dieux, au festin et au jeûne, au combat, à la chasse, et toutes les crises qui ponctuent régulièrement le flot de l'existence.

L'œuvre d'art, en dehors de son aspect matériel, remplit une fonction déterminante dans la vie sociale des peuples. Cependant, sa muséalisation sonne le glas de son utilité socialement reconnue. À quelle fin pourrait alors répondre cette muséalisation qui consacre la mort de l'art ? Sur cette question, John Dewey est sans ambiguïté. Il affirme que les musées ne servent que les intérêts politiques et mercantilistes. Pour lui, en effet, les œuvres d'art dans les musées ne servent à autre chose qu'à l'affirmation de l'hégémonie ou du pouvoir de domination. À ce propos, il écrit :

La plupart des musées européens sont, entre autres choses, des monuments rappelant la montée du nationalisme et de l'impérialisme. Chaque capitale se doit de posséder son propre musée de peinture, de sculpture, etc., consacré en partie à l'exposition des trésors amassés par ses monarques (successifs) lors de la conquête d'autres nations, comme par exemple les butins remportés par Napoléon et acculés au Louvre. Ces musées témoignent du lien qui existe entre l'isolement de l'art de l'époque moderne et le nationalisme et le militarisme. (J. Dewey, 2005, p. 37).

À suivre Dewey, par l'usage des termes d'impérialisme, de nationalisme et de militarisme, qui relèvent du champ sémantique politique, montre bien le sens hautement politique qu'il confère aux musées. Les musées, comme il l'a si bien indiqué, constituent des lieux par excellence de la monstration du pouvoir des capitales européennes. Outre sa démarche ou critique qui juge les musées d'un point de vue politique, Dewey relève, par ailleurs, leur portée capitaliste. Pour Dewey, les musées sont l'expression du commerce, et cette transformation de l'objet d'art en marchandise lui a fait perdre toute son essence. Il faut entendre par-là que l'œuvre d'art soumise à la vente est ontologiquement dévaluée pour n'être désormais qu'un simple objet de commerce. C'est ce que traduit J. Dewey (2005, pp. 38-39) pour qui le

ystème économique, a affaibli ou détruit le lien entre les œuvres d'art et le *genius loci* dont elles ont autrefois été l'expression naturelle. Les œuvres d'art ayant perdu leur statut indigène,

(...) sont désormais exclusivement des spécimens des beaux-arts. En outre, les œuvres d'art sont à présent produites, comme les autres articles, pour être vendues sur le marché.

L'œuvre d'art sous cette approche deweyenne est perçue comme un produit marchand, ce qui lui arrache ou enlève toute valeur.

Au regard de tout ce qui précède, il convient de dire que la restitution des œuvres d'art est vivement encouragée en ce sens qu'elle réhabilite les peuples colonisés dans leur dignité et leur honorabilité. Mais à la réception de ces œuvres, leur muséalisation n'est pas recommandée, dans la mesure où cette pratique consacre non seulement la mort de ces œuvres mais les transforme en instruments politiques et commerciaux. Pour redonner vie à ces œuvres, il importe de les restituer à leur milieu originel de conception, et au contact de leurs différents peuples, leur usage restaurera la vie qu'elles avaient perdue.

Conclusion

L'esthétique deweyenne nous a permis de penser la question de la restitution et de la muséalisation des œuvres d'art africain. Dans le déploiement de cette analyse, il nous a paru judicieux de prime abord, de chercher à comprendre ce que recouvre l'expérience esthétique chez Dewey. Dans cette quête, nous avons retenu que l'expérience esthétique est cette interaction entre l'organisme et son environnement. Dans cette perspective, nous avons appréhendé les émotions comme les instruments au cœur de cette activité interactive. Partant de cette approche, il a été implicitement admis que l'artiste, par son organisme, entretient cette interaction avec la nature, ce qui confère à son œuvre, c'est-à-dire à l'œuvre d'art, une somme de vie. Ainsi, l'œuvre d'art est l'incarnation et l'expression de la vie. Mue par cette vérité, la muséalisation des œuvres d'art africain expropriées du fait de la colonisation nous a semblé problématique en ce sens qu'elle consacre leur fin ou leur mort. Les musées, du fait qu'ils séparent les objets d'art de leur environnement originel, constituent la preuve de la fin de la vie que ces objets d'art incarnent. Effectivement, « aujourd'hui, même ce qu'il restait de ce lien a été dissous (...). Les objets qui par le passé étaient valides et signifiants à cause de leur place dans la vie de la communauté fonctionnent à présent sans le moindre lien avec les conditions entourant leur apparition ». (J. Dewey, 2005, p. 39). Les musées ont brisé le lien entre les œuvres et leurs communautés d'origine. Ces différents lieux où les œuvres sont tenues prisonnières, ne sont rien d'autre que la révélation du pouvoir de domination et de commerce pour les Européens. Ainsi, à l'ère où l'on parle de restitution, celle-ci ne doit pas avoir pour finalité la muséalisation mais la rétrocession des œuvres à leur environnement d'origine afin d'y jouer un rôle comme par le passé.

Références bibliographiques

BIDIMA Jean-Godefroy, 1997, *L'art négro-africain*, Paris, Éditions Presses Universitaires de France.

DIAGNE Bachir Souleymane, 2019, *Léopold Sédar Senghor – l'art africain comme philosophie*, Paris, Éditions Riveneuve.

DEWEY John, 2005, *L'art comme expérience*, Paris, Éditions Gallimard.

DUMEZ Hervé, 2007, « Un contre modèle de l'action : l'expérience selon Dewey », *Le libellio d'AEGIS*, Vol. 4, N° 3, pp. 18-24.

GIREL Mathias, 2013, « John Dewey, l'existence incertaine des publics et l'art comme "critique de la vie" », *Le mental et le social*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 331-347.

KANT Emmanuel, 2000, *Critique de la faculté de juger*, Paris, Éditions GF Flammarion.

PETIT Emmanuel, 2021, « Les émotions au cœur de la transformation sociale : une lecture à partir de John Dewey », *Lien social et politique*, numéro 86, pp. 191-205.

QUINTYN Olivier, 2017, « De quelques usages critiques de Dewey pour l'esthétique aujourd'hui », *Après l'art comme expérience, Esthétique et politique aujourd'hui à la lumière de John Dewey*, Paris, Questions théoriques, pp.167-192.

SARR Felwine et SAVOY Bénédicte, 2018, *Restituer le patrimoine africain*, Paris, Éditions Philippe Rey/Seuil.

ANALYSE NARRATIVE DANS *CAMISOLE DE PAILLE* DE ADAMOU IDÉ

Kalidou SY

Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB), Sénégal
kalidou.sy@ugb.edu.sn

Adama SANOGO

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali
adamasanogone@yahoo.fr

Hawa Boubacar TOGOLA

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali
hawaboubacart@gmail.com

Résumé

« Analyse narrative dans *Camisole de paille* de Adamou Idé » porte sur les trois segments qui sont entre autres le désespoir du jeune couple, l'absence de Karimou et la révolte de Fatou pour en dégager une organisation d'ensemble et une articulation du plan narratif. Nous allons donc évaluer le modèle narratif et son schéma d'ensemble par la prise en compte des énoncés narratifs et des séquences narratives axés sur des programmes narratifs. C'est une étude sémiotique qui prendra en compte l'immanence dans la perspective d'un fonctionnement interne du texte. En effet, le corpus se caractérise par l'enregistrement d'une transformation d'état en l'occurrence une transformation disjonctive.

Mots-clés : Énoncé narratif – Modalités – Narrativité – Programme narratif – Séquence narrative.

Abstract

"Narrative Analysis in Adamou Idé's *Straw Straitjacket*" focuses on the three segments, which are, among others, the despair of the young couple, Karimou's absence and Fatou's revolt in order to identify an overall organization and an articulation of the narrative plan. We will therefore evaluate the narrative model and its overall schema by taking into account narrative statements and narrative sequences focused on narrative programs. It is a semiotic study that will take into account immanence from the perspective of an internal functioning of the text. Indeed, the corpus is characterized by the recording of a transformation of state, in this case a disjunctive transformation.

Keywords: Narrative statement – Modalities – Narrativity – Narrative program – Narrative sequence.

Introduction

Cet article, intitulé « Analyse narrative dans *Camisole de paille* de Adamou Idé », porte sur l'analyse romanesque et propose de dégager les structures narratives présentes dans les textes. Aussi tenterons-nous d'explicitier toutes les structures constitutives d'un texte à travers *Camisole de paille*. Nous nous sommes appuyés pour ce faire sur le postulat selon lequel tout texte est un ensemble structuré, présentant des énoncés susceptibles d'être soumis à une analyse sémiotique.

En effet, la définition que nous proposons de l'analyse sémiotique est comme une lecture permettant de mettre en exergue le texte, de dégager la dimension et la nature de l'ensemble expressif à prendre en considération pour que nous puissions mieux repérer les commutations, les segmentations narratives. Nous avons donc, accordé un intérêt particulier à l'agencement narratif dans le roman sans ressortir les structures les plus profondes, à savoir les unités minimales et maximales qui donnent une certaine cohérence au texte.

Cette étude consiste donc à mettre en œuvre les principes de base de la sémiotique tels que l'immanence qui prône le fonctionnement de la signification au sein du texte. Nous sommes donc partis d'un constat basé sur les structures narratives pour élucider le contenu de notre corpus. Il consiste à affirmer que chaque texte est composé d'un niveau de surface avec des composantes narrative et discursive et d'un niveau profond fondé sur un réseau de relations et un système d'opérations. Ainsi on appelle composante narrative, celle qui traite de la succession et l'enchaînement des états et transformations, et la composante discursive quant à elle permet de repérer les figures, les classer et étudier leur agencement dans le texte.

À cet effet, nous pouvons alors indiquer que nous avons choisi un corpus qui suit la même logique. Nous avons à analyser *Camisole de paille* en raison de sa richesse en us et coutumes et des multiples questions qu'il soulève. Nous pouvons souligner que notre travail tend à explorer les structures narratives du récit.

De cette problématique découlent des questions auxquelles l'approche sémiotique doit apporter des réponses :

Comment l'analyse narrative se manifeste-t-elle dans un texte littéraire ? Pour un traitement efficient et efficace de cette problématique, les travaux des auteurs comme A. J. Greimas (1979), Le Groupe d'Entrevernes (1979), J. Courtés (1976), L. Hébert (2020) seront mis à contribution.

Le présent article tente de cerner le fonctionnement interne du texte littéraire axé sur les énoncés narratifs, les séquences narratives, le modèle narratif, les programmes narratifs et leur articulation en passant par le schéma d'ensemble.

1. Segmentation discursive du roman

Nous avons scindé le roman intitulé *Camisole de paille* en trois grandes parties :

- Du chapitre 1 au chapitre 2 :

Le désespoir du jeune couple : Le thème du désespoir est développé dans l'ensemble du texte. L'auteur y décrit cette lassitude de Karimou et Fatou que celle des paysans désespérés par les aléas climatiques. Dans cette première partie du roman, la joie s'entremêle à la tristesse laissant place à une véritable souffrance. Selon Denis Cliche (2006, p. 83) : « Un

renversement de pouvoir se dessine progressivement ». Tout ceci est illustré par la présence des verbes à l'imparfait et au plus-que-parfait de l'indicatif. Encore y a-t-il la présence d'une focalisation zéro qui laisse le lecteur sur une piste ou du moins donne une petite idée de ce qui va se passer. En effet, les exemples dont regorge le désespoir vécu par le village entier sont nombreux et illustrés dans le passage ci-dessous :

Et la terre s'étendait à perte de vue...en plein hivernage. Comme une femme surprise, elle prenait quelquefois quelques touffes d'herbes pour cacher des parties de son corps meurtri que les connaisseurs jugeaient fécondes. Et le soleil dardait ses rayons de feu sur le dos ruisselant du cultivateur. Une petite pluie avait mouillé la terre durant la nuit d'hier et aussitôt qu'ils pouvaient voir ...Peine perdue ! La terre elle-même assoiffée avait bu toute l'eau. (A. Idé, 2005, p. 12).

- Du chapitre 3 au chapitre 4 :

L'absence de Karimou : Cette absence bouleverse la phase initiale. En effet, dans cette seconde partie, l'auteur met un accent particulier sur les traditions à travers les festivités organisées à l'occasion de l'arrivée de "koumandaw". Une autre problématique se resserre et met Fatou dans une situation inextricable. Aussi les thèmes de la corruption et du mariage forcé succèdent-ils au thème du désespoir. L'auteur retrace l'angoisse et la détresse de Fatou face à la décision irrévocable de ses parents.

- Du chapitre 5 au chapitre 7 :

La révolte de Fatou : Dans cette dernière partie, Adamou Idé manifeste son indignation contre le mariage forcé à travers Fatou et par la voix de certains personnages citadins voire les prostituées de la ville. De même il donne un jugement implicite contre les détenteurs de cette tradition archaïque. La prostitution évoquée dans cette partie est également l'une des conséquences majeures du mariage forcé. Toutes ces filles rencontrées par Fatou en ville nous montrent comment elles sont tombées dans les pièges de la vie citadine en voulant aller aux antipodes de la tradition.

1.1. Énoncés narratifs et séquences narratives

Considérant la sphère d'action des acteurs comme une composante cohésive, il nous est nécessaire d'en dégager les structures constitutives. Pour ce faire, il est indispensable de mettre en exergue la suite des états de transformation qui constituent la base des énoncés que A. J. Greimas (1979, p. 124) a définis comme : « La position symétrique des actants, sujet et objet, situés sur un même structurel, et sur la possibilité de varier l'investissement minimal des relations ». Nous pouvons donc, à cet effet, déduire une formule et une explication émanant de celle-ci :

$$F(S_2) \rightarrow [(S_1 \cap O) \rightarrow (S_1 \cup O)]$$

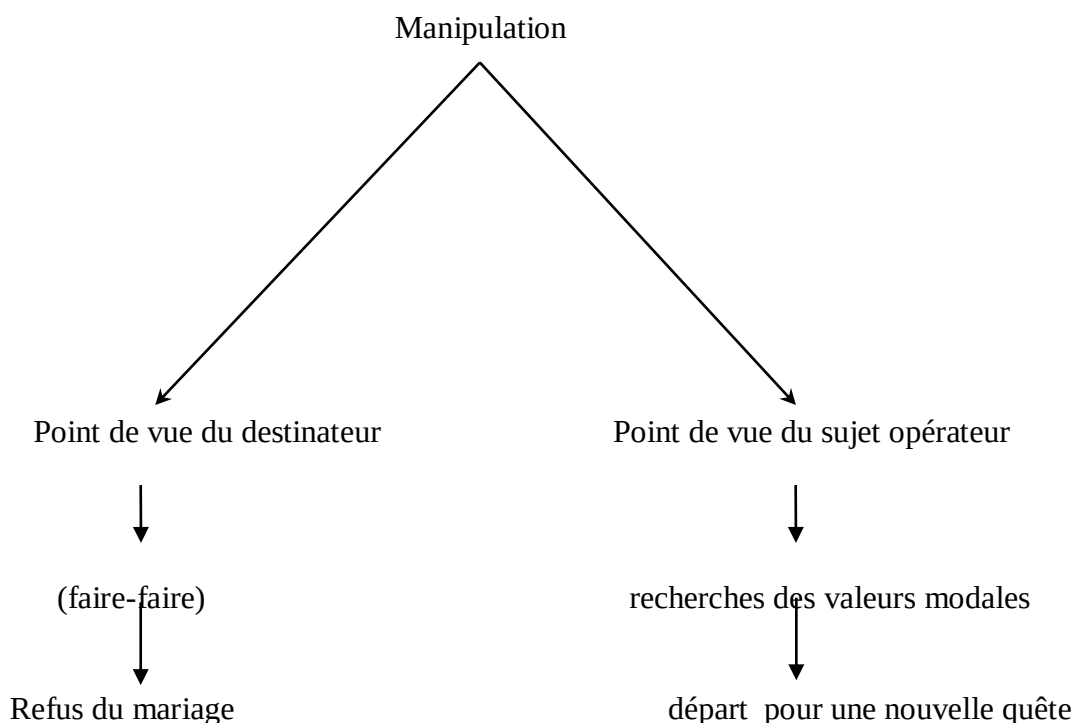
Dans notre roman, cet énoncé se traduit par:

- F : Énoncé du faire ou l'éventuel mariage de Fatou et de Karimou.
- S₂ : Sujet du faire ou la jeune Fatou.
- (S₁ ∩ O) : Énoncé d'état initial ou la bonne entente entre Fatou et Karimou

- (S1 **U** O) : Énoncé d'état final ou la séparation de Fatou et Karimou
- O : l'objet valeur ou la quête du bonheur.
- S1 : sujet d'état relié à ces deux énoncés d'état : Karimou

Tous ces éléments entrent en corrélation les uns avec les autres et se distinguent des uns et des autres. Notre corpus enregistre une transformation d'état (transformation disjonctive). En effet, le sujet d'état passe d'une conjonction à une perte de son objet valeur. Rappelons que si le but de l'analyse narrative est de reconnaître les énoncés narratifs du récit, les éléments constitutifs y sont logiquement disposés et reliés les uns aux autres pour constituer une succession des séquences particulièrement articulées. Ces séquences s'organisent dans un schéma canonique d'ensemble constitué de quatre phases à savoir : la manipulation, la compétence, la performance et sanction.

Dans notre récit, la manipulation s'articule autour de Karimou et du vieux Mazou. Elle correspond à la phase pendant laquelle Mazou refuse de donner sa fille en mariage à Karimou à cause de la pauvreté de celui-ci. Le refus du vieux, qui se révèle ici comme un sujet modalisateur, incite le jeune homme à aller à la recherche de la richesse. Alors, la manipulation se fait indirectement par la désapprobation des parents de Fatou. Nous pouvons donc résumer cette phase initiale à l'aide du schéma suivant :

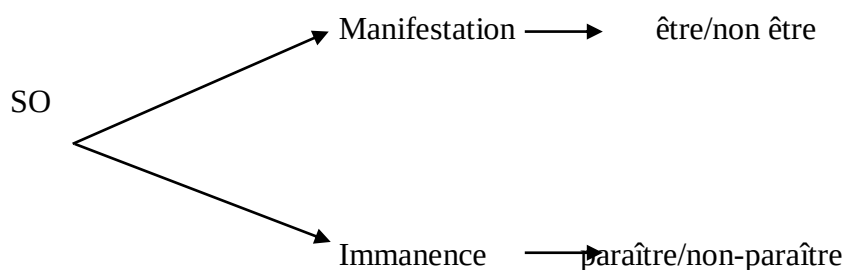


qui permet d'accéder facilement à la performance. Ici on entend, par compétence « les conditions nécessaires à la réalisation de la performance ». (Le groupe d'ENTREVERNES, 1979, p. 25). Cette compétence du sujet opérateur vise ces quatre modalités qui sont : Le devoir-faire, vouloir-faire, le pouvoir-faire, et enfin le savoir-faire. Le sujet opérateur doit nécessairement se munir d'au moins l'une de ces quatre modalités de faire. Dans le roman, le jeune Karimou essaie difficilement de s'accrocher à l'une de ces modalités pour acquérir la

richesse. Enfin c'est le devoir-faire et le vouloir-faire qui le dominent, puisque notre héros veut à tout prix être riche et se marier avec sa bien-aimée. Dans cette phase, la zone de transition est la ville. A ce stade nous distinguons deux objets : l'objet valeur qui est la quête du bonheur et l'objet modal qui constitue l'argent lui permettant l'accès à l'élément de la compétence. $F(S) \rightarrow [(S_1 \cup O_m) \rightarrow (S_1 \cap O_m)]$.

L'acquisition de la compétence permet le passage à la performance. Celle-ci vise l'acquisition complète des objets-valeurs. On appelle performance « cette opération du faire qui réalise une transformation d'état ». (Le groupe d'ENTREVERNES, 1979, p. 25). Dans *Camisole de paille*, Karimou avait pu acquérir l'objet modal. Ceci ne lui a pas permis de se mettre en conjonction avec l'objet-valeur. Donc la performance se réalise par le passage d'un état de conjonction à un état de disjonction. C'est donc un récit de disjonction. En effet, l'argent que Karimou obtient en ville ne lui permettra pas d'épouser Fatou à la fin du récit. Cette épreuve qui a permis à Karimou l'appropriation de l'argent s'achève par la renonciation au bonheur. Bref la performance se révèle comme un véritable point central autour duquel le sujet opérateur cherche à se conjoindre à son objet valeur ou à se disjoindre comme dans le cas de notre texte.

La phase de la sanction est « donc cette phase du programme narratif où intervient à nouveau le destinataire, mais comme agent d'interprétation ». (Le groupe d'ENTREVERNES, 1979, p. 25). On y reconnaît ce qui relève du faire (phases pragmatiques évaluées) et ce qui relève de l'être (statut des acteurs). Nous ne pouvons rendre compte de la sanction, que par l'examen de la succession logique d'états, car, dans tout récit, un sujet opérateur qui accomplit une performance préalable doit se résoudre au final à une sanction. Celle-ci tend à interpréter et à vérifier la manifestation du sujet opérateur. Le faire interprétatif s'établit sur une dimension cognitive du récit pour effectuer une opération de véridiction. Alors, cette opération s'établit dans la corrélation de l'être et le paraître. Il s'agit de la relation :



Indiquons à ce propos que « Manifestation et immanence ne sont tout de même pas des valeurs en soi, mais des termes de corrélation indiquant, dans un récit donné, l'état d'un sujet et la vérité de cet état ». (d'Entrevernes G., 1979, p. 42). C'est dire que l'état d'un sujet peut toujours être défini à deux niveaux, selon deux modes, et que la vérité de cet état, pour ce récit, se joue dans l'articulation de ces deux plans de définition.

Dans notre récit d'analyse, Karimou revient de la ville avec une compétence fortement définie, mais le contrat du départ n'est point respecté puisqu'il vient trouver sa Fatou déjà mariée. Vieux Mazou qui fut au début (dans la phase de la manipulation) un sujet modalisateur évalue la performance d'un anti-sujet (Koumandaw) et lui attribue Fatou. Alors, un autre énoncé s'implique dans le récit. Notre sujet opérateur a été disjoint de son objet

valeur, il a été dépossédé de son objet et l'anti-sujet se l'approprie pour le perdre au final. Donc :

$$F(S) \rightarrow [(S_1 \cap O \cup S_2) \rightarrow (S_1 \cup O \cap S_2)]$$

S_1 = Karimou ; O = fatou ; S_2 = koumandaw

On peut considérer ainsi la séquence narrative comme un enchaînement logique de la succession complète de ces énoncés narratifs. Son rôle est d'assurer leur organisation à travers les corrélations qu'ils établissent entre eux. Cette séquence est subdivisée en deux étapes : une séquence initiale et une séquence finale.

Pour ce qui est de la relation sémantique des deux sujets présents dans le récit, nous notons que si S_1 garde comme traits de performance, la pauvreté et l'humiliation, il n'en est pas de même pour S_2 . Dans l'état initial ($S_1 \cap O$), S_1 conjoint l'objet, qui est la joie et la bonne entente avec O , par contre dans l'état final ($S_2 \cap O$), S_2 conjoint O grâce à ses traits permanents, la richesse et l'élévation. C'est pourquoi à ce stade du récit, le mariage forcé apparaît vraisemblablement possible.

Koumandaw veut à tout prix faire rentrer Fatou dans son univers de /richesse/et d'élévation/. Ajoutons que cet acteur a soudoyé ses futurs beaux-parents, acheté toute réaction de leur part comme le montre ce passage :

— J'ai dit Fatou est désormais la femme de Koumandaw si tel est son désir.

— Tu as bien fait acquiesça la mère de Fatou. Nous pouvons trouver meilleur parti pour cette fille qui commence à m'inquiéter. Je me demande si Karimou n'a pas usé de quelque sortilège pour lui tourner la tête. Elle n'est plus la même depuis qu'il est parti... Oh mais dis-moi habitera-t-elle la grande maison toute blanche de Koumandaw? Aura-t-elle des gens qui lui feront la cuisine, qui pileront le mil pour elle, qui lui laveront les habits? Les femmes du village disent que les deux épouses de Koumandaw ne font rien de leurs mains, sinon se mettre du savon sur le corps et se maquiller. On raconte que leurs mains sont molles comme des coussins et qu'elles sentent toujours le parfum... Fatou sera-t-elle traitée comme elle ? (A. Idé, 2005, pp. 55-56).

L'existence de l'opposition entre S_1 et S_2 requiert, dans le roman, une perspective attributive et qualificative. Cette double opposition corrélée (humiliation vs élévation/pauvreté vs richesse) est supprimée (à la suite du récit) au moment où Fatou s'échappe de chez Koumandaw. Nous pouvons donc, résumer cela en : ($S_1 \cap O$); ($S_2 \cap O$)

En somme, la séquence narrative est assurée par :

La présence des démarcateurs qui servent à en délimiter les frontières. La comparaison avec les séquences qui la précèdent et la suivent permet d'établir des disjonction contrastives et de reconnaître ainsi soit ses propriétés formelles, soit ses caractéristiques sémantiques dénommables (en distinguant dans le premier cas, des séquences descriptives, dialoguées, narratives, etc., et, dans le second, des séquences de dénomination du premier genre visent à constituer une typologie d'unités discursives, celles du second se donnent comme des résumés approximatifs, d'ordre thématique, qui aident à se faire une idée de l'économie générale du discours examiné». (J. Courtés, 1976, p. 348).

Or le modèle narratif découle de la description des éléments de la séquence narrative. Le modèle narratif est, en définitive, une organisation importante d'énoncés narratifs et de séquences narratives. Cependant, il ne prend pas en charge tous les énoncés de la séquence

car ceux-ci peuvent être manifestés, redoublés ou hiérarchisés. Le modèle narratif vise la reproduction de la composante narrative d'un discours donné, ou le marquage typographique des structures tensives.

Puisque le modèle narratif relève du plan descriptif, nous allons, dans *Camisole de paille*, faire une représentation du discours et ensuite prendre en charge l'explicitation de la grammaire narrative. Ce point tient à dégager tous les traits grammaticaux et descriptifs du récit. Nous notons également, dans ce roman, la présence pertinente des points d'exclamation, d'un registre de langage hautement particulier ainsi que des énoncés syntaxiques aussi bien distingués par leur morphologie que par leurs contenus sémantiques. Ainsi, selon la critique traditionnelle, les points d'exclamations laissent deviner au lecteur les 'sentiments' les plus profonds des 'personnages'. Cet univers affectif est traité en sémiotique dans la cadre des structures tensives des passions. Celles-ci sont marquées, soit par la sécheresse qui ne cesse de ravager le village et fait le désarroi des paysans, soit par la détresse du jeune couple confronté à une impasse insurmontable et surtout déprimante comme l'illustre cette séquence : « Une petite pluie avait mouillé la terre durant toute la nuit d'hier et aussitôt qu'ils pouvaient voir ou poser le pied dans le jour naissant, tous les hommes du village avaient repris le chemin des champs. Peine perdue ! ». (A. Idé, 2005, p. 12).

La présence d'exclamation ici est liée à la dépression des villageois qui ne cessent de croire en la terre et osent espérer qu'un jour des pluies abondantes irrigueraient leur vie pour reprendre paisiblement le chemin des champs. Dans une autre séquence du roman, les exclamations traduisent les aspects oniriques du « Vieux Mazou », un rêve tant orienté vers le matérialisme que vers une quelconque raison. En effet, nous pouvons y lire : « Les recoins de ses poches ne cachaient pas un sou ! Et puis, par-dessus tout, il caressait un rêve suprême. Rien que d'y penser était pour lui un délice : aller en pèlerinage à la Mecque ! ». (A. Idé, 2005, p. 12).

Cette ponctuation reflète les désirs (vouloir faire/être) d'un vieux 'corrompus' par le bien matériel et obsédé par la réalisation de son rêve d'aller à la Mecque (objet de désir). La schématisation de la quête de l'objet de désir est :

$$F(S) \rightarrow [(S \cup O_d) \rightarrow (S \cap O_d)]$$

La suprématie de l'argent crée un monde de joie autour de Fatou, sans pourtant l'impressionner. Le non soumission de la jeune fille fait naître des réprimandes auprès de ses parents qui ne cessent de lui mettre la pression. En refusant de se marier, elle briserait le rêve de ses parents. Alors ils ne la laisseraient guère leur faire honte, ou du moins les empêcher de rêver encore et encore...

Devinant les intentions de sa fille, la 'mère' n'a pu cacher son mécontentement : « Tu ne nous traineras pas dans la honte, je te préviens ! ». (A. Idé, 2005, p. 12).

Toutes ces exclamations manifestent dans le texte des dispositions tensives, où les cris et les paroles ponctuent l'oscillation des passions.

L'ampleur de la tradition est constante, bien que ce mariage soit un mariage forcé, il a dû respecter toutes les coutumes et aussi une chanson fut chantée en zarma. Ce chant est spécialement composé dans le but de reconforter les jeunes mariées à surmonter la peine de séparation avec les parents et les préparer à affronter également leur nouveau statut.

Traduction

Si hèn nyaale
 —Si hèn nyaale
 Si hèn nyaale
 Ga mundi
 k'ay moy ra

Ne pleure pas la belle !
 Ne pleure pas la belle
 Ne pleure pas la belle
 Sinon tu m'arracheras
 des larmes moi aussi

Zeinabou g'in dum day,
 Gayka g'in dum day,
 Halima g'in dum day
 Kala ir ma too yongo

Zeinabou t'accompagnera,
 Gayka aussi,
 Halima également jusqu'à
 ta nouvelle demeure

Mariama g'in dum day,
 Ramatou g'in dum day,
 Hawa g'in dum day
 Kala ir ma too yongo.
 2005, p. 62)

Mariama t'accompagnera,
 Ramatou aussi,
 Hawa également jusqu'à
 ta nouvelle demeure. (A. Idé,

— **La phase initiale** : Elle est celle qui amorce le récit et annonce l'intrigue. Ici, dans le roman, c'est la phase pendant laquelle le jeune couple mène une vie d'amour. Mais, la fin de période suscite le démarrage de l'action, et subitement débute le récit. L'entente entre Fatou et Karimou est rompue par le refus catégorique du vieux de donner sa fille en mariage à un modeste paysan. L'intrigue est donc le verdict des parents.

— **La phase du déroulement du récit** : L'histoire évolue et se caractérise par trois forces qui sont : la force de transformation qui intervient pour perturber le déroulement de la phase initiale. Alors, elle constitue le fond de l'histoire. Ensuite, la force transformatrice surgit et motive le sujet à aller rétablir l'ordre initial ou l'harmonie rompue. C'est comme quand le jeune garçon se déplace vers une zone urbaine ou il espère du moins être riche et revenir au village afin de pouvoir réaliser son rêve initial. Et en dernière position la force révoltante intervient en vue d'apporter une solution, une modification à l'intrigue. La jeune fille fugue de chez son mari, pensant qu'elle allait mettre fin à ce bouleversement auquel sa vie est confrontée.

— **La phase finale** : Elle clôt le récit, et marque l'échec ou la réussite du projet initial. *Camisole de paille* est un roman d'échec où le sujet est confronté à sa propre débâcle. Il met en exergue l'aspect tragique du récit puisque l'échec de l'un implique celui de l'autre. Il convient de rappeler que les parents de la demoiselle à la fin ont tiré une véritable leçon de vie à la fin de l'histoire. Ce schéma montre la linéarité et l'évolution du récit.

Camisole de paille est un roman d'identité culturelle. Le récit représente l'existence réelle de ces éléments dans les villages du Niger.

Dans le corpus, comme dans tout récit, nous pouvons dégager six rôles actantiels, à savoir : un destinataire, un destinataire, un sujet, un objet, un opposant et un adjuvant, comme le montre ce schéma :

<u>Sujet</u>	<u>Objet</u>	<u>Adjuvant</u>	<u>Opposant</u>	<u>Forces (destinateur)</u>	<u>Destinataire</u>
Karimou	Fatou	Fatou	Vieux mazou	L'amour mutuel	Ni Fatou
	Mariage avec elle	Oumou	Koumandaw	Le souhait de réaliser un rêve	Ni Karimou
	Richesse	La mère de karimou	Mère de Fatou	Projet nuptial	Les parents de la jeune fille
	Bonheur	Alfari	Pauvreté		
		L'exode	Ali		
			Mère de Karimou		

Le modèle narratif est considéré comme une représentation des éléments narratifs. Il fait ressortir les trois plans du récit à savoir, le plan de la manifestation qui constitue le discours lui-même, le texte avec ses mots, ses phrases, ses paragraphes et ses personnages. Puis, le plan théorique, concerne son tour, la grammaire narrative qui systématise l'organisation de la séquence. Enfin, le plan descriptif construit, quant à lui, une représentation du discours. Alors, « décrire le discours, en sémiotique, c'est construire un modèle ». (d'Entrevernes G., 1979, p. 64). Dans cette visée, N. Xanthos (2006, p. 183) affirme : « Bref, le vouloir-faire est la clé de voûte de la narrativité pensée à partir du sujet-opérateur, c'est-à-dire de l'agent ».

2. Programmes narratifs

Le programme narratif (abrégé en PN) est une réalisation particulière qui prend en charge la séquence narrative, dans un récit donné, c'est-à-dire toute la série des états et des transformations qui convergent vers la performance d'un sujet d'état à son objet. Alors le programme narratif est toujours défini par l'état auquel il aboutit (relation avec l'objet valeur). Il se définit comme « une formule abstraite servant à représenter une action. » (L. Hébert, 2020, p. 68). Dans cette perspective, Nijolė Keršytė (2008, p. 86) affirme : « La conception sémiotique du récit est extrêmement large : elle recouvre tout discours exprimant une transformation, le passage d'un état à un autre, qu'il s'agisse de récits littéraires ou de recettes de cuisine, de scénarios de films ou encore, par exemple, de la description de réactions chimiques ».

Dans le récit, le programme narratif fait état d'un accomplissement ou d'une réalisation de la quête, puisque l'échec du premier engendre le succès du second. En effet, l'échec du mariage de Karimou avec Fatou favorise le succès de celui de Koumandaw avec

l'héroïne. Ainsi le programme narratif simple se transforme en programme narratif complexe, qui émane du premier ; ce qui conduit à un programme narratif de base et un programme narratif d'usage. Notons que le PN de base représente le PN global. Il détermine les différentes transformations d'état d'un discours et la mise en place des procédures de complexification. Le PN d'usage, appelé aussi PN présupposé, émane du PN de base et est réalisable soit par le sujet lui-même, soit par un autre sujet.

Dans *Camisole de paille*, le PN1 s'articule autour du sujet opérateur Karimou (S₁) et de Fatou (O_v). Ce PN, qui est basé sur la quête de la richesse en vue du mariage, désigne un ensemble d'actions et de réactions qui convergent vers la disjonction de S₁ avec O_v. Karimou, pour réaliser la performance, quitte le village pour la ville où il ne dépend plus de l'incitation d'un destinataire extérieur (refus du mariage et l'humiliation par les parents de Fatou) mais il est livré à lui-même et devient son propre destinataire puisqu'il est seul à 'se faire agir'. A cet effet, pour acquérir la richesse il doit faire face aux nombreuses difficultés de la ville. Néanmoins certaines réactions données au sujet opérateur montrent qu'il n'est pas vraiment autonome dans la construction de son programme :

Mère, tu vois bien, répondit Karimou d'une voix étranglée. Aujourd'hui, un chien vaut mieux que moi dans ce village. Mère, Vieux Mazou m'a chassé comme un malpropre. Je suis la honte du village. On me montrera du doigt ; on rira de moi dans mon dos. Un chien vaut mieux que moi Mère ». « Mère cela n'a plus d'importance désormais. Je sais ce qui me reste à faire. Vieux Mazou refuse de me donner sa fille. Eh bien je la lui prendrai. Je vais partir. Il me faut trouver de l'argent et revenir épouser fatou. (A. Idé, 2005, pp. 40-41).

Cependant l'insuccès du PN1 est dû au non-respect du contrat entre Karimou et les parents de l'héroïne. Dans cette partie de l'histoire, où le PN est mis en échec par le nouveau PN, le sujet opérateur ne s'avère pas non-compétent sur son propre programme (le pouvoir-faire). En effet, la sanction qui lui est attribuée n'est pas le résultat de son manque de performance mais elle est liée à l'apparition d'un anti-sujet (Koumandaw). Nous nommerons ce dernier S₂ qui sera aussi un sujet opérateur dans son programme narratif (PN2). La cessation de PN1 laisse apparaître un PN2. Ce dernier correspond aux dispositifs fournis par S₂ afin de se marier avec O_v (Fatou). On assiste alors à un PN de conjonction, étant donné que, le sujet opérateur déjà riche, usera simplement de ses moyens pour aboutir à la réussite de son programme.

Notons que les éléments descriptifs de ce nouveau PN sont opposés à ceux du PN précédent car on passe de la pauvreté de S₁ à la richesse de S₂ même si ces deux sujets visent un même objet valeur. Il y a dans ce récit, la répartition des auteurs en fonction de leur statut social : S₁ est humilié à cause de sa pauvreté tandis que S₂ est vénéré pour sa richesse. Ce qui est un élément déterminant dans la phase finale de chacun des programmes.

Pour la réalisation du PN2, S₂ s'impose en corrompant les parents de Fatou. Il joue simultanément les rôles de sujet modalisé et sujet modalisateur. Sa performance vise l'appropriation de l'objet valeur. Son seul but est le mariage avec Fatou. Le PN2 se présente alors comme un dédoublement, un anti-PN par la faillite de PN1. On y remarque un échange entre S₂ et vieux Mazou. Ceci apparaît au moment où Koumandaw offre un billet aller-retour à ce dernier en échange avec la main de sa fille, ce qui crée un contrat fiduciaire entre S₂ et le père de Fatou. En effet, c'est le billet qui a poussé Vieux Mazou à donner sa fille en mariage forcé. Mais aussi, S₂ avec son savoir-faire, engage un autre acteur (Ali) pour la réalisation de sa compétence. Dans notre texte, c'est Ali, le compagnon fidèle de Koumandaw, qui joue

l'intermédiaire entre S2 et Vieux Mazou. Il permettra ainsi la réussite de ce programme d'où l'acquisition de Ov par S2.

Ces deux programmes narratifs s'écrivent successivement à travers les formules suivantes : (So=S1 dans PN1 et So=S2 dans PN2) :

$$F(So) \rightarrow [(S_1 \cap Ov) \rightarrow (S_1 \cup Ov)]$$

$$F(So) \rightarrow [(S_2 \cup Ov) \rightarrow (S_2 \cap Ov)]$$

Il est possible de résumer ces deux programmes narratifs dans les tableaux suivants :

Programme narratif 1 : quête de la richesse

Sujet opérateur	Les parents de Fatou	Karimou
Manipulation	Refus du mariage ; humiliation faite à S1	Sa pauvreté ; départ pour la ville ; envie de devenir riche
Compétence	Présumposée	vouloir-faire ; savoir-faire ; non pouvoir-faire
Performance	Éloigner leur fille de Karimou et lui chercher un mari riche	se marier avec Fatou ; dépossession ; sanction

Il est convenable de voir aussi que, par ces éléments, le PN1 résume le début du récit. Son échec provoque la réalisation du PN2. Dans la succession du récit, PN2 est dominant, jusqu'à la fin de l'histoire ; si l'on peut dire. PN1 est provisoirement réalisé par Karimou ; et reste virtuel, comme l'ombre portée du PN2, dans les velléités et envies de Koumandaw. Le tableau suivant explicite le PN2 par la performance de S2 et montre les états de certains actants qu'il inclut dans sa réalisation. Nous avons donc :

Programme narratif 2 : mariage de Koumandaw avec Fatou

Sujet opérateur	Koumandaw	Ali	Les parents de Fatou
Manipulation	Corruption de Vieux Mazou avec le billet d'avion pour la Mecque, utilisation d'Ali pour ses belles paroles	Il essaie de convaincre Vieux Mazou de la bonté de Koumandaw ; envie d'avoir plus de prestige auprès de celui-ci	Bonheur de leur fille ; la soif de l'argent
Compétence	Vouloir-faire, pouvoir-faire, savoir-faire	Devoir-faire ; savoir-faire	Devoir-faire
Performance	Don : attribution		Echange

Vu ce qui précède, la formule du PN de base est la suivante :

$$PN = F(S_1) \rightarrow [(S_2 \cup O) \rightarrow (S_2 \cap O)]$$

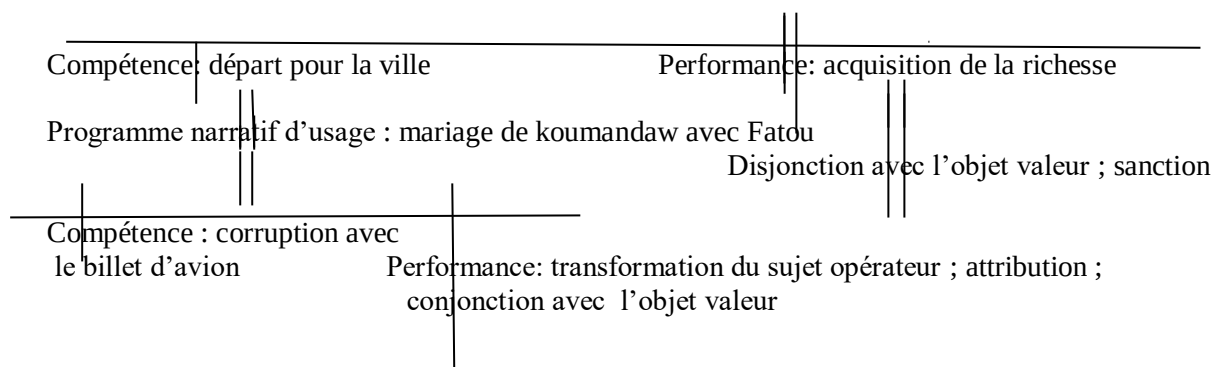
La composante narrative du mariage s'organise dans la relation de ces deux programmes narratifs focalisés chacun sur une opération : la disjonction pour le PN1 et la conjonction pour le PN2. Ces deux opérations s'appliquent sur des personnages différents du récit. Les deux programmes enregistrent les transformations de leur relation avec le mariage servant ainsi à mesurer la progression du récit.

Une fois ces programmes établis, il est nécessaire de décrire leur opposition. Si l'on compare l'état final de chacun d'eux (qu'il soit réalisé ou non, sa figure est indiquée par le récit) il apparaît qu'aucun des deux programmes n'admet un état vraiment positif. En effet, le PN1 se montre d'emblée négatif avec le départ de Karimou. C'est avant même de quitter le village que Vieux Mazou s'est montré hostile envers lui. Il revient de la ville moins pauvre mais ne réussit pas à marier Fatou malgré le contrat établi au début de la quête. Le PN2, quant à lui, paraît euphorique. Le sujet opérateur s'est conjoint de l'objet valeur. Mais cette conjonction est vouée à l'échec. Les figures telles que le dégoût de Fatou et sa fuite le lendemain de son mariage soulignent que le PN2 n'est également pas positif.

En somme, il est nécessaire de constater que le bilan de ces programmes convergent vers une négativité. A cet effet, PN2, qui résulte de l'échec de PN1, s'éteint devant l'apparition d'un nouveau programme narratif qui s'articulera autour de Fatou. Une fois en ville elle devient elle aussi un sujet opérateur avec pour objet valeur la quête d'une vie meilleure. Une quête qui ne réalisera pas jusqu'à la fin de l'histoire. Finalement, il n'y a plus de mariage. Autre façon d'indiquer que les termes de la communication et de l'échange sont détruits.

Vu tout ce qui précède, l'établissement de la hiérarchie suivante des programmes narratifs est nécessaire :

Programme narratif complexe: quête de la richesse par S1



Le récit renferme plusieurs programmes narratifs comme nous l'avons vu dans la partie précédente. Chaque PN crée les conditions d'apparition d'un autre PN par son échec ou sa réussite. Ceci est illustré, dans notre roman par l'échec du PN1 avec la sanction attribuée à S1 (Karimou), qui détermine le début de la manipulation au niveau de PN2 avec la performance de S2 (Koumandaw). Ainsi ces programmes narratifs se déploient

symétriquement. Ils s'articulent entre eux par des transformations de relations d'opposition. Rappelons à ce propos :

L'articulation désigne, de façon générale, toute activité sémiotique de l'énonciateur ou en considérant le résultat de cette activité, toute forme d'organisation sémiotique, création d'unités à la fois distinctes et combinables. Employé à cette acception, le terme d'articulation paraît à la fois suffisamment général et neutre, c'est-à-dire le moins engagé par rapports aux différentes théories linguistiques ». (A. J. Greimas, 1979, p. 20).

L'articulation des programmes narratifs permet donc de réaliser les différentes transformations d'états des sujets opérateurs et de rendre compte de leur relation dans la succession syntagmatique et sur le plan paradigmatique. Tout PN présuppose son anti-PN, focalisé sur des transformations inverses.

Dans *Camisole de paille*, l'anti-PN s'ouvre non seulement avec l'arrivée de l'anti-sujet Koumandaw dans le village de Haraban, mais aussi avec le départ de Karimou, le sujet opérateur du PN1. Néanmoins les deux programmes s'articulent autour d'un même objet-valeur (Fatou), avec de différents objets modaux. En effet, pour S1 l'objet modal est l'acquisition de la richesse en ville tandis que pour S2 déjà riche, l'objet modal sera la corruption par le biais de son fidèle compagnon Ali. Le vouloir-faire de S1 ne débouche pas sur son pouvoir-faire alors que le vouloir-faire et le savoir-faire de S2 le conduisent à son pouvoir-faire.

L'articulation des programmes narratifs définit et précise la progression d'un récit. Par conséquent ils entretiennent des rapports de corrélation entre eux. Tout PN prend alors en charge à lui seul une partie de l'histoire et laisse apparaître un anti-PN autour duquel il s'articule. Ainsi, « dans la manifestation des récits, le « point de vue » du récit peut jouer de cette articulation des PN ». (A. J. Greimas, 1979, p. 67). Le modèle canonique de l'épreuve, défini comme « la rencontre entre deux programmes narratifs concurrents: deux sujets se disputent un même objet ». (J. Fontanille, 2003, p.110).

Dans notre texte, par exemple, la réalisation du mariage de Koumandaw avec Fatou se met au centre de l'histoire et accentue l'échec et la réussite des autres PN. Nous pouvons alors dire que tous ces programmes nécessitent plusieurs rôles actantiels. A cet effet les acteurs comme : Vieux Mazou et sa femme, Fatou, Oumou, Karimou et sa mère, Koumandaw et ses épouses, Ali, Alfari...etc. assurent des rôles plus ou moins d'opposition. Le PN1 et l'anti-PN sont focalisés sur ces derniers tout au long du récit. Chaque actant entre également dans la véridiction du PN dans lequel il assure son rôle actantiel. Notons que tout PN a sa vérité. Ici, le PN1 articule un être et un paraître : le sujet opère lui-même, en fonctionne de sa compétence et performance. Le PN2, quant à lui, tend vers le paraître et le non-être car le sujet utilise un autre actant pour la réalisation de sa performance. Nous pouvons donc déduire que le PN1 est véridique et le PN2 est qualifié de mensonger malgré la phase de leurs sanctions.

Le programme narratif s'articule généralement autour de la performance principale, et les opérations (faire) transforment à leur tour les états (être). En effet, réaliser une performance c'est faire-être. C'est également de ce fait, que cette performance présuppose la compétence, opération pendant laquelle « le faire » est affecté par plusieurs modalités qui déterminent sa qualification. Ce faire ne sera mis au point par le vouloir-faire, le devoir-faire, le savoir-faire, et le pouvoir-faire. Donc, la compétence quant à elle, indique l'être du faire.

Dans le cas de ce récit soumis à notre production métatextuelle, la compétence correspond à la phase pendant laquelle, le jeune garçon tente d'acquérir de l'argent. Il effectue alors, une opération qui est l'exode. Ce faire aboutit à une transformation des états initiaux. Cette absence du jeune homme, paraît interminable à la jeune demoiselle amoureuse, et ses parents quant à eux profitent de cet éloignement pour prendre enfin une décision inexorable à l'égard du jeune couple. Cette décision casse l'ambiance qui régnait autour des acteurs, et instinctivement elle motive le sujet opérateur à réaliser le faire grâce à la modalité (le vouloir-faire) qu'il détient. Il s'accroche inébranlablement à ce vouloir-faire, qui par la fin en détermine l'état final de l'énoncé initial. C'est à partir de cette compétence principale que nous nous interrogeons sur ce qui fait agir le sujet-opérateur, c'est aussi la question du faire-faire.

À titre d'exemple, nous citons la motivation de notre sujet-opérateur. Son ambition et son désir de faire de sa bien-aimée la mère de ses enfants. Le faire-faire ici, est d'abord l'auto-motivation qui se transforme ensuite en une envie de réaliser un rêve profond ou presque lointain. Nous décelons alors un certain nombre d'opérations narratives qui interviennent pour faire-faire au sujet-opérateur la performance du programme narratif. Il s'agit le plus souvent d'opérations de persuasion qui mettent, également, en scène un autre rôle actantiel appelé destinataire ou sujet-modalisateur.

La réalisation de la performance fait naître une autre phase du programme narratif, corrélative à cette dernière. Une fois les états transformés par l'opération du sujet-opérateur, il ne reste qu'à évaluer l'état final de ces états transformés. Cette phase est consécutive à la précédente, et vise à sanctionner l'opération effectuée. Cette phase est appelée, phase de sanction ou de reconnaissance, puisqu'elle a pour objet d'interpréter l'être de l'être ou encore l'être des états manifestés.

Ces quatre phases du programme s'alternent l'une après l'autre, mais elles ne sont toujours pas manifestes dans tous les récits que nous lisons. Toutefois, à chaque fois que nous reconnaissons l'une de ces quatre phases, il nous est alors facile de retrouver l'ensemble du programme auquel elle appartient, car dans l'analyse narrative nous faisons toujours recours au terme de programme narratif pour désigner cet ensemble.

Nous rassemblons ces données dans le schéma d'ensemble suivant :

Manipulation	Compétence	Performance	Sanction
• Faire-faire : Relation destinateur-sujet opérateur (la décision du vieux qui fait réagir le jeune homme) • Faire-savoir : sur l'objet et sur l'être des valeurs(le héros comprend que sa pauvreté lui fait défaut et part à la recherche de la richesse).	• Etre du faire : (départ en exode et la conquête de la richesse) Devoir-faire Vouloir-faire Pouvoir-faire Savoir-faire	• Faire-être : (acquisition de la richesse) Faire	• Etre de l'être : relation destinateur-sujet opérateur, relation destinateur-sujet d'état, relation sujet d'état-sujet opérateur(le sujet opérateur a l'être mais dépossédé de son objet-valeur) Savoir (sur l'anti-sujet et /ou l'objet/ou le destinateur)
Dimension pragmatique			Dimension cognitive
Dimension cognitive			

Conclusion

L'analyse narrative ne travaille que sur une partie des éléments d'un texte. Autrement dit, elle ne s'intéresse qu'à la composante narrative d'un récit donné. Elle tient, tout à fait à décrire les éléments d'un énoncé avec des termes construits et définis par la grammaire narrative et textuelle. Elle permet également de percevoir la succession des états et des transformations connues sous le nom de la narrativité. Alors, par l'analyse narrative nous entendons une déconstruction du texte en énoncés d'états (être ou avoir) et en énoncés du faire. Il convient de dire que le point de vue du destinataire rattaché à la manipulation qui est le faire-faire permet la réalisation de celui du sujet opérateur créant des valeurs modales par l'acquisition des compétences afin de réaliser une performance. Ce sujet opérateur doit obligatoirement se munir d'au moins l'une de ces quatre modalités de faire comme le devoir-faire, le vouloir-faire, le pouvoir-faire et le savoir-faire. Karimou, le héros de ce corpus, est dominé par le devoir-faire et le vouloir, car il exprime cette volonté de devenir riche pour prendre en mariage sa dulcinée.

Références bibliographiques

CLICHE Denise, 2006, « Schémas et programmes narratifs : de Greimas à Fontanille : *L'Homme gris* de M. Laberge et *La Répétition* de D. Champagne », *Protée*, Vol. 34, n°1, pp. 77-88.

COURTÉS Joseph, 1976, *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Paris, Éditions Hachette.

D'ENTREVERNES Groupe, 1979, *Sémiotique des textes*, Lyon, Éditions Presses Universitaires de Lyon.

GREIMAS Algirdas Julien et COURTÉS Joseph, 1979, *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.

HÉBERT Louis, 2020, *Introduction à l'analyse des textes littéraires : 60 perspectives*, Université du Québec à Rimouski (Canada).

IDÉ Adamou, 2005, *Camisole de paille*, Niamey, IBB du Niger.

FONTANILLE Jacques, 2003, *Sémiotique du discours*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.

KERŠYTĖ Nijolė, 2008, « Les interactions discursives : entre sémiotique narrative et narratologie », *Synergies Pays Riverains de la Baltique*, n° 5, pp. 85-104.

XANTHOS Nicolas, 2006, « Avoir le sens des valeurs : le difficile pluriel de la sémiotique narrative », *Protée*, Vol. 34, n°s 2-3, pp. 177–192.

ÉTAT ET CITOYENNETÉ EN AFRIQUE : COMPRENDRE LA BILATÉRALITÉ DE LA CRISE

Assanti Olivier KOUASSI
Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
assantikouassi@gmail.com

Résumé

La crise de l'État en Afrique met en évidence la conflictualité destructive réciproque de l'État et de la citoyenneté. Tout laisse croire que ces deux entités se contrarient si bien que leur perfection est mise à mal ou s'avère impossible. Si pour Spinoza, il est certain que les périls menaçants la Cité ont pour cause toujours les citoyens plus que les ennemis du dehors car les bons citoyens sont rares. Il ne faut passer outre mesure l'idée selon laquelle chez notre philosophe la Cité pêche donc quand elle agit ou permet d'agir de telle sorte que sa propre ruine puisse être la conséquence des actes accomplis. Il suit que tantôt, c'est l'État qui comprime la liberté d'agir du citoyen, néantisant ainsi ses prérogatives constitutionnelles, tantôt c'est le citoyen qui par ses actes séditieux met en péril la stabilité et la puissance de l'État. L'État et le citoyen se retrouvent pour ainsi dire dans un cercle vicieux où l'un empêcherait l'autre d'affirmer sa perfection, de construire sa propre réalité. Cette réciprocité nuisible fait naître la bilatéralité de la crise entre l'État et le citoyen. C'est pourquoi, à travers cette réflexion, nous souhaitons comprendre les crises citoyennes africaines à l'aune du conflit entre l'État et le citoyen. Pour une bonne analyse de notre sujet nous nous interrogeons sur l'horizon ontologique de la crise de la citoyenneté en Afrique, tout en mettant en évidence les obstacles qui freinent le plein accomplissement de cette citoyenneté.

Mots clés : Afrique – Citoyen – Crise – État – Politique.

Abstract

Africa's state crisis highlights the destructive conflict between state and citizenship. Everything suggests that these two entities collide so well that their perfection is questionable or impossible. If, for Spinoza, "it is certain that the perils threatening the City are always for the citizens more than the enemies of the outside because good citizens are rare.", one must not overlook the idea that in our philosopher "the City therefore sinks when it acts or allows acting so that its own ruin can be the consequence of the acts accomplished". He follows that earlier, it is the State, which restricts the freedom of the citizen to act thus neviating his constitutional prerogatives: sometimes it is the citizen who, through his seditious acts, jeopardizes the stability and power of the state. The state and the citizen find themselves, so to speak, in a vicious circle where one would prevent the other from asserting its perfection, from constructing its own reality. This harmful reciprocity gives rise to the bilaterality of the crisis between the state and the citizen. That is why, through this reflection, we wish to understand the African crises in the light of the conflict between the state and the citizen.

Key words: Africa – Citizen – Crisis – State – Politics.

Introduction

Le postulat volontariste de la liberté naturelle de l'individu appelle l'égalité politique, l'égalité de tous devant la loi et pourtant subsistent les données d'un problème majeur pour sa préservation. « L'homme est à la fois le produit et le maître de la nature, ou encore que sa volonté dépend de sa propre organisation et des causes extérieures, mais qu'il a le pouvoir de faire ce qu'il veut ». (J. Boulad-Ayoub, 1989, p. 135). Les hommes sont conduits par l'affection plus que par la raison, c'est pourquoi ils s'accordent à avoir une âme commune mues par « l'espérance, la crainte ou le désir de tirer vengeance d'un dommage souffert ». (B. Spinoza, 1966, p. 40). Et comme nous le savons, les hommes ont une envie naturelle de l'état civil c'est-à-dire de l'État. Les hommes redoutent « la solitude parce que nul d'entre eux dans la solitude n'a de force pour se défendre et se procurer les choses nécessaires à la vie ». Il est donc avéré que les hommes vivent dans l'État par nécessité mais en voulant préserver chacun sa liberté. Les libertés individuelles qui se heurtent très souvent à la liberté collective, celle édictée par les lois que les citoyens trouvent déséquilibrées ou inégales.

C'est pourquoi, la liberté comme non-domination entre concitoyens d'un État est un bien crucial. Il s'agit en effet d'un bien que tous les individus auront de bonnes raisons de vouloir posséder, quels que soient par ailleurs les objets de leurs désirs. Mais ce bien est aussi un bien social et un bien commun : il est social dans la mesure où il exige que les individus agissent collectivement et en vertu de leur qualité de citoyens pour se le procurer ; et il est commun dans la mesure où il ne saurait posséder une réalité pour certains individus sans avoir du même coup une réalité identique pour tous. L'assujettissement de l'homme, la limitation de sa liberté, c'est-à-dire de sa puissance et de son autonomie, l'inégalité, l'infériorité, l'injustice sont les expressions de la non-citoyenneté qui sont les sources de la crise de l'État et de la citoyenneté. Aussi, l'Afrique, avec ses dictateurs et ses coups d'État, sa corruption et son clientélisme, ses dérives ethnistes et ses guérillas régionalistes, apparaît, de prime abord, comme un non-lieu de citoyenneté, mieux, comme un espace de citoyenneté imparfaite ou immature. Cette réciprocité nuisible fait-elle naître une bilatéralité de la crise entre l'État et le citoyen ? Qu'est ce qui serait à l'origine du conflit entre l'État et le citoyen en Afrique ? Quels sont les obstacles à l'accomplissement effectif de cette citoyenneté ? C'est pourquoi, à travers cette réflexion, nous souhaitons comprendre les crises citoyennes africaines à l'aune du conflit entre l'État et le citoyen. Pour une bonne analyse de notre sujet, nous nous interrogeons sur l'horizon ontologique de la crise de la citoyenneté en Afrique, tout en mettant en évidence les obstacles qui freinent le plein accomplissement de cette citoyenneté.

1. Les actes séditieux du citoyen

Toute action qui ne se rapporterait pas, soit de près, soit de loin, à une fin commune, désorganise la vie de la cité, ne lui permet pas d'être une et revêt un caractère séditieux, tout comme un citoyen qui, dans un groupe, fait bande à part et se sépare de la concorde requise. Cette définition de la sédition n'est pas différente de la désobéissance. En effet, le vocable « désobéissance » traduit d'abord la notion de transgression, d'infraction, le fait de commettre délibérément une action interdite par la législation ou la réglementation en vigueur. La désobéissance civile est, enfin, une action caractérisée par la « civilité ». Elle s'appuie sur la profonde vertu de la citoyenneté, une certaine bienveillance empreinte des valeurs que sont le respect et la démocratie. Elle incarne au mieux la vision d'un monde

meilleur dont elle se veut le germe. Elle sera d'autant plus puissante qu'elle manifestera civisme, savoir-vivre et courtoisie, en même temps que la résistance la plus déterminée face à l'injustice. Le fait qu'une loi puisse être injuste fonde la possibilité qu'on y désobéisse. Et c'est ce qui fonde la légitimité du droit de résistance à l'oppression depuis le Moyen-Âge jusqu'à la Déclaration Universelle des Droits de l'homme et du citoyen de 1789. La désobéissance civile ne se limite donc pas au fait d'enfreindre la loi. Elle implique une attitude de défi publiquement assumée. Elle cherche à accroître la visibilité du geste et à forcer les autorités, comme la société, à juger du bien-fondé de la cause défendue par une action menée à visage découvert, revendiquée par tous ses participants, qui en assumeront les conséquences. Face à une telle situation, les autorités sont invitées à laisser l'infraction se dérouler librement ou à la réprimer. Dans le cas prévisible où les forces de l'ordre se présentent sur place pour appliquer la loi, il est hors de question pour les manifestants de fuir. L'arrestation ou l'amende sera, au contraire, accueillie comme l'occasion de publiciser et de dramatiser la cause, notamment par la tenue du procès éventuel qui servira de plate-forme à la diffusion de l'argumentaire social, écologique et politique de l'action. Mais à côté de cette forme démocratique de revendication de revalorisation sociale, se trouvent des actes séditieux en Afrique, notamment l'incivisme notoire, la corruption, la défiance des autorités et surtout le repli identitaire.

La contestation de l'autorité par les citoyens est le revers obligé de son affirmation. Elle prend des formes variées, plus ou moins radicales en Afrique. Elle implique aussi d'envisager les contrôles exercés sur l'autorité, indispensables afin d'en garantir l'acceptation. Ces dernières années, la contestation politique a connu une nouvelle vigueur. Les extrémistes défient les forces de l'ordre. Ils entrent parfois dans une logique d'affrontements inspirés d'une guérilla urbaine. De plus, des mouvements de contestation sociale ne sont pas à l'abri de la dégénérescence ponctuelle ou de manière plus durable. Des émeutes urbaines ou des manifestations répétées en autant d'actes constituent aussi l'expression d'une crise de l'autorité. Parallèlement à ces poussées de violence, un sentiment diffus parcourt la société. Différent du recours à la force illégitime, il n'en est pas moins problématique. Il traduit une fracture ou un éloignement entre l'État et une partie de la population. Dès lors, ce qui incarne l'autorité est relativisé. Sa légitimité vacille, ce qui impose à l'État de la repenser. Les forces de l'ordre apparaissent alors comme étant l'une des causes du problème en même temps que la solution passerait par elles. La défiance envers l'autorité résulterait pour l'essentiel d'une rupture entre les activités de police et les usagers.

Toutefois, l'on s'insurge contre l'incivisme et les incivilités qui règnent encore en maîtres dans nos sociétés, qui se traduisent par le manque de dévouement pour le bien de la nation. L'incivisme a atteint son plus haut niveau en Afrique tant il fait office de couronne aux états-majors politiques. En effet, ces dernières années, les incivilités à répétitions, outre les causes générales qu'on leur attribue, n'ont été qu'une réaction des citoyens face à la délinquance et la forfaiture politique, l'usage personnalisé et égoïste des droits sociaux et l'illégalité des citoyens devant l'application de la loi. Parfois le tripatouillage de la constitution a pour conséquence les manifestations violentes avec des destructions de biens publics, quand le racket sur les voies publiques prête le flanc à la corruption des fonctionnaires, ou encore quand l'insolente aisance des gouvernants accentue la révolte et la délinquance des jeunes en quête d'un mieux-être social.

C'est donc cet état d'esprit qui guide les citoyens dont la colère n'est plus seulement enracinée dans la pauvreté mais est hermétiquement ancrée dans sa relation de défiance avec l'État. Cette incongruité est aujourd'hui à l'aune d'un enjeu de sécurité nationale sous l'angle d'un extrémisme violent teinté d'un égoïsme social, et, est à l'image de la rupture du pacte républicain. Sans oublier qu'il n'est plus un tabou mais bien une norme de gouvernance. Par exemple, pour les concours de la fonction publique, le mérite a laissé sa place au népotisme, à la loi du plus offrant, tout simplement à la corruption. La corruption est la version africaine de la redistribution, l'expression d'une solidarité. Dans une relative mesure, la chute de nos préceptes républicains ne doit pas primer sur notre devoir de coresponsabilité de l'espace public et de la société que nous partageons. Car, il est souhaitable que toutes les affaires publiques se résolvent selon la raison et non selon nos affections et les passions. La stabilité, la tranquillité et la paix dans l'État requièrent le refus de toute rébellion de ses citoyens. Tout désaccord devrait se résoudre sur fond de paix. Mais en Afrique également la crise de la citoyenneté est due à l'ethnisme, au tribalisme, au régionalisme...

L'effectivité du repli identitaire sur le continent africain s'explique par le fait que « le sentiment nationaliste tend à s'effacer pour laisser prospérer des considérations d'ordre ethnique et linguistique ». (K. H. Kouakou, 2023, p. 112). S'il en est ainsi, c'est parce qu'aux dires P. Bohannan et P. Curtin (1973, pp. 428-430): « Les Africains identifient effectivement leurs intérêts avec ceux des personnes qui parlent la même langue, viennent des mêmes communautés rurales, ont une culture commune et ils se sentent souvent unis par des liens de parenté réels ou fictifs ».

En tout état de cause, nul ne saurait nier cette sorte de contagion affective qui prévaut, explicitement ou non, entre les membres d'une communauté donnée. L'usage d'une langue commune, la communauté d'origine, et par conséquent, la communauté de culture, contribuent à créer des liens assez étroits entre les individus. Toujours est-il que certaines attitudes et pratiques observables en Afrique méritent qu'on s'y attarde un tant soit peu :

Certes, toute existence, aussi bien individuelle que collective, a toujours supposé de telles identifications, mais ce phénomène a une ampleur considérable en Afrique et constitue un véritable frein à la construction des États-nations. L'individu, dans les États africains, se proclame d'abord membre de son ethnie, de sa tribu, avant de revendiquer son appartenance et sa soumission à l'État-nation. Toutes choses qui ne peuvent que remettre en cause la volonté des leaders africains de bâtir de nations fortes et viables au lendemain des indépendances. Ayant en effet hérité de territoires qui n'étaient pour la plupart que des agrégats d'ethnies, aux particularités linguistiques et culturelles différentes, il revenait aux dirigeants africains d'harmoniser ces divergences afin de former des communautés humaines (homogènes) liées par la conscience de l'identité historique, la communauté linguistique, la communauté d'intérêts et la poursuite d'un idéal commun. (K. H. Kouakou, 2023, p. 113).

Ainsi, « les Européens avaient une nation dont ils voulaient faire un État indépendant, tandis que les Africains avaient des États », (P. Bohannan et P. Curtin, 1973, pp. 433), dont ils voulaient faire des nations.

Le multipartisme, qui devait être le moteur de la démocratie et le ciment unificateur des peuples en Afrique, conduit à la manipulation des populations, toute chose préjudiciable à la fragile unité ou cohésion au sein de nos États. Ce qui est en cause, c'est bien l'usage maladroit, et bien souvent hypocrite, qui est fait de la pluralité ethnique. Même si les leaders

politiques s'en défendent, une saine appréciation de la réalité politique oblige à reconnaître l'effective collusion entre les pratiques politiques et la question ethnique. D'où :

En fin de compte, la diversité ethnique, loin de conduire au vivre-ensemble, synonyme d'existence collective harmonieuse, rime avec compétition, et bataille de positionnement. La stigmatisation de l'autre et l'ostracisme semblent, dans la plupart des cas, réguler les relations inter-ethniques en Afrique. Du coup, les alliances séculaires se trouvent même mises à mal. (...). Pour se procurer un électorat acquis à leur cause, les partis politiques s'édifient désormais sur des bases ethniques. Chaque parti s'identifie à une région qui n'est que celle de son leader ou de ses principaux cadres. Dans cette logique, l'évocation du nom de tel parti ou de tel leader, fait, d'instinct, penser à telle ou telle région. On assiste alors à ce qu'il est convenu d'appeler la « tribalisation de la scène politique ». C'est une réalité qui paraît des plus légitimes au point où, dans l'imaginaire collectif, un leader issu d'une certaine ethnie ou d'une certaine région, et qui milite dans un parti autre que celui auquel on a coutume d'identifier son ethnie ou sa région, passe ouvertement pour (...) un traître. C'est au sein de son ethnie, de sa région qu'on acquiert généralement son électorat allant jusqu'à opposer son ethnie à celle de son adversaire politique, la diabolisant à souhait. La compétition politique, dans ces conditions, manque d'élégance, empoisonnée désormais par des considérations tribales, claniques. (...). L'instrumentalisation de son ethnie pour servir sa propre cause politique est devenue le maître-mot de la politique. (K. H. Kouakou, 2023, pp. 113-114).

C'est en cela que consiste la preuve de la crise en Afrique.

L'Afrique est malade des structures que l'Occident colonisateur lui a léguées et que ce dernier continue d'entretenir en soutenant les dictatures africaines, affirme-t-on encore. Sans vouloir nier la responsabilité des chefs politiques et des peuples d'Afrique eux-mêmes, on cherche à prendre conscience de la complexité des problèmes en remettant en cause le système colonial dans ses options de base et le dessein néo-colonial de l'Occident pour le continent noir. (K. Mana, 1991, p.103).

Le plus sûr des remèdes pour cet état de fait en Afrique est l'indépendance financière de chaque individu (le droit de propriété), l'accessibilité de tous aux charges et aux fonctions de l'État, ainsi que l'établissement de lois qui garantissent dans les gouvernements la liberté de penser et de s'exprimer. Le principe de l'uniformité de l'espèce humaine se conjugue alors à la définition de la mission (restreinte) de l'État vis-à-vis de l'individu. La sûreté à laquelle a droit chaque citoyen, et que l'État a vocation de maintenir, fait de chaque individu la source innombrable de l'énergie sociale. Les inégalités de fait qui subsistent ne sont tolérables qu'à condition d'être rendues compatibles avec l'exigence d'humanité, c'est-à-dire avec qui est dû le plus incontestablement à autrui. « L'idée d'égalité des hommes devant la loi est sous-jacente ici aussi à l'idée de liberté naturelle et civile ». (J. Boulad-Ayoub, 1989, p.147-148). Il faut que les gouvernants comme les gouvernés travaillent pour la préservation des États africains.

Un État dont le salut dépend de la loyauté de quelques personnes, et dont les affaires, pour être bien dirigées, exigent que ceux qui les mènent veuillent agir loyalement, n'aura aucune stabilité. Pour qu'il puisse subsister il faudra ordonner les choses de telle sorte que ceux qui administrent l'État, qu'ils soient guidés par la raison ou mus par une affection, ne puissent être amenés à agir d'une façon déloyale ou contraire à l'intérêt général. (B. Spinoza, 1966, p.13-14).

2. Regard problématique sur la fin de l'État en Afrique

L'égalité devant l'urne électorale est pour nous la condition première de la citoyenneté et de la démocratie. Le principe même de l'égalité politique n'est pas en cause, et le suffrage universel est dorénavant l'obligatoire pierre angulaire de tout système politique. Cette unanimité est pourtant toute récente. Les interrogations sur l'opportunité politique et la validité philosophique de l'extension à tous les individus du droit de suffrage ont ainsi été pendant de longues décennies au centre de la vie intellectuelle comme des débats politiques. La question du suffrage universel est au fond la grande affaire du XIX^e siècle. L'égalité politique a introduit une formidable rupture intellectuelle dans les représentations sociales des XVIII^e et XIX^e siècles. L'égalité politique instaure un type inédit de rapports entre les hommes, à distance de toutes les représentations libérales ou chrétiennes ; l'idée d'égalité politique étant étrangère à l'univers du christianisme comme à celui du libéralisme originel. L'égalité politique marque l'entrée définitive dans le monde des individus. Elle affirme un type d'équivalence de qualité entre les hommes, en rupture complète avec les visions traditionnelles du corps politique. Elle met en œuvre un individualisme qui marque une nette rupture par rapport à l'individualisme chrétien. Nos droits de citoyens sont avant tout des libertés individuelles : liberté d'association, de parole et de conscience et, plus généralement, liberté pour chacun de déterminer la conduite de sa propre vie. Quant à nos devoirs, ils sont par essence libéraux : devoir d'être tolérant, d'accepter le caractère non religieux du pouvoir politique, donc la séparation de l'Église et de l'État, et d'exercer son propre jugement, en toute autonomie, dans la réflexion sur la chose publique, notamment lors du vote.

L'autre prémisse porte sur les frontières à l'intérieur desquelles s'exercent ces droits et ces devoirs. Si l'on entend la citoyenneté comme l'appartenance à une communauté politique, au sens traditionnel, ces frontières sont avant tout définies en termes *nationaux*. L'État-nation est en effet considéré comme le lieu privilégié de la participation et de l'autonomie politiques et comme l'espace de solidarité par excellence. La démocratie est le gouvernement « du peuple », et c'est la nation qui délimite ce « peuple » qui va se gouverner lui-même. Les citoyens exercent leur libre arbitre en élisant des parlements nationaux, et leurs droits sont protégés par des constitutions nationales. Pourtant, cette association étroite entre citoyenneté libérale-démocratique et État-nation est aujourd'hui remise en question de toutes parts. Le « transnationalisme », notamment, conteste l'idée selon laquelle l'État-nation serait le lieu privilégié de la participation et de l'autonomie politiques et comme l'espace de solidarité par excellence. La démocratie est le gouvernement « du peuple », et c'est la nation qui délimite ce « peuple » qui va se gouverner lui-même. « Les citoyens exercent leur libre arbitre en élisant des parlements *nationaux* et leurs droits sont protégés par des constitutions *nationales* ». (W. Kymlicka, 2004, p.97). « Une république doit donc concevoir des procédés permettant de tenir en lisière l'éventuel appétit de pouvoir et de domination des gouvernants et d'empêcher ceux-ci de céder à la corruption au point d'user de leurs fonctions pour des intérêts privés ». (J.-F. Spitz, 2001, p. 12).

Une intuition qui paraît commune à tous les républicains contemporains concerne donc le devenir de la liberté dans le monde moderne. Lorsque les hommes cessent d'être citoyens et qu'ils mettent l'accent, dans la définition de la liberté, sur la jouissance de droits contre l'État et non plus sur la participation de tous aux affaires communes, ne risque-t-on pas d'assister au surgissement de nouvelles formes de dépendance dans lesquelles, collectivement, les individus seront privés de toute possibilité de contrôler les décisions qui les affectent le plus ? Ne risque-t-on pas d'assister à un tel développement des inégalités et des puissances privées, que les idées mêmes d'égalité de droits et d'empire de la loi perdraient tout sens ? Ne

risque-t-on pas, surtout, de voir ceux qui deviennent matériellement et symboliquement dépendants de la volonté d'autrui, dans les rapports de la société civile, se détourner de la démocratie et de l'aspiration à l'égalité des droits, devant la réalité profondément inégalitaire à laquelle elle donne lieu ? Selon Rousseau, dans l'une de ses formulations les plus classiques de l'idéal républicain, démontre que la fin de tous les systèmes de législation se réduit à deux objets étroitement associés : la liberté parce que toute dépendance particulière est autant de force ôtée au corps de l'État et l'égalité parce que la liberté ne peut subsister sans elle. Il en conclut que la liberté, qui prend la forme de l'égalité de tous sous l'autorité de la loi, n'est qu'une chimère si l'égalité relative des conditions – que nul ne soit dépourvu de tout et que nul ne soit assez riche pour acheter autrui – n'en est pas le fondement.

Non, je le répète, la fin de l'État, n'est pas de faire passer les hommes de la condition d'êtres raisonnables à celle de bêtes brutes ou d'automates, mis au contraire il est institué pour que leur âme et leur corps s'acquittent en sûreté de toutes leurs fonctions, pour qu'eux-mêmes usent d'une Raison libre, pour qu'ils ne luttent point de haine, de colère ou de ruse, pour qu'ils se supportent sans malveillance les uns les autres. La fin de l'État est donc en réalité la liberté. (B. Spinoza, 1965, p.329).

Généralement en Afrique, nous pensons trouver cette liberté dans les régimes dits démocratiques. Cependant, l'idée démocratique s'est imposée principalement dans l'histoire occidentale et, de manière plus récente dans le monde entier, avec une force telle qu'il est aujourd'hui, sur notre planète, bien peu de pays qui ne se réclament pas d'elle, sa mise en œuvre a donné et donne encore lieu à des différences d'appréciation.

Les uns la louent sans partage au motif qu'elle est le chemin de la liberté et de l'égalité et constitue un progrès politique et social ; d'autres la critiquent sévèrement en déplorant l'uniformisation que, disent-ils, elle installe dans les sociétés où elle provoque la suppression des élites et l'abaissement de l'homme ; d'autres vont plus loin encore et dénoncent la crise institutionnelle et sociale qui s'installe en elle et qui, à notre époque, la mine douloureusement, faisant peser sur elle une menace endémique d'éclatement. (S. Goyard-Fabre, 1998, p. 9).

L'Afrique est-elle prise au piège de l'adéquation citoyenneté et démocratie ? quelles en sont les perspectives pour s'en sortir ?

3. Perspectives pour l'adéquation citoyenneté et État

La Citoyenneté doit être considérée par tous comme engagement individuel et collectif afin de pouvoir créer les conditions du bonheur et du vivre-ensemble. Et ce bonheur « sert à nommer ensemble les principes, les vertus et les valeurs auxquelles les Philosophes tiennent le plus : la loi, la liberté, l'égalité, l'humanité. Penser le bonheur est pour eux penser la révolution, la course de l'Histoire ». (J. Boulad-Ayoub, 1989, p. 140).

Une équilibration volontaire et vigoureuse que régularisent les lois qu'on se donne ou qu'on découvre et dont la pratique, l'énergie se définit par la vertu. C'est à chacun des êtres sensibles et raisonnables, voués à vivre ensemble, que revient la tâche d'actualiser le concept d'humanité au confluent de deux forces, pour faire se rejoindre les deux nécessités qui gouvernent la part naturelle de l'homme et sa part sociale et culturelle. Ce sera dans et par cet effort même de conciliation que l'homme pourra se maintenir libre et heureux. Le changement politique est manifeste avec l'institution d'une république démocratique qui, par ses lois,

s'efforce d'étendre au domaine social les idées de liberté et d'égalité, et d'actualiser, sur le plan collectif, le contenu sinon la forme des pratiques de bienveillance et de bienfaisance, au nom des liens fraternels.

La Raison qui est en même temps la gloire de la Fraternité, de la Liberté et de l'Égalité, puisqu'elles mènent ensemble au bonheur des hommes. Liberté et égalité ne sont pas deux concepts à dissocier dans leur élucidation, comme pour la pensée politique contemporaine, mais s'appellent l'une l'autre : que tous les hommes naissent libres et égaux en droit, comme le souligne le premier article de la *Déclaration* de 1789.

« La République est plus qu'un mode d'organisation politique, c'est un projet d'émancipation fondé sur deux catégories : le citoyen et la nation ». (C. Bernand, 2001, p.142). L'État gagne sa légitimité et celle de sa législation par son aptitude à épouser l'intérêt commun, et en combattant toutes les formes de domination associées à la puissance et à la richesse privée, et non pas seulement en instaurant et en préservant un cadre juridique qui garantit l'égalité formelle des droits. Il s'agit donc d'une conception à la fois optimiste, puisqu'elle affirme la possibilité d'un gouvernement qui ne soit pas un instrument de domination. Mais tout gouvernement devrait être un objet de protection contre toute domination, et radicale, puisqu'elle exige non seulement que les citoyens soient indemnes de toute interférence arbitraire dans leur existence, mais également qu'ils soient protégés contre la possibilité même d'une telle intervention, tant de la part de leurs concitoyens que des magistrats qui manient la puissance publique et qui doivent demeurer en toute circonstance soumis aux lois.

Ce qui encouragerait la population, appelée à se responsabiliser pour contribuer à l'application de l'autorité. Les dispositifs de participation citoyenne relèvent d'une logique dans laquelle chacun peut être un auxiliaire, certes très encadré, de celle-ci. Sans l'exercer, l'administré tend à la rendre plus efficace. La France reste prudente en la matière, mais la pression populaire conduira-t-elle à aller plus loin ? À un autre échelon et sous une forme plus poussée, les réserves confirment la volonté d'agréger davantage de ressources, en plus des professionnels.

Ainsi, le travail d'éducation, de sensibilisation et de répression devra s'étendre sur plusieurs générations afin de retrouver les fondamentaux du "bon citoyen". Nonobstant les solutions tous azimuts pour lutter contre l'incivisme, celles dont l'ancre aura le mérite de rétablir le civisme et proscrire les incivilités, sonnera le retour véritable à un État de droit et à la pratique de la bonne gouvernance. Toutefois, il faut rappeler qu'en réalité la difficulté ne réside pas dans la violence ou la dangerosité du citoyen pour la société, mais dans l'absence véritable de judiciarisation de l'incivisme à l'intérieur d'un appareil étatique amorphe, sans autorité, perçu de plus en plus comme réfractaire au respect de la loi qu'il a lui-même édictée. On pourrait assurément prétendre que les incivilités ont été les prémices de maintes crises politico-militaires, des guerres et des soulèvements populaires. Mais c'est résolument un chaos de l'État-nation, la banalisation de la République et la déchéance sociale qu'on pourrait voir s'installer si la bonne gouvernance, l'État de droit et la justice égale pour tous ne sont pas les reflets de la société. C'est pourquoi, « La démocratie est devenue une mode, un mythe passionnant qui fait vibrer l'imaginaire social d'un espoir ardent : une Afrique démocratique, respectueuse des libertés et des droits de l'homme, ouverte à tous les souffles de la pensée et à tous les courants d'idées pour un nouvel ordre du monde ». (K. Mana, 1991, p.102).

Conclusion

L'uniformité statutaire de tous les hommes commande, en matière de politique et de religion, la tolérance, la sûreté, la liberté d'expression et le droit pour chacun d'embrasser l'activité de son choix. « Le modèle de citoyenneté démocratique et de légitimité politique de ces mobilisations reste lié aux communautés politiques nationales ». (W. Kymlicka, 2004, p. 111).

L'exercice de la citoyenneté dans le monde contemporain se traduit par cette vigilance qui conduit à la contestation des décisions de la puissance publique, l'orientation de celles-ci en fonction de l'intérêt commun et de la lutte contre toutes les formes de domination ne pouvant être établie que par leur capacité à survivre à ces contestations d'origine populaire. La politique républicaine devient ainsi l'art de multiplier les contre-pouvoirs partout où cela est possible. (J.-F. Spitz, 2001, p. 14).

Or, le citoyen africain est marqué par plusieurs maux, à savoir la limitation de sa liberté, c'est-à-dire de sa puissance et de son autonomie, l'inégalité, l'infériorité, l'injustice et les expressions de la non-citoyenneté qui sont les sources de la crise de l'État et de la citoyenneté. Aussi, l'Afrique, avec ses dictateurs et ses coups d'État, sa corruption et son clientélisme, ses dérives ethnistes et ses guérillas régionalistes, apparaît, de prime abord, comme un non-lieu de citoyenneté, mieux comme un espace de citoyenneté imparfaite ou immature. Cette réciprocité nuisible fait naître la bilatéralité de la crise entre l'État et le citoyen. C'est pourquoi, Kā Mana (1991, p.112) pense que « l'imaginaire de l'identité est ce dont il nous faut sortir pour oser une autre direction de pensée ».

Il faut aussi affirmer que l'assujettissement à la volonté collective n'est *pas* une forme de domination, puisque le corps ne peut pas vouloir nuire à l'universalité de ses membres. Sans cette distinction qualitative, on ne voit pas pourquoi les sujets d'un État libre seraient moins dominés que ceux d'un sultan.

L'introduction de l'idée que la contrainte par la loi, loin de détruire la liberté, la constitue au contraire. Par là-même on devrait aussi adopter l'idée que le citoyen d'un État libre est individuellement libre, puisque la seule volonté qui peut discrétionnairement intervenir dans son existence est celle du corps dont il est membre. L'idée républicaine est ici que la société n'est pas une simple somme et qu'elle a des intérêts propres, comme par exemple le maintien d'une certaine vertu des gouvernants, le rejet de la corruption, le respect strict de l'égalité de tous devant la loi, la stricte limitation des phénomènes de dépendance et de domination dans lesquels ceux de ses membres sont inclus. En définitive, parmi les défis récurrents auxquels l'État est confronté, celui de l'autorité tient une place essentielle. Affaire de droit, affaire des droits, l'autorité mérite autre chose que des débats idéologiques ou stéréotypés. Ses objectifs, ses limites, et son exercice dépendent surtout de choix opérés dans une société démocratique. Tant mieux si une approche scientifique, donc rigoureuse, aide à faire les bons choix.

Références bibliographiques

BERNAND Carmen, 2001, « Les identités religieuses et ethniques à l'aune de l'universalisme républicain », *L'Esprit du temps/ champ psychosomatique*, Vol. 1, n° 21, pp. 133-150.

BOHONNAN Paul et CURTUN Philip, 1973, *L'Afrique et les africains*, Paris, Les Éditions Inter-Nationales.

BOULAD-AYOUB Josiane, 1989, « Le plus grand bonheur pour le plus grand nombre... », *Études françaises*, Vol. 25, n°2-3, pp. 131-151.

GOYARD-FABRE Simone, 1998, *Qu'est-ce que la démocratie. La généalogie philosophique d'une grande aventure humaine*, Paris, Armand Colin.

KOUAKOU Kouamé Hyacinthe, 2023, « La contribution des alliances interethniques à la consolidation de la solidarité en Afrique », *Mélanges philosophiques*, Volume 7, pp. 107-122.

KYMLICKA Will, 2004, « Le mythe de la citoyenneté transnationale », *Revue critique internationale*, traduction française Rachel Bouyssou, Vol. 2, n°23, pp. 97-111.

MANA Kă (Godefroid Mana Kangudie), 1991, *L'Afrique va-t-elle mourir ?* Paris, Cerf.

SPINOZA Baruch, 1965, *Traité théologico-politique*, traduction française Charles Appuhn, Paris, Flammarion.

SPINOZA Baruch, 1966, *Traité politique*, traduction française Charles Appuhn, Paris, Flammarion.

SPITZ Jean-Fabien, 2001, « La philosophie politique. Un état des lieux », *Politique et sociétés*, Vol. 20, n°1, pp. 7-23.

DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUES SOCIO-SANITAIRES DANS LES MILIEUX RURAUX DE LA PRÉFECTURE DU ZIO AU TOGO

Mintre BOUDOU
Université de Lomé, Togo
mintreboudou10@gmail.com

Résumé

L'eau est une ressource naturelle précieuse et essentielle pour de multiples usages. Par conséquent sa qualité est une condition fondamentale pour le maintien de la santé humaine. Préfecture majoritairement rurale, les milieux ruraux de l'aire d'étude sont moins desservis par les réseaux d'adduction d'eau potable. L'objectif de cet article est d'analyser le niveau d'accès à l'eau potable et les conséquences qui en découlent. L'approche méthodologique de cet article est basée sur les enquêtes de terrain, la recherche des distances entre les concessions et les ménages, et l'analyse du taux de desserte en eau potable. Il ressort après étude que le taux de desserte de la zone d'étude est faible entraînant l'utilisation de plusieurs sources d'eau. La population est aussi confrontée à la pénurie d'eau en saison sèche (37,10 %), aux longues files d'attente (34,20 %), à l'éloignement des points d'eau (3km en moyenne) et à des pannes fréquentes des forages (22 %) ; ce qui constitue d'énormes difficultés dans l'approvisionnement en eau. Cette situation conduit bon nombre de ménages à se diriger vers les puits (19 %), les rivières et les barrages (38 %), plus proches et plus disponibles mais non potables, pour la boisson. La mauvaise qualité de l'eau n'est pas sans effets sur la santé de la population comme en témoigne les nombreux cas de gastro-entérites, diarrhées, de dysenteries et de fièvre typhoïde.

Mots clés : Approvisionnement – Desserte – Eau potable – Socio-sanitaire – Zio (Togo).

Abstract

Water is a precious and essential natural resource for multiple uses, but its quality is a fundamental condition for maintaining human health. A prefecture that is mainly rural, it is less served by drinking water supply networks. The methodological approach of this article is based on field surveys, research on distances between concessions and households, and analysis of the drinking water supply rate. After a study, it appears that the service rate of the study area is low, leading to the use of several water sources. The population is also confronted with water scarcity in the dry season (37.10%), long queues (34.20%), distance from water points (3km on average) and frequent borehole breakdowns (22%); which constitutes enormous difficulties in the water supply. This situation leads many households to go to wells (19%), rivers and dams (38%), which are closer and more available but not drinkable, for drinking. The poor quality of the water is not without effects on the health of the population, as evidenced by the numerous cases of gastroenteritis, diarrhea, dysentery and typhoid fever.

Keywords: Supply – Service – Drinking water – Socio-sanitary – Zio (Togo).

Introduction

L'eau est à la base de la vie et une ressource élémentaire qui permet à chaque individu de maintenir sa vie. Pas de santé, de survie, de croissance ni de développement sans eau potable, sans assainissement et sans hygiène. Afin de cadrer l'accès à l'eau potable, le comité des droits sociaux de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté en 2002 « le droit de tout individu à un approvisionnement suffisant accessible et à un coût abordable, d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques ». La raréfaction de l'eau pure est alors l'une des questions les plus critiques auxquelles le monde fait face. L'eau est source de vie mais elle peut être également source de maladies lorsqu'elle est malsaine.

L'une des plus grandes menaces pour la santé humaine dans le monde entier est le manque d'accès aux structures sociales de base notamment l'eau potable pour une population de plus en plus croissante (1,1% selon les Nations Unies, 2020). Dans les pays en voie de développement, l'accès à l'eau potable est faible surtout dans les milieux ruraux et les bidonvilles.

En Afrique, l'accès à l'eau potable des populations, surtout les plus pauvres, constitue un défi pour les gouvernements (BAD, 2011). Selon l'*African Ministers' Council on Water* AMCOW (2012), 344 millions de personnes en Afrique n'avaient pas accès à une source d'eau potable améliorée en 2010. En Afrique de l'Ouest, l'accès à l'eau potable à des fins domestiques ainsi qu'aux services d'assainissement est au cœur des préoccupations. Dans cette sous-région africaine, selon le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) (2010), 155 millions de personnes n'avaient pas accès à une source d'eau potable en 2010 soit 39%. Les populations effectuent plus d'un kilomètre pour avoir de l'eau potable. Le nombre de personnes en situation de stress hydrique d'après la même source a augmenté entre 1990 et 2010 passant de 126 millions à 155 millions. Or selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF (2000) l'accès à l'eau potable est défini comme « la possibilité de disposer, par personne et par jour, d'au moins 20 litres d'eau provenant d'une source située à moins d'un kilomètre du lieu de résidence de l'utilisateur ».

Le Togo fait partie des nombreux pays qui ont adhéré aux ODD (Objectifs de Développement Durable) qui, sur le plan de l'eau, visant à garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et à assurer une gestion durable des ressources en eau d'ici 2030. Dans l'ensemble, 57 % de la population a recours à une source améliorée d'approvisionnement en eau potable pour la boisson. En milieu urbain, 89 % de la population font usage de l'eau en provenance d'une source améliorée, contre 39 % en milieu rural (Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN), 2010).

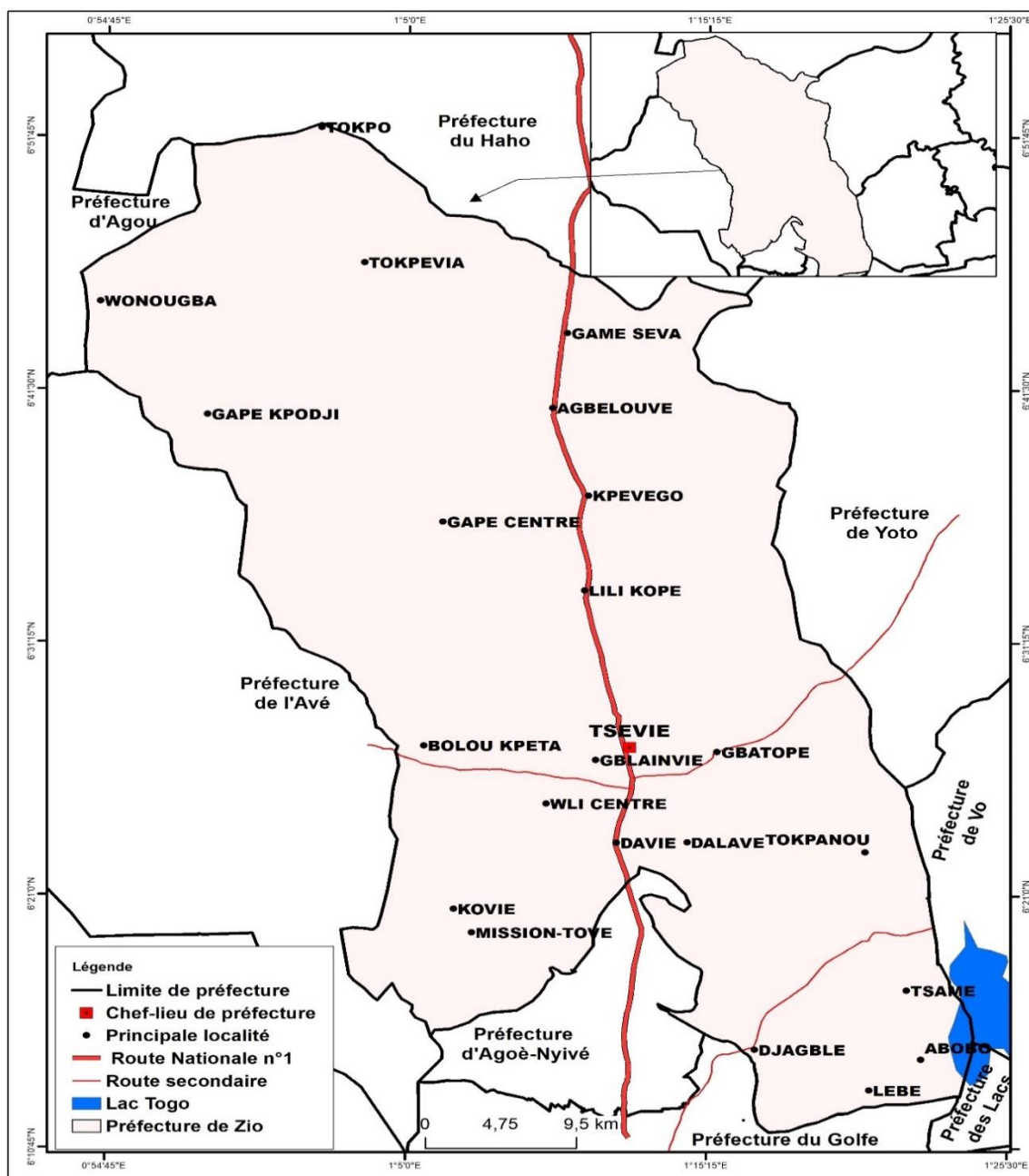
L'accès à l'eau potable n'est pas chose aisée dans les milieux ruraux de la préfecture de Zio au Togo. Dans cette Préfecture du Togo, les ménages dans leur vécu quotidien sont confrontés aux difficultés d'approvisionnement en eau, ce qui les contraint à s'approvisionner aux sources d'eau de mauvaises qualités avec les corollaires de maladies hydriques et de leur répercussion sur le plan économique. Le phénomène est encore aggravé par la croissance démographique, le seuil de pauvreté (54% en 2011 selon l'enquête le Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB) dans la région maritime), les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. Or les milieux ruraux de la préfecture du Zio connaissent aussi une croissance rapide de sa population soit un taux d'accroissement de 2,9%, d'un taux de pauvreté élevée (65%, enquête QUIBB, 2006), et victime des effets du changement climatique. Le besoin devient grandissant mais l'offre reste

faible malgré une pluviométrie oscillante entre 800 mm et 2000 mm et victime d'anomalie climatique du Sud Togo (Agence Nationale de la Météorologie du Togo, 2022). Dans les milieux ruraux de la préfecture de Zio au Togo, l'accès à l'eau reste une problématique majeure. L'insuffisance des infrastructures hydrauliques, le faible taux de desserte, l'usage de multiple source d'eau couplée aux maladies hydriques constituent des indicateurs d'une zone à faible couverture d'eau d'accès potable. Dans ce contexte, la question fondamentale de recherche qui se dégage est la suivante : quelles sont les manifestations des difficultés d'accès à l'eau potable dans les milieux ruraux de la préfecture de Zio au Togo et les risques afférentes. Comme objectif de recherche, il est question d'analyser les difficultés d'accès à l'eau potable et les conséquences.

1. Présentation de la zone d'étude

Située dans la région Maritime au Sud du Togo, la Préfecture du Zio s'étend entre 0°54'0 et 1°24'0 de longitude Est et entre 6°10'0 et 6°50'0 de Latitude Nord. Elle est limitée au Nord par la Préfecture de Haho, au Sud par la Préfecture du Golfe, à l'Est par la Préfecture de Yoto et de Vo et à l'Est par la Préfecture de l'Ave. Avec une superficie de 2248 km², la Préfecture du Zio est la plus grande Préfecture de la région Maritime. Elle est deux fois plus grande que la Préfecture de l'Ave (1063 km²), Six fois celle du Golf (338,83 km²) et 3 fois celle des Lacs (420,74 km²) comme le montre la carte n°1.

Carte n°1 : Situation de la zone d'étude



Source : DGSCN, carte modifiée par M. Boudou, 2020

Comme l'indique la carte n°1 la limite Golfe-Zio s'étire d'Est en Ouest sur une distance de 36,09 km contre 9 km pour la limite Golfe-Avé et 10 km pour la limite Golfe-Lac. Elle bénéficie de sa proximité avec Lomé qui devient une ville dortoir pour la capitale. L'augmentation de la population est un facteur de croissance de la population et ne rime pas avec les politiques de développement. L'inadéquation entre croissance démographique et disponibilité des équipements hydrauliques constitue un frein à l'accessibilité en eau.

2. Méthodologie de recherche

Cette recherche repose sur une méthodologie mixte qui regroupe les données quantitatives et qualitatives. La recherche documentaire a été d'une importance capitale pour cette étude. Elle a permis de faire l'état des lieux sur la question de recherche, de cerner les contours de cette étude, de voir les enjeux et défis relevés par les autres chercheurs. En dépit de la recherche documentaire, l'observation directe et participative a permis de porter un regard sur la question de recherche, de faire des constats, d'analyser le niveau du problème de recherche, mais également de délimiter la zone d'étude. Les travaux de terrain nous ont permis d'observer et de collecter des données afin d'atteindre l'objectif fixé dans le cadre de la présente étude. Les enquêtes de terrain ont démarré avec la pré-enquête qui consiste à préparer le terrain pour l'enquête proprement dite. Cette étape a permis d'identifier les personnes à enquêter, d'identifier les personnes ressources pour les entretiens mais de tester également le questionnaire de recherche pour relever les insuffisances et d'analyser sa conformité avec les réalités. Les difficultés ont été identifiées et des stratégies d'adaptation ont été mises en place. Ensuite les entretiens ont été faites avec les responsables communaux, les chefs de ménages, les responsables des institutions déconcentrées de la Préfecture pour avoir des informations utiles pour la recherche. La collecte des données quantitatives a été possible grâce au questionnaire d'enquête qui a permis de recevoir les avis des personnes enquêtées sur la question. L'unité d'enquête ici est le ménage et les chefs de ménages ont été identifiés pour être interrogés. Un total de 150 ménages a été identifié de façon aléatoire tout en tenant compte de la capacité de la personne à appréhender les enjeux de l'étude et à pouvoir fournir des informations nécessaires. La répartition des enquêtés s'est faite dans 15 villages de la Préfecture dont le problème de recherche se fait sentir identifiés lors de la pré-enquête. Les données recueillies sur le terrain ont été traitées à base du logiciel Word pour le traitement de texte, le logiciel S.P.S.S. (Statistical Package for Social Sciences) pour le dépouillement. Le logiciel Excel a servi dans la réalisation des graphiques et Arc View et QGIS dans la confection de carte sur la base des données de l'INSEED (Institut National de la Statistique et des Études Démographiques, 2022).

3. Résultats

3.1. Les difficultés d'accès à l'eau potable

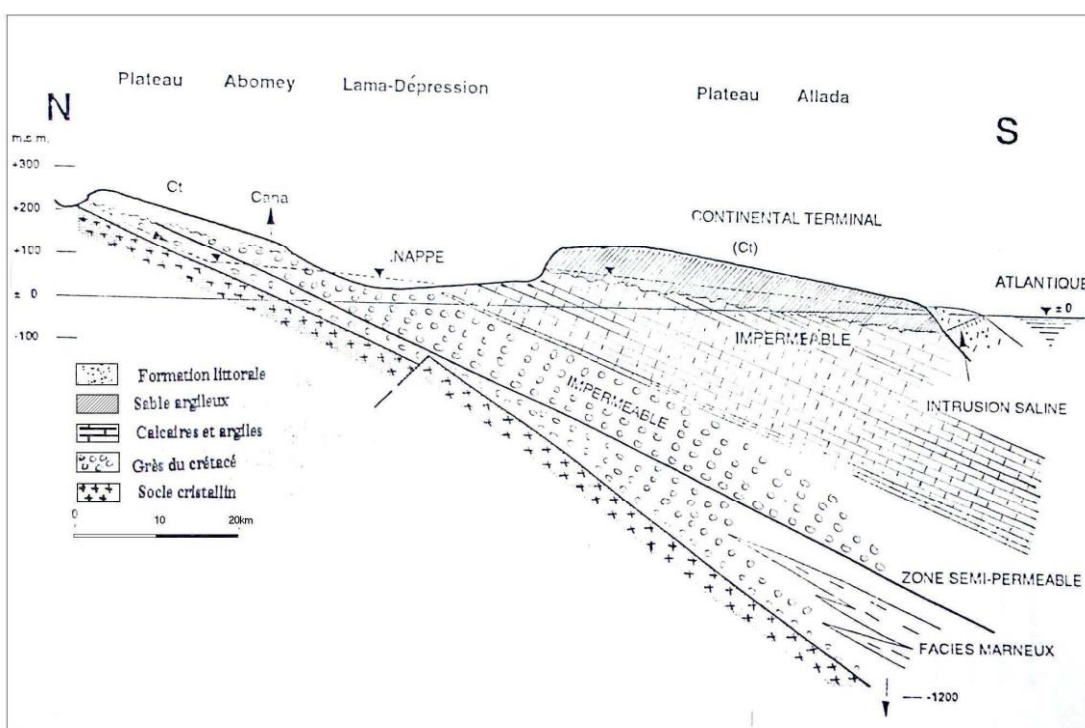
La raréfaction de l'eau est une problématique majeure à laquelle la zone d'étude est confrontée et ceci s'explique par des facteurs naturels notamment la variabilité climatique, l'hydrogéologie des espaces géographiques, la profondeur de la nappe et aussi des facteurs d'ordre humain notamment la pollution des eaux, la surpopulation, une politique de l'eau pas satisfaisante et aussi la mauvaise utilisation des ressources en eau surtout dans les pays en développement.

Dans les milieux ruraux de la Préfecture du Zio, le problème d'eau potable se pose en termes de disponibilité et d'accessibilité en eau potable ce qui pourrait entraîner la population dans un stress hydrique ceci engendrant des maladies hydriques.

3.1.1. Les contraintes d'ordre hydrogéologique, un problème majeur de la Préfecture de Zio

La préfecture du Zio est située dans le bassin sédimentaire ancien et compacté (M. Lamouroux, 1969). Elle comme l'ensemble de la côte Ouest africaine a connu des dépôts sur des échelles géologiques. Les eaux souterraines sont constituées des aquifères du Crétacé, du Paléocène et du Continental terminal. Limitée au Nord par la ligne du biseau sec de crétacé et au Sud par la limite du Front salé ; la zone exploitable des aquifères couvre le secteur de Mission Tové, Gbatopé, Davié, Djagblé et Kpomé. Mais en fonction des dépôts sédimentaires, la zone d'étude se situe dans le biseau sec à nappe profonde et sèche qui constitue une entrave à l'accessibilité des eaux souterraines comme le montre la coupe n°1.

Coupe n°1 : Coupe hydrogéologique du bassin sédimentaire côtier



rce :

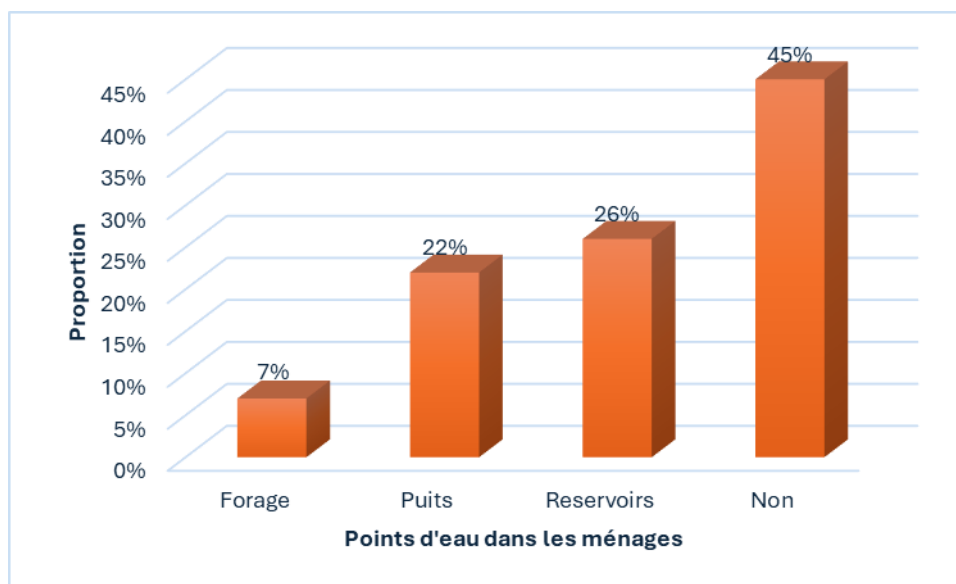
Slansky/igip, 1993

La coupe n°1 illustre les conditions hydrogéologiques de la Préfecture de Zio. La Préfecture du Zio se situe dans la dépression de Lama constituée de nappe et croûte imperméable. La nappe se trouve à une grande profondeur et limite la capacité des communautés de ces zones à réaliser des ouvrages hydrauliques. Ainsi plusieurs points d'eau notamment les puits et les forages recouvrent de difficultés à recharger leur nappe en eau. Des sources d'eau réalisées dans la zone sont majoritairement saisonnières.

3.1.2. Faible disponibilité des points d'eau dans les ménages

L'eau étant d'une utilité première et faisant partie du vécu quotidien de l'homme il s'avère alors indispensable de l'avoir à disposition en quantité et qualité suffisante. Le ménage étant considéré comme un ensemble de personnes partageant le même logement et économie, avoir l'eau pour les usages ménagers est indispensable. Deux conditions sont nécessaires pour permettre à une population de disposer de l'eau de boisson en quantité suffisante et en qualité : la source d'approvisionnement doit être pérenne, l'environnement doit être maintenu en état de salubrité permanent grâce à un système adéquat de traitement d'eau et d'assainissement du milieu. Les besoins en eau potable non comblés amènent les ménages du secteur d'étude à consommer les eaux d'origines douteuses. Il convient de reconnaître que, de diverses sources servent de points de ravitaillement en eau domestique pour les ménages de la région d'étude (Figure n°1).

Figure n°1 : Les points d'eau disponibles ou non dans les ménages



Source : Données de terrain, 2020

Sur la figure, les données ont permis de constater que 7% des ménages enquêtés ont un forage à la maison, 22% disposent des puits, 26% des réservoirs de rétention d'eau de pluie et 45% ne disposent pas de points d'eau dans les ménages. Les forages qui garantissent de l'eau en permanence sont en nombre réduit du fait des coûts de réalisation. Il ressort après analyse de ces données que la disponibilité de l'eau en permanence n'est pas satisfaisante. Cela s'explique à travers le niveau de vie dans les ménages, le coût de réalisation des points d'adduction d'eau. Les ménages sans ouvrage hydraulique sont obligés de converger vers les points d'adductions publiques ou les eaux de surface. Les résultats de la collecte des données montrent que les ménages du milieu d'étude utilisent les eaux des rivières, des marigots, des citernes d'eau dans les ménages et celles des puits d'eau qui restent un secours surtout pendant la période sèche. La population rurale reste dépendante des eaux de surface telles que les sources des rivières et des fleuves, des eaux des camions citernes, des eaux de pluies et des puits qui captent les nappes perchées. Des études d'enquêtes de terrain révèlent que près

de 45% de population rurale de la Préfecture de Zio s'approvisionnent en eaux de surface surtout en période sèche occasionnant des problèmes de santé importants chez cette dernière. En milieu rural, les eaux de surfaces et les puits non protégés constituent des sources importantes d'approvisionnement en eau (Planche n°1).

Planche n°1 : Photo d'un puit non couvert et d'un tank aux toits rudimentaires



Source : M. Boudou, photo prise le 04 Mai 2020

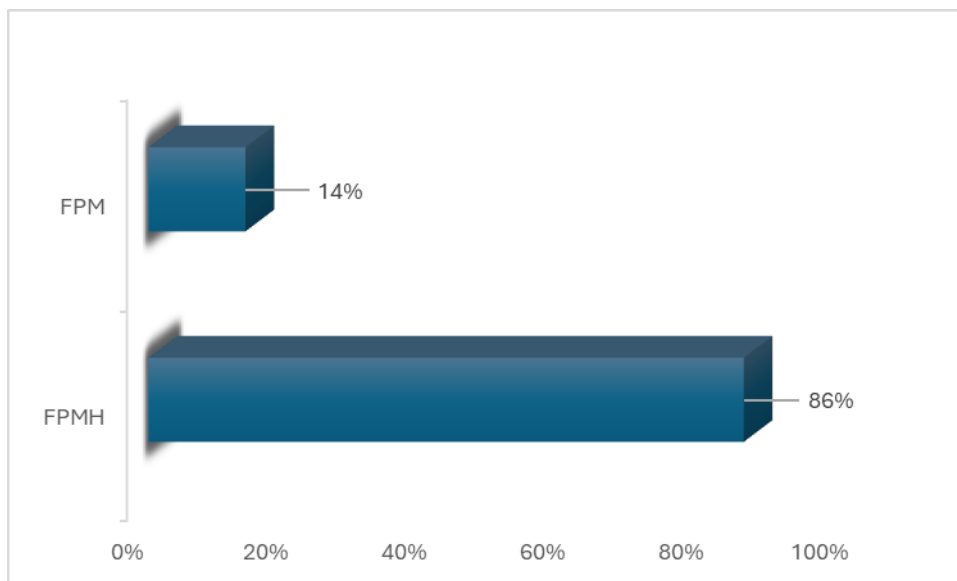
La planche n°1 présente un puit non couvert exposé aux intempéries, aux déchets à Gamé et un tank couvert de toits rouillés à Kovié. Disposer des points d'eau dans les ménages ne signifie pas avoir de l'eau potable. Ces deux points d'eaux exposent les consommateurs aux maladies hydriques. Le puits non couvert expose les usagers aux maladies hydriques, les toits rouillés à la production de matériaux lourds compromettant à la santé des populations.

3.1.2. Des types d'équipement hydraulique moins modernes

On dispose au Togo selon le code de l'eau des points d'eaux motorisés et non. Les points d'eau non motorisés sont constitués d'eau de deux éléments principaux : un ouvrage d'accès à la ressource complété par un dispositif d'exhaure pour amener l'eau à la surface avec une nappe peu profonde et généralisée (puits) et les points d'eaux motorisés notamment les pompes et les forages.

Suivant les types d'ouvrages qui permettent de disposer de points d'eau potable, les enquêtes ont permis de constater un faible équipement des points d'eau modernes. Les milieux ruraux de la Préfecture du Zio n'étant pas desservis par la Tde, il est à distinguer les Forages à Robinets Modernes (FRM) (14%) et les Forages et Pompes à Motricité Humaine (FPMH) (86%) repartis en Pompe à puisage manuel et à pied comme le montre la figure n°2.

Figure n°2 : Les types d'équipements hydrauliques



Source : Travaux de terrain, 2020

Les FRM s'identifient aux Forages et Pompes modernes. Ce sont des points d'adduction d'eau, équipés de robinets. Les FPMH s'identifient aux pompes à motricité humaine. Il s'agit alors des pompes mécaniques qui nécessitent la force humaine soit à pied ou manuel. Selon les données de terrain, 14% des enquêtés reconnaissent s'approvisionner en eau à travers les robinets et 86% à travers les pompes mécaniques. La pénibilité du puisage constitue des pertes de temps aux points d'eau (Planche n°2).

Planche n°2 : Forages et pompes à motricité humaine



Source : M. Boudou, photo prise le 04 Mai 2020

La planche n°2 montre des pompes à motricité humaine. Les deux images illustrent clairement l'énergie déployée, la pénibilité du puisage, le temps nécessaire pour faire monter l'eau. En raison de la non disponibilité du courant électrique, on note une prédominance des forages à motricité humaine. Au niveau des fontaines publiques, la baisse de pression, le mauvais fonctionnement de ces ouvrages constituent des difficultés pour le puisage et constitue un facteur expliquant les pertes de temps. Certains enquêtés nous ont confirmé que le temps moyen de remplissage d'un bidon de 20 litres à la borne fontaine peut aller des fois jusqu' à 30 minutes contre 2 à 5 minutes normalement. Les longues files d'attentes observées au niveau des bornes fontaines synonymes des pertes de temps et de fatigues, particulièrement pour les femmes qui sont le plus souvent chargées de la corvée d'eau. Outre son corollaire de sous-consommation, ces pertes de temps empêchent les femmes de vaquer à d'autres occupations susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie. Les longs temps d'attente et la volonté de s'approvisionner rapidement sont à l'origine des multiples querelles que l'on observe fréquemment au niveau des points d'eau. Ces pertes de temps influent sur la fréquence de l'approvisionnement qui à son tour a des conséquences sur la consommation des ménages.

3.1.3. Pannes répétitives des équipements hydrauliques

Les pannes multiples des forages occasionnent des irrégularités de l'eau dans la zone d'étude. L'eau potable est devenue une denrée rare pour les populations togolaises en milieu rural, avec une estimation moyenne de quatre sur dix n'ayant pas accès à l'eau potable (QUIBB, 2015). Les rares points existants d'eau ne sont plus exploitables à cause de la détérioration des installations accentuée par la mauvaise gestion des adductions d'Eau Potable. Cette situation est couplée à des infrastructures d'assainissement quasi inexistant dans les milieux ruraux de la Préfecture de Zio. L'inaccessibilité des points d'adduction d'eau potable pour les ménages est due notamment à l'endommagement du réseau, la vétusté des installations, les dysfonctionnements et l'éloignement des sources d'approvisionnement en eau potable selon la donnée d'enquêtes de terrain. Des résultats d'enquêtes, 80% des ménages ont posé le problème des pannes répétitives des points d'eau surtout publics. Les pannes répétitives constituent une entrave à l'accès à l'eau pour les ménages et obligent les usagers à s'orienter vers des sources d'eau malsaines et malpropres. Sur 48 forages recensés, 11 sont non fonctionnels ; des 80 puits recensés, 19 sont non fonctionnels et 9 des 38 réservoirs recensés sont non fonctionnels comme l'indique le Tableau n°1.

Tableau n°1 : Puits et forages fonctionnels et non fonctionnels

	Fonctionnels	Non fonctionnels	Total
Forages	37	11	48
Puits	51	19	80
Réservoirs/ Tanks	26	12	38

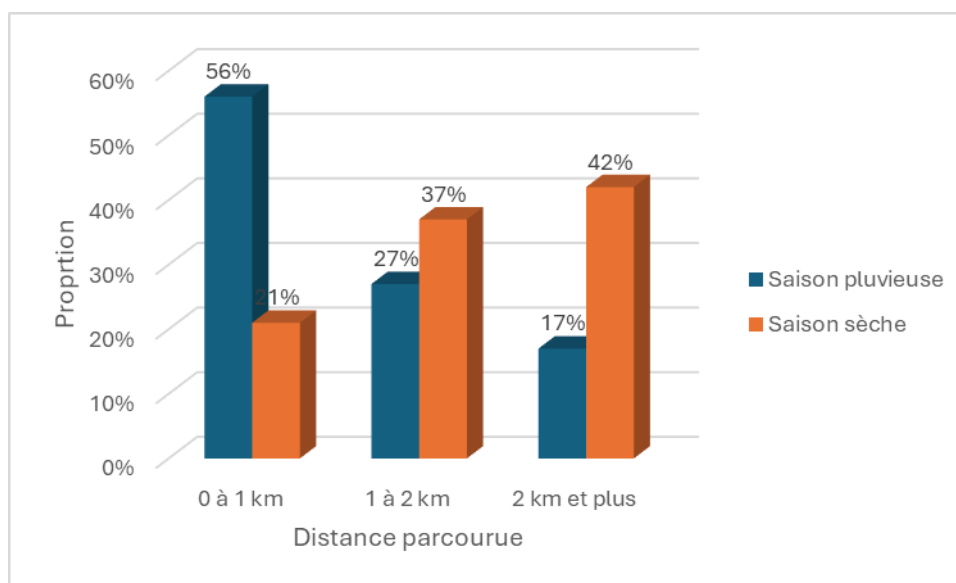
Source : Travaux de terrain, 2020

Il ressort après analyse de ce tableau que 23% des forages, 27% des puits, 32% des réservoirs d'eaux sont non fonctionnels. Ainsi il est constaté que les réservoirs, tanks sont également moins fonctionnels soit en raison de leurs vétustés, ou du manque d'entretien, de la dégradation des pourtours et l'exposition aux aléas climatiques.

3.1.5. L'éloignement des points d'eau

L'accès à l'eau potable se réfère au pourcentage de la population pouvant accéder dans les conditions satisfaisantes, à un approvisionnement suffisant en eau potable, au domicile à une distance raisonnable. La distance parcourue par les ménages pour chercher de l'eau constitue un véritable calvaire pour les femmes et les enfants qui sont chargés de la collecte de l'eau surtout en période sèche (Figure n°3).

Figure n°3 : Distance parcourue en périodes sèche et pluvieuse à la quête de l'eau



Source : Travaux de terrain, 2020

Les distances parcourues à la quête de l'eau sont en fonction des saisons. Les distances parcourues en saison de rupture d'eau à la recherche de l'eau est plus longue qu'en saison pluvieuse. Dans la zone d'étude, les distances parcourues varient entre 1 et 3 kilomètres en moyenne. En saison pluvieuse, 56% des ménages enquêtés parcourent entre 0 et 1 km contre 21% en saison sèche, 27% et 37% respectivement en saisons pluvieuse et sèche et 17% en saison pluvieuse contre 42% en saison sèche. Le moindre effort en saison pluvieuse pour recourir à l'eau est dû à la disponibilité, au stockage de l'eau et à la fourniture par la nappe phréatique de l'eau en permanence. Les femmes et les enfants sont obligés de marcher des heures en saison sèche pour pouvoir apporter de l'eau potable dans les ménages (Planche n°3).

Planche n°3 : Parcours à la quête de l'eau



Source : M. Boudou, photo prise le 10 Mai 2020

La recherche de l'eau met en évidence une difficulté majeure pour son approvisionnement. La distance parcourue est variée et en fonction du lieu de la disponibilité. Or Selon les recommandations de l'OMS, une personne n'a accès à l'eau potable que si elle est desservie par un réseau ou une pompe à moins de 200 m de son habitation ou à 15 mn de marche de son logement. Dans notre zone d'étude, cet indicateur de l'OMS reste non atteint. La population parcourt plus d'un kilomètre pour avoir accès à l'eau potable et perdent donc des heures pour s'approvisionner.

3.1.6. Des moyens de transports précaires

Dans un monde marqué par l'inégale répartition des points d'eau, les moyens de transport d'eau en Afrique Subsaharienne restent déterminants. La population rurale du Zio parcourt dans les milieux ruraux, 1 à 3 kilomètres à la recherche d'eau avec des moyens de transports peu modernes. L'absence des infrastructures et les moyens de transport dans les campagnes constituent un obstacle au transport d'eau. La marche à pied et le portage prédominent dans les milieux ruraux (Planche n°4).

Planche n°4 : Divers moyens de transport d'eau



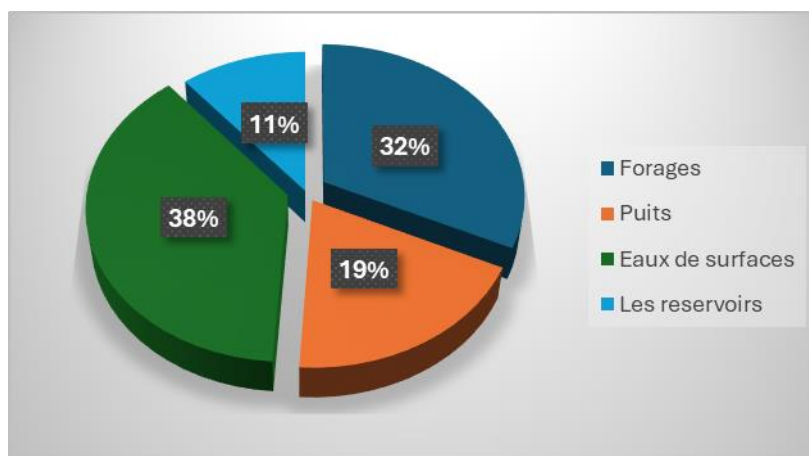
Source : M. Boudou, photo prise en Mai 2020

Les conditions d'approvisionnement, de transport, de manipulation et de transport des eaux contribuent efficacement à la pollution de l'eau lorsque surtout les enfants interviennent dans le circuit. Dans cette étude, l'enquête révèle que du point de vue de recueil et du transport de l'eau, 41 % des ménages enquêtés utilisent un récipient malpropre pour recueillir l'eau, 29 % des ménages investigués se servent des branchages, de feuilles, de toiles cirées pour créer l'équilibre et limiter le mouvement de l'eau dans la bassine pour transporter de l'eau. Toutes ces pratiques montrent que l'eau présumée potable, recueillie et transportée dans ces conditions expose aux risques de maladies hydriques. L'amélioration de la santé et l'allongement de la durée de vie passent impérativement par un renforcement de l'accès à l'eau et à l'assainissement (Agence Française de Développement (AFD), 2008).

3.1.7. Les sources d'approvisionnement en eau et la collecte des eaux

La source d'approvisionnement en eau de boisson donne une indication sur la nature et la salubrité de l'eau consommée par les membres d'un ménage. Les sources d'eau sont classées en sources d'eau améliorée et non améliorée. Les sources d'eau améliorées sont celles qui par la nature de leur construction ou une intervention active protège de manière satisfaisante l'eau de leur contamination extérieure. Les besoins en eau potable non comblés amènent les ménages de la Préfecture du Zio à consommer les eaux d'origines douteuses notamment celles issues des rivières, des pluies, des puits et réservoirs insalubres. Il convient de reconnaître que, de diverses sources servent de points de ravitaillement en eau domestique pour les ménages de la zone d'étude. Ces différentes sources d'approvisionnement en eau, s'identifient aux marigots, aux rivières, aux retenues d'eau, aux puits d'eau, aux citernes d'eau, aux forages d'eau et aux eaux de la société Togolaise des Eaux (K. Modji, 2017, p. 89). Les résultats de la collecte des données montrent que les ménages du milieu d'étude consomment encore de façon prépondérante les eaux des rivières, des marigots, des citernes d'eau et celles des puits d'eau comme l'indique la figure n°4.

Figure n°4 : Les sources d'approvisionnement en eau



Source : Travaux de terrain, 2020

La figure ci-dessus fait ressortir les sources d'approvisionnement en eau dans la zone d'étude. Les eaux souterraines, de pluie et de surface restent de sources d'approvisionnement pour les populations défavorisées en équipement hydraulique dans les milieux ruraux. La consommation de l'eau de surface est prépondérante avec 38% des enquêtés qui reconnaissent s'approvisionner en eau de surface, 32% en eau souterraine dont les forages, 19% des eaux de puit, 11% dans les tanks et les réservoirs d'eau. La consommation de l'eau de surface est élevée en saison sèche où la population s'approvisionne plus. Des études menées par l'OMS en 2015 stipulent que les enfants qui habitent les maisons où la disponibilité en eau potable est faible ont un taux de diarrhée élevé que ceux qui bénéficient d'un meilleur approvisionnement. La source d'approvisionnement en eau et les méthodes de collecte dans la zone d'étude sont variées ; Elles vont donc de la collecte des eaux des ressources souterraines à la collecte des eaux de surface (Planche n°4).

Planche n°5 : Approvisionnement des eaux de surface

A



B



Source : M. Boudou, photo prise le en Mai 2020

Les deux photos sur la planche n°5 illustrent la recherche de l'eau dans les rivières. Ces images donnent une indication sur les difficultés d'accès à l'eau dans les milieux ruraux de la Préfecture de Zio au Togo où l'eau de surface joue un rôle important surtout dans les périodes sèches. Les populations rurales restent dépendantes des eaux de surface telles que les sources des rivières et des fleuves, des eaux de pluies et des puits qui captent les nappes perchées comme l'illustre la photo n°1 qui expose un cours d'eau aux déchets.

Photo n°1 : Déchets de bœufs proches d'un point d'eau



Source : M. Boudou, photo prise le 04 Mai 2020

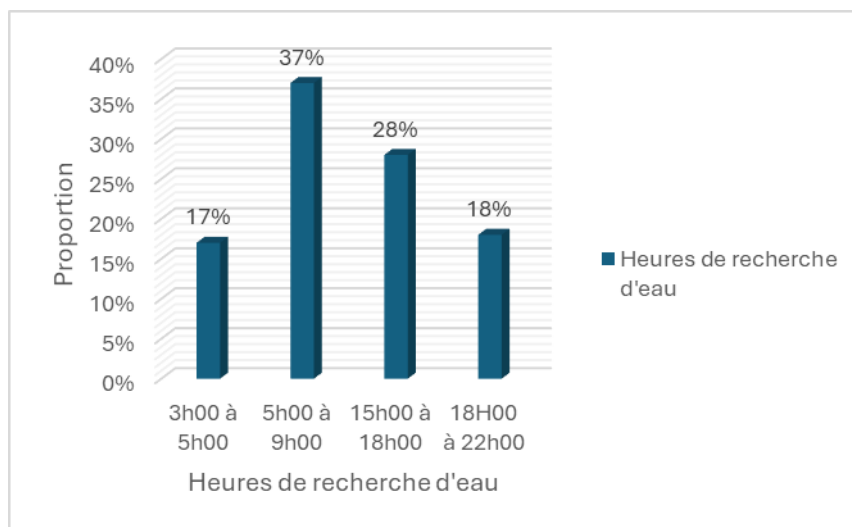
La photo montre des excréments de bœuf proches d'une retenue d'eau servant de source d'approvisionnement pour les riverains. Selon l'OMS, les excréments d'animaux sont porteurs de maladies et de bactéries dangereux pour la santé humaine. Il est donc important de ne pas mélanger à l'eau les excréments.

3.2. Les conséquences socio-sanitaires

3.2.1. Les heures de recherches d'eau

La pénibilité, les attroupements et les longues files d'attente aux points d'eau contraignent les ruraux à la quête de l'eau à se donner des heures de recherche surtout en période d'indisponibilité d'eau potable. La rareté des ressources en eau, l'éloignement des points d'eaux, la pénibilité du puisage, l'insalubrité de l'eau, les ruptures du service autour des points d'eau sont des obstacles récurrents à l'accès à l'eau. Pour garantir son tour de puisage de l'eau surtout à la fontaine les ruraux se sont donnés des heures de recherche (Figure n°5).

Figure n° 5 : Les heures de recherches d'eau



Source : Travaux de terrain, 2020

La figure ci-dessus illustre les heures de recherche de l'eau. Pour éviter les pertes de temps, les longues files d'attentes, chaque ménage fixe ces heures de recherche. Une densification est constatée entre 5h00 et 9h00 et entre 15h à 18h00. La plupart du temps, les enfants et/ou élèves vont très tôt ou après les cours chercher de l'eau. Les files d'attentes deviennent fluides lorsque les enfants retournent à l'école et les adultes s'y trouvent. Les 17% de recherche entre 3h00 et 5h00 concernent principalement la période sèche. Toutefois l'insécurité grandissante fait retenir des ménages à cette heure de recherche. Néanmoins la nuit tombante il est constaté toujours des personnes à la quête de l'eau (Photo n°2).

Photo n°2 : Heure tardive à la quête d'eau



Source : M. Boudou, photo prise le 09 Juin

La photo prise à Kovié illustre la quête de l'eau au-delà du jour à 18h32min. La raison évoquée est la faible disponibilité de l'eau au cours de la journée. Les heures de puisage varient également en fonction des personnes, des activités menées.

3.2.2. Lieu de stockage de l'eau

Le lieu de stockage de l'eau s'avère important pour l'hygiène et pour une bonne santé humaine. D'après les données d'enquête de terrain, il est donné de constater que le stockage de l'eau dans les ménages se fait de façon anarchique sans disposition aucune. Le stockage est de type précaire et se fait dans la majorité des cas dans la cour à ciel ouvert ou dans les cases comme le montre la photo n°3.

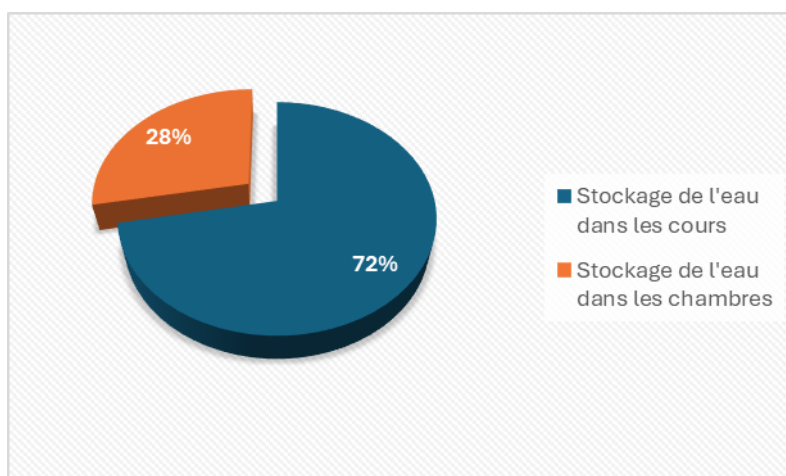
Photo n°3 : Jarres de stockage de l'eau dans une cour



Source : M. Boudou, photo prise le 07 Juin

Cette photo prise à Gapé permet de constater trois jarres de stockage d'eau dans une cour sans couvercle. Pour ces ruraux le stockage de l'eau dans la cour revêt une explication socioculturelle. Pour une pratiquante de ce système, ceci permet d'être en contact avec les dieux protecteurs qui bénissent chaque nuit cette eau. Ignorant les risques sanitaires, ils disent être accoutumés de cela il y'a plusieurs années. En lien avec ces pratiques sociales de références, le stock de l'eau dans la cour est plus que fréquent dans les ménages (Figure n°6)

Figure n°6 : Lieu de stockage de l'eau



Source : Travaux de terrain, 2020

Il est donné de constater après analyse de la figure que 72% stockent l'eau dans la cour soit dans les jarres, récipients ou bidons contre 28% dans les chambres. Outre le lieu de stockage, l'exposition de l'eau à ciel ouvert constitue des éléments de la non potabilité de l'eau. Des ménages enquêtés, 63% ne protègent pas l'eau de conservation. En plus, les jarres dans lesquelles sont conservées les eaux ne sont pas du tout couvertes ce qui fait que les insectes tombent dans ces eaux, ou c'est la poussière qui se dépose dans ces eaux que les populations consomment sans souci.

3.2.3. Durée de stockage

Le souci de l'homme est d'avoir l'eau facilement à sa portée mais la conservation prolongée de l'eau peut compromettre sa qualité. La qualité de l'eau d'usage domestique est menacée par des contaminations microbiennes et physico-chimiques. Ainsi, préserver la bonne qualité des eaux de consommation fait partie des préoccupations des ménages. Le risque de pollution réside dans le temps de conservation de ces eaux. La durée de conservation dans les ménages enquêtés varie d'une journée à plus d'une semaine (Tableau n°2).

Tableau n°2 : Durée de conservation de l'eau

Durée de conservation des eaux	1 à 2 jours	3 à 5 jours	1 Semaine et plus
Ménages	45%	47%	8%

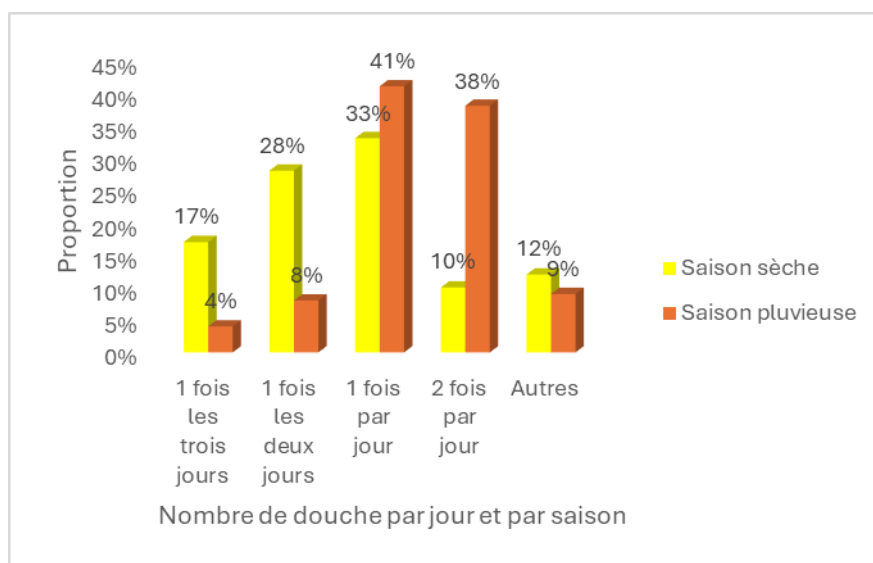
Source : Travaux de terrain, 2020

Dans ce tableau, il est donné de constater après analyse que la conservation de l'eau varie en fonction des ménages et également en fonction des saisons. La durée de consommation de l'eau en saison pluvieuse est plus longue que celle de la saison sèche. En moyenne, 45% des ménages enquêtés conservent de l'eau pendant 1 à 2 jours, 47% entre 3 et 5 jours et 8% à partir d'une semaine. La longue durée de conservation et le manque d'entretien produisent des bactéries et microbes dangereux pour la santé surtout que 82% des ménages ont reconnu conserver de l'eau dans la cour. La conservation de l'eau de pluie pendant plusieurs jours sans traitement entraîne la prolifération des larves et lui donner une mauvaise odeur. De même, les eaux de puits non traitées sont envahies par des microbes dangereux à la santé. Quant à l'eau potable de pompe, sa bonne qualité est normalement maintenue au moins jusqu'au robinet par le chlore résiduel. Le chlore résiduel a un pouvoir désinfectant continu qui reste dans l'eau et la conserve pour un temps. La dose normale du chlore résiduel que doit contenir l'eau varie de 0,2 à 0,5 mg/l pour une durée comprise entre 20 minutes et 1 heure. Donc après 1 heure, le chlore résiduel disparaît et l'eau peut être de nouveau contaminée par des bactéries.

3.2.4. Nombre de douches et de lavages des mains par jour

L'eau et surtout de bonne qualité est fondamentale et indispensable pour l'hygiène du corps. Le lavage des mains et du corps constitue des éléments d'entretien du corps humain. Dans les milieux ruraux de la préfecture du Zio, le manque d'eau et d'éducation sanitaire constitue une entrave à l'hygiène corporelle. Une faible proportion de la population pratique de façon permanente ces mesures d'hygiènes (Figure n°7).

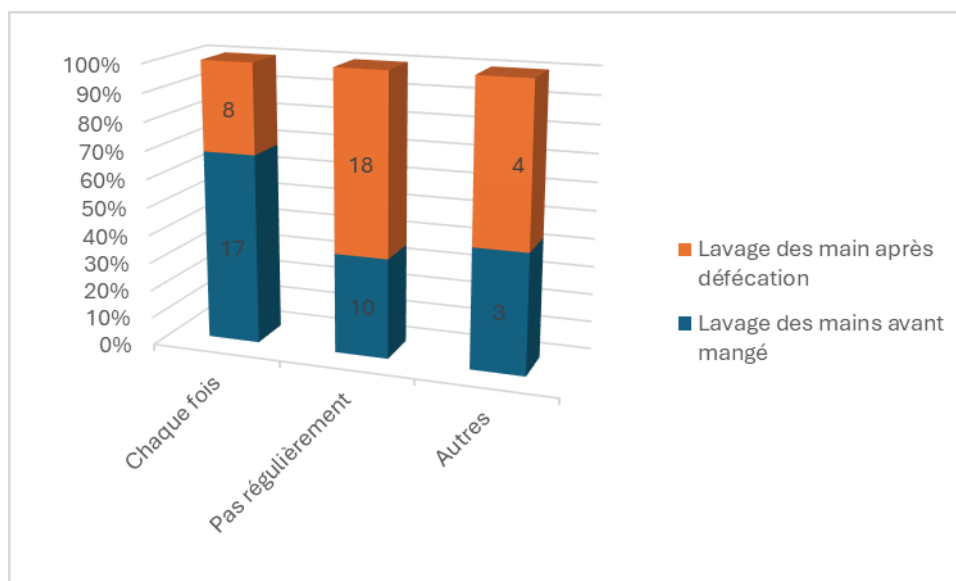
Figure n°7 : Nombre de douche par jour en saison sèche et pluvieuse



Source : Travaux de terrain, 2020

Le nombre de douches varie en fonction de la saison et de la disponibilité de l'eau. L'usage de l'eau et donc de douche par jour varie et s'avère plus élevé en saison pluvieuse qu'en saison sèche. Dans l'ensemble, 17% prennent une douche tous les 3 jours contre 4% en saison pluvieuse. Or sans douche, la flore de la peau est principalement touchée et des petites lésions successibles d'apparaître. Des maladies comme la gale, la teigne, les boutons sur la peau sont quelques lésions constatées sur le terrain. Le manque de douche régulièrement s'accompagne de la mauvaise hygiène dans les lavages des mains. Le manque d'hygiène est constaté au niveau du lavage des mains comme le montre la figure n°8.

Figure n°8 : Lavage des mains



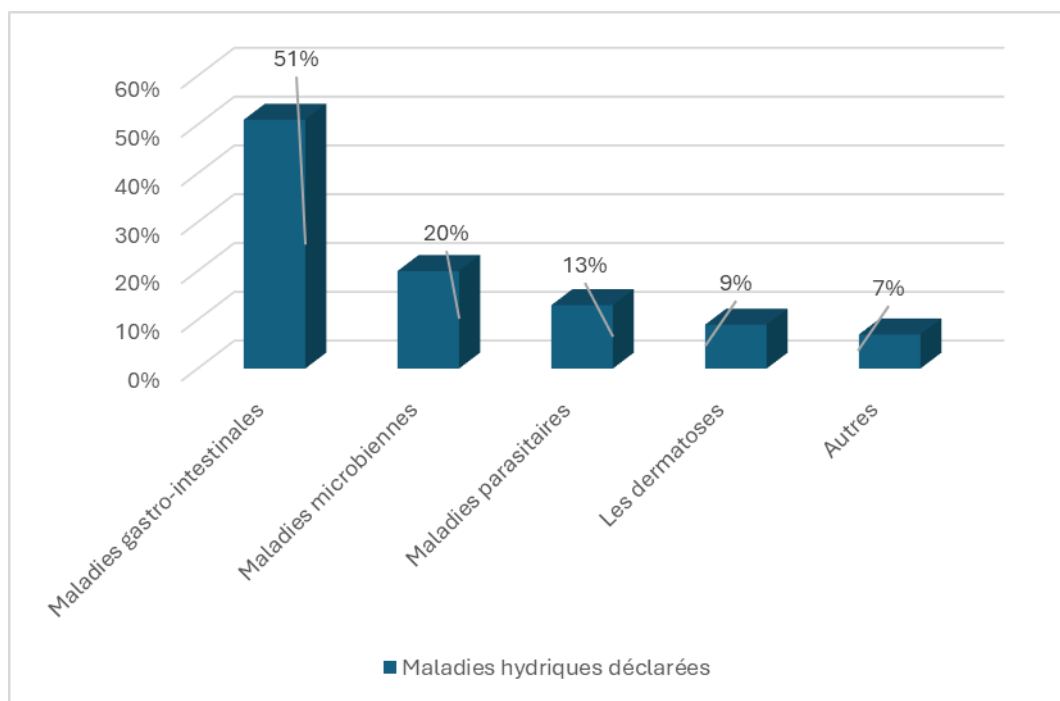
Source : Travaux de terrain, 2020

Sur les 30 personnes enquêtées sur l'hygiène des mains, il est constaté que le respect des règles d'hygiène après défécation et avant la prise de nourriture n'est pas respecté. Des enquêtés, 17 personnes sur 30 lavent les mains chaque fois avant de manger, 10 personnes pas régulièrement et 3 le font autrement sans précision. Après défécation, 8 personnes lavent les mains chaque fois contre 18 personnes qui ne le font pas régulièrement et 4 personnes qui le font autrement sans précision. Selon le Docteur F. Saldmann, lorsqu'on ne se lave pas les mains, surtout sortant des toilettes, il est disposé des germes sur les mains et cela augmente de 30% les risques d'infections respiratoires et digestives. Selon l'OMS, après les toilettes, 62% des hommes et 40% des femmes ne se lavent pas les mains or 80% des maladies transmissibles sont transférées par le toucher. Lorsqu'on ne se lave pas les mains, le transfert de bactéries se fait à travers tout ce qui est touché. Se laver les mains permet d'éviter 30% des maladies liées à la diarrhée et environs 20% des infections respiratoires comme le rhume.

3.2.5. Les maladies déclarées par les ruraux de la Préfecture du Zio

Les maladies hydriques sont sous diverses formes et est un facteur de morbidité dans la zone. Suivant les données d'enquête de terrain, les enquêtés ont déclaré le choléra, la dysenterie, la diarrhée, le ver de Guinée, des lésions de la peau comme l'indique la figure n°9.

Figure n°9 : Les maladies déclarées par les enquêtés



Source : Travaux de terrain, 2020

La figure n°9 fait ressortir les maladies hydriques déclarées par les enquêtés. Ces maladies se regroupent en 4 grands ensembles dont les maladies gastro- intestinales (choléra, diarrhée, fièvre typhoïde, dysenterie), les maladies microbiennes et parasitaires dont le paludisme et les

dermatoses ou lésion de la peau. Des résultats de l'enquête, 51% font cas des maladies gastro-intestinales, 20 et 13% des maladies microbiennes et parasitaires, 9% des dermatoses. Ces maladies tirent leur source de la mauvaise qualité de l'eau, de manque d'eau, de la manipulation et du mauvais traitement. Ces données confirment la réalité des maladies hydriques dans la zone et de ces dérivés.

Discussions des résultats

La présente recherche établit une relation entre l'accessibilité à l'eau et le risque de santé de la population de la population rurale du Togo. Dans cette logique, l'Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs (AITEC) (2013, p. 3) relève que dans les milieux ruraux du Tiers Monde et plus particulièrement dans les quartiers défavorisés, les besoins en eau potable ne sont pas couverts ou le sont partiellement. Selon cette organisation, compte tenu des besoins actuels et de l'accroissement rapide de la population, la question de l'accès à une eau saine se poserait donc avec une priorité particulière en 2025. Le même constat est partagé par H. Delolme, J.P. Boutin et L.-J. André (1992, p. 166). Selon ceux-ci, le pourcentage de la population disposant d'un accès à l'eau potable est très faible dans la plupart des pays tropicaux. Au Mali, par exemple, 46% de la population urbaine a accès à l'eau potable. Dans les milieux ruraux de la Préfecture de Zio et dans le cadre de cette étude, le problème d'eau se pose également avec acuité étant donné que c'est seulement 26% de la population qui ont accès à l'eau potable.

Le manque d'eau de certains ménages est parfois dû à l'inégale distribution des bornes fontaines dans les centres urbains. À Mopti, toutes les bornes fontaines sont concentrées dans un seul quartier de Taïkiri. À Ségou, les 108 bornes fontaines que compte la ville sont inégalement distribuées, la même remarque est faite à Kayes avec les 84 bornes fontaines (A. M. Huissier, V. Verdeuil, C. Le Jallé, (1997, p. 8). Les bornes fontaines sont connues de la population de N'Djamena comme source d'eau de bonne qualité. Cependant, il n'en existe pas dans tous les quartiers. Ainsi, leur accès reste un problème crucial pour les quartiers périphériques (PNUD/OMS, 2001, p. 9). Le présent article confirme cette tendance du moment où, les milieux ruraux de la Préfecture de Zio ne sont pas suffisamment desservis par les bornes fontaines. Face à cette situation les ménages font recours à des sources d'eau alternatives. Pour satisfaire tout ou une partie de leurs besoins, ils n'hésitent donc pas à recourir aux eaux alternatives utilisées à titre individuel ou collectif : une eau souterraine par un puits ou un forage, et récupération d'eau de pluie (M. Montginoul, 2011, p. 49). Dans le même registre, le Programme Solidarité Eau (2012, p. 15) souligne qu'en dehors des services publics d'eau, les sources alternatives d'eau qu'utilisent les populations sont essentiellement les forages, puits et eaux de surface. L'étude de l'accès de cette étude a abouti à la même conclusion. Étant donné que le service d'eau public n'arrive pas à couvrir la demande, la population a recours aux forages, à une source d'eau naturelle (mare) et stocke dans une large mesure l'eau de pluie dans des citernes à partir des tôles rouillées.

Conclusion

L'étude de l'accessibilité de l'eau montre qu'il y a une multiplicité des points d'approvisionnement en eau dans les milieux ruraux de la Préfecture de Zio au Togo. Parmi

ces sources d'eau, sont dénombrés des bornes fontaines, des puits, des citernes et des sources d'eau naturelles. Les bornes fontaines se retrouvent principalement en ville contrairement aux forages qui sont disséminés dans presque les villages mais peu fonctionnels. L'accessibilité géographique est diversement appréciée puisque 32% des ménages sont distants de moins de 200 mètres des bornes fontaines alors que ce pourcentage est de 81,9% pour les forages. Contrairement au service public d'eau, les puits à pompe sont disponibles toutes les saisons de l'année. La quantité d'eau collectée en moyenne est de 20 litres/j/personne pour les ménages ayant un niveau de vie faible. La collecte de l'eau se fait à l'aide des bidons mais aussi avec les seaux et des bassines. Si le transport par les bidons est relativement protégé, l'eau est acheminée à ciel ouvert dans les seaux et bassines par 83,6% des personnes jusqu'au ménage. Pour l'essentiel, il faut retenir à l'issue de cette étude que les difficultés d'accès à l'eau potables entraînent des risques socio-sanitaires sur les populations rurales. Le problème que révèle cette question est lié à la disponibilité et à l'accessibilité de l'eau. Il importe alors de réfléchir à une politique d'accès à l'eau qui est une priorité des objectifs de développement durable.

Références bibliographiques

Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs (AITEC), 2013, *L'eau et l'assainissement dans les villes du monde*, Paris, AITEC.

BEAUDEAU Pascal, 2012, *Surveillance syndromique des gastroentérites aiguës : une opportunité pour la prévention du risque infectieux attribuable à l'ingestion d'eau du robinet*, Thèse de doctorat, université de Rennes1, Rennes1, 245 p.

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, 2016, Profil Économique : Tsévié, un Pôle de Communication et du Transport au Togo, GIZ, Lomé, 2 p.

DGSCN, 2012, *Recensement général de la population et de l'habitat (06 au 21 novembre 2010). Résultats définitifs*, Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale, Lomé, 44 p.

Direction Générale de l'hydraulique et de l'assainissement du Togo, 2009, *étude de faisabilité des forages manuels au Togo, identification des zones potentiellement favorables*, Tde, Lomé, 59 p.

Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, 2015, *Troisième enquête démographique et de santé du Togo, 2013-2014 (EDST-III)*, Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale, Lomé, 529p.

EXPERTS SOLIDAIRES, 2013, *Adduction d'eau potable de la ville d'ambahikily commune rurale d'ambahikily district de morombe région atsimo andrefana*, Experts-Solidaires, Antananarivo, 64 p.

KOUKOUNGON Wilfried Gautier, 2015, « Stratégies d'accès à l'eau potable dans un quartier défavorisé : cas de Gobelet dans la commune de Cocody (Abidjan-Côte d'Ivoire) », in *Revue Canadienne de Géographie Tropicale, RCGT (En ligne) / CJTG (Online) Vol. 2 (2)*, pp. 60-72.

Ministère des Affaires Etrangères du Pays-Bas, 2012, *L'eau et assainissement en milieu rural*, Amsterdam, 16 p.

MONTGINOUL Marielle, 2011, *Les eaux alternatives à l'eau du réseau d'eau potable pour les ménages : un état des lieux*, Lavoisier ; IRSTEA ; CEMAGREF, pp. 49-62.

OMBALA Romuald, 2013, *Etude de l'accessibilité à l'eau potable dans les villages pilotes du projet irrigation de complément et information climatique dans la commune de kongoussi*, Fondation 2iE, Ouagadougou, 60 p.

OMS, 2019, *Stratégie de l'OMS sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène 2018-2025*, Éditions de l'OMS, Genève, 72 p.

PNUD /OMS, 2001, *Eau et hygiène du milieu perceptions, attitudes et pratiques de la population alphabétisée en zone sub-urbaine de N'Djamena*, Heidelberg, Le groupe de recherche Chari, p.50

PNUD, 2011, *Profil de pauvreté au Togo*, Lomé, Edition BEYOND Productions, 117 p.

PROGRAMME SOLIDARITÉ EAU, 2012, *Accès à l'eau potable dans les pays en développement, 18 questions pour des services durables*, Paris, pS-Eau, 52p.

QUENUM Dagbéli A., 2011, *Étude de l'accessibilité à l'eau potable dans l'arrondissement de nongr'masson : cas du quartier tanghin*, Ouagadougou, Fondation 2iE, 67 p.

SOKEGBE Ognansan, et al, 2017, « Les risques sanitaires liés aux sources d'eau de boisson dans le district n°2 de Lomé-commune : cas du quartier d'Adakpamé », *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, Vol °5, pp. 2341-2351.

EXISTENCE MARGINALE, POÉTIQUE «DÉRÉGLÉE » DANS *UNE SAISON EN ENFER* DE RIMBAUD

François Kopoin KOPOIN
Université Félix-Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire
kopoinlecrivain@gmail.com

Résumé

La poésie de Rimbaud témoigne de son approche subversive et révolutionnaire. En rejetant les traditions classiques, Rimbaud a instauré une poésie audacieuse et marginale, qui influence profondément la poésie du XXe siècle. Cet article a justement pour objectif de montrer les impacts linguistiques et stylistiques de la poétique marginale et « déréglée » d'Arthur Rimbaud sur la poésie contemporaine. Rimbaud, prodige de la littérature française, a composé ses œuvres avant l'âge de vingt ans, abordant des thèmes controversés tels que la transgression des normes cléricales et l'homosexualité. L'étude s'appuie sur des méthodes sociolinguistiques et stylistiques pour analyser comment son langage et ses thèmes de marginalité ont transformé le paysage littéraire, et créé une empreinte indélébile sur la littérature contemporaine.

Mots clés: Poésie – Marginalité – Poétique – Déréglée – Subversion – Rébellion.

Abstract

Rimbaud's poetry reflects his subversive and revolutionary approach. By rejecting classical traditions, Rimbaud established a bold and marginal poetry that profoundly influences 20th-century poetry. This article aims to show the linguistic and stylistic impacts of Arthur Rimbaud's marginal and "deranged" poetics on contemporary poetry. Rimbaud, a prodigy of French literature, composed his works before the age of twenty, addressing controversial themes such as the transgression of clerical norms and homosexuality. The study uses sociolinguistic and stylistic methods to analyze how his language and themes of marginality transformed the literary landscape and left an indelible mark on contemporary literature.

Keywords: Poetry – Marginality – Poetics – Deranged – Subversion – Rebellion.

Introduction

Arthur Rimbaud, enfant prodige de la littérature française, a composé l'intégralité de son œuvre poétique avant l'âge de vingt ans. Évoluant dans une époque troublée et des milieux souvent obscurs, son art puise dans un imaginaire à la fois stéréotypé et marginal. Dès son premier recueil, *Une Saison en enfer* (1871), écrit à compte d'auteur durant son adolescence, Rimbaud aborde des thèmes audacieux tels que la transgression des normes cléricales et l'homosexualité. Ce recueil en prose témoigne d'un véritable « dévergondage

textuel », (P. N'da, p. 79), érigeant en critères poétiques ce que les conventions classiques réprouvent.

Rimbaud jette ainsi les bases d'une esthétique radicalement subversive, à l'instar de poètes comme Baudelaire et Verlaine. En écho à l'invitation au « Voyage » de Baudelaire, qui incite à explorer « au fond de l'inconnu pour trouver du nouveau », Rimbaud ouvre la voie à une aventure poétique, bien que cet « inconnu » demeure difficile à investir, tant les normes poétiques de son temps sont rigides.

J. Tardieu (1999, p. 118) voit déjà en Rimbaud un « démiurge créateur », tandis que M. Spencer (pp. 89-96) démontre comment il a révolutionné les conventions littéraires et sociales de son époque, créant un univers poétique audacieux, marqué par une écriture qui excelle dans diverses formes de marginalité. Précurseur d'un souffle poétique nouveau, Rimbaud annonce, dans un style rebelle et anarchiste, la poésie moderne du XXe siècle. En instaurant ce système poétique novateur, il s'élève au-delà des normes sociales, menant une vie tumultueuse et marginale.

La notion de « marginalité », centrale dans la poésie « déréglée » de Rimbaud, est empruntée aux sociologues. Elle désigne l'état d'individus ou de groupes vivant en dehors des normes sociales, économiques ou culturelles dominantes. Le terme « marginal » décrit ainsi ceux qui se situent à la périphérie des pratiques courantes, souvent en rupture avec la communauté. Cette transgression singulière caractérise tant la vie que l'œuvre de Rimbaud.

Sa quête poétique, fondée sur le projet de « dérèglement de tous les sens »¹, a profondément marqué la poésie du XXe siècle. En intégrant des actes de marginalité sociale, morale et langagière dans ses textes, Rimbaud rejette les traditions classiques pour instaurer une poésie audacieuse. C'est dans ce contexte que se pose notre sujet : « Existence marginale, poétique « déréglée » dans *Une Saison en enfer* de Rimbaud ».

En explorant la crise intérieure de Rimbaud, marquée par une sexualité renversée et un dérèglement existentiel, nous nous interrogeons sur l'influence de ces éléments de déviance poétique sur la poésie contemporaine. Pour aborder ce thème, nous adopterons une approche psychocritique, inspirée par Charles Mauron dans *Des métaphores obsédantes au mythe personnel* (1963). Mauron suggère que les œuvres littéraires révèlent des aspects inconscients de la personnalité de l'auteur à travers des métaphores et des images récurrentes. Ainsi, les métaphores liées à la marginalité et à la transgression des normes poétiques dans *Une Saison en enfer* révèlent des obsessions profondes et des conflits psychiques, éléments essentiels pour comprendre les tensions internes de Rimbaud.

Cette analyse psychocritique s'appuiera également sur les concepts de François Pire dans *Méthodes de texte : Introduction aux études littéraires* (1987). Rimbaud, en marge des normes sociales de son époque, rejette les conventions bourgeoises et adopte un mode de vie rebelle. *Une Saison en enfer* se présente comme le miroir d'une crise personnelle intense, empreinte de révolte et de tourments littéraires. Ce texte illustre comment le poète, dans sa quête de vérité poétique, prône le « dérèglement de tous les sens », une démarche audacieuse qui invite à explorer de nouvelles pistes poétiques.

¹L'expression « dérèglement de tous les sens » de Rimbaud provient de sa célèbre « Lettre du Voyant » adressée à Paul Demeny le 13 mai 1871. Rimbaud y explique sa vision du rôle du poète et de la poésie.

Cette approche radicale se manifeste par des images hallucinatoires et une syntaxe souvent chaotique. Les thèmes de la marginalité et du « dérèglement » sont omniprésents, renforçant le statut de Rimbaud en tant que poète marginal. En s'appuyant sur les concepts de la psychocritique, nous pouvons voir comment *Une Saison en enfer* reflète une profonde crise personnelle et une quête de sens qui transcende les limites de la poésie traditionnelle. Cette exploration de la marginalité et du dérèglement poétique a non seulement marqué son époque, mais continue d'influencer la poésie contemporaine de manière significative.

1. Rimbaud : poète de la marginalité et de l'amour interdit

Poète français du XIX^e siècle, Arthur Rimbaud est célèbre pour son approche révolutionnaire de la poésie, souvent décrite comme un « dérèglement de tous les sens ». Ce dérèglement existentiel se traduit par une déviance poétique où Rimbaud repousse les limites du langage et de la forme poétique.

Né en 1854 à Charleville dans les Ardennes, Rimbaud a grandi dans un environnement austère et strict après que son père ait abandonné la famille lorsqu'il avait six ans. Sa mère, Vitalie Cuif, a élevé seule ses enfants, ce qui a rapidement conduit à des tensions entre elle et Rimbaud, aiguillonnant déjà son désir de rébellion et de liberté. Dès son adolescence, Rimbaud manifeste une forte opposition à l'autorité et aux conventions. Adulte, il soutient les insurgés parisiens et exprime son mépris pour l'ordre social et religieux dans ses écrits.

Influencé par les idées communardes et les événements de la Commune de Paris, Rimbaud fait souvent référence aux incendies et aux bombardements qui ont marqué la fin de la Commune de Paris, comme c'est le cas dans le poème « L'Orgie parisienne ou Paris se repeuple » :

Ô lâches, la voilà ! dégorgez dans les gares !
Le soleil expia de ses poumons ardents
Les boulevards qu'un soir comblèrent les Barbares.
Voilà la Cité belle assise à l'occident!

(A. Rimbaud, 1971. p. 151)

Ce passage est extrait du poème « L'Orgie parisienne ou Paris se repeuple » d'Arthur Rimbaud, écrit en 1871, peu après la Commune de Paris. Rimbaud utilise des images puissantes et des métaphores pour évoquer les événements tragiques de cette période. À travers ce vers « Ô lâches, la voilà ! Dégorgez dans les gares ! », Rimbaud s'adresse aux Versaillais, les forces gouvernementales qui ont réprimé la Commune. Le terme « lâches » souligne leur cruauté et leur manque de courage moral. « Dégorgez dans les gares » fait référence à l'exode massif des communards et des Parisiens fuyant la répression. Cette image du soleil qui « expie » avec ses « poumons ardents » peut être interprétée comme une métaphore de la chaleur et de la lumière qui purifient les boulevards ensanglantés par les combats. Cela évoque aussi l'idée de la nature qui tente de laver les péchés et les horreurs commises. Les « Barbares » inscrits au vers³ représentent les Versaillais qui ont envahi Paris et massacré les Communards. Les boulevards « colés » suggèrent les rues remplies de cadavres et de débris après les combats. Par cette strophe ci-dessus, Rimbaud capture la brutalité et la beauté tragique des événements de la Commune de Paris, tout en soulignant la résilience de la ville et de ses habitants.

La rencontre du poète avec Paul Verlaine en 1871 marque un tournant dans sa vie. Leur relation tumultueuse et anticonformiste scandalise la société de l'époque. Ensemble, ils explorent des modes de vie alternatifs, rejetant ainsi les normes bourgeoises et littéraires. Dans la France de la deuxième moitié du XIXe, en effet, l'amour entre hommes n'est certes pas délictueux, mais il demeure, aux yeux de la majorité des Français, un fait taxé de marginalité sociale.

L'histoire commence quand Rimbaud décide de faire lire ses textes à Verlaine, afin de les publier si possible. Verlaine reçoit quelques poèmes et une lettre du jeune prodige de Charleville qu'il lit avec beaucoup d'intérêts. Ébloui par le génie de son cadet, Verlaine invite Rimbaud à Paris. Il tombe aussitôt amoureux de l'adolescent et abandonne femme et enfant. S'affichant dans les théâtres parisiens, le couple homosexuel sera vite l'objet de commérages. Dans son *Journal* (1980), J. Renard (1980, p.180) ironise cette relation « inique » en se demandant si « le fils de Verlaine ressemble à Rimbaud ».

Quelques années après, les deux amants errent à travers l'Europe, entre Londres et Bruxelles. S'ensuit leur période de création la plus intense. Rimbaud va laisser éclater sa passion pour son « partenaire », qu'il exprime en ces termes : « Je suis à lui chaque fois Si chante son coq gaulois » (J.-P. Giusto, 1984, p. 176.). Un incident n'est cependant pas à minorer pour qui veut comprendre les contours de cette relation tumultueuse. En effet, Rimbaud désire quitter Verlaine. Ce dernier, mécontent, tire sur lui à deux reprises. Après avoir reçu des soins, le jeune homme persiste dans son projet de départ, tandis que Verlaine s'efforce de l'en dissuader. Cependant, c'est l'amant, pris de panique, qui alerte un policier en passant. Paul Verlaine sera alors condamné pour « blessures graves ayant entraîné une incapacité de travail », avec une peine de deux ans de prison ferme requise, tandis qu'il éclate en sanglots.

Dans *Une saison en enfer*, le seul texte publié de son vivant à la suite de l'incident avec Verlaine, Rimbaud relate les tumultes de leur relation. Verlaine est « l'époux infernal », et lui-même se représente sous les traits de « la vierge folle » : « Je vais où il va, il le faut. Et souvent il s'empote contre moi, C'est un démon, vous savez, Ce n'est pas un homme. Il dit : Je n'aime pas les femmes. Parce qu'il faudra que je m'en aille très loin un jour (...) Un jour peut-être il disparaîtra merveilleusement ». (A. Rimbaud, 1971, p. 117).

Après sa libération de prison, Verlaine est reparti en Angleterre où il a travaillé pendant quelques années comme enseignant. En Angleterre, il rencontre de nouveau Rimbaud qui a rapidement découvert que son ancien « amoureux » s'est reconverti au catholicisme. Dans *Une saison en enfer* (1971), notamment à travers le passage « L'époux infernal », Rimbaud va, en de termes cyniques, ironiser cette reconversion religieuse, la tournant même en dérision : « Je lui suis soumise. — Ah ! je suis folle ! « Un jour peut-être il disparaîtra merveilleusement ; mais il faut que je sache, s'il doit remonter à un ciel, que je voie un peu l'assomption de mon petit ami ». (A. Rimbaud, 1971. p. 119).

L'œuvre rimbaldienne, oscillant entre résolutions sérieuses et élans moqueurs, reflète une quête incessante de vérité personnelle et de dépassement des limites imposées par la société. Cette démarche, bien que source de marginalité sociale et d'inconfort intellectuel, est perçue par Rimbaud comme le seul moyen d'accéder à une compréhension plus profonde de l'existence. La question de l'homosexualité, abordée dans le contexte de la marginalité sexuelle, soulève des enjeux éthiques complexes. En effet, en rejetant les normes hétérosexuelles et en refusant la procréation, l'homosexuel se place en marge de la morale

sociale dominante, choisissant une voie perçue comme déviante et stérile. Ce choix, bien que choquant pour beaucoup, devient une condition essentielle de la jouissance charnelle et poétique, résonnant avec l'époque tumultueuse où des poètes marginaux comme Verlaine et Rimbaud défient les conventions établies. Rimbaud et Verlaine, héritiers de Baudelaire, incarnent une volonté continue de transgression des normes sociales et poétiques, affirmant leur place dans l'histoire littéraire comme des figures de la marginalité psychosociale et du renversement des conventions sexuelles.

Rimbaud incarne à bien des égards la marginalité psychosociale. Son œuvre, marquée par une quête incessante de liberté et de rébellion contre les normes établies, explore des thèmes profonds et souvent dérangeants. Dans ce contexte, le sexe chez Rimbaud se présente comme une force renversante, bouleversant les conventions et les attentes sociales. À travers ses vers, le poète invite le lecteur à reconsidérer les notions traditionnelles du sexe, le présentant non pas comme une simple émotion, mais comme une expérience radicale et transformative, souvent en marge de la société.

2. Rimbaud et la poésie dérégulée

Dans *Une Saison en Enfer*, particulièrement dans la section « Mauvais Sang », Rimbaud exprime son rejet des valeurs chrétiennes à travers des passages marquants. Il se moque des croyances chrétiennes et de la morale religieuse, se décrivant comme un « païen » et un « damné », rejetant ainsi les dogmes imposés par l'Église. Par exemple, il déclare : « Je suis de race inférieure de toute éternité ». (A. Rimbaud, 1971. p. 109).

Cette affirmation souligne son sentiment de marginalisation au sein de la société chrétienne. Il poursuit en affirmant : « Maintenant je suis maudit, j'ai horreur de la patrie. Le meilleur, c'est un sommeil bien ivre, sur la grève ». (A. Rimbaud, 1971. p. 110).

Ces lignes révèlent son mépris pour les valeurs patriotiques et religieuses, qu'il associe à l'ignorance et à l'hypocrisie. En se qualifiant de « païen » et de « damné », Rimbaud se positionne en opposition directe aux dogmes de l'Église, revendiquant une identité libre de toute contrainte morale.

À travers « Mauvais Sang », Rimbaud dénonce également l'hypocrisie et la superficialité de la bourgeoisie. Il critique leur matérialisme et leur manque de profondeur spirituelle, les accusant de vivre dans une illusion de confort et de sécurité, sans chercher de véritables valeurs spirituelles. Un autre passage marquant est : « J'ai horreur de tous les métiers. Maîtres et ouvriers, tous paysans, ignobles ». (A. Rimbaud, 1971. p. 110).

Ce vers illustre son mépris pour les rôles sociaux traditionnels et la hiérarchie bourgeoise, qu'il considère comme des constructions artificielles dépourvues de sens. Rimbaud utilise ainsi la poésie pour exprimer son rejet des valeurs bourgeoises et son désir de transcender les conventions sociales de son époque.

Dans la même section, il exprime son dégoût pour la civilisation occidentale, qu'il perçoit comme décadente et corrompue. Se sentant étranger à cette société, il aspire à une vie plus authentique et libre, loin des contraintes sociales et morales. Rimbaud évoque des visions de violence et de chaos, traduisant son sentiment d'être en dehors des normes de la société qu'il juge hypocrite.

Dans *Une Saison en Enfer*, Rimbaud explore de manière complexe le thème des confessions hystériques et de la marginalité. Ce texte, le seul publié de son vivant, se distingue par ses interventions discursives et ses dialogues poétiques, créant une véritable scène théâtrale. Dans la section « Délires I : Vierge folle, L'époux infernal », le poète incarne cette marginalité à travers une litanie dominée par le pronom « je ». Des passages où A. Rimbaud (1971. p. 116) déclare : « Je suis perdue. Je suis soûle. Je suis impure », et « Ah ! Je souffre, je crie. Je souffre vraiment », illustrent un moi hystérique et tourmenté, révélant une crise intérieure intense.

Ces propos témoignent de sa volonté de rupture et de réinvention des conventions établies. Dans « Délires II », Rimbaud présente un monologue narratif structuré comme une prose poétique, alternant entre prose et vers, ce qui déstabilise la structure traditionnelle du texte. Cette alternance stylistique vise à déséquilibrer le lecteur, renforçant l'idée de marginalité et de subversion des formes littéraires classiques.

Dans la section « Délires II : Alchimie du verbe », Rimbaud rejette les formes poétiques traditionnelles pour explorer des structures libres et des associations d'idées inattendues. Il y expose sa déviance poétique, utilisant un langage riche et imagé pour exprimer ses visions et réflexions. Il écrit : « J'inventai la couleur des voyelles ! – A noir, E blanc, I rouge, O bleu, U vert ». (A. Rimbaud, 1971. p. 120).

Ces éléments montrent comment Rimbaud utilise des techniques poétiques innovantes pour exprimer ses pensées et émotions de manière vivante. Il évoque des visions intenses, comme dans ce vers : « Je devins un opéra fabuleux : je vis que tous les êtres ont une fatalité de bonheur ». (A. Rimbaud, 1971. p.120).

Ces exemples illustrent comment Rimbaud révolutionne la poésie en explorant de nouvelles façons d'utiliser le langage et en exprimant des idées profondes.

Selon G. Didi-Huberman (1982, p. 148), le discours rimbaldien s'apparente à une confession « hystérique », éclairée par la littérature de l'époque sur l'hystérie. P. Janet (2011, p. 237) perçoit dans ses mots une « éloquence agitée et déséquilibrée », évoquant cette même confession. Les revirements d'énonciation et les transmutations de ton trahissent les caractéristiques langagières de cette déchéance.

Janet souligne que Rimbaud recourt à un « automatisme lexical », (2011, p. 238), laissant les images se heurter sans souci d'organisation, accentuant ainsi l'impression de chaos. Dans « Délires I : Vierge folle », Rimbaud élabore un discours de déchéance, où la déchéance devient à la fois norme et force perturbatrice. Le poète détourne le texte de son sens évident, empêchant ainsi le sujet de se figer dans une identité stable, illustrant la nature fluide de la marginalité.

Il est essentiel de noter que la révolte politique et la déchéance littéraire chez Rimbaud sont inextricablement liées. Son rejet des normes sociales et son engagement envers les idéaux communards ont façonné une poésie qui transcende les conventions, plongeant dans les profondeurs de l'âme humaine en quête de liberté et de vérité. En somme, la déchéance existentielle rimbaldienne se manifeste par une rupture avec les normes établies, une exploration des limites de la réalité et une quête incessante de liberté et de transcendance. Rimbaud, exalté par les bouleversements politiques de son temps, utilise sa poésie pour reconfigurer le monde et exprimer une vision profondément personnelle et révolutionnaire.

3. L'ombre du « dérèglement des sens » dans la poésie contemporaine

La poésie contemporaine se trouve souvent à la croisée des chemins entre tradition et innovation, où l'ombre du « dérèglement des sens » d'Arthur Rimbaud joue un rôle crucial. Ce concept, qui évoque une rupture avec les normes établies et une exploration des perceptions, inspire de nombreux poètes d'aujourd'hui. En réinventant la poésie, ces artistes s'approprient l'héritage rimbaldien pour exprimer des émotions complexes et des visions du monde contemporaines, tout en questionnant les limites de la langue et de la forme.

3.1. Rimbaud et la réinvention de la poésie contemporaine

Célèbre pour sa quête de nouvelles perceptions et son rejet des conventions, Arthur Rimbaud a introduit le concept de « dérèglement des sens » comme moyen d'atteindre une vérité poétique plus profonde. Cette approche radicale a inspiré de nombreux poètes contemporains à repousser les limites de la perception et de l'expression, créant ainsi une poésie qui résonne avec les complexités et les ambiguïtés du monde moderne. En examinant cette « ombre » rimbaldienne, nous pouvons mieux comprendre les dynamiques et les innovations qui caractérisent la poésie d'aujourd'hui.

La poésie contemporaine regorge d'exemples de poètes qui explorent les vers libres et brisent les conventions traditionnelles, à l'instar de Rimbaud avec ses *Illuminations* (1886) et ses *Cahiers de Douai* (1895). Yves Bonnefoy, par exemple, est un poète dont l'exploration des thèmes de l'existence et de la réalité évoque l'intensité lyrique de Rimbaud. Dans son recueil *Les Planches courbes* (2001), Bonnefoy déploie une langue riche et évocatrice pour exprimer des émotions profondes et des questionnements existentiels, un écho direct à la sincérité et à l'intensité rimbaldiennes.

Philippe Jaccottet, dans ses œuvres telles que *À la lumière d'hiver* (1977), adopte une approche introspective et lyrique pour explorer les thèmes de la nature, de la mort et de la transcendance. Son style, marqué par une simplicité apparente et une profondeur émotionnelle, rappelle également la quête de vérité et de vision intérieure de Rimbaud. Michel Houellebecq, dans *La Poursuite du bonheur* (1991), utilise un ton désenchanté et une introspection douloureuse pour aborder les crises existentielles et les questionnements identitaires, des thèmes chers à Rimbaud.

Jean-Michel Maulpoix, avec *Une histoire de bleu* (1992), explore le lyrisme moderne à travers une introspection poignante et une réflexion sur l'identité et l'existence. Son style, souvent empreint d'une mélancolie douce et d'une recherche de sens, s'inscrit dans la lignée de l'intensité émotionnelle rimbaldienne. Ces exemples illustrent comment les poètes contemporains continuent de puiser dans le registre lyrique et les thèmes introspectifs chers à Rimbaud, tout en innovant sur le plan formel et thématique pour refléter les préoccupations de notre époque.

Dans son recueil *Féerie* (2010), Sophie Loizeau utilise des vers libres pour créer des images poétiques saisissantes et évocatrices. Elle joue avec la structure et le rythme pour refléter la nature fragmentée et fluide de la pensée moderne. Nathalie Quintane, dans *Tomates* (2010), aborde des thèmes politiques et sociaux avec une langue quotidienne et informelle,

illustrant une liberté d'expression totale, affranchie des contraintes de la rime ou de la ponctuation.

Le dérèglement des normes poétiques rimbaldiennes a ouvert la voie à une nouvelle forme de poésie, dont l'expression la plus aboutie se trouve dans le surréalisme. En rejetant les conventions et en explorant les profondeurs de l'inconscient, Rimbaud a non seulement révolutionné la poésie de son époque, mais a également jeté les bases d'un mouvement littéraire qui continue d'influencer écrivains et artistes aujourd'hui. Son génie et sa rébellion font de lui une figure tutélaire de la poésie contemporaine.

Les poètes d'aujourd'hui, tout en évoluant dans un contexte différent, continuent de puiser dans cette source d'inspiration, réinventant sans cesse le langage poétique. En assimilant l'héritage du surréalisme, en maintenant un registre lyrique intense, en répondant à la crise du langage par une écriture ascétique, et en adoptant des formes libres et non fixes, ils perpétuent et réinventent l'esprit de rébellion et de quête de vérité qui caractérise l'œuvre de Rimbaud. Cette continuité et cette innovation font de la poésie contemporaine un domaine riche et dynamique, en perpétuelle évolution.

3.2. L'héritage rimbaldien

L'ombre du « dérèglement des sens » rimbaldien continue de résonner dans la poésie contemporaine, témoignant d'une quête incessante pour transcender la réalité et explorer les complexités de l'expérience humaine. Ce concept, popularisé par Arthur Rimbaud, évoque une rupture avec la logique et la rationalité, permettant à l'imaginaire de s'exprimer librement. Dans cette perspective, le « dérèglement des sens » devient un outil essentiel pour les poètes modernes, cherchant à libérer leur créativité des contraintes conventionnelles.

Rimbaud, avec son approche audacieuse et ses images saisissantes, a ouvert la voie à une exploration de l'inconscient qui inspire encore aujourd'hui. Des poètes contemporains tels que Philippe Jaccottet et Anne Carson intègrent des éléments de ce dérèglement dans leur travail, jouant souvent avec la beauté du quotidien et l'absurde. Leur poésie, tout en s'éloignant des dogmes stricts, témoigne d'une sensibilité à la complexité de l'expérience humaine, rappelant ainsi l'héritage rimbaldien.

Dans ses poèmes, Jaccottet explore la beauté du quotidien tout en intégrant une dimension introspective. Par exemple, dans son recueil *La Semaïson*, il évoque des images de la nature qui, bien que simples, révèlent des émotions profondes et une quête de sens, rappelant l'approche rimbaldienne de la perception. D'autres poètes contemporains, comme Olivier Cadiot, s'inspirent de Rimbaud en utilisant des images saisissantes et des jeux de mots qui défient les conventions. Leur poésie, souvent fragmentée, reflète une exploration de l'inconscient et de l'absurde, à l'image des visions rimbaldiennes.

Les techniques innovantes, telles que l'écriture automatique et le collage, popularisées par le surréalisme et le dadaïsme, trouvent également leurs racines dans le désir de Rimbaud de libérer la voix poétique. Ces méthodes permettent aux poètes contemporains d'accéder à des pensées et des émotions échappant à la logique, créant ainsi des œuvres où le sens est souvent obscur, mais où l'impact émotionnel est indéniable. Dans son poème *Le Bateau Ivre*, Rimbaud utilise des images surréalistes et des métaphores audacieuses pour exprimer des émotions intenses, montrant comment la poésie peut transcender la logique.

Aujourd'hui, le « dérèglement des sens » est plus qu'un simple caprice ; il devient un moyen puissant d'aborder des thèmes contemporains tels que l'aliénation, la crise identitaire et la désillusion face à la société moderne. Les poètes contemporains, en s'inspirant de Rimbaud, cherchent à déconstruire les normes établies et à exprimer une réalité chaotique et fragmentée, tout en invitant le lecteur à embrasser une nouvelle forme de compréhension.

Une quête pour transcender la réalité trouve une illustration poignante dans *Une saison en enfer* d'Arthur Rimbaud. Ce recueil, publié en 1873, est une exploration intense des thèmes de l'aliénation, de la crise identitaire et de la désillusion, qui résonnent encore aujourd'hui. Rimbaud utilise un langage audacieux et souvent chaotique pour exprimer son malaise face à la société et à lui-même. Dans le poème d'ouverture, il évoque une vie jadis pleine de promesses, désormais assombrie par la souffrance et la désillusion : « Jadis, si je me souviens bien, ma vie était un festin où s'ouvraient tous les cœurs... » Cette image d'un festin perdu symbolise la quête d'une beauté et d'une vérité désormais inaccessibles. Le poète se confronte à ses démons intérieurs, illustrant ainsi le dérèglement des sens qui l'amène à une introspection douloureuse.

À travers ses réflexions, Rimbaud invite le lecteur à embrasser une nouvelle forme de compréhension, à voir au-delà des apparences et à accepter le chaos de l'existence. Son style fragmenté et ses images puissantes poussent le lecteur à ressentir la profondeur de son désespoir, tout en lui offrant une perspective unique sur la condition humaine.

Dès lors, *Une saison en enfer* est une œuvre qui transcende son époque, abordant des thèmes universels qui continuent de résonner dans la poésie contemporaine. Rimbaud, en déconstruisant les normes établies, nous pousse à réfléchir sur notre propre réalité, tout en nous confrontant à la beauté et à la douleur de l'existence. L'héritage de Rimbaud et son concept de « dérèglement des sens » continuent d'enrichir la poésie contemporaine, offrant une voie d'exploration pour ceux qui cherchent à transcender les limites de la perception et à plonger dans les profondeurs de l'imaginaire.

En somme, l'influence de Rimbaud sur la poésie contemporaine est indéniable, et le « dérèglement des sens » demeure un fil conducteur dans cette réinvention. Les poètes d'aujourd'hui, en s'inspirant de cet héritage, continuent d'explorer de nouvelles dimensions de l'expérience humaine, enrichissant ainsi le paysage poétique moderne. Cette quête de sens, à travers le prisme de la sensibilité rimbaldienne, témoigne d'une poésie vivante et en constante évolution, prête à défier les conventions et à toucher les âmes.

Conclusion

Une saison en enfer se présente comme un véritable manifeste de la marginalité et de la subversion, où Rimbaud explore les profondeurs de l'âme humaine à travers une poétique audacieuse et « dérégulée ». En défiant les conventions littéraires et sociales de son époque, il ouvre la voie à une nouvelle ère poétique, où l'exploration de l'inconnu et la transgression des normes deviennent des fondements essentiels. Son célèbre « dérèglement de tous les sens » ne se limite pas à une simple provocation ; il incarne une quête de liberté et d'authenticité, redéfinissant ainsi les contours de la poésie.

L'héritage de Rimbaud se manifeste dans la manière dont les poètes modernes et contemporains continuent de s'affranchir des contraintes traditionnelles, s'inspirant de sa

vision pour explorer des territoires poétiques inédits. La marginalité, loin d'être une posture, se révèle chez lui comme un puissant moteur de création, une source inépuisable d'inspiration et de renouvellement. En intégrant des éléments de marginalité sociale, morale et langagière, Rimbaud forge une esthétique révolutionnaire qui résonne encore aujourd'hui dans les œuvres des poètes des XXe et XXIe siècles.

En transcendant les normes et en embrassant cette existence marginale, Rimbaud ne transforme pas seulement la poésie de son temps, mais trace également un chemin audacieux pour les générations futures. Sa poésie, avec son caractère rebelle et anarchiste, demeure une invitation perpétuelle à l'aventure poétique, à la quête de l'inconnu et à la célébration de la différence. Ainsi, la marginalité devient une empreinte créative indélébile sur le paysage littéraire contemporain, incitant chaque poète à plonger dans les profondeurs de l'expérience humaine et à célébrer la richesse de la diversité dans toutes ses formes.

Références bibliographiques

BAUDELAIRE Charles, 1999, *Les Fleurs du Mal*, Paris, Éditions Librairie Générale Française.

COLLIN Françoise, 1971, *Maurice Blanchot et la question de l'écriture*, Paris, Éditions Gallimard.

DE GRAAF Daniel-Adriaan, 2005, *Arthur Rimbaud: sa vie, son œuvre*, Paris, Éditions L'Harmattan.

DIDI-HUBERMAN Georges, 1982, *Invention de l'hystérie : Charcot et l'iconographie photographique de la Salpêtrière*, Paris, Éditions Macula.

FRÉMY Yann, 2009, « *Te voilà, c'est la force* »: essai sur *Une saison en enfer* de Rimbaud, Paris, Éditions Classiques Garnier.

GIUSTO Jean-Pierre, 1984, *Minute d'Éveil, Rimbaud maintenant*, Paris, Éditions Société des Études Romantiques.

GUYAUX André et BERNARD Suzanne, 1987, *Arthur Rimbaud, Œuvres, Délires*, I, Paris, Éditions Classiques Garnier.

JANET Pierre, 2011, *L'état mental des hystériques*, Paris, Éditions L'Harmattan.

MAURON Charles, 1963, *Des métaphores obsédantes au mythe personnel: introduction à la psychocritique*, Paris, Éditions Librairie J. Corti.

N'DA Pierre, 1997, « Transgressions, dévergondage textuel et stratégie iconoclaste dans le roman négro-africain », *Lumières africaines*, Washington, University Press of the South, pp. 75-82.

NICOLAS Candice, 2006, *Cataclysmes poétiques : Du poète maudit aux poètes déchants. Rimbaud, Cocteau, Vian*, Thèse de Doctorat PHD, Sous la Direction de Mihaela Marin, Université d'Ohio (USA).

PIRE François, 1987, « Psychanalyse et psychocritique », in DELCROIX Maurice et HALLYN Ferdinand (Dirs.), *Méthodes de texte : Introduction aux études littéraires*, Paris-Grenbloux, Éditions Duculot, pp. 266-275.

RENARD Jules, 1980, *Journal – 15 octobre 1893*, Paris, Éditions Gallimard.

RIMBAUD Arthur, 1929, *Correspondance – Lettre du Voyant, à Paul Demeny – 15 mai 1871*, Texte établi par Roger Gilbert-Lecomte, Toulouse, Éditions des Cahiers Libres.

RIMBAUD Arthur, 1971, *Poésies, Une saison en enfer – Illuminations et autres textes*, Paris, Éditions Gallimard.

SPENCER Michel, 1974, « Arthur Rimbaud ou le monde renversé », *Raison présente, L'automate et la pensée*, n°30, Avril-Mai-Juin, pp. 89-96.

TARDIEU Julie, 1999, « Le centenaire de Rimbaud », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 126-127, mars, pp. 116-119.

LES TROUBLES DU VÉCU CORPOREL DANS LES FONCTIONNEMENTS LIMITES. ANALYSE DE DEUX CAS D'ADOLESCENTS DITS « BÉBÉ-NOIRS »

Patient Bienvenu MOUZINGA-KIMBAZA
 Université Marien Ngouabi, Brazzaville, République du Congo
 patient.mouzinga-kimbaza@umng.cg

Résumé

Les préoccupations liées au corps et à ses représentations dans les fonctionnements psychiques limites constituent un axe de recherche important en psychopathologie de l'image du corps. À partir de l'étude clinique de deux adolescents hyperagressifs dits « bébés-noirs », il ressort que la représentation de l'identité corporelle est pauvre et vacillante. Celle-ci transparaît, entre autres, au travers des perceptions de soi dévalorisées, d'appétence toxicomaniaque, d'actes d'automutilation, pointant une dépression narcissique sévère qui porte avant tout sur les états du corps mal mentalisés comme le produit d'un défaut de représentation et de fantasmatisation. Dans ce cadre, le vécu corporel dévalorisé apparaît comme le signifiant d'un décryptage du corps mal mentalisé.

Mots clés : Adolescent – Fonctionnements limites – Hyperagressivité – Mentalisation – Trouble du vécu corporel.

Abstract

Concerns related to the body and its representations in borderline psychic functioning constitute an important line of research in the psychopathology of the body image. From the clinical study of two hyperaggressive adolescents called "black babies", it appears that the representation of body identity is poor and wavering. This is reflected, among other things, through devalued self-perceptions, addictive appetite, acts of self-mutilation, pointing to a severe narcissistic depression that focuses above all on poorly mentalized body states as the product of a lack of representation and fantasy. In this context, the devalued bodily experience appears as the signifier of a decryption of the poorly mentalized body.

Keys words: Adolescent – Borderline case – Hyperaggressiveness – Mentalization – Body experience disorder.

Introduction

De nos jours, « on remarque de plus en plus de nouvelles expressions dans l'échelle des troubles de la personnalité marqués par une instabilité dans l'image de soi et des relations ». (P. B. Mouzinga-Kimbaza, 2021, p. 61). Dans le champ de la psychopathologie, sous discipline de la psychologie consacrée à l'étude scientifique de la souffrance mentale, les

« fonctionnements limites » sont considérés comme des modalités d'organisation de la personnalité dominées essentiellement par des troubles de l'image de soi et des relations. (C. Chabert et B. Verdon, 2008). De nombreuses études cliniques, (D. Bourgeois, 2005 ; C. Chabert *et al.*, 2006), ont rapporté que ces troubles s'inscrivent dans une dynamique de la personnalité marquée par une forte instabilité du Moi sous-jacente à une atteinte narcissique sévère, comme une maladie du narcissisme, (J. Bergeret, 1972), ou une forme de psychose blanche (J.-L. Donnet et A. Green, 1973).

Seulement, peu d'entre ces travaux ont cherché à comprendre la part du vécu corporel dans ce type de personnalité dit *borderline* classé dans le groupe B des troubles de la personnalité répertoriés et codifiés 301.83 (F60. 3). (American Psychiatric Association, 2015, p. 857). D'une façon générale, le trouble du vécu corporel est assimilé à la dysmorphophobie. C'est une crainte d'être ou de devenir difforme. En tant que perturbation de l'image corporelle, « la dysmorphophobie est une inquiétude exagérée concernant l'aspect du corps, sa silhouette ou certaines zones corporelles à caractère sexuel » (D. Houzel *et al.*, 2000, p. 215). Le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (5^e édition de l'American Psychiatric Association, 2015, p. 410) fait observer que le trouble du vécu corporel peut également s'apparenter à la « crainte excessive d'avoir une maladie ». Une question s'est alors trouvée posée : comment se caractérise l'image du corps dans les fonctionnements limites ?

Dans une approche qualitative des conduites et de leurs troubles, le corps et éventuellement ses représentations apparaissent comme l'un des axes de recherche majeurs pour la compréhension psychologique des processus de subjectivation des individus en phase d'adolescence. (M. Emmanuelli et C. Azoulay, 2012 ; D. Tsokini, 2009). Autant que faire se peut, cette symbolique du corps subjectivé se fondera sur une étude clinique que la présente contribution tente de mettre en évidence, celle du corps et de ses représentations, notamment dans les fonctionnements limites qui représentent un groupement psychopathologique complexe et hétérogène. (C. Chabert et B. Verdon, 2008).

À notre avis, la question du corps et celle de sa représentation, en termes du vécu corporel appréhendé à partir de matériels cliniques, se situe justement à la croisée des problématiques plus larges de nature identitaire. Elle sera donc traitée par le truchement de la logique psychanalytique d'orientation freudienne (S. Freud, 1901), un modèle théorique fondé sur l'explication de la conduite humaine par des motivations inconscientes, lequel possède l'avantage d'apporter de subtils éléments de compréhension du concept du corps et de ses représentations ; pour peu que ce modèle puisse être inséré dans le contexte de relation d'objet entendu comme une exigence métapsychologique et méthodologique sans conteste dans l'approche des fonctionnements limites. (C. Chabert et B. Verdon, 2008).

1. État de la question

Nos préoccupations sont en rapport avec les troubles du vécu corporel dans les fonctionnements limites. Par fonctionnements limites, il faut entendre un ensemble de modes d'existence psychologique qui se définissent à la frontière entre le fonctionnement névrotique et le fonctionnement psychotique. Pour C. Chabert et B. Verdon (2008, p. 183), « les fonctionnements limites constituent un mode d'organisation psychopathologique extrêmement déterminé, et à part entière, relevant d'une grande complexité à la fois sur le

plan clinique, qui révèle une grande diversité de manifestations caractérisées par une forte hétérogénéité, et sur le plan métapsychologique ». Ces fonctionnements limites reconnus également sous les vocables de cas limites, ou encore *borderline*, d'états limites, sont des formes cliniques qui sont « considérées en marge autant des structures névrotiques que des structures psychotiques », rappelle F. Marty *et al.* (2017, p. 123). J. Bergeret (1972) voit, dans ce type de fonctionnement psychique, « une instabilité et des aménagements psychiques ».

Ces préoccupations portent sur certains adolescents violents dits bébés noirs en milieu interculturel congolais. L'appellation « bébés noirs » est utilisée, dans les croyances populaires, pour désigner une frange de jeunes délinquants organisés en bandes de délinquants très agressifs. J. D. Mbele (2018, p. 78) écrit : « Les bébés noirs est donc une appellation réservée essentiellement aux jeunes congolais perpétrant des actes de violence en milieu urbain, en bandes organisées, et faisant surtout usage d'armes blanches ».

Ce qui apparaît d'un grand intérêt clinique, c'est le fait que les fonctionnements limites qui font état de modes d'être pathologiques concernent les jeunes qui traversent la période de l'adolescence. La législation congolaise n'a pas déterminé l'âge de l'adolescence. Pour l'Organisation Mondiale de la Santé, l'adolescence est la tranche d'âge comprise entre 10 et 19 ans. Autrement dit, c'est la période de la vie qui se situe entre l'enfance qu'elle constitue dite seconde enfance et l'âge adulte. Il s'agit d'une période marquée par des transformations morphologiques et psychologiques qui débute vers 12 ou 13 ans et se termine autour des 18 et 20 ans. « La personnalité des adolescents meurtriers se distinguerait par « l'intolérance précoce à la frustration, le rejet de toute discipline, la recherche de satisfactions hédoniques, l'égoïsme marqué, l'absence d'émotivité ou un sens moral déficitaire, une forte agressivité s'exprimant de manière courante par des conduites d'agression ou d'opposition active ». (M. Briguet-Lamarre, 1969, p. 50).

L'idée qui court à partir de ce travail, voit dans les fonctionnements limites, un recours presque itératif au corps. Ce recours procède d'un processus psychopathologique en termes de trouble c'est-à-dire une perturbation du fonctionnement psychologique. Si la santé renvoie à un sentiment complet de bien-être physique, mental et social, celle du trouble renvoie à « une agitation confuse, un désarroi ou une perturbation ». (Dictionnaire *Petit Larousse du grand format*, 2005, p. 1082). Le sens que nous donnons à la notion de trouble est associé à « une altération, un état d'inquiétude, d'agitation, de confusion ou d'émotion ». Pour certains auteurs, le trouble en psychopathologie correspond au « dysfonctionnement psychologique accompagné de détresse ou d'une altération significative du fonctionnement ; réaction inattendue dans le contexte social, intense et persistante dans le temps ». (M. Benny, 2016, p. 2).

Qu'en est-il alors du vécu corporel ?

La compréhension de cette expression passe avant tout par l'élucidation des notions de vécu et de corps. Selon le dictionnaire *Petit Larousse du grand format* (2005), la notion de vécu s'exprime mieux par la réalité de ce qui s'est passé ou qui semble s'être passé réellement ou encore un ensemble des faits et de la vie réelle. Du latin *corpus*, le corps constitue la « partie matérielle de l'être humain » par opposition à l'âme. R. Doron et F. Parot (1991, p. 166) écrivent : « Le corps est l'instrument des conduites et support de l'identité ». Dans l'esprit de ce travail, le vécu corporel est envisagé dans le cadre du schéma représentationnel du corps, de ce qu'il représente, notamment la figuration que l'individu se fait de son corps.

Considérer le corps comme support du travail psychique, le trouble du vécu corporel, comme nous essayons de l'aborder ici, a longtemps été assimilé au trouble dysmorphique du corps, plus précisément un trouble qui se traduit par un état dans lequel la personne est excessivement préoccupée par une partie de son corps, craignant qu'il y ait quelque chose qui cloche, même si les médecins et la famille sont d'avis contraire. Cette première conception rejoint l'éternel débat philosophique portant sur les rapports de supériorité entre la pensée et le corps.

De nombreux travaux s'imbriquent pour décrire les rapports entre l'âme et le corps dont la majorité situe le corps comme une exigence de travail pour la pensée. D'ordinaire, le corps est devenu l'une des préoccupations majeures des temps présents, dans la mesure où il devient le centre d'intérêt, le terrain d'expression des désirs, conflits dans des contextes variables. M. Olano (2019) rapporte que les influences réciproques entre les deux entités, l'âme et le corps, permettent de penser qu'il est possible de soigner le corps pour guérir l'âme, disait-il. Il en appelle par exemple au yoga susceptible de fortifier l'esprit. C. Wolf (2019, p.54), pour sa part, estime que penser uniquement avec son cerveau est inenvisageable, il évoque une cognition incarnée en ces termes : « J'ai un corps, donc je pense ».

D'autres auteurs situent la construction de l'image de soi chez un sujet dans la prise en compte de la réalité extérieure, notamment à partir de la présence de l'autre. C'est le cas de B. Golse et R. Simas (2008, p. 1) qui estiment que « pour se construire, on le sait, le bébé a besoin et de son corps et de la relation avec autrui ». Cela montre bien que la place de l'autre dans la représentation de soi chez l'être humain constitue également un axe de recherche intéressant. Il s'agit là du statut de l'image pour l'autre, précisément de l'image du corps de l'autre que le sujet introjecte à l'intérieur de son Moi. J.-A. Miller (2008, p. 2) évoque cette idée d'obédience psychanalytique lorsqu'il affirme que « ce n'est pas l'image du corps propre que le corps s'introduit dans le champ de la jouissance, mais par l'image du corps des autres » ; cette éventualité constitue, comme l'indique G. Haag (2015, p. 32), « une étape importante (...) de l'identification intracorporelle de l'objet maternel dans le côté dominant du corps du bébé ».

À bien regarder, lorsque l'on aborde la question du vécu corporel, l'approche projective est immédiatement évoquée, puisque ce qui touche à l'image du corps est spécifiquement associé à une dimension subjective éminemment projective. Si le vécu corporel se trouve posé dans la dimension projective, il conviendrait donc de même, en lien avec le réalisme et l'imaginaire, puisque, dans ce cadre, comme le souligne D. Bellemare (1995, p. 46), « on pourra envisager le réalisme comme une des modalités de l'imaginaire et on pourra comprendre que le vu, le visuel et le visible ne laissent jamais leurs images se reposer ».

Dans ce cadre, la convocation de l'approche psychanalytique expliquant la conduite humaine par des motivations inconscientes permettrait de saisir les modalités de la construction de l'image du corps dans l'histoire individuelle du sujet, car cette image se construit dans la petite enfance. Cette construction de l'image du corps résulte de l'ensemble des expériences vécues au cours du développement. D'après P. Laroche (1977, p. 7), « l'image du corps est une synthèse vivante, à tout moment actuelle, de nos expériences émotionnelles répétitives vécues à travers les sensations érogènes électives, archaïques ou actuelles de notre corps ».

Toutefois, dans l'esprit de ce travail, les troubles du vécu corporel sont envisagés comme le trouble dysmorphique du corps. Les éléments habituels de la description de ce trouble sont essentiellement une préoccupation importante sur l'apparence physique, la mésestime de certaines parties du corps. C'est bien normal que le sujet se préoccupe de son corps, mais il y aurait trouble du vécu corporel à partir du moment où il y aurait présence des conduites extrêmes où l'obsession occuperait une place fondamentale dans la vie du sujet.

D'un autre point de vue, nombre d'auteurs en viennent, par contre, à démontrer une possible modification positive de l'image du corps. C'est le cas de P. Laroche (1977) qui a montré l'impact d'une psychothérapie de groupe sur l'image du corps de femmes obèses. L'hypothèse générale formulée prévoyait que « le changement survenu par rapport à l'image du corps, tel que mesuré par le Test du Dessin de la personne chez des femmes obèses serait plus important suite à une psychothérapie accompagnée d'une perte de poids que simplement suite à une perte de poids », affirme-t-elle. La mésestime de soi et l'insatisfaction corporelle s'invitent donc à cette modification positive du corps, dans la mesure où elles peuvent apparaître, lorsqu'elles font défaut, comme des indicateurs majeurs des troubles du vécu corporel. A. Poretti et S. Van Beek (2016-2017, p. 7) s'expriment en ces termes :

Une image corporelle négative, ainsi qu'une insatisfaction corporelle, vont induire des comportements de contrôle du poids et de la silhouette, potentiellement nuisibles, tels que les régimes restrictifs, l'hyperphagie, le jeûne, les vomissements auto-induits, l'utilisation de diurétiques, de laxatifs ou encore d'autres traitements plus spécifiques à la perte de poids chez les filles.

Du point de vue de la démarche, nous avons choisi la méthode clinique qui postule l'étude approfondie de la conduite humaine. (C. Chabert et B. Verdon, 2008). Sera régulièrement évoquée, la notion de projection, « opération par laquelle le sujet expulse de soi et localise dans l'autre, personne ou chose, des qualités, des sentiments, des désirs, voire des objets, qu'il méconnaît ou refuse en lui ». (F. Marty *et al.*, 2017, p. 127). J. Laplanche et J.-B. Pontalis (1967, p.344) rappellent que par ce processus identificatoire, un sujet « expulse de soi et localise dans l'autre ». D'autres auteurs voient dans le processus identificatoire, l'articulation des liens entre la pensée et le corps, l'intérieur et l'extérieur de soi. C'est le cas de F. Marty *et al.* (2017, p. 75) qui estiment qu'« au cœur de la construction du psychisme du sujet humain dont la prématurité le rend inéluctablement dépendant des soins maternels, l'identification articule le dedans et le dehors, l'intime et le social, soit la relation étroite qui unit le sujet avec son environnement ». Vu que le corps est considéré comme une exigence de travail pour la pensée, la perspective psychosomatique peut venir en appoint dans la mesure où appréhender l'agir comme limite de la parole, B. Jacobi (2005, p. 151) affirme que « l'instauration de la limite est condition d'accomplissement graduel du processus de symbolisation, la symbolisation œuvre dans l'écart entre l'être et l'agir ». À cela s'ajoutent les propos de J. Press *et al.* (2021, p. 10) qui « s'intéresse à l'équilibre psychosomatique de l'individu, aux processus pouvant conduire à la maladie somatique et à un questionnement sur la valeur économique et/ou symbolique de celle-ci ».

Ainsi, la position du psychologue clinicien pour l'étude des troubles du vécu corporel dans les fonctionnements limites sera assez claire et se déclinera à partir de trois (3) niveaux d'analyse : la pensée, l'émotion et l'agir comportemental. Au niveau des processus de la pensée, si l'on considère le corps comme une exigence du travail pour la pensée, sa représentation peut être considérée comme le support du processus de subjectivation qui

remplit, sans doute, la fonction de personnalisation. L'on pourrait alors se demander comment le sujet se perçoit-il ? Sous un autre angle de vue, le corps représenté, support narcissique structurant, peut également être une nasse d'excitations émotives : le psychologue clinicien peut s'interroger sur la source potentielle d'excitation émotionnelle (stimulus émotionnel) émanant de la représentation du corps, lorsque celle-ci par exemple ne contente pas son auteur. Suivant un autre point de vue, en référence à la théorie psychosomatique selon laquelle certaines atteintes du corps entretiennent des rapports étroits et constants avec certaines propriétés du fonctionnement mental, le psychologue clinicien peut tout de même s'interroger sur les modalités de l'agir où le corps, comme dans le cas de la conversion hystérique, peut constituer un terrain de décharge des émois affectifs d'origine inconsciente.

2. Méthodologie de la recherche

2.1. Participants

Deux adolescents faisant partie de bandes de « Bébés noirs » ont constitué notre matériel. Ceux-ci ont été rencontrés au commissariat central, au siège du Commandement territorial de la Police à Brazzaville (Congo) en janvier 2022. Il s'agit de Tomson et de Gomor, noms d'emprunt, âgés respectivement de 20 ans et 18 ans. Ils sont en situation de garde-à-vue suite à une multitude d'infractions dont : extorsion des biens, vol à main armée, bagarres et agressions physiques à répétition. Nous les avons rencontrés dans le cadre d'un projet d'enquête sur le phénomène de Bébés noirs.

2.2. Outils, déroulement et traitement des données

Des entretiens cliniques ont permis de mettre en évidence des mécanismes de projection et d'identification, pour apprécier les troubles du vécu corporel. Nous avons utilisé d'un guide d'entretien de type semi-directif, comportant 5 items. Toutefois, il faut considérer que la valeur, la fonction des récits ainsi que leurs effets pour le sujet et le praticien sont toujours difficiles à apprécier. Les entretiens cliniques ont été préparés une semaine avant leur réalisation et la demande n'a pas été directement formulée par nos deux adolescents. Ils ont eu lieu dans une salle choisie à cet effet, loin du regard des personnels du Commissariat. Au total, quatre (4) entretiens cliniques ont été réalisés pour chacun des deux adolescents. Les entretiens n'ont pas été enregistrés car ils ne sont pas à visée thérapeutique, comme l'indique C. Chiland (1983, p. 126) : « Il ne faut pas chercher à retenir à tout pris ce qui est dit, mais se laisser aller à l'attention flottante, c'est-à-dire être sensible à l'important, à l'essentiel, à ce qui engendre un mouvement particulier chez le sujet : lapsus, oublis, émotions, stupeur, etc. ».

Les données issues d'entretiens cliniques ont été traitées selon l'analyse de contenu qui, selon B. Berelson (1952), est une technique de recherche visant à décrire objectivement, systématiquement et quantitativement du contenu manifeste des communications. Cette technique a permis d'identifier les thèmes de discours tendant à faire sens.

3. Études cliniques

3.1. Cas Tomsom (20 ans) : dévoré par les cicatrices qui jonchent son visage, il recourt constamment aux actes automutilatoires pour conjurer la blessure narcissique ressentie

3.1.1. Problématique psychopathologique

Tomson souffre d'un vide narcissique sévère. En quête d'une meilleure image de soi, il s'emploie à des actes automutilatoires, comme utiliser de l'eau de javel ou de l'alcool frelaté pour tenter de biffer les marques de sévices corporels qui jonchent son visage et plusieurs parties de son corps, ceci de manière constante et répétitive. Nous y voyons bien, une tentative de la recherche d'une meilleure image de soi, une tentative qui est pratiquée quasiment de façon itérative qui ne parvient malheureusement pas à combler le vide narcissique créé par l'image du corps mal mentalisé, une image rétrograde ou dévalorisée de lui-même. Dans ce cas, le corps est physiquement présent, mais psychologiquement mort.

3.1.2. Anamnèse

Tomson est un jeune âgé de 20 ans, grand et mince. Célibataire, sans profession, il est l'aîné d'une fratrie maternelle de 3 enfants et orphelin. Placé en garde-à-vue dans les emprises du Commissariat territorial de Brazzaville. Cet adolescent est dans les mailles de la police depuis 2017, suite à une bagarre sanglante sur la place publique, plus racolage et extorsion. Dès notre premier contact, il se présente à nous sous la forme suivante : « Je suis Tomson le baron de la Street » ; il ajoute : « The king Best very For Live » qui signifie le Roi de la vraie vie, explique-t-il. Cette appellation présente un intérêt à ses yeux d'autant plus qu'elle retrace son parcours de vie difficile, il affirme : « Ah, ce que j'ai vécu est difficile à expliquer ».

Tomson a longtemps vécu avec sa tante à Pointe-Noire. Son père décède pendant les conflits armés que le pays a connus en 1997. Confié à sa mère, il vit auprès d'elle pendant dix ans jusqu'à son décès en 2008. Il est ensuite confié par la famille à sa grand-mère, une enseignante retraitée, dans la ville de Dolisie, la troisième du pays. Ses problèmes remontent à partir de ce moment. En 2017, il est inscrit dans un collège d'enseignement général en classe de troisième. Il intègre la même année la bande de délinquants dits « Somaciens » (bande de délinquants implantée dans le secteur abritant la société d'exploitation de bois dite SOMAC). Il commence à fumer du chanvre et participe aux activités de violence en milieu scolaire. Il est plusieurs fois interpellé par les services de police pour bagarres à répétition à l'école, lesquelles lui valurent une exclusion définitive.

En 2018, il est victime d'un accident de circulation dont il s'est remis quelques jours après une hospitalisation. Il explique que la cataracte qu'il porte sur l'œil droit est la conséquence de l'accident dont il était victime, car ensanglanté, le sang coulait sur son visage et dans son œil ; il en ressent encore beaucoup de douleur. Après cet incident, sa vie est allée de mal en pis. Ayant développé des troubles de comportement, sa grand-mère l'avait conduit dans une autre ville pour solliciter de l'aide auprès des « ngangas nzambi » (prêtres). Il a

séjourné à la Cathédrale de Nkayi, une autre ville située dans le sud du pays. La rémission des troubles étant totale, il est revenu à Dolisie accompagné de sa famille qui ne cessait de lui prodiguer des conseils afin qu'il change. Un jour, dit-il, sa grand-mère lui a demandé ce qu'il voulait faire. Ce dernier avait l'intention d'ouvrir une salle de jeux et une discothèque dès que les moyens lui auraient été versés. Hélas, il commence à fumer le chanvre indien et devient au fur et à mesure dépendant, car il ne peut plus s'en passer.

Son comportement insolite a beaucoup dérangé sa famille. En 2021, il quitte la ville de Dolisie pour rejoindre sa tante à Pointe-Noire. Il vit alors dans cette ville de rêve des activités journalières : un ami l'emmenait souvent avec lui pour l'utiliser comme ouvrier. La relation avec ce dernier s'est très vite dégradée à la suite d'une bagarre qu'il avait déclenchée contre son nouvel ami. Recherché par la police, il se retrouve à Brazzaville, dans un quartier périphérique dit Ngamakosso, où il se fait membre de la bande des Arabes. Il y est très actif, ce qui lui vaut l'appellation (le baron de la Street) par laquelle il s'était présenté à nous lorsque nous l'avons rencontré la première fois. Alternant entre la vie de bande et du jeune chercheur d'emploi, il avait résolu d'apprendre la mécanique automobile : il y assurait les travaux de lavage de véhicules et trouvait de quoi subvenir à ses besoins basiques.

3.1.3. Extrait d'entretien avec Tomson

- Psychologue : « Vous regrettez le fait que vous ayez imprimé des cicatrices sur votre corps, disiez-vous, pourquoi ? »
- Tomson : « Je regrette mon comportement parce que on est jugé comme des bandits, je regrette parce que j'ai tissé de mauvaises relations, je me battais à longueur de journée ; je ne peux plus m'afficher devant les filles, elles me traitent de bandit » (culpabilité)
- Psychologue : « Si j'ai bien compris, vous vous gênez lorsque les jeunes filles vous regardent dans cet état ? »
- Tomson : « Oui, ça ne fait pas bien, les filles aiment les gens sérieux, des gens qui ne portent pas de cicatrices, parce que les cicatrices veulent dire que on vous a frappé » (gêne).
- Psychologue : « Si j'ai bien compris, regrettez-vous alors de porter ces cicatrices ? »
- Tomson : « Oui, ça fait vilain, ça ne peut plus s'effacer, en plus j'ai des douleurs tous les jours au niveau de ces cicatrices, j'ai voulu les enlever avec l'eau de javel, mais je me suis fait encore mal » (plaintes physiques).
- Psychologue : « Si j'ai bien compris, vous avez essayé d'enlever vos cicatrices avec l'eau de javel » ?
- Tomson : « Oui, c'est même à cause des cicatrices que la police m'a arrêté, ces cicatrices sont un porte-malheur pour moi ; je trouve que j'ai perdu ma beauté, j'étais un beau garçon, mais aujourd'hui, j'ai une cicatrice, une cataracte dans mon œil, je me sens déguelasse, vilain » (mésestime de soi et sentiment d'infériorité).
- Psychologue : « Alors, si j'ai bien compris, vos cicatrices vous gênent ? »
- Tomson : « Il m'arrive en plus de vouloir les enlever au moyen de l'eau de javel, quand ça ne marche pas, je me fais des tatouages plus jolis comme des fleurs pour que les cicatrices ne soient plus visibles ; je

cherche à me tatouer en cachant mes cicatrices, mais ça ne marche plus, ça devient vilain » (automutilation et quête d'une meilleure image de soi).

- Psychologue : « Alors, comment vous sentez-vous souvent dans cet état ? »
 Tomson : « Je suis souvent triste, c'est par ma propre faute que ces cicatrices me causent du tort aujourd'hui ; je me bagarraais beaucoup, j'ai reçu des coups de machette » (sentiment d'auto-culpabilité, sentiment d'avoir subi un préjudice).

3.2. Cas Gomor (18 ans) : un corps a-subjectivé

3.2.1. Problématique psychopathologique

Gomor est envahi par l'excès d'émotions douloureuses que lui cause son corps. Il semble avoir perdu le sentiment de mal-être dû aux cicatrices qui parsèment son corps. Cet adolescent vit son corps comme une réalité étrangère, diffuse et difficile à accepter. Préoccupé par la quête d'une représentation positive de soi, son discours est lourd de plaintes physiques qui font transparaître un trouble dysmorphique qui se traduit par une crainte mortifère, de perte de cohérence physique, ponctuée par une angoisse hypocondriaque qui fait médiation d'un conflit narcissique. Un fond dépressif est sous-jacent à la fonction significative des tatouages qui révèlent tantôt une tentative de rapprochement maternel mais aussi une problématique des limites et du narcissisme. Dans ce cas, le corps paraît a-subjectivé.

3.2.2. Anamnèse

Jeune sans profession âgé de 18 ans, Gomor est l'aîné d'une fratrie de 5 enfants dont la plupart n'est pas scolarisée et dont le benjamin est inscrit dans une école spéciale ; il est célibataire et est père d'un enfant depuis 2020 qu'il n'a jamais rencontré. Il est membre du gang dit *Américains* depuis 2017 et est auteur d'extorsion et d'agression à la machette. Il est en détention provisoire au Commissariat territorial de Brazzaville depuis 1 an. Il est né d'un père d'origine malienne et d'une mère de nationalité congolaise. Son père fut un grand commerçant au marché urbain de Poto-Poto dans le troisième arrondissement de Brazzaville. Après le décès de son père en 2005 alors qu'il n'était âgé que de quelques années, sa mère fut spoliée des biens qui lui avaient été légués par son mari. Sa mère et lui avaient rejoint le domicile familial où ils demeureront jusqu'en 2020. Sa mère ayant embrassé une nouvelle carrière, celle de commerçante, s'absentait pendant longtemps de la maison et Gomor restait avec sa grand-mère. Devant la faiblesse du contrôle de sa grand-mère, il disposait de plus de temps à faire comme bon lui semblait. Il est placé en garde-à-vue la première fois suite au vol d'un téléphone auprès d'un élève de son établissement ; la seconde fois, suite au vol à main armée (machette) dans un domicile privé, la troisième fois, en raison de l'extorsion d'une jeune dame, et son dernier délit concerne une attaque à la machette, de son voisin. Il intègre la bande des Américains en raison de leur renommée. La symbolique d'une représentation corporelle a-subjectivée se donne à lire à partir de l'extrait d'entretien subséquent.

3.2.3. Extrait d'entretien avec Gomor

- Psychologue : « Nous voyons que tu portes des tatouages, que signifient ces dessins sur le corps ? »
- Gomor : « Vous voyez mon doigt (il montre son pouce), il ne bouge pas. Mes genoux (il montre ses deux genoux) sont bizarres ; sur mon dos (il retire son habit) il y en a aussi. Mon corps est foutu. »
- Psychologue : « Pourquoi dites-vous que votre corps est foutu ? » (dysmorphie, dépression)
- Gomor : « Vous voyez bien que rien ne peut plus changer, ces tatouages sont indélébiles, lorsqu'une personne vous voit, elle vous classe déjà dans le monde des voyous » (identification et culpabilité)
- Psychologue : « Regrettez-vous alors de vous être tatoué ? »
- Gomor : « Oui, ce n'est pas bien ». (auto-culpabilité)

Sur le bras droit, il porte un tatouage représenté par un cercle dont la première moitié est sur fond noir et la deuxième sur fond blanc. Ce cercle comporte dans sa partie supérieure le titre « maman » et dans la partie inférieure le nom « Michelle ». Nous avons poursuivi notre entretien avec lui en ces termes :

- Psychologue : « Que signifie ce tatouage ? »
- Gomor : « Ici, maman et là Michelle c'est ma mère, Maman Michelle »
- Psychologue : « Ces couleurs vous intéressent-elles ? »
- Gomor : « Je ne sais pas, c'est un *tatami*, tu n'as jamais vu ça ? » (Non ! avons-nous répondu), il poursuit en y apportant une information essentielle : « le blanc et le noir sont le bien et le mal ».

4. Discussion

Lorsque l'on étudie les troubles du vécu corporel chez l'être humain, ou tout au moins chez l'adolescent, la confrontation à la question globale de la personnalité dont l'image corporelle constitue un attribut est inévitable (D. Tsokini, 2009). D'où vient-il que certaines marques du corps puissent sous-tendre une souffrance psychique ? Dans nos travaux, nous avons affaire à deux adolescents dont les trajectoires de vie donnent à réfléchir. À ce qu'il paraît, les deux adolescents ont, chacun une trajectoire de vie bien différente de celles rencontrées habituellement chez d'autres jeunes en souffrance. Un problème évident de santé mentale en matière de santé publique en Afrique où « précarités, addictions et violences nous renseignent sur l'expérience vécue des situations complexes et pénibles », rappelle S. Mbadinga (2021, p. 23). Leurs trajectoires de vie renseignent sur des parcours très complexes, mitigés où l'on note la crise de parentalité à laquelle se sont invitées les carences affectives dont les effets n'ont pu être que traumatogènes. Dans ce type de vie, les carences affectives sont vivaces avec leur corollaire qu'est la frustration qui dynamise constamment la vie psychique. D. Houzel *et al.* (2000, p.106) rappellent que « la frustration précoce dont découle un préjudice grave, s'établit au niveau des besoins primaires et des besoins secondaires ». Cette problématique de crise parentale est caractéristique en milieu congolais. Selon certains

travaux menés en milieu urbain ou interculturel congolais, cette question de crise de parentalité est bien visible. D'ordinaire, « le taux d'enfants de la rue est de 20% et celui des enfants élevés par d'autres parents est estimé à 25% ». (J. D. Mbele, 2018, p.85). Cela montre bien la complexité et la spécificité du milieu d'existence de ces adolescents en contexte post-moderne qui plus est de post-conflit. (D. Tsokini, 2017).

À propos du vécu corporel, un discours chargé de plaintes physiques transparait chez les deux adolescents. Chez Tomson, l'utilisation abusive de l'eau de Javel et de l'alcool frelaté traduisent une expérience du corps, une difficulté de se représenter une identité corporelle cohérente, car trahie par des marques de sévices corporels son image corporelle paraît désunifiée, comme le souligne-t-il : « Il m'arrive en plus de vouloir les enlever au moyen de l'eau de javel, quand ça ne marche pas, je me fais des tatouages plus jolis comme des fleurs pour que les cicatrices ne soient plus visibles ; je cherche à me tatouer en cachant mes cicatrices, mais ça ne marche plus, ça devient vilain ». La tentative d'effacement des tatouages à l'aide de l'eau de javel quand bien même difficile à combler la faille narcissique douloureusement vécue, semble être associée à une lutte anxieuse, tant que « l'angoisse n'est pas toujours repérable en tant que telle par des signes donnés, ni énoncés », rappelle N. De Kerner (2019, p. 83). Elle a pu être identifiée essentiellement au travers de la lutte anxieuse contre des marques qui désormais font partie du corps. Il en va quasiment de même avec Gomor qui, en plus des signes dysmorphiques (montre son pouce : « vous voyez, il ne bouge pas ; mes genoux (il montre ses deux genoux) sont bizarres ; sur mon dos (il retire son habit) il y en a aussi. Mon corps est foutu. »). Il ne parvient pas à s'assumer dans son identité actuelle.

Nous pouvons voir se révéler une représentation de l'image corporelle confrontée à l'épreuve de la désintégration de l'identité corporelle, symbolisant ainsi une confrontation avec le réel de la mort. Cela renvoie à la réalité des traumatismes vécus, à l'instar des blessures de confrontation qui sont ici la conséquence du traumatisme psychique vécu comme menace mortifère. F. Lebigot (2011, p. 23) écrit : « La clinique de l'angoisse prend des formes très variables, depuis le stress adapté jusqu'à tous les degrés de modifications de l'état de conscience : dépersonnalisation et déréalisation, sentiment de vivre un rêve ou un cauchemar, (...), états confusionnels avec pertes des repères spatio-temporels qui peuvent être hallucinatoires ». De ce fait, la question diagnostique convoque une discussion nosographique. Cette difficulté est relevée par de nombreux psychologues dont S. Mbadinga (2021, p. 175) qui écrit : « Dans la pratique clinique, nous sommes confrontés à des patients qui ne possèdent aucun passé psychiatrique, qui ne sont ni délirants, ni hallucinés, ni mélancoliques, et pour lesquels, malgré tout, se pose la question d'un fonctionnement psychotique ».

Que ce soit chez Tomson ou Gomor, la nature de l'angoisse apparaît comme un élément psychodynamique important. Cette angoisse paraît diffuse quant aux allures hypocondriaques et même de morcellement qu'elle prend. Très peu d'éléments renseignent sur l'origine de cette angoisse qui pourrait certes être reliée à l'effet d'enfermement. Mais il semble, à la lumière de la clinique des deux cas, qu'elle soit liée à d'autres facteurs. Elle pourrait alors trouver son origine dans un trouble profond de la personnalité, notamment des traumatismes psychiques anciens, à l'instar des sévices corporels qui réactiveraient ou actualiseraient un traumatisme psychique précoce désorganisateur. (D. Bourgeois, 2005). Cette angoisse se traduisant par une sensation de mal-être paraît difficilement contrôlable pour les sujets qui

mobilisent des défenses comme le clivage, le déni de la réalité et la projection qui sont des mécanismes à valeur adaptative. Nous le voyons à travers la coexistence des sentiments ambivalents chez Tomson et le sentiment d'une identité désunifiée et menacée de désagrégation chez Gomor. Ces mécanismes de défenses archaïques peuvent être pourvoyeurs de conduites d'automutilation ou de passage à l'acte, sur fond de béance narcissique telle que le donnent à voir ces adolescents au lourd passé traumatique, tout en interrogeant quels types de parents de contexte familiaux ont-ils eus ?

Par-delà l'aspect purement clinique et psychopathologique, le trouble de l'image du corps chez les deux adolescents encourage de reconsidérer certaines théories métapsychologiques comme celle des enveloppes psychiques, et partant de l'enveloppe corporelle. (D. Anzieu, 1985). À propos des deux adolescents, le passé lourd d'évènements traumatogènes pourrait avoir eu des conséquences dans la formation de l'enveloppe jouant le rôle de la pare-excitation. Il n'en demeure pas moins intéressante la théorie de l'espace transitionnel, une difficulté pour ces adolescents de créer un espace intermédiaire entre la réalité psychique interne et externe, entre l'intérieur et l'extérieur du psychisme. (D. W. Winnicott, 1971). Chez Tomson, on le voit justement par l'usage d'un matériel dangereux pour tenter, à partir d'un acte auto-mutilatoire, l'effacement des tatouages. Son incapacité à y renoncer devient une seconde nature. Cette observation rejoint nos précédentes sur l'analyse du Moi-limite, selon l'idée développée par P.B. Mouzinga-Kimbaza (2021, p. 60), qui se caractérise entre autres par « une activité de pensée vacillante, une difficulté de conflictualisation psychique et une labilité dans l'organisation défensive ».

Il reste, cependant, à noter que cette question de l'image corporelle et les troubles qu'elle implique doivent être appréhendés avec un degré de prudence clinique accrue, simplement du fait que l'adolescence pourrait elle-même être considérée comme une étape de la vie humaine où se jouent des aménagements limites de la personnalité. M. Emmanuelli et C. Azoulay (2012) soulignent les comorbidités pouvant exister entre les caractéristiques développementales à cette époque de la vie et les troubles limites. Si l'adolescence est « une période de changements psychiques, de comportements bruyants et de révolte en vue de s'individualiser et sortir de la relation œdipienne réactivée ». (G. Ngabolo et B. Matamba, 2006, p.17). Il s'ensuit l'intérêt de placer le curseur entre ce qui correspond aux remous liés au développement psychosexuel et ce qui fait l'objet de processus pathologiques en cours d'organisation ou même déjà organisés.

Qu'à cela ne tienne, ces adolescents sont en souffrance. Pour les aider, l'on ne saurait certes manquer de souligner la part des procédés cognitivo-comportementaux et la thérapie des schémas, en vue de corriger des cognitions négatives ou schémas inadaptés. Il conviendrait, à notre avis, d'inscrire le sujet dans un projet d'accompagnement personnalisé, dans le cadre d'une approche intégrative et interculturelle en privilégiant la dimension de la rencontre. À travers cette approche, une attention particulière devra être accordée à la façon dont le sujet se perçoit, la manière dont il se positionne par rapport à son environnement social. Ces adolescents souffrent de carences narcissiques, un travail de renforcement est nécessaire tant sur l'économie narcissique que sur la mentalisation. (D. Bourgeois, 2005). Devront ainsi être abordées, les dimensions de l'estime de soi, la maîtrise de soi et la compétence sociale. Ces dimensions de la personnalité devront être intégrées de manière à exploiter les avantages des uns et des autres procédés thérapeutiques.

En marge de cela, si les adolescents ont retracé leurs trajectoires de vie assorties d'expériences douloureuses, cette approche intégrative devrait également être envisagée en institution mais avec la présence de la famille, car les adolescents d'aujourd'hui sont le témoin de la crise généralisée de la fonction parentale. Ces adolescents qui sont une « parole impossible », une « souffrance indicible », trouvent une exonération à travers l'agir. C'est pourquoi J. M. Forget (2008, p. 12) note ce qui suit : « Avant que les manifestations de souffrance ne s'exposent sur la scène publique et qu'elles ne conduisent à des situations extrêmes, elles s'expriment de manière discrète dans les familles et dans les liens qu'entretiennent les enfants ou les adolescents avec les adultes proches ». Il est donc intéressant d'associer l'institution familiale dans la prise en charge de ces jeunes qui sont en situation de désaffiliation familiale.

Conclusion

Cette contribution avait pour objectif principal d'analyser les expressions des troubles du vécu corporel dans les fonctionnements limites, à partir de deux cas d'adolescents hyperagressifs dits bébés-noirs. Grâce aux entretiens cliniques, les adolescents éprouvent, chacun à des degrés différents, des troubles de la représentation de soi qui se donnent à lire au travers de l'identité corporelle douloureusement vécue, pauvre, vacillante ou désunifiée. Cette représentation transparaît, entre autres, au travers des perceptions de soi dévalorisées, d'actes d'automutilation, motivés par une bouffée d'angoisse de perdre son intégrité physique, manifestant une expérience narcissique défectueuse portant avant tout sur les états du corps mal mentalisés, que seule une approche psychothérapeutique intégrative permet de saisir les modalités d'aide. Cette analyse n'est possible que si l'on écoute l'adolescent dans le cadre des relations d'objet, en écoutant son histoire et en identifiant ses besoins actuels. Toutefois, ces troubles d'identité de l'image du corps chez ce type d'adolescents, traversant une période de turbulence biopsychosociale, pose l'éternelle question du normal et du pathologique, dans la mesure où les limites entre troubles accompagnant cette période humaine transitoire et ceux relevant des processus psychopathologiques demeurent encore peu claires. D'où il est important de constamment se référer à une démarche diagnostique différentielle.

Références bibliographiques

- AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION, 2015, *Manuel Diagnostique et Statistique des troubles mentaux*, 5^e édition, Issy-les-Moulineaux, Éditions Elsevier Masson SAS.
- ANZIEU Didier, 1985, *Le Moi Peau*, Paris, Dunod.
- BELLEMARD Denis, 1995, « La perception projetée » , *Protée*, volume 23, numéro 1, pp. 45-50.
- BENNY Martin (2016). *Santé mentale et psychopathologie : une approche biopsychosociale*, Montréal, Éditions Modulo.
- BERELSON Bernard, 1952, *Content Analysis in Communication Research*. Michigan, Free Press.

- BERGERET Jean (dir.), 1972, *Abrégé de psychologie pathologique théorique et clinique*, Paris, Masson.
- BOUEGOIS Didier, 2005, *Comprendre et soigner les états limites*, Paris, Dunod.
- BRIGUET-LAMARRE Marguerite, 1969, *L'adolescent meurtrier*, Toulouse, Edouard Privat.
- CHABERT Catherine *et al.*, 2006, *Névroses et fonctionnements limites*, Paris, Dunod.
- CHABERT Catherine et VERDON Benoît, 2008, *Psychologie clinique et psychopathologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CHILAND Colette, 1983, *L'entretien clinique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- DE KERNER Nathalie, 2019, *Grandes notions de psychologie clinique et psychopathologie psychanalytiques*, Paris, Dunod.
- DONNET Jean-Luc et GREEN André, 1973, *L'Enfant de ça*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- DORON Roland et PAROT Françoise, 1991, *Dictionnaire de psychologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- EMMANUELLI, Michèle et AZOULAY Catherine, 2012, *Les troubles limites chez l'enfant et l'adolescent: Apports du bilan psychologique*, Paris, Erès.
- FORGET Jean Marie, 2008, *Les troubles du comportement : où est l'embrouille ?* Paris, Erès.
- FREUD Sigmund, 1901, *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Paris, Payot.
- GOLSE Bernard et SIMAS Robert, 2008, « Du moi-corps freudien à la coconstruction du self, en passant par l'image du corps. La place de l'attention de l'adulte envers la liberté motrice du bébé, en référence aux travaux de l'Institut Pikler-Lóczy de Budapest », *Contraste*, volume 1-2, numéro 28-29, pp.129-138.
- GOLSE Bernard, 2015, « Les états-limites chez l'enfant et l'adolescent », *Adolescence*, volume 4, numéro 33, pp. 771 -778.
- HAAG Geneviève, 2015, « L'apport de la clinique de l'autisme à la problématique des troubles corporels dans le champ des addictions et des états limites », *Cliniques Méditerranéennes*, volume 1, numéro 91, pp. 27-40.
- HOUZEL Didier *et al.* (dir.), 2000, *Dictionnaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*, Paris, Presses Universitaires de France.
- JACOBI Benjamin, 2005, *Cent mots pour l'entretien clinique*, Paris, Erès.
- LAPLANCHE Jean et PONTALIS Jean-Bertrand, 1967, *Vocabulaire de la psychanalyse*, 1^e édition, Paris, Presses Universitaires de France.
- LAROCHE Pierrette, 1977, « Modification de l'image du corps chez des femmes obèses », Mémoire scientifique présenté à l'université du Québec à Trois-Rivières comme exigence partielle pour l'obtention du grade de Maîtrise en Psychologie, sous la Direction de Docteur René Marineau.
- LAROUSSE, 2005, *Dictionnaire Petit Larousse du grand format*, 100^e édition, Paris, Larousse.
- LEBIGOT François, 2011, *Le traumatisme psychique*, Paris, Éditions Fabert.

MARTY François *et al.* 2017, *Les grands concepts de la psychologie clinique*, 3^e édition, Paris, Éditions Dunod.

MBADINGA Samuel, 2021, *Santé mentale en Afrique*, Paris, Éditions L'Harmattan.

MBELE Jean Didier, 2018, « Le phénomène « Bébé s noirs » à Brazzaville, figure de la délinquance juvénile : analyse psychosociale », *Revue Congolaise de Communication, Lettres, Arts et Sciences Sociales*, volume 1, numéro 5, pp.73-92.

MILLER Jacques-Alain, 2008, « L'image du corps en psychanalyse », *La Cause freudienne*, volume 1, numéro 68, pp.94-104.

MOUZINGA-KIMBAZA Patient Bienvenu, 2021, « De l'instabilité identitaire comme expression du « moi-limite ». Analyse à travers le Test de Rorschach », *Revue Internationale de Recherches et d'Études Pluridisciplinaires*, volume 1, numéro 33, pp. 60-71.

NGABOLO Georgette et MATAMBA Bernardine (2006). « Les adolescents gabonais et la violence », *Psychologie et culture*, volume 5, numéros 9 et 10, pp.17-39.

OLANO Marc, 2019, « Soigner le corps pour guérir l'âme », *Sciences Humaines*, Dossier Les influences réciproques, volume 8, numéro 317, p.48-50.

PORETTI Amandine, VAN BEEK Salomé, 2017, *Image corporelle positive : les interventions et leurs effets chez les adolescent-e-s : travail de Bachelor*, Mémoire de Bachelor sous la supervision académique de Carrard Isabelle, Haute école de santé de Genève.

PRESS Jacques *et al* (dir.), 2021, *L'expérience du corps, un dialogue psychanalytique sur la psychosomatique*, Paris, Éditions IN PRESS.

TSOKINI Dieudonné, 2009, « Le post-conflit et personnalisation du conflit traumatique chez les adolescents congolais », *Revue du Centre de Recherche et d'Études en psychologie (CREP)*, volume 6, numéros 11 et 12, pp 56-62.

TSOKINI Dieudonné, 2017, *Mutation sociale et post-conflit au Congo*, Paris, Éditions L'Harmattan.

WINNICOTT Donald Woods, 1971, *Jeu et réalité, l'espace potentiel*, Paris, Éditions Gallimard.

WOLF Christian, 2019, « J'ai un corps donc je pense », *Cerveau & Psycho*, volume 8, n°113, pp. 54-59.

POLITIQUE ÉDITORIALE ET PROMOTION DES LANGUES LOCALES EN CÔTE D'IVOIRE

Moularet Renaud-Guy AHIOUA

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), Côte d'Ivoire
ahioua.moularet@hotmail.fr

Résumé

Depuis des millénaires, le livre reste un canal incontournable pour la diffusion de la pensée, de la créativité, pour la formation, le divertissement et l'information des masses. L'usage du livre dans les programmes scolaires et dans le contexte général de la communication en société, fait de lui un média d'influence. Cependant, dans l'apprentissage des langues locales en Côte d'Ivoire, l'utilisation du livre s'avère insuffisante. Pour une population ivoirienne fortement déscolarisée et subissant les affres de l'aliénation culturelle occidentale, l'expression en langue locale s'amenuise au fil des générations. Or, pour l'affirmation de l'identité culturelle comme contribution au développement, la promotion des langues, motivée par l'industrie culturelle, notamment l'édition, devient nécessaire.

Mots-clés : Côte d'Ivoire – Langues locales – Livre – Politique éditoriale – Promotion.

Abstract

For millennia, the book remains an essential channel for the diffusion of the thought, the creativity, for the formation, the entertainment and the information of the masses. The use of the book in the school curriculum and in the general context of communication in society makes him a medium of influence. However, in the learning of local languages in Côte d'Ivoire, the use of the book proves insufficient. For an Ivorian population that is severely out of school and suffering from Western cultural alienation, the expression in the local language is shrinking over the generations. However, for the affirmation of cultural identity as a contribution to development, the promotion of languages, motivated by the cultural industry, especially publishing becomes necessary.

Key words: Côte d'Ivoire – Book – Editorial policy – Local languages – Promotion.

Introduction

À l'instar de nombreux pays d'Afrique francophone, le livre en Côte d'Ivoire est un outil de communication et un support pédagogique largement diffusé en langue officielle, c'est-à-dire en français. Il est très présent en tant que média, dans les domaines de la formation, de l'information et du divertissement. Le livre, par sa nature prédominante de document textuel, fait appel à la lecture qui en est la pratique sine-qua-non.

Les pratiques culturelles liées au livre des Africains en général et des Ivoiriens en particulier, demeurent faibles en raison de contraintes liées au pouvoir d'achat, à la scolarisation, à l'oralité et à la force du communautarisme, (L. Pinhas, 2005), sans oublier la montée en puissance de l'écran. (O. Donnat, 2010).

Dans le secteur précis du livre, il est reconnu que la Côte d'Ivoire possède en 2022, cinquante et une (51) maisons d'éditions de livres. (MCF, 2017). Annuellement, l'édition produit cent cinquante (150) nouveaux titres et sept (07) millions de livres sont imprimés (MCF, 2003). Le secteur de l'édition emploie environ mille sept cent (1 700) personnes. (OIF, 2010). Le livre représente 29% des exportations des biens culturels et plus de onze (11) milliards de francs CFA en termes d'importation. Le marché de la vente du livre est estimé à plus de trois cent quarante-quatre (344) millions de francs CFA sans oublier que les foires et les salons drainent ces dernières années, plus de vingt mille (20 000) participants. (MCF, 2014, 2017)¹.

Cet ensemble de données traduit la relative vitalité de l'industrie du livre en Côte d'Ivoire. Elle est ainsi parmi les plus productives des Industries Culturelles et Créatives (ICC) de ce pays. La consommation du livre a des implications aussi bien au niveau éducatif, culturel, social, économique que politique. (P. Amoughé-Mba et P. Gandaho, 1976). En raison du traitement éditorial opéré dans le secteur du livre, la répartition de la masse de livres produits est de 70% pour le manuel scolaire et 30% pour la littérature générale. (MCF, 2003).

Si la Côte d'Ivoire est un pays multilingue avec une pluralité d'ethnies estimées à soixante (60), la production de livres quant à elle est fortement marquée par l'hégémonie de la langue officielle, c'est-à-dire le français. Les éditeurs ivoiriens publient à plus de 97% et de façon exclusive, des ouvrages en langue française. Cette langue officielle – selon la constitution et dans les faits, langue véhiculaire – apparaît ainsi comme un instrument de communication et de communion pour la majorité des offreurs de livres.

Une telle situation, quoique concevable à certains égards, présente des effets dévastateurs sur les langues locales dont la pratique ne fait que s'amenuiser. De fait, dans un pays où le taux net de scolarisation est de 91%², la langue française reste relativement usitée surtout, dans les contrées rurales et périurbaines.

En outre, dans le système éducatif, les apprenants du fait du changement de paradigme linguistique, éprouvent des difficultés d'abord, dans l'acquisition des connaissances, ensuite dans la poursuite de leurs études. Cela se perçoit dans la formation de base et dans le second degré, où la déscolarisation est très importante. Aussi, la question de la production de livres en langues locales se pose avec acuité. (AIEI, 2013). Dès lors, comment se fait la promotion des langues locales ivoiriennes à partir des publications des éditeurs ? Ce qui nous invite à une série de questions secondaires à savoir, comment appréhender le concept de promotion des langues locales au regard de la politique éditoriale en Côte d'Ivoire ? Quelles sont les représentations sociales et usages du livre en Côte d'Ivoire ? Quelles sont les pratiques des langues locales en Côte d'Ivoire, ainsi que les difficultés y afférant ? Enfin, quelles stratégies envisager pour une politique éditoriale favorable à la promotion des langues en Côte d'Ivoire ? Ces interrogations laissent entrevoir l'hypothèse de travail centrale selon laquelle la politique éditoriale révèle un déficit de promotion des langues locales. Les hypothèses

¹Les chiffres produits par le Service en charge des statistiques du Ministère de la Culture et de la Francophonie, n'ont pas été validés en atelier par l'ensemble des parties prenantes. En conséquence, les données de la culture en Côte d'Ivoire sont caractérisées par une approximation.

² Selon le bilan d'étape du Programme Social du Gouvernement (PS-Gouv) 2019-2020, le taux net de scolarisation en Côte d'Ivoire est passé de 79.3% à 91% en 2018. Le taux d'achèvement des processus de formation est de 63%, le taux d'abandon au primaire est de 17.3%, le taux d'abandon scolaire pour les enfants à l'âge d'entrée en école primaire est de 20.7%.

secondaires qui en découlent précisent d'abord, que l'état des lieux révèle l'insuffisance de livres en langues locales, ensuite, la faible consommation du livre réduit sa production en langue locale, enfin, que l'adoption de stratégies innovantes permet la promotion de livres en langues locales.

Ainsi, le présent article veut contribuer à la réflexion sur la promotion des langues locales par les livres (manuels scolaires, littérature générale, ouvrages de fiction et ouvrages documentaires). Il s'agit non seulement d'analyser la situation générée par le problème de l'abandon des langues locales, mais aussi de proposer des pistes de résolution. C'est pourquoi, cette étude s'inscrit dans une démarche fonctionnaliste. En effet, « le fonctionnalisme saisit chaque institution dans sa fonction, dans son apport au maintien du système. L'institution est essentiellement la réponse à un besoin de société, elle est une condition à son fonctionnement ». (P. D. Bruyne, et *al.*, 1974, pp. 139-140). Dans cette logique, le livre ayant des fonctions de formation, d'information et de divertissement, permet l'équilibre social par son accessibilité, surtout en langues locales. Toutes choses qui contribuent au renforcement du capital social et à la définition d'une véritable identité culturelle. Ceci a pour particularités de préciser les représentations sociales et les usages du livre par les populations ivoiriennes. Cela induit une inéluctable intégration des langues locales et partant, des référents culturels, dans les processus d'acquisition des savoirs et de construction de nouvelles pratiques de lecture. C'est en substance un fondement du contexte linguistique ivoirien qui est évoqué. Une enquête vient étayer l'analyse.

La présente recherche s'articule autour de quatre (4) parties ; d'abord, une approche conceptuelle et méthodologique, ensuite les représentations sociales et usages du livre en Côte d'Ivoire. À cela s'ajoutent les pratiques des langues locales et les difficultés liées à la consommation du livre ; enfin, la prise en compte des langues locales dans la production éditoriale en Côte d'Ivoire.

1. Approche conceptuelle et méthodologique

Ce point concerne l'analyse des concepts et présente la méthodologie utilisée dans le cadre de la présente étude.

1.1. Concepts de politique éditoriale et de promotion du livre en langues locales

La chaîne du livre est généralement reconnue comme l'ensemble des étapes que suit le livre depuis sa création jusqu'à sa consommation. Cette chaîne met en relation des activités ou des opérations (création, production, reproduction, circulation, commercialisation pour aboutir à sa consommation), ainsi que des acteurs (écrivains, éditeurs, imprimeurs, diffuseurs, distributeurs, libraires et autres points de vente) représentant divers corps de métiers. Avec l'avènement du numérique, le modèle d'affaires ainsi que la chaîne des valeurs, connaissent des modifications sensibles, sans toutefois obstruer la mise à disposition du livre au consommateur final.

Dans cet univers du livre, l'éditeur est une pièce maîtresse à laquelle tous les maillons sont plus ou moins reliés dans une relation d'interdépendance. L'activité d'édition s'effectue selon des principes ou une vision connue sous le nom de ligne éditoriale. Il s'agit d'une orientation définie par la politique éditoriale. Incluant la ligne éditoriale, la politique

éditoriale englobe les thèmes, le degré de technicité, la fréquence de la publication, la quantité des contenus et des rubriques, la nature de la communication ouvrant sur l'humour ou sur la tragédie, le type de langage et la typologie des publics. Aussi, de façon générale, la maison d'édition suit un processus qui part du dépôt ou de la commande de manuscrit pour la réception desdits manuscrits. Interviennent par la suite le comité de lecture, la sélection des manuscrits, la définition du budget, la correction des manuscrits, l'intervention graphique, la revue topographique, la signature du contrat, l'impression, la diffusion interne, la commercialisation et la promotion. (MCF, 1987 ; P. Schuwer, 1997).

Dès lors, la politique éditoriale ne saurait faire abstraction de la promotion du livre. En effet, la promotion du livre est l'ensemble des stratégies mises en place par l'éditeur (promotion éditeur), ou par le diffuseur (promotion diffuseur), pour faire connaître le livre. La promotion est un élément fondamental de la diffusion du livre, car elle en assure la publicité, la lisibilité et la visibilité. D'ailleurs, l'Article 12 de la loi N°2015-540 du 20 juillet 2015 relative à l'industrie du livre dispose que « l'éditeur du livre ivoirien doit prévoir pour sa promotion un budget d'un commun accord avec le producteur, à peine de nullité ». La promotion inclut non seulement la disponibilité de l'auteur qui doit répondre aux sollicitations du public, mais aussi l'usage de canaux ou de réseaux d'informations. À ce titre, la promotion du livre prend en compte les médias (presse, radios, télévisions, Internet, réseaux sociaux, nouveaux médias, ...). Cette promotion s'effectue aussi hors médias (affichages, catalogues, objets divers, flyers, bouche à oreilles, académies informelles, ...) et nécessite une forte présence sur le terrain. C'est pourquoi, la participation aux événements culturels (expositions, foires et salons, festivals, spectacles, concours, ...) relatifs au livre ne sont pas à éluder.

Ainsi, la promotion du livre en langues locales renvoie à l'ensemble des moyens favorisant la publication de livres dans une langue autre que le français qui est la langue officielle en Côte d'Ivoire. En outre, il s'agit des actions ou des stratégies mises en œuvre pour développer la vente et la consommation du livre produit dans l'une des soixante (60) langues issues des quatre (04) aires linguistiques de ce pays à savoir, les Mandé, les Gur, les Krou et les Akan.

1.2. Approche méthodologique

Cette étude sur la promotion du livre en langue locale invite à analyser des pratiques relevant de considérations à la fois informationnelles et communicationnelles, en mettant en relief les capacités intellectuelles et cognitives des populations à s'approprier l'information. Au-delà, cette réflexion postule d'un point de vue ethnosociologique, la valorisation des expressions culturelles africaines, notamment, la langue qui en est l'une des premières manifestations. Il en résulte une logique de pérennisation de la langue locale en tant qu'élément du patrimoine culturel immatériel, ainsi que comme moyen d'affirmation de l'identité culturelle.

Le recours à l'analyse quantitative basée sur l'enquête par questionnaire de recherche, a permis d'administrer cet outil à 500 personnes. De ce nombre, 497 ont bien voulu y répondre ; soit un taux de réponses de 99,4%, minimisant à cette échelle, les marges d'erreur. Ces enquêtés se répartissent de façon générale en deux grandes catégories que sont les jeunes (96%) et les travailleurs (04%). Les jeunes sont des élèves des lycées et collèges et des

étudiants. Ces jeunes sont titulaires d'un diplôme du primaire, du premier degré ou du second degré du secondaire. Les étudiants quant à eux, possèdent au moins, le baccalauréat. Les travailleurs sont généralement des fonctionnaires professeurs de collèges ou de lycées ; ils sont donc diplômés de l'enseignement supérieur. Dans l'ensemble, les personnes enquêtées savent lire et écrire en français ; l'on y compte 57,5 % de femmes et 42,5% d'hommes.

L'investigation menée a été circonscrite dans un cadre géographique incluant des localités de Côte d'Ivoire à savoir, Abidjan (46,1%) et l'intérieur du pays (53,9%). Dans le District Autonome d'Abidjan, les communes d'Attécoubé, Cocody et Yopougon ont été concernées par l'enquête. Les agglomérations de l'intérieur du pays quant à elles, sont Adzopé, Bonon et Montézo. Ceci, en vertu d'un échantillonnage à choix raisonné, pour mettre en avant la dynamique des populations (jeunes et adultes) dans des localités cosmopolites, situées au sud et au centre sud du pays, même si ces localités ne sont pas des chefs lieu de régions ou de départements. Les données recueillies ont été traitées à partir de *Google Sarn* ; elles ont ensuite été introduites dans l'application des bases de données *Phpmyadmin*, à travers le langage *php*.

Cette approche conceptuelle et méthodologique permet de prime abord, d'évoquer les représentations sociales et les usages du livre en Côte d'Ivoire.

2. Représentations sociales et consommation du livre en Côte d'Ivoire

Les populations enquêtées ont répondu aux différentes rubriques du questionnaire de recherche dont le point relatif aux représentations sociales et à la consommation du livre.

2.1. Représentations sociales du livre en Côte d'Ivoire

Il faut remonter à Serge Moscovici pour comprendre le concept de représentation sociale, même s'il reste admis qu'il s'est appuyé sur les travaux d'Émile Durkheim qui évoquait les représentations individuelles et les représentations collectives. Moscovici reconnaît aux représentations sociales une interprétation de la réalité, laquelle organise les relations de l'Homme avec son environnement et oriente les pratiques sociales (C. Gauld, 2019 ; N. Kalampalikis, 2019). Les scientifiques et autres chercheurs en psychologie sociale, ont par la suite renforcé cette théorie liée à l'objet social. En ce sens, De Carlos, citant Jodelet (1989) et Guimeli (1984), précise le fondement de cette théorie en affirmant que, la

représentation sociale est donc toujours représentation de quelque chose (l'objet) et de quelqu'un (le sujet). Cette relation objet-groupe constitue le principe autour duquel la théorie des représentations sociales s'organise. Elles constituent une modalité de la connaissance dite de " sens commun " dont la spécificité réside dans le caractère social des processus qui la produisent. (P. De Carlos, 2015, p. 34).

La communauté qui possède de façon collective une interprétation d'un fait ou d'un phénomène, nourrit une pensée commune, fruit d'un imaginaire ou d'une conscience collective ; et par cela-même production d'un savoir ou d'un comportement. Mais au-delà du fondement, Il définit la représentation sociale selon Moscovici, comme

une manière d'interpréter le monde et de penser notre réalité quotidienne, une forme de connaissance sociale que la personne se construit plus ou moins consciemment à partir de ce

qu'elle est, de ce qu'elle a été et de ce qu'elle projette et qui guide son comportement. Et corrélativement (la RS est) l'activité mentale déployée par les individus et les groupes pour fixer leurs positions par rapport à des situations, événements, objets et communications qui les concernent. (P. De Carlos, 2015, p. 36).

L'objet social est donc appréhendé selon l'interprétation qu'en fait le groupe. Il en découle une régulation des rapports avec le milieu et avec les individus au sein du groupe. La représentation sociale commande les pratiques et les attitudes.

Dès lors, la représentation sociale du livre par les populations, s'incarne d'abord dans la relation avec les bibliothèques. Dans ce sens, les enquêtes précisent à 74,6% c'est-à-dire à 371 personnes, qu'ils ne sont pas abonnés à une bibliothèque. C'est une conséquence éloquent du tissu effiloché des espaces de lecture. La présence des Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) dans le Nord du pays, ainsi que dans les zones Centre, Centre-Ouest et Est, reste « une aiguille dans une botte de foin ». La persistance du faible taux de bibliothèques est aussi la résultante d'une gouvernance culturelle caractérisée d'abord, par une méconnaissance des sciences de l'information documentaire, ensuite par une représentation sociale des métiers du livre empreinte de « négligeabilité » et d'iusité.

23, 5% soit 117 personnes affirment être abonnées à une bibliothèque ou un centre de lecture. Il s'agit d'enquêtes habitant les zones d'Abidjan où des institutions documentaires sont présentes et desservent les populations en quête d'information. Au regard de la faiblesse des bibliothèques publiques, les bibliothèques des structures d'enseignement apparaissent comme les unités documentaires les plus fréquentées par les usagers, en vue de la satisfaction de leurs besoins informationnels.

Il ne reste que 1,9% des enquêtes ou 09 personnes qui déclarent être abonnées à des structures qui ne sont pas des bibliothèques, mais dans lesquelles elles pratiquent la lecture.

La représentation du livre se révèle aussi dans l'appréciation économique du livre. En effet, les personnes interrogées reconnaissent pour 52,3% d'entre elles, soit 260, que le prix du livre est élevé en Côte d'Ivoire. 29.6% soit 148 personnes estiment que le prix du livre est abordable. 16.5% soit 82 personnes des enquêtes, affirment que le prix du livre n'est pas élevé. Enfin, 1,4 % soit 06 individus, restent évasifs sur la question.

Globalement, les populations ont une relation ou un rapport très faible avec le livre. Ce rapport détermine l'idée qu'elles ont du prix du livre qui demeure élevé selon elles. Mais aussi, à défaut d'achat, les bibliothèques ne sont pas fréquentées, encore qu'elles sont quasi-inexistantes dans les zones, objet de l'enquête, et partant, sur toute l'étendue du territoire. Apparemment, le livre a encore « mauvaise presse » pour une population fortement caractérisée par l'oralité et grandement orientée vers d'autres formes de divertissements. S'abonner à une bibliothèque demeure un fardeau, et le livre, passe pour un « ami ennuyeux » qui par ailleurs, s'avère coûteux. Ceci se révèle comme un indice de la consommation du livre.

2.2. Consommation du livre en Côte d'Ivoire

Le livre est le média présent dans la vie des sociétés depuis plus deux millénaires. Il a, à certaines époques été le principal moyen de communication et de partage des idées. Fortement abandonné ces dernières décennies au profit de l'écran, la consommation du livre

est, aujourd'hui, en net recul. (O. Donnat, 2010). En Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier, la pratique de lecture décroît.

Ainsi, dans le cadre de la présente investigation, la temporalité de la consommation du livre devient un paramètre déterminant dans la compréhension de la relation livre-lecteur. À ce titre, il apparaît que 22,5% soit 112 personnes, affirment ne lire aucun livre. Cette distanciation est révélatrice d'une caractéristique majeure des populations africaines en général et des populations ivoiriennes en particulier. La primauté de l'oralité par définition et par opposition à la lecture, est une réalité ancrée dans *l'habitus* de l'ivoirien.

À côté de ces personnes très éloignées du livre et par conséquent, de la lecture, 117, 3 % soit 86 personnes, lisent un livre par an. C'est « l'unique annuel ». C'est la présence des très faibles lecteurs, (O. Donnat, 2010), qui fournissent un effort qui demeure malgré tout insuffisant au niveau des pratiques de lecture. Cet « unique annuel » pourrait inclure les différentes formes de lecture de livres, aussi bien physique que numérique. C'est l'expression d'une érosion générationnelle des usages de l'imprimé en général et du livre en particulier. (C. Poissenot, 2019). Le recul ou même la baisse des pratiques de lecture tient tant à des facteurs structurels qu'à des facteurs conjoncturels. Dans ce tableau assez morose, 5,7 % soit 29 personnes enquêtées affirment lire plus d'un livre par an. Un léger effort est fourni pour une relation très sporadique avec le livre, confirmant la décadence des pratiques de lecture.

Dans la grisaille des lecteurs en voie de disparition, de très petites niches, voire de fortes exceptions, existent. Dans cette optique, 9,7% soit 49 personnes, déclarent lire trois livres par an et 22,1% soit 110 personnes, lisent un livre par mois et 22,5% c'est-à-dire 113 personnes, consomment un livre par semaine. Cette frange d'enquêtés semble confirmer la lecture dans le renouvellement générationnel. C. Poissenot (2019) explique cet état de fait par la réappropriation de la génération suivante de certaines valeurs en vue de les perpétuer à son tour. L'approche constructiviste intervient pour bâtir une architecture de connaissances nécessaires à la personnalité des individus. Elle insiste sur la quête d'autonomie personnelle qui « construit à partir de ressources que les membres de chaque génération élaborent ensemble. Il s'agit de s'emparer de technologies, de s'approprier des références, des codes qui marqueront la distance aux générations précédents ». (C. Poissenot, 2019, p. 53). La dynamique des *baby-boomers* ou des *digital native*, fait corps avec le numérique qui apparaît comme le terreau fertile de la reconstruction d'un lectorat fort, singularisant le renforcement de la relation livres-populations. C'est aussi peut-être, l'expression du livre en tant que médium ou moyen de communication, nécessaire au partage d'informations utiles à la consolidation d'une personnalité de ces lecteurs sur la base d'expériences diverses. C'est le règne du manuel scolaire dont la lecture demeure obligatoire parce que programmée dans le cursus scolaire. La réalisation de cette lecture obligatoire ne saurait s'affranchir de la docimologie scolaire et /ou académique.

À l'observation, l'enquête fait ressortir sur ce point, une représentation sociale du livre et de la lecture encore très faible. Elle a pour pendant, la faiblesse de la consommation du livre et traduit par ricochet, une faible relation des populations au livre. Des exceptions existent, mais restent somme toute infimes à l'échelle des populations. C'est la présence d'une typologie de lecteurs qui se répartissent en « faibles », « moyens » et « forts » lecteurs. Mais qu'en est-il de la pratique de la langue locale ?

3. Pratiques des langues locales et difficultés liées à la consommation du livre

L'interaction livre-langue locale mérite une attention particulière, d'abord sur la pratique des langues locales, ensuite sur les difficultés liées à la consommation du livre.

3.1. Pratique des langues locales en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est une mosaïque de soixante (60) ethnies qui se regroupent en quatre aires linguistiques à savoir, les Akan ou Kwa, les Gur, les Mandé et les Krou. Les zones concernées par l'étude (Abidjan, Adzopé, Montézo et Bonon) sont originellement peuplées par les Akan et les Krou. Mais aujourd'hui, toutes les localités ivoiriennes laissent apparaître une cohabitation de toutes les ethnies et même des populations non ivoiriennes, donnant lieu à des cités cosmopolites.

À côté du français qui est la langue officielle et demeure la langue véhiculaire, les langues locales existent et sont tant bien que mal, parlées et/ou comprises par les populations très souvent en tant que langue maternelle. L'investigation a montré que 35% des enquêtés soit 173 personnes, comprennent leur langue maternelle et s'expriment très bien à travers elle. Dans les zones urbaines, le cadre d'expression de la langue locale étant le cercle familial, un regain d'intérêt pour l'affirmation de l'identité culturelle semble réel à côté de la langue française. Dans les zones rurales et péri-urbaines, l'expression en langue locale est fortement usitée et contribue à pérenniser les us et coutumes.

En outre, dans une moindre mesure, les résultats de l'enquête précisent que 23,3% soit 115 personnes, s'expriment dans les langues locales qu'ils comprennent parfaitement. En dehors du cercle familial, la vie associative dans les zones urbaines, constitue un cadre de valorisation de la langue locale. En effet, les associations de ressortissants des différentes régions ou les associations créées sur des bases ethniques, se donnent pour mission de contribuer au rayonnement des localités d'origine sur la base de la langue.

La pratique des langues, à divers degrés, permet très souvent de faire la différence entre la langue parlée et la langue comprise. Ainsi, les données informent que 21,3% soit 105 personnes, ont une expression et une compréhension moyennes des langues locales. Il est à noter que certains enquêtés précisent comprendre leur langue locale, même s'ils ont des difficultés à communiquer dans celle-ci.

Par ailleurs, l'enquête a révélé que 13,1% soit 65 personnes parlent et comprennent très peu les langues locales. Il s'agit parfois des situations dans lesquelles la langue n'est pas un outil de communication dans le cadre de la famille ou même dans le cadre de la ville. L'appartenance à l'ethnie est affirmée, mais la pratique de la langue est faible.

De même, le dépouillement des données d'enquête fait savoir que 07,2% soit 35 personnes, ne parlent pas et ne comprennent pas du tout les langues locales en tant que langues maternelles. C'est le cas des enfants issus de familles culturellement mixtes du fait des appartenances plurielles du père et de la mère. Le français vient combler le vide laissé par la langue maternelle qui devient inexistante en termes de pratique. Les « enfants d'Abidjan » ou les « ethnies d'Abidjan », expression couramment utilisée pour décrire les personnes n'ayant aucune capacité d'expression dans leur langue maternelle et encore moins, de sa compréhension.

Au total, la pratique de la langue française s'est généralisée en l'absence d'une langue nationale forte. Cette absence est elle-même, la résultante d'une absence de politique linguistique nationale pouvant favoriser l'émergence d'une architecture des dialectes locaux.

Dès lors, l'érosion de l'identité culturelle nationale est liée à l'omniprésence du français dans les sphères de l'administration, des médias, des écoles et même de la famille. Les langues locales trouvent un terreau fertile dans les campagnes et sont véhiculées en grande partie par les populations rurales exerçant des professions agricoles. Avec l'urbanisation croissante, les travailleurs du secteur public et privé, les élèves et étudiants, les enfants s'expriment bien plus en français, même si des efforts sont consentis pour une réappropriation des langues locales par les familles. Le niveau d'instruction a aussi un impact sur l'utilisation des langues locales par les populations.

3.2. Difficultés liées à la promotion et à la consommation du livre en langues locales en Côte d'Ivoire

Les difficultés du livre en langue locale reposent d'abord sur les difficultés de la promotion du livre, ensuite sur les difficultés de la promotion du livre en langues locales.

Relativement aux difficultés liées à la promotion du livre en Côte d'Ivoire, avant de parler du livre en langues locales, il faut parler du livre en général dont la situation en Côte d'Ivoire n'échappe pas aux réalités des pays du Sud.

De fait, 30,8% des enquêtés soit 153 personnes, estiment que les activités autour du livre en Côte d'Ivoire sont en quantité et en qualité insuffisante. En outre, 11,1% soit 55 personnes, pensent que les activités autour du livre sont mauvaises en quantité et en qualité. Aussi, 28,2% soit 140 personnes, affirment que les activités autour du livre sont moyennes en quantité et en qualité. Pourtant, 18,3% soit 90 personnes, déclarent que les activités autour du livre sont en quantité et en qualité bonnes. Dans la même foulée, 08,2% soit 40 personnes, précisent que les activités autour du livre sont en quantité et en qualité très bonnes. Tout de même, 03,6% soit 17 personnes n'ont pas d'avis sur la qualité et la quantité des activités autour du livre.

Au total, les activités autour du livre concernent dans cette catégorie, les activités de promotion du livre qui s'effectuent hors médias. Les salons et foires du livre, les activités de promotion de la lecture, d'orthographe, les prix littéraires, les ateliers d'écriture, etc. sont imperceptibles par les populations. L'école qui demeure le cadre par excellence de la promotion du livre et de la lecture fait défection. L'insuffisance des ressources allouées à ces activités tant par les autorités que par les entreprises et même par les particuliers, explique la faiblesse de la visibilité du livre dans la dynamique de la société.

C'est pourquoi, le véhicule médias a été adressé aux enquêtés pour en saisir la perception. A ce niveau, il ressort des résultats de l'enquête que les émissions littéraires ont des fortunes diverses selon le canal de diffusion. Toutefois, sur la base du suivi des programmes ou des émissions littéraires, les enquêtés ont annoncé à 66% soit 328 personnes, ne pas suivre de tels programmes. Par contre, 34% des enquêtés soit 168 personnes signent qu'elles suivent les émissions littéraires. L'on comprend dès lors que dans la panoplie des programmes offerts aux publics, les émissions littéraires sont non seulement les moins

nanties, mais aussi et surtout les moins prisées. Il reste toutefois que les personnes attachées aux émissions littéraires font des choix spécifiques selon les canaux de diffusion.

Ainsi, concernant le canal de diffusion des émissions littéraires, 78,5% des enquêtés soit 201 personnes, déclarent suivre les émissions littéraires diffusées à la télévision. Après la télévision, 18,4% soit 47 personnes affirment suivre les émissions littéraires sur Internet. 3,5% des enquêtés soit 09 personnes, précisent qu'elles suivent les émissions littéraires à la radio. En outre, 01,6% soit 04 personnes estiment suivre les programmes littéraires à travers les comités de lecture. Au final, 0,8% soit 02 personnes indiquent suivre des émissions littéraires sur d'autres canaux de diffusion. Ce-dernier cas reste à préciser.

De façon générale, dans un contexte de fracture numérique caractérisant les pays du Sud, la télévision reste le média de diffusion des émissions littéraires le plus suivi par les populations. Encore que les programmes littéraires télévisés sont généralement diffusés à des heures de faible écoute. Vient en seconde position l'Internet. En effet, la percée du numérique est une réalité malgré la faiblesse des équipements. Les populations en général et les jeunes en particulier, développent une proximité avec les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) qui offre de nombreuses opportunités pour la promotion du livre. La radio, puissance sociale et média jadis le plus africanisé, a énormément perdu sa place de canal de diffusion leader, juste avant les comités de lecture qui supposent l'existence de cercles littéraires dans une communauté donnée.

Les difficultés de promotion du livre en général, annoncent celles du livre en langues locales en particulier.

Au niveau des difficultés liées à la promotion du livre en langues locales en Côte d'Ivoire, la promotion des langues locales revêt une appréciation différenciée selon les personnes interrogées. Ainsi, 28,4% soit 141 personnes, estiment que la promotion du livre en langue locale est insuffisante. En outre, 22,3% soit 110 personnes, affirment que la promotion du livre en langue locale est mauvaise. L'enquête a montré aussi que 19,9% des enquêtés soit 98 personnes, affirment que la promotion du livre en langue locale est bonne alors que 14,3% des enquêtés soit 71 personnes, précisent que la promotion du livre en langue locale est moyenne. Aussi, 12,1% des enquêtés soit 60 personnes, pensent que la promotion du livre en langue locale est très bonne, quand 3,1% soit 15 personnes ne se sont pas prononcées sur la question.

Dès lors, l'ensemble des actions visant à objectiver et à dynamiser les langues locales sont globalement faibles. C'est pourquoi, les canaux de promotion et plus précisément, les émissions relatives aux dites langues sont aussi évoquées. Ainsi, 52,1% des enquêtés soit 258 personnes déclarent suivre les émissions littéraires en langues locales, alors que 47,9% des enquêtés soit 238 personnes, affirment ne pas suivre des émissions littéraires en langues locales. Il en résulte qu'une personne sur deux ne suit pas les émissions littéraires en langues locales d'où l'intérêt de repenser les stratégies de promotion en langues locales.

Toutefois, les émissions en langues locales suivies par les populations relèvent de divers canaux. À cet effet, 78,3% des enquêtés soit 389 personnes indiquent qu'elles suivent les émissions en langues locales à la télévision. 21,07% soit 107 personnes affirment qu'elles suivent les émissions en langues locales à la radio. 04,8% des enquêtés soit 23 personnes reconnaissent qu'elles suivent les émissions en langues locales sur Internet. 02,1% soit 10

personnes déclarent qu'elles suivent les émissions en langues locales sur d'autres canaux de diffusion.

Au total, la promotion des langues locales connaît des difficultés découlant de la sociologie de la réception desdits idiomes par les populations. L'historicité des formes et des canaux de diffusion des langues locales semble jouer un rôle dans l'intérêt ou le désintérêt pour ces langues locales. Ce qui réside dans la « traditionnalité » des canaux utilisés. La télévision garde sa position de tête avec son émission *Nouvelles du pays*, diffusée sur RTI1 depuis plusieurs décennies en fin d'après-midi. La radio, naguère média privilégié pour l'atteinte des populations, est aujourd'hui en perte de vitesse quant à la promotion des langues locales. En sus, les canaux numériques sont usités après la télévision et à l'ère actuelle se présentent comme des moyens de communication utiles à une plus grande atteinte des publics.

Au titre des difficultés liées à la consommation du livre en langues locales en Côte d'Ivoire, évoquer la promotion du livre en langues locales suppose la nécessité de comprendre d'abord cette langue et de pouvoir la lire ensuite. En effet, la langue locale en tant que vecteur de communication et élément du patrimoine culturel immatériel, est l'un des principaux reflets de la culture d'un peuple, ainsi que de son identité culturelle.

Ainsi, les résultats de l'enquête précisent que 78,9% des enquêtés soit 392 personnes, ne savent pas lire dans leur langue maternelle ou dans les langues locales. À la différence des langues abécédaires, les langues locales sont à base de syllabaires. Ces syllabaires ne sont pas connus des populations malgré une bonne communication en langue locale.

A contrario, les données informent que 21,1% des enquêtés soit 104 personnes, peuvent lire en langue locale. Cette aptitude est somme toute intéressante mais concerne toujours un nombre limité de personnes.

Au-delà de la capacité de lecture en langue locale, la pratique de lecture dans lesdites langues est aussi un indicateur pouvant militer dans la perspective de l'éclosion d'une véritable politique éditoriale dans ces langues. Au regard des résultats, il appert que 83,3% des enquêtés soit 414 personnes, estiment ne pas lire de livres dans les langues locales. C'est le lieu de relever que le livre en langues locales, n'a pas encore trouvé public. Les populations semblent encore éloignées des livres en langues locales ; ces livres ont moins de succès que ceux en langue française. Dans cet état de fait, 16,7% des enquêtés soit 82 personnes, déclarent lire des livres en langues locales. C'est le corollaire de la connaissance du syllabaire en langue locale suivant en cela l'amour pour la lecture en langue.

Les difficultés ainsi évoquées fondent la légitimité de toute action visant la prise en compte des langues locales dans la politique éditoriale en Côte d'Ivoire.

4. De la prise en compte des langues locales dans la production éditoriale en Côte d'Ivoire

L'intégration des langues locales dans les politiques des éditeurs ivoiriens est devenue une nécessité pour l'affirmation de l'identité culturelle ; encore que la finalité et les méthodes d'action doivent être précisées.

4.1. Intégration des langues locales dans la politique éditoriale en Côte d'Ivoire : quelle nécessité ?

Les défis d'une culture au service du développement de l'Afrique ne peuvent éluder la construction d'une politique éditoriale reposant sur les langues locales. Au-delà de l'appareillage inclusif des éditeurs, l'architecture d'une industrie du livre émancipée par les langues locales, contribue fortement au rayonnement des pays africains dont la Côte d'Ivoire. C'est précisément ce qu'a évoqué l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA). En effet, les thématiques pendantes nécessaires à une production de livres incluant les langues locales, se matérialisent dans

la nécessité et la place des matériels de lecture en langues africaines comme moyen de préservation de la culture africaine et pour l'éducation tout au long de la vie ; le lien entre l'édition et la culture africaine (en tant que continuité de la Charte de la renaissance culturelle africaine) ; le défi de la mise en place des politiques nationales du livre ; l'édition scolaire rentable et les défis futurs du numérique ; le rôle des bibliothèques et des bibliothécaires dans la promotion du livre et de la lecture. (E. Sorbier et D. Richer, 2015, p. 13).

L'intégration des langues locales dans la politique éditoriale postule le traitement éditorial qui en Côte d'Ivoire, se répartit entre 70% pour le manuel scolaire et 30% pour la littérature générale. (MCF, 1987 ; 2003 ; OIF, 2010). De fait, les éditeurs peuvent s'inscrire de façon résolue dans la publication dans un premier temps, d'ouvrages bilingues produits en français et en langue locale. C'est une approche comparative qui permettra aux lecteurs en situation d'apprentissage d'avoir une première approche de la langue sous forme textuelle. (A. Hima, 2007). Dans un deuxième temps, les auteurs, les enseignants et les apprenants sont invités à la connaissance des langues locales écrites. Le renforcement de capacités de ces actants est un axe essentiel de l'inclusion des langues dans la transmission des savoirs sur la base des syllabaires élaborés dans lesdites langues ; lesquels syllabaires doivent faire l'objet d'une standardisation. (E. Sorbier et D. Richer, 2015). Il s'agira de parvenir à la stabilité des langues locales par leur codification en vue de les mettre à la disposition des populations dans une logique d'enseignement. Pour cela, une commission interministérielle doit être mise sur pied pour conduire les travaux relatifs au choix des langues. Puis intervient la traduction de documents qui sont essentiellement en langues locales et, destinée à partir de principes pédagogiques, à l'acquisition des savoirs selon une méthode précise. Partant, la langue locale devient un canal de promotion de la lecture et aboutissant à l'invasion dans la sphère des enfants et des jeunes. (M. Bangoura, 2014).

Dans cette foulée, le riche patrimoine culturel immatériel de la Côte d'Ivoire à l'instar de nombreux pays d'Afrique, est ainsi valorisé à l'école. Les contes et légendes d'Afrique, les mythes, ainsi que l'ensemble des traditions orales seront valorisés par le manuel scolaire en langues locales du pré-scolaire au supérieur en passant par le secondaire. Ces langues devront prendre en compte la valorisation des traditions locales, des us et coutumes pour entamer un renouveau générationnel ayant pour substrat la culture. Cette stratégie concerne également la littérature générale pour l'atteinte d'un plus grand public, surtout à l'intérieur du cercle familial.

L'approche processuelle de la production éditoriale en langues locales aboutit à une interaction sensible sur toute la chaîne des valeurs de l'industrie du livre. Ainsi, depuis le libraire en passant par l'éditeur, l'imprimeur, le diffuseur et le distributeur, tous agissent pour la promotion et la diffusion des livres en langues locales. De ce fait, les langues ayant une

dimension transfrontalière (Guéré, Sénoufo, Bambara ou Malinké, N’Zima, etc.) peuvent toucher des lecteurs au-delà des frontières du territoire ivoirien, dans les pays limitrophes. Cet élargissement de la niche permet des ventes plus importantes et une circulation du livre entre villes africaines. Ceci n’exclut pas qu’une langue syncrétique nationale soit identifiée et retenue comme base langagière de l’affirmation de l’identité culturelle ivoirienne. Cette unicité aura pour effet d’élargir l’assiette des consommateurs de livres en langue locale et par conséquent, d’accroître le nombre d’acheteurs de livres dans lesdites langues.

Si la politique éditoriale reste une condition incontournable de l’émergence d’une littérature en langue locale, elle n’est pas suffisante ; d’où l’impérieuse nécessité de convoquer la réceptivité de cette littérature spécifique à diffuser.

4.2. Diffusion et réceptivité des livres en langues locales

Les enquêtes ont révélé des faiblesses au niveau de la promotion du livre, de la promotion des langues locales et de la promotion du livre en langue locale. Une approche méthodologique favorisera l’inventaire des langues déjà codifiées. En cela, les syllabaires seront mis en exergue pour la valorisation efficiente des apprentissages. (A. Hima, 2007).

Ainsi, pour une véritable diffusion du livre en langues locales, la place des bibliothèques et autres espaces de lecture, devient primordiale. En effet, la contribution des bibliothèques à la diffusion des savoirs est un complément nécessaire à la formation, à l’information et au divertissement. À ce titre, les bibliothèques publiques sont un dispositif important en raison de leur statut qui aspire à la réception de toutes les catégories de public (Unesco, 1969). La diffusion du livre en langue locale trouve en la bibliothèque publique, une institution capable d’insuffler une dynamique nouvelle aux langues locales, surtout comme support pédagogique d’accompagnement aux politiques scolaires et aux politiques sectorielles de la gouvernance publique.

La politique de promotion du livre s’appuie précisément sur les véhicules écoles et médias. Les médias permettent à travers une grille de programmes incluant la culture en général et le livre en particulier, d’offrir une lucarne d’expression non seulement, aux langues locales, mais aussi au livre publié en langue locale. C’est en cela que la préoccupation des populations trouvera une solution, car les émissions littéraires produites en langues locales, rencontreront une audience soucieuse de partager et de renforcer leur capital culturel à partir des langues locales.

Le livre en langue locale, par sa capacité à édifier de façon abyssale une conscience sociale et une identité culturelle, fournit un accès aux connaissances applicables à la vie en société. Il en découle une valorisation aussi bien au niveau culturel, économique, social, politique, fiscal, juridique, que technologique. Le livre en langue locale impose la formalisation d’une politique linguistique nationale, la réduction de la fracture numérique en vue d’un usage renforcé des applications électroniques à l’ère du web 3.0. Les actants de l’industrie du livre pourront dans la logique de valorisation du livre, impliquer les « gardiens de la tradition » pour animer la transmission des us et coutumes afférents à la langue locale. Ceci, à l’effet de transmettre le patrimoine linguistique aux générations nouvelles, expression du développement durable.

Conclusion

À l'instar de nombreux pays africains de tradition coloniale, en Côte d'Ivoire, la langue française cohabite avec plus de 60 langues locales. Celles-ci sont dominées par la langue française, vestige colonial, en l'absence d'une langue nationale dominante. Les langues locales souffrent d'une mauvaise promotion dans la gouvernance linguistique qui elle-même connaît des difficultés. Le « fordisme » de l'appropriation des langues locales par les livres n'a pas eu lieu pour des raisons à la fois structurelles et conjoncturelles liées à l'industrie du livre en Côte d'Ivoire. À ce stade, « le moins que l'on puisse dire est que l'édition d'Afrique noire francophone tout comme l'édition africaine n'a guère réussi son essor ». (Pinhas, 2005, pp. 79-84).

Avec une population majoritairement jeune, le développement de la pratique des langues locales en Côte d'Ivoire, invite à questionner les outils prisés par cette jeunesse très exposée aux phénomènes de déculturation voire, d'aliénation. Le déficit de communication en langue locale dans les zones urbaines est révélateur d'une mondialisation niant les spécificités des micro-États en situation de dépendance économique. Dès lors, la promotion des langues locales par les médias numériques, apparaît comme un chantier à ouvrir pour la valorisation de l'identité culturelle ivoirienne.

Références bibliographiques

AMOUGHÉ-MBA Pierre et GANDAHO Pascal (dir.), 1976, *Réflexions critiques sur le livre et la lecture en Afrique noire ex-française*, Fontvieille, ENSB.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉDITEURS INDÉPENDANTS, 2013, *Les langues locales et nationales : quelles opportunités pour l'édition en Afrique*, Ouagadougou du 10 au 13 juin 2013, recommandations, https://www.allianceediteurs.org/IMG/pdf/mesures_necessaires_pour_l_edition_en_langues_locales_et_nationales.pdf consulté le 23 janvier 2019 à 14h57mn.

BANGOURA Mady, 2014, « Recours aux langues locales pour promouvoir la lecture : Alpha Condé ferait-il un mauvais coton ? » In *Guineenews.org* <https://www.guineenews.org/recours-aux-langues-locales-pour-promouvoir-la-lecture-alpha-conde-filerait-il-un-mauvais-coton/> consulté le 23-01-2019 à 16h00mn.

DE BRUYNE Paul *et al.*, 1974, *Dynamique de la recherche en sciences sociales*, Paris, PUF.

DE CARLOS Philippe, 2015, *Le savoir historique à l'épreuve des représentations sociales : l'exemple de la préhistoire et de Cro-Magnon chez les élèves de cycle 3*, Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, sous la dir. de Béatrice Mabilon-Bonfils, Université de Cergy-Pontoise.

DONNAT Olivier, 2010, « Sociologie des pratiques culturelles », *Politiques de la Culture*, pp. 193-201.

GAULD. Christophe, 2019, « Extension théorique et pratique de la définition sociologique de représentation sociale », In *Hal Open Science*, f_{hal}-02084694f_f, HAL Id: hal-02084694, <https://hal.science/hal-02084694>, consulté le 15 août 2023.

HIMA Adiza, 2007, *Importance et intérêt des langues nationales dans l'enseignement*, in *Symposium sur les perceptions mutuelles afro-arabes dans les programmes scolaires*, CONFEMEN, Kaduna du 24 au 26 avril, http://www.confemen.org/wpcontent/uploads/2012/04/Symposium_langues_nationales-Avril2007.pdf, consulté le 23 janvier 2019 à 15h19mn.

KALAMPALIKIS Nikos, 2019, « Serge Moscovici : Psychologie des représentations sociales », *Hal open science*, HAL Id: hal-02091985, <https://hal.univ-lyon2.fr/hal-02091985>, consulté le 15 août 2023 à 22 h 44 mn.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE, 1987 : *Le livre en Côte d'Ivoire : Actes du premier séminaire national pour le développement de l'édition, de la promotion du livre et de la lecture*, Abidjan, CEDA.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE, 2003 : *Guide des Professionnels du livre en Côte d'Ivoire*, Abidjan, MCF.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE, 2014 : *Annuaire des statistiques culturelles de la Côte d'Ivoire*, (inédit), Abidjan, MCF.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE, 2017 : *Annuaire des statistiques culturelles de la Côte d'Ivoire*, (inédit), Abidjan, MCF.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, 2010 : *Profil culturel des pays du Sud membres de la Francophonie un aperçu de trois pays membres de l'UEMOA : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Sénégal*, Paris : OIF.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO), 1969, *La promotion du livre en Afrique : problèmes et perspectives*, Paris : UNESCO.

PINHAS Luc, 2005, *Éditer dans l'espace francophone*, Paris, Alliance des Éditeurs Indépendants,.

POISSENOT Claude, 2019, *Sociologie de la lecture*, Paris, Armand Colin.

République de Côte d'Ivoire, 2015, *Journal Officiel*, N° 76, « Loi N°2015-540 du 20 juillet 2015 relative à l'industrie du livre ».

SORBIER Emma et RICHER Danusia, 2015, *L'édition en langues africaines chez les éditeurs d'Afrique francophone*, <https://mondedulivre.hypotheses.org/1607> le 23-01-2019 à 16h13.

SCHUWER Philippe, 1997, *Traité pratique d'édition*, Paris, Éditions du cercle de la librairie.

L'APPROCHE ARCHÉOLOGIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL DANS LA ZONE DE MINIGNAN (NORD-UEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

Mitanhantcha YÉO
Université Alassane Ouattara
mitantcha@gmail.com

Résumé

Dans cette étude, il s'agit de mettre l'accent sur les composantes du patrimoine culturel de Minignan, tout en évoquant leur importance, à travers le recours à des documents écrits et à la tradition orale. La méthodologie s'est basée sur les entretiens auprès des personnes oculaires et les observations directes de cette culture. Cette méthode a favorisé une classification du patrimoine culturel de Minignan, en patrimoine culturel matériel et immatériel. Mais, également, de vérifier l'état dans lequel se trouve ce patrimoine. Le volet matériel regorge tous les instruments anciens qui ont une valeur particulière pour ce peuple. Au-delà de ces outils matériels, ce peuple bénéficie aussi d'une culture immatérielle qui représente tout un pont entre le monde des visibles et le monde spirituel.

Mots clés : Patrimoine – Culturel – Matériel – Immatériel – Minignan.

Abstract

The aim of this study is to highlight the components of Minignan's cultural heritage, while evoking their importance, through the use of written documents and oral tradition. The methodology was based on interviews with eyewitnesses and direct observations of this culture. This method was used to classify Minignan's cultural heritage as tangible and intangible. It also enabled the state of this heritage to be ascertained. The tangible part includes all the ancient instruments that are of particular value to this people. In addition to these material tools, this people also have an intangible culture that represents a bridge between the visible world and the spiritual world.

Key words: Heritage – Cultural – Material – Intangible – Minignan.

Introduction

Située au Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire, Minignan est une ville de la région du Folon ; délimitée par le Mali au Nord, la Guinée à l'Ouest, la région du Kabadougou au Sud et la région de la Bagoué à l'Est. Cette localité est peuplée par les Peuls sangaré venus depuis la corne de l'Afrique. Cette zone bénéficie d'une grande diversité culturelle physique ou matérielle et métaphysique ou immatérielle propre à elle, qui témoigne de la créativité d'une société et des connaissances acquises sur lesquelles se façonne le futur de plusieurs

générations. Une grande partie de ce patrimoine est à présent en péril pour des raisons diverses. Bien que les dommages causés à certains éléments de cet héritage historique soient irréversibles, il y a une possibilité de protéger ceux qui restent. Leur préservation repose à la fois sur une compréhension des enjeux qu'il représente à travers une évaluation et des mesures appropriées pour protéger ce patrimoine culturel afin de perpétuer la tradition. De ce fait, quelles sont les composantes et l'importance du patrimoine culturel de Minignan ? Pour répondre à cette problématique, il y a recours à des sources écrites et orales. La méthodologie adaptée s'est appuyée sur la recherche documentaire, les observations directes, les questionnaires et les entretiens. Les informations obtenues par écrits ont été complétées avec celles des sources orales. Le traitement de ces données a favorisé une structuration du travail en trois axes : le cadre physique et humain de Minignan, les composantes du patrimoine culturel de Minignan ainsi que leur état et les stratégies de sauvegarde de ce patrimoine culturel.

1. Contexte environnemental et humain de Minignan

La création et le développement d'une région repose sur plusieurs facteurs, qui contribuent essentiellement à la survie et à la sédentarisation des populations. Il est question ici de mettre en évidence les atouts naturels et humains de la région de Minignan.

1. 1. Cadre physique de la localité de Minignan

La création et le développement d'une région ou d'une localité repose sur plusieurs facteurs. Ceux-ci contribuent essentiellement à la survie et à la sédentarisation des peuples. Comme sur l'ensemble du territoire national, le sol de Minignan est en majorité fertile avec une couleur variable en fonction du lieu. Sur ce sol, poussent plusieurs variétés de cultures telles que les cultures industrielles et les cultures vivrières. L'on trouve deux principaux types de sols à savoir : les sols ferrugineux tropicaux des savanes et les sols ferralitiques de la forêt, composés de plusieurs couleurs (rouge, blanc et noir)¹. Le rouge comprend beaucoup de graviers localisés dans presque tous les villages de la commune. Ils sont pour la plupart riches en humus et en éléments organiques, ce qui fait de ce territoire un vaste étendu de terre arable. La richesse et la fertilité de son sol est l'une des raisons de la convoitise de son espace par le peuple sangaré². Quant au relief, il en est de même à l'instar des autres régions du pays. Il est plat et monotone, constitué des hauts-plateaux avec des pentes qui parcourent l'ensemble de la localité et le horst granitique de la zone qui domine son espace se situe entre 50 m et 100 m répartis sur une longue pente. Ce qui offre plusieurs avantages aux populations à travers les activités agricoles telles que la culture de riz et du maïs. De plus, des vallons sont à constater dans certains endroits (petite dépression allongée entre deux collines), de plaines inondables propices à la riziculture ainsi que des fossés encaissés à la basse colline latéritique (Ministère de la Construction et de l'Urbanisation, 2016, p.12).

Le couvert végétal du Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire est composé de forêt et de savane. Ainsi, les forêts sont présentes dans la partie Sud et Ouest comportant des grands arbres tels que le fromager, l'iroko, la samba, etc. Quant aux savanes, elles se répartissent en trois catégories : la savane à rôniers de l'Est à l'Ouest, la savane arbustive et la savane boisée

¹ Entretiens avec Sangaré Drissa, cultivateur, 43 ans, le 26/01/2023 à Minignan.

² Entretiens avec le conseil royal le 12/04/23 à Minignan.

vers la partie Nord. Bien que situé en zone de savane, Minignan possède des forêts. Mais, celles-ci sont menacées d'une part par la pratique de l'agriculture et d'autre part par le phénomène de l'urbanisation et le développement des infrastructures³. Dans cette région l'on note également, la présence de la savane herbeuse très boisée avec des galeries de forêts le long des cours d'eaux comme c'est le cas de la forêt classée du mont mandant. Ainsi, plusieurs essences de bois comme le karité et l'anacardier y sont présents. Il y a par ailleurs des arbres tropicaux à fleurs notamment les frangipaniers et les bougainvilliers ou acacias. Deux essences forestières sont aussi utilisées à des fins d'ébénisteries à savoir le Teck et le N'gbin ou le bois de vène (Ministère de la Construction et de l'Urbanisation, 2016, p.12).

D'une manière générale, le climat de la région de Minignan est un climat tropical de transition. Composé de deux grandes saisons, une saison pluvieuse qui s'étend normalement du mois de mars au mois d'octobre avec de fortes précipitations dans les mois de juillet, août et septembre. L'harmattan se présente à travers un vent chaud et sec dès le mois de novembre et s'achève dans les courants de février. Il est suivi d'une saison sèche très aride. Au cours de cette période, les arbres perdent leurs feuilles et les herbes se raréfient. Le réseau hydrographique dans le département est constitué du fleuve sassandra avec son affluent le Tiemba ; le fleuve Dion en Guinée dont l'affluent sankarani se transforme en Bakélé en Côte d'Ivoire pour retrouver son cours normal par le Kourou kélé. Le Baoulé en provenance du Mali arrose la partie Nord-Est du département (réseau hydrographique d'Odienné). Au bas du mont mandant, coule plusieurs fleuves avec leurs creux dangereux comme le fleuve baoulé, le Meria, le Sanako, le Souko, le Gbolonzon, le Kouroukele, le Farako et le Nienko qui parcourent la région. Cependant, ils ne tardent pas à tarir pendant la saison sèche (Ministère du plan et de l'Urbanisation, 2016, p.16). La plupart de ces cours d'eaux sont poissonneuses, ce qui permet à la population de pratiquer la pêche. Malheureusement, cette activité est jusque-là artisanale dominée par les femmes avec les moyens rudimentaires. À cette bienveillance de la nature, ajoutons le cadre humain.

1. 2. Potentialités humaines de Minignan

La migration des Peuls en direction de la Côte d'Ivoire, principalement à Minignan est liée à plusieurs facteurs. Ainsi, les raisons politiques et religieuses ont donné un coup d'accélérateur à ce mouvement. Sa population évolue progressivement depuis son éruption en sous-préfecture en 1970. En effet, elle est passée respectivement de 2500 habitants lors de son érection en sous-préfecture en 1970 à 3500 habitants en 1975. En 1988, elle était estimée à environ 5296 habitants en milieu urbain sur une superficie de 1833 km², ce qui donnait une densité de 9 hbts/km². Le recensement général de l'habitat et la population de 1998 atteste que la ville comptait 4709 âmes environ avec une densité 2,6 hbts /km². En 2014, la population a atteint 6831 environ pour une densité de 30 hbts /km²⁴. La commune de Minignan comptait environ 11408 habitants lors du dernier recensement général de la population (RGPH, 2021, p. 8). Elle demeure une des communes les moins peuplées de la Côte d'Ivoire. Cette population est majoritairement dominée par le peuple sangaré qui constitue 95% de la

³ Entretiens avec Lidji Opokou Jonas, secrétaire général de la mairie de Minignan, 40 ans, le 12/04/23 à Minignan.

⁴ Entretiens avec Bakayoko Zoumana, secrétaire administratif de la chambre régional du Folon, 49 ans, le 13/04/2023 à Minignan.

population présente. Les Peuls sont aujourd'hui pour la plupart musulmans officiellement mais ils n'ont pas encore renoué définitivement avec certaines pratiques ancestrales comme le culte voué aux ancêtres et les adorations.

À côté de ceux-ci, d'autres peuples se sont installés tels que les Konaté qu'ils ont trouvé sur place. En effet, les Sénoufo quittèrent le site pour laisser derrière les Konaté avec qui ils vivaient avant la ruée des Peuls. Ceci est considéré par les Sénoufo comme une trahison à leur égard. Pour la simple raison qu'ils ont refusé de les suivre suite à l'incident qui s'est produit entre les Peuls et eux. Certaines sources indiquent que ceux-ci auraient reçu une malédiction de la part des Sénoufo qui selon laquelle, ils n'auront jamais l'opportunité de prendre le dessus contre quiconque pour les conquêtes de territoires, par conséquent, ils resteront à jamais un peuple soumis à la merci des autres⁵. Ce qui donne le pouvoir aux Sangaré d'étendre leur hégémonie sur l'ensemble du territoire⁶. Mais également, à ce peuple minoritaire s'ajoute d'autres peuples à savoir les Baoulé et les Malien venus de d'autres régions en petit nombre⁷. Dans le processus de colonisation de leur espace actuel, les populations ont laissé de façon consciente ou inconsciente des traces qui constituent des champs d'étude pour les archéologues.

2. Les vestiges culturels de Minignan et leurs états

La commune de Minignan bénéficie de plusieurs vestiges qui peuvent être regroupés en deux grands ensembles : le patrimoine culturel matériel et le patrimoine culturel immatériel. Cette partie du travail consistera à présenter ces deux grands ensembles ainsi que leur état.

2.1. Le patrimoine culturel matériel de Minignan

Le patrimoine culturel de Minignan est composé de deux grands ensembles à savoir : le patrimoine culturel matériel et le patrimoine culturel immatériel. La commune de Minignan bénéficie de plusieurs vestiges qui sont des atouts touristiques. Cependant, ils comportent chacun des vestiges qui constituent le patrimoine culturel de ladite localité. Ici, nous consacrerons la réflexion sur les premiers objets de Minignan. Il s'agit de faire ressortir l'ensemble des matériels qui ont été fabriqués pour servir les premiers occupants de cet endroit à une époque où le développement et la modernité n'étaient pas d'actualité. Ces vestiges constituent essentiellement le patrimoine culturel matériel pour la reconstitution de l'histoire de cette commune. L'on les appelle les artefacts culturels de Minignan. L'histoire de la première case (Cf. photo 1) de la commune va de pair avec l'hégémonie des Sangaré dans cette localité. En effet, selon les sources orales, elle fut construite juste après la victoire des Sangaré sur les Sénoufo par le chef Sérika et son groupe. Après sa construction, cette case fut mise à la disposition des étrangers. C'est dans cette optique que plusieurs passants dans la zone y ont séjourné. Parmi ceux-ci figure le conquérant Samory Touré. Né vers 1830 à Manyanbaladougou d'un père et d'une mère animiste. Samory Touré, avant d'être enrôlé dans l'armée puis avoir une renommée, fut d'abord colporteur et commerçant de poulets du foutah à la savane ivoirienne en passant par Minignan.

⁵ Entretiens avec Bamba Yaya, membre de la chefferie, 57 ans, le 27/01/2024 à Djérila.

⁶ Entretiens avec Sangaré Noumory, membre du conseil royal, 76 ans, le 27/01/2024 à Minignan.

⁷ Idem.

Photo 1 : première case de Minignan



Photo : Yeo Mitanhantcha, janvier 2024

Aussi, l'on a, la « rivière sacrée », appelée « Sodalabasonli » signifiant en langue malinké ou folokah (so = village ; dala = lac ; ba = grand, et sonli = adoration) en d'autres termes c'est l'adoration du grand lac du village. L'histoire de Sodalaba est assimilable à celle de la ville. En effet, son histoire remonte à la création de Minignan par l'ancêtre Sérïka sangaré. Ce dernier a été guidé sur le site actuel par les génies du Sodalaba afin que lui et ses descendants y vivent en paix sous leur protection. Située à environ un kilomètre au Sud de Minignan, Sodalaba (Cf. photo 2) est une rivière sacrée qui s'étend sur une superficie de 3 000 m². Bien qu'elle regorge plusieurs espèces de poissons comme le silure et le tilapia, la pêche y est strictement interdite à condition que l'autorisation provienne des esprits.

Photo 2 : rivière de Sodalaba



Photo : Yeo Mitanhantcha, janvier 2024

En plus des poissons, la rivière sacrée abrite des esprits (génies), qui depuis des générations protègent la communauté en exauçant des vœux et en conjurant les sorts. Cependant, pour solliciter l'agrément des génies ou exaucer un vœu, des offrandes leur sont faites via l'adoration du Sodalaba. Cette pratique a été initiée depuis longtemps par Sérïka sangaré et

perpétuée de génération en génération. Aujourd'hui, ce sont les descendants de sexe masculin de l'initiateur, qui ont la lourde responsabilité d'assurer la pérennisation de cette pratique ancestrale dont la survie est menacée en grande partie avec l'avènement de l'islam car jugée incompatible avec cette religion. Le processus d'adoration du Sodalaba obéit à deux grandes étapes : la période pré adoration et le jour de l'adoration⁸.

Les anciens fusils à poudre à canon (Cf. photo 3) font également partis des anciens vestiges de la localité. Ils sont appréciés car permettant de faire facilement les combats à longue distance. Ces fusils pèsent environ une dizaine de kilogrammes avec une longueur d'environ 80 cm. Il existe une grande différence entre ce fusil et ceux d'aujourd'hui. Les anciens fusils de Minignan ne possèdent pas de trou à balles. Leur munition est la poudre à canon « La possession de cette arme révélait des moyens énormes⁹ ».

Photo 3 : ancien fusil



Photo : Yeo Mitanhantcha, avril 2024

La « poudre à canon », appelée aussi la poudre noire est une substance chimique propre à l'industrie africaine utilisée par les soldats dans les sociétés africaines. Fabriquée par les forgerons, elle constituait une munition pour les troupes de l'époque. Pour obtenir la poudre, les grains issus des résidus de fer fabriqués par les forgerons étaient pilés et mis dans le bout des fusils¹⁰ (Cf. photo 4).

De plus, il y a la baïonnette, la sagaie et la gourde d'eau. La baïonnette est une arme très pointue utilisée par les hommes avant l'avènement des armes modernes. Elle est faite avec du fer battu par les forgerons. Assimilable à une épée, elle mesure 30 à 40 cm avec un poids d'environ deux kilogrammes. Sa manche est emballée avec une étoffe semblable au sac d'anacarde de nos jours ; puis envelopper toute la partie avec du cuir confectionné par les artisans spécialisés dans le travail du cuir.

⁸ Entretiens avec Sangaré Madou, membre de du conseil royal, 61 ans, le 28/01/2024 à Minignan.

⁹ Entretiens avec Diallo Mamadi, Dozo, 56 ans, le 28/01/2024 à Minignan.

¹⁰ Entretiens avec Diallo Mamadi, Op. Cit.

Photo 4 : Les grains et la poudre à canon



Photo : Yéo Mitanhantcha, janvier 2024

C'est une arme blanche conçue pour s'adapter au canon d'un fusil. Aussi, elle peut être utilisée seule aux combats rapprochés (Cf. photo 5).

Photo 5 : Les baïonnettes



Photo : Yéo Mitanhantcha, avril 2024

La « sagaie » est un type de lance courte utilisée comme une arme de guerre ou de chasse capable d'être projetée tel un javelot. Mais, elle pèse que celui-ci. Ce type d'arme est largement répandu en Afrique, conçu en fer par des forgerons. Elle comporte une hampe souvent emballée avec du cuir. Elle varie entre 50 et 60 cm de long avec un bout épais et pointue ; beaucoup utilisée en Afrique par des soldats et par les gardes royales¹¹. Ce type d'arme est utilisable que dans les combats rapprochés appelés le plus souvent le corps à corps mais parfois d'autres se permettent de le lancer (Cf. photo 6).

¹¹Entretiens avec Konaté Kaba, chef dozo de Déandéguela, 70 ans, le 29/01/2024 à Déandéguela.

Photo 6 : Une sagaie



Photo : Yéo Mitanhantcha, janvier 2024

La « gourde » a une forme qui est semblable au chiffre huit. Elle contenait de l'eau puis était accrochée sur l'habit des soldats. La quantité d'eau qui s'y trouvait permettait aux détenteurs d'étancher leur soif. Cet objet est utilisé par presque toutes les couches sociales ; les soldats, les cultivateurs, les chasseurs (Cf. photo 7).

Photo 7 : Une Gourde à eau



Photo : Yéo Mitanhantcha, janvier 2024

Au vu des observations faites sur les vestiges susmentionnés et malgré l'état de délaissement de ceux-ci, il convient d'affirmer qu'ils ne sont pas encore dégradés car possédant encore toutes leurs composantes en bon état. La fin de la présentation des vestiges matériels nous conduit vers ceux dits immatériels.

2. 2. Le patrimoine culturel immatériel de Minignan

Réduit le patrimoine culturel aux objets physiques ou matériels c'est exclu l'un des buts visés de la culture. Car les potentialités culturelles prennent en compte d'autres éléments non physiques. Ce sont les us et coutumes sur lesquels un peuple s'en sert pour pallier à tout ce qui est indispensable à la survie de leur communauté. Ils peuvent être une technique thérapeutique, comme une détection pour les cas d'infractions majeurs, la conjuration des

sorts. Dans le cadre de cette étude, il s'agit de *Saha-bagua*, *Kôrôti-lakari*, *Sohou-minèkolokala*, *Dozo-fôli* et le *Kêlê ban*. Pour le *Saha-Bagua* en langue locale (malinké) est composé de ‘‘Saha’’ qui signifie serpent et ‘‘bagua’’ qui signifie anti-venin. Par déduction, c’est un ‘‘anti-venin de serpent’’. Il sert à prévenir et à guérir donc les morsures de serpent¹². Pour la préparation de la décoction et de la poudre, le guérisseur se rend dans un premier temps en brousse pour recueillir des plantes à savoir : *Djoro*, *Bounré* et *N’gonigbê*. En effet, les plantes *Djoro* et *Bounré* sont utilisées pour confectionner la poudre. Quant à la plante *n’gonigbê*, elle est utilisée pour la décoction. Ainsi, avant de couper ces plantes, le praticien fait des invocations ou incantations, crache dans sa paume, puis se frotte les deux mains. Une fois recueillies, l’écorce et les feuilles du *N’gonigbê* sont pilées et bouillies dans de l’eau pour en faire une décoction. Pour les plantes *djoro* et *bounré*, il extrait les écorces et les feuilles. Celles-ci sont ensuite séchées et pilées pour en faire une poudre qu’on mélange avec le beurre de karité ou *Toulou gbê* en langue locale malinké. Dans le traitement des morsures de serpent, le praticien utilise d’abord la poudre qu’il mélange à du beurre de karité. Avec la pâte obtenue, il masse la partie mordue par le serpent. Ensuite, avec la bouche, le venin est aspiré. Une fois extrait du corps, le patient recouvre immédiatement la santé. Mais, lorsque le praticien ne constate pas l’effet immédiat de la poudre, il fait boire la décoction au patient. Quelques minutes après, ce dernier rend la décoction contenant le venin. Selon la gravité du cas, la décoction peut être utilisée avant la poudre.

Le *Kôrôti Lakari*, *Kôrôti* est une déformation en langue locale qui est dérivée du mot *kolo*. *Kôrôti* veut dire mauvais sort ou malédiction naturelle ou artificielle. En fait, c’est la pratique de la magie noire contre une personne. Quant à *Lakari*, il signifie anti d’où « anti-sort ». Cette pratique a été initiée puis fondée depuis la création du village par Bamba Samou, qui reçut ce don de conjuration des sorts des génies¹³. Selon le chef du village de Déandéguéla : « depuis les périodes de guerres, les Sofas de Samory Touré qui prenaient des blessures et même victimes d’envoutements, recouraient aux guérisseurs de Déandéguéla pour bénéficier de leurs soins ». Une victime qui fut traitée et guérie par un guérisseur de ce village témoigne en ces termes : pour les cas du *kolo*, le traitement est fait à base d’une décoction issue du mélange des écorces et racines pilées avec des feuilles sur lesquelles des invocations ont été faites au préalable et d’une pâte noire obtenue des racines brûlées, écrasées puis mélangées avec du beurre de karité. Après une heure environ de cuisson, le guérisseur descend le canari qui contient la décoction. Ensuite, il place la partie infectée du corps au contact de la vapeur qui sort du canari puis la couvre d’un pagne suffisamment lourd. Enfin, il applique la pâte noire sur la plaie afin de faciliter la cicatrisation¹⁴. Dans le cas du *Dabari*, le traitement est intact sauf que le patient prend un bain de la décoction dans un seau qui autrefois était unealebasse ou *Fiêba* en Malinké. Ici, c’est le savoir-faire d’un peuple qui est mis en évidence depuis des générations, cela fait partie du patrimoine culturel qui se doit d’être préservé¹⁵. Quant au *Soh-minèkolokala* qui signifie en malinké *folokan*¹⁶. En d’autres termes, c’est le pilon détecteur de voleur. Il est initié depuis des décennies par des chasseurs traditionnels *dozo*, Sori Sidibé et Bamba Matchê tous deux originaires de

¹² Entretiens avec Sidibé Moussa, guérisseur, 69 ans, le 29/01/2024 à Minignan.

¹³ Entretiens avec Sidibé Moussa, Op. Cit.

¹⁴ Entretiens avec Bamba Yaya, Op. Cit.

¹⁵ Entretiens avec Bamba Balla, dozo guérisseur et porte-parole du chef du village de Déandéguéla, 74 ans, le 27/01/2024 à Déandéguéla.

¹⁶ *Soh* = voleur, *minè* = attraper ou détecter et *kolokala* = pilon

Déandéguéla. Pour le chef adjoint *dozo* du village : « Il aurait reçu ce pouvoir d'un malien dénommé sangaré, un chasseur de renom également détenteur de pouvoir mystique ».

Dans la pratique, *Soh-minèkolokala* comprend plusieurs étapes qui débutent avec la sollicitation des éléments pour un cas d'infraction. Pour le vol où l'auteur nie catégoriquement les allégations qui lui sont reprochées, la victime sollicite *Soh-minèkolokala* pour que triomphe la vérité. Le détenteur du pilon magique qui est pour la plupart le responsable des chasseurs se charge de l'affaire. L'ouverture d'une éventuelle enquête est conditionnée par le paiement de deux coqs rouges et dix noix de cola rouge de préférence. Au cours de cette rencontre, lorsque l'accord est trouvé et que les présents qui serviront à effectuer l'opération sont réunis ; les deux parties se convoquent à la confrérie des *Dozo* pour que celui-ci use de son pouvoir à travers une évocation des esprits ; qui par la suite dévoilera le voleur ultérieurement. Deux jours sont donnés au plaignant afin d'informer son entourage. À l'issue du délai, si le fautif ne se dénonce pas, la procédure est mise en exécution et aucun recours n'est envisageable. Par la même occasion, le plaignant et les praticiens s'accordent sur un point ou les recommandations à faire pour le service rendu. Après l'adoration, deux jeunes praticiens portent le pilon sur les épaules puis se dirigent vers le village précisément à l'endroit où le vol a été commis, guidés par l'esprit du pilon. Ils sont suivis des autres praticiens avec à leur tête le chef de la confrérie. Le *kolokalani* sillonne tout le village afin de démasquer le voleur. Une fois arrivé dans un endroit où le *Kolokalani* ne bouge pas ou est immobile devant une concession, cela est le signe par excellence de la présence du coupable en ce lieu. Lorsque le coupable est démasqué, il est hué et injurié par la population et se voit perdre une certaine notoriété aux yeux des populations, puis est remis au plaignant. Après l'atteinte de l'objectif, le *Soh-minèkolokala* est ramené dans la case du chef de la confrérie *dozo*. Dans la soirée ou dans un délai très bref, la victime satisfaite, revient auprès du chef de la confrérie pour honorer sa promesse. Cependant, si ce dernier n'honore pas sa part du contrat, un malheur s'abat sur lui et sa famille. Le processus décrit fait partie des savoirs d'un peuple qui englobe tous des valeurs sur lesquelles il se distingue. Il fait partie également du patrimoine immatériel de ce peuple qui mérite d'être protégé et conservé comme les autres.

Le *dozo-fôli* est le dérivé de *dozo* : ce sont des chasseurs traditionnels des communautés mandé du Nord, organisés sous forme de confrérie. En plus d'être des redoutables chasseurs qui sont leur fonction essentielle, le *Dozo* est une institution initiatique comparable au poro en pays sénoufo. Il vise à transmettre un savoir multidimensionnel philosophique, éthique, ésotérique et médicinal à ses membres¹⁷. Grâce à ce pouvoir, les *Dozo* ont historiquement fait office de « gardiens » des communautés et ont pu servir « d'armée d'élite » à certains souverains en situation de guerre. L'Empereur Soundjata Keita, fondateur de l'empire Mandingue, aurait ainsi assis son pouvoir sur la puissance militaire et l'autorité des confréries de chasseurs. Le *dozo-fôli* est une fête de réjouissance qui regroupe la communauté *dozo* dans un espace public. C'est une occasion pour eux d'exprimer leurs reconnaissances aux esprits. C'est aussi une occasion de démontrer leurs savoir-faire et savoir-être¹⁸. Le *Kèlè-ban* est un tribunal coutumier qui vise à régler les différends pacifiquement. Cette justice est axée sur la conciliation et s'emploie à restaurer la cohésion sociale. Ici, les jugements reflètent la nécessité et l'urgence de résoudre les conflits d'une

¹⁷Entretiens avec Konaté Kaba, Op. Cit.

¹⁸ Entretiens avec Konaté Souleymane, adjoint au chef *dozo* de Déandéguéla, 58 ans, le 28/ 01/2024 à Déandéguéla.

manière qui soit efficace et satisfaisante pour les parties qui sont en froids les uns contre les autres. L'objectif principal de cette justice est de préserver l'harmonie sociale et d'encourager la réconciliation. Le tribunal coutumier se distingue des tribunaux modernes du fait qu'il présente des traits spécifiques : des chefs communautaires habilités à prendre des décisions, des membres de la communauté qui participent au débat public et des procédures qui tendent à la réconciliation et au maintien de l'unité sociale¹⁹. Comme pour le cas de l'état des vestiges matériels, ceux dits immatériels sont également bien conservés même si les pratiques sont de plus en plus irrégulières du fait de la modernité et de la disparition des détenteurs qui n'ont toujours pas la chance de transmettre correctement ou non leur savoir-faire et savoir-être.

3. La sauvegarde du patrimoine culturel de Minignan

Au regard des défis auxquels le monde actuel est confronté, il serait nécessaire qu'une priorité soit accordée à tous les domaines susceptibles de promouvoir le développement socio-économique. La culture qui constitue un pan du patrimoine demeure un élément essentiel et incontournable sur l'identité réel d'un peuple. À cet effet, la culture matériel et immatériel de Minignan peut contribuer au développement socio-économique de ladite localité et du pays à travers la construction d'un musée et la mise en tourisme.

3.1. La construction d'un musée

Au regard de l'enjeu et les défis auxquels le monde est confronté, il faut accorder une priorité à tous les domaines susceptibles de promouvoir le développement socio-économique. La culture étant un élément essentiel et incontournable sur l'identité réelle d'un peuple a bel et bien un rôle à jouer dans cet aspect. La mise en patrimoine est une étape importante dans la réalisation de ce projet qui se décline comme suit : la construction d'un musée et la mise en tourisme. Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, à la collecte, à la conservation, à l'interprétation et à l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances²⁰. Il l'étudie en exposant, en transmettant les valeurs de l'humanité ainsi que son environnement pour l'éducation, la formation de la nouvelle génération. Le musée est un endroit idéal qui possède et conserve les biens culturels qui constituent le patrimoine d'une communauté. Conserver et restaurer les objets tels que les outils, les vêtements, les armes, etc. dans une salle, sont les premiers rôles assurés par un musée. Il y a donc un impératif pour la valorisation et la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel de Minignan, pour la simple raison que ces divers objets à valeur culturelle sont dans un état dégradant. Ce musée permet non seulement d'énumérer et de rassembler les vestiges de cette localité mais aussi de les conserver afin qu'ils servent les générations futures. Cela permet aussi une valorisation de la culture ivoirienne et celle de Minignan en particulier. Ce projet peut susciter la naissance de certaines initiatives pour la préservation du patrimoine culturel pour d'autres régions. Il serait alors une occasion pour les habitants de la commune de s'imprégner davantage de sa culture. Cependant, après avoir mis en évidence la nécessité de doter la commune de Minignan d'un musée, qu'en est-il de la mise en tourisme de son trésor culturel ?

¹⁹ Entretien avec Sangaré Madou, Op. Cit.

²⁰[https://icom.museum.definition du musée](https://icom.museum.definition%20du%20mus%C3%A9e), consulté le 10/02/2023 à 09H.

3. 2. La mise en tourisme

Le tourisme est une activité déployée par les personnes au cours de leurs voyages et leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leurs environnements habituels pour une période consécutive qui n'excède pas une année, à des fins de loisirs, pour des affaires ou pour d'autres motifs (A. Khiati *et al.*, 2018, p. 7). Né au XVIII^e siècle en Angleterre avec le développement du terme « Grand Tour » le tourisme, au XX^e siècle est devenu une activité qui a connu une nouvelle configuration dans le monde (Organisation Mondiale du Tourisme). Autrement dit, il consiste à se déplacer hors de son environnement habituel aux fins de loisirs permettant la découverte de nouvelles réalités. Sa diversité, son essor et son succès fascinent tous les intervenants de ce secteur. Il est à l'origine d'important flux touristique qui ne cesse de croître dans le monde. Cette croissance demande impérativement des ressources qui participent activement au développement économique pour les pays visiteurs mais aussi pour les pays visités. C'est pourquoi, certains gouvernements en font une priorité et un levier incontournable pour le développement de leurs pays. Cette activité lucrative a su s'imposer en un secteur économique à part entière pour de nombreux pays à travers le monde. Véritable facteur de la croissance économique, du fait qu'il est devenu la principale source de création de plusieurs emplois. La culture est un repère d'authenticité et de distinction du point de vue de l'activité touristique. Un peuple se distingue des autres par ses productions culturelles et artistiques. Il parvient ainsi, à créer des écosystèmes qui lui sont uniques avec certains de ses aspects culturels qui suscitent l'admiration et une curiosité de découverte de tous. La mise en tourisme est l'une des occasions efficaces pour la valorisation et la conservation du patrimoine culturel matériel et immatériel de Minignan. La réalisation de tel projet pourrait contribuer ainsi à la volonté du gouvernement de faire un pas dans la problématique de l'employabilité dans le pays.

Conclusion

Les vestiges représentent en grande partie la culture des sociétés africaines dont chacune se distingue les unes des autres en fonction de la localité mais aussi par le peuple qui occupe les lieux. Les gardiens de ces mœurs occupent aussi une place de choix dans presque tous les domaines au sein de la communauté. Cette diversité culturelle constitue l'une des particularités des Africains. C'est pour cette raison que les Peuls Sangaré de Minignan après leur migration dans la région ont su imposer la leur. Grâce à sa position géographique, ils arrivent à développer plusieurs secteurs d'activités comme l'agriculture et l'élevage. En plus de cela, sa population constitue également un levier de son développement économique. Cette population, majoritairement jeune, veille sur le bon fonctionnement des secteurs d'activités ainsi que la tradition. Le département bénéficie de plusieurs atouts physiques et humains qui participent activement à son développement. Ces atouts sont accompagnés du patrimoine matériel et immatériel qui atteste le savoir-faire et le savoir-être du peuple. Ce patrimoine culturel laissé par les premiers habitants du site permet d'appréhender le mode de vie et de comprendre les mutations de cette société. Cependant, cet héritage est confronté à un fléau de dégradation dont la construction d'un musée et une mise en tourisme permettront une perpétuation de cette culture. Ces mesures de sauvegarde favoriseront la préservation des cultures matérielles et immatérielles de Minignan. Mais, également, pour les valorisées et faire leur promotion à travers le pays et au-delà.

Sources et références bibliographiques

1. Sources orales

N°	Nom et prénom	Profession	Thème de l'entretien	Âge	Date
1	Sangaré Noumory	Membre du conseil royal	L'histoire des Sangaré	76	Le 27/ 01/ 2024 à Minignan
2	Sidibe Moussa	Guérisseur à Minignan	La médecine traditionnelle	46	Le 28/01/2024 à Minignan
3	Bamba Yaya	Membre de la chefferie à Minignan	L'histoire de la première case	57	Le 27/01/2024 à Minignan
4	Konaté Souleymane	Chef adjoint dozo de Déandéguéla	L'histoire du dozo-fôli	58	Le 28/01/2024 à Déandéguéla
5	Sangaré Drissa	Cultivateur	La prospérité du sol de la région	43	Le 26/09/2023 à Minignan
6	Konaté Kaba	Chef dozo de Déandéguéla	L'importance des dozo dans la région	70	Le 29/01/2024 à Déandéguéla
7	Sangaré Madou	Responsable du culte de sodalaba	L'histoire du culte de sodalaba	35	Le 28/01/2024 à Minignan
8	Diallo Mamadi	Chef dozo à Minignan	L'histoire de la culture	56	Le 28/01/2024 à Minignan
9	Bakayoko Zoumana	Secrétaire administratif de la chambre régionale du Folon	L'évolution de la région de Minignan	49	Le 13/04/2023 à Minignan
10	Bamba Balla	Dozo guérisseur et porte-parole du chef de Déandéguéla	Processus des cultes ou traitements culturels	74	Le 27/01/2024 à Déandéguéla
11	Bamaba Yaya	Membre de la chefferie	Histoire du peuple konaté	57	Le 27/01/2024 à Minignan
12	Lidji Opokou Jonas	Secrétaire générale de la mairie de Minignan	Le cadre physique de la commune	40	Le 12/04/2023 à Minignan

2. Références bibliographiques

KHIATI Abdel *et al.*, 2018, *Mémento du tourisme*, Paris, Éditions DGE.

Plan stratégique de développement local de la commune de Minignan 2023-2027.

République de Côte d'Ivoire, Institut National de la Statistique, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1998.

République de Côte d'Ivoire, Institut National de la Statistique, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2021.

<https://icom.museum.definition> du musée, consulté le 10/02/2023 à 09 h 00 mn.

FÉTICHISME TECHNOLOGIQUE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES ET À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Amara SALIFOU

Université Alassane Ouattara-Bouaké- Côte d'Ivoire
salifouamara@yahoo.fr

Amidou KONÉ

Université Alassane Ouattara-Bouaké- Côte d'Ivoire
koneyhamid@yahoo.fr

Mathieu Kadio ANGAMAN

Université Alassane Ouattara-Bouaké- Côte d'Ivoire
angamankadio@gmail.com

Résumé

La technologie, perçue dans l'entendement général comme le creuset de la rationalité et de l'impartialité peut réversiblement se présenter comme source manifeste de soumission à un pouvoir sans concession. C'est le travestissement au cœur de ce processus que cet article cherche à comprendre et à mettre au jour. Cela passe par des précisions terminologiques sur ce qu'il faut entendre exactement par "fétichisme technologique" qu'on fera remonter ensuite depuis le siècle des Lumières pour en apprécier les manifestations avant d'examiner son impact dans notre quotidien. Ces déclinaisons conduisent à saisir la forme fétichisante de la technologie pendant le siècle des Lumières et l'époque contemporaine, périodes marquées par une dominance technico-industrielle et une sorte de renversement de la pensée qui soumet les individus et la nature toute entière sous la coupole de la domination. Notre objectif qui s'en ressent, consistera à déconstruire les formes mythiques et mystiques en œuvre dans le déploiement technologique de sorte à mettre en place une véritable culture de l'objet technique et sortir de tout univers envoûtant. Pour y parvenir, les approches historique et critique seront déterminantes.

Mots-clés : *Aufklärung* – Époque contemporaine – Fétichisme – Libération – Technologie – Universalité.

Abstract

Technology, seen in the general understanding as a crucible of rationality and impartiality, can be seen as a clear source of submission to power without concession. It is the travestissement at the heart of this process that this article seeks to understand and bring to light. This involves terminology clarifications on what exactly should be understood by

"technological fetishism" which will then be traced back to the Enlightenment to appreciate its manifestations before examining its impact in our daily lives. These variations lead to the capture of the fetishistic form of technology during the Enlightenment and the contemporary era, periods marked by a technical-industrial and a sort of reversal of thought which subjects individuals and the whole of nature to the domineering. Our objective, which is reflected in this, will be to deconstruct the mythical and mystical forms at work in the technological deployment so as to establish a true culture of the technical object and get out of any bewitching universe. To achieve this, the historical and critical approaches will be decisive.

Keywords : Enlightenment – Contemporary period – Fetishism – Liberation – Technology – Universalism.

Introduction

Le concept de "technologie" semble être indissociable de celle de connaissance, du savoir, de lumière ; ce, depuis la référence au mythe grec de Prométhée. En effet, Prométhée est ce demi-dieu qui vole le feu du savoir aux dieux pour le donner aux humains, dépourvus de tous les moyens qui leur permettraient de faire face à la cruauté de la nature. Dans ses notes sur l'ouvrage, *La République de Platon*, au Livre VII, R. Baccou (1936, p. 453) mentionne que les hommes « ne sortirent de cet état de barbarie que lorsque Prométhée leur eut enseigné la science des saisons, puis celle des nombres. On voit que pour Platon l'homme sans éducation est comparable au primitif ». La technologie se présente dès lors comme un savoir et un moyen pour améliorer son quotidien, celui des autres, une possibilité d'aller au-delà de ce qui est donné.

L'adulation de la technologie s'est ainsi transformée en un tribut qui doit nécessairement être payé pour son utilisation. Nous nous retrouvons dans une rationalité devenue irrationnelle dont on ne veut pourtant pas se défaire. Une forme de pacte est scellée entre l'homme et la technologie dans un cadre proche d'un fétichisme qui exige de lui des sacrifices de sorte qu'au siècle dit des « Lumières » ou *Aufklärung* et à l'époque contemporaine, ce fétichisme technologique semble s'être renforcé. Comment la technologie, perçue dans l'entendement général comme le creuset de la rationalité et de l'impartialité peut-elle se présenter comme source manifeste de soumission à un pouvoir sans concession ? Tel est le problème central de cette contribution qui en appelle aux questions secondaires suivantes : Que faut-il entendre exactement par fétichisme technologique ? Comment s'est-il manifesté au siècle des Lumières ? Quels visages revêt-il à l'époque contemporaine ?

En réponse à ces interrogations, nous pouvons considérer que la rationalité technique se transforme en une irrationalité fétichisante et obscurcie au travers d'un nivellement qui tend à la présenter comme l'archétype de toutes les satisfactions possibles. Ce, en opposition réelle à toutes les formes d'exploitation et d'illusion qui constituent en bien de compartiments, sa véritable réalité. Il importe, au travers d'une approche historique et critique de saisir la particularité du choix de ces deux périodes que sont le siècle des Lumières et l'époque contemporaine dans leurs rapports avec une technique devenue pernicieuse. L'objectif d'une telle démarche vise à se débarrasser des formes manipulatrices de la

technologie. En termes de résultats, il s'agit de parvenir à une culture véritable de l'objet technique et sortir de tout univers envoûtant dans lequel l'on tenterait de nous y plonger. Pour une meilleure perception de cette étude, nous nous intéresserons d'abord au concept du fétichisme technologique. Dans un deuxième axe, notre intérêt se portera sur le fétichisme technologique au siècle des Lumières. Enfin, dans une troisième phase, nous saisirons la réalité du système technologique dans ses implications entre prouesses, drames et manipulations à l'époque contemporaine tout en explorant des pistes de sortie face à cette emprise.

1. Du concept de fétichisme technologique

Le lien entre fétichisme et technologie ne paraît pas évident tant les deux entités semblent être aux antipodes l'une de l'autre. Le premier, dans l'imaginaire populaire nous plonge déjà dans le monde du mystère et le second dans celui de la clarté. Cette situation apparemment antinomique exige toutefois des concepts de fétichisme et de la technologie, des définitions respectives tout en n'éludant pas les rapports qui peuvent être établis entre eux.

1.1. De la définition du fétichisme

Ce qui est considéré comme relevant du fétiche, voire du fétichisme, peut être perçu dans un entendement général comme faisant partie de l'interdit, du totem, de l'adoration mais aussi de la croyance. Dans la notion de fétiche, se trouve ainsi entremêlé un ensemble où cohérence et incohérence se trouvent associées de façon brumeuse, dans une forme d'opacité qui sacralise une sorte de superpouvoir. « Le mot "fétiche" provient du portugais *feitiço* qui signifie "artificiel" et par extension "sortilège", étant lui-même issu du latin *facticius* qui a donné le français "factice" », expliquent A. Dauzat, J. Dubois et H. Mitterand (1964, p. 106).

P.-L. Assoun (2009, p. 13) se demande pour sa part « comment l'idée de quelque chose de « fabriqué » a induit celle de quelque objet « artificiel », donc « artificiel », et, par une nouvelle extension, « trafiqué », donc « faux » ou « postiche » et se prêtant, comme « sortilège », à quelque manigance magique ».

On peut aussi retenir que le fétichisme fait allusion à un « ensemble de pratiques connues surtout dans l'Ouest africain, fondées sur la croyance au pouvoir des fétiches et des esprits qui y résident. On donne volontiers le nom de fétichisme aux pratiques des religions qu'on ignore ». (<https://www.dictionnaire.de/l'academie-française/fetichisme>, définition).

La notion de fétiche ou de fétichisme induit indubitablement celle d'un pouvoir, d'une domination, d'un culte. Cela se matérialise constamment par quelque chose d'existant, de palpable, de créé ou d'inventé à laquelle on se sent lié, obligé ou redevable. Le créé, le fabriqué ou l'imaginaire, prend en ce sens des proportions de dévotion auxquelles on semble se sentir redevable. Ce nouveau culte semble aussi se retrouver dans les prouesses que présente assez souvent la technologie. Ce qui conduit à s'interroger sur le sens à retenir de la technologie.

1.2. De la définition de la technologie

Les notions de technique et de technologie ont des similarités, dans le sens d'un continuum. Étymologiquement, la technique renvoie à son origine grecque, « *tekhnê* (qui signifie) art, métier » (M. Blay, 2003, p. 1028). La technique relève ainsi d'une habilité, d'une connaissance et d'une opérationnalité, dans un domaine précis pour produire un résultat usuel. À ce titre, on pourrait faire par exemple allusion aux techniques de fabrication d'armes, d'instruments de musique, de moyens de navigation fluviale ou de poterie. Cette disposition de la technique en tant que connaissance fait dire à Aristote (1993, p. 282) :

Puisque l'architecture est un art (*technè*) ; que cet art se définit par une disposition, accompagnée de raison, tournée vers la création ; puisque tout art est une disposition accompagnée de raison et tournée vers la création, et que toute disposition de cette sorte est un art (*technè*) ; l'art et la disposition accompagnée de la raison conforme à la vérité se confondent.

Si la technique, dans la conception aristotélicienne peut relever d'une disposition naturelle, elle demeure surtout tributaire de la rationalité et d'une vérité qui respecte des normes de démonstration et de clarté. C'est donc dans le prolongement du concept de technique que se situe la technologie dont l'étymologie « *technologia* (concerne) l'étude des outils, des procédés et des méthodes employés dans les diverses branches de l'industrie. Le terme désigne aussi l'ensemble des termes techniques propres aux sciences, aux arts et aux métiers ». (M. Blay, 2003, p. 1029). Les techniques trouvent ainsi leurs interrelations dans la technologie. Il devient en ce sens incohérent de penser à une séparation des techniques en croyant peut-être y voir une autonomie d'une technique par rapport à une autre là où il convient de chercher à percevoir leurs imbrications. Nous sommes ainsi dans une sorte de système interconnecté où chaque maillon dépend de l'autre. C'est, dit G. Wickman, (2023, p. 22) un « grand ensemble ». Ce tout technologique se particularise par une sorte d'autonomie et d'invulnérabilité, qui tend à le présenter comme une entité supra-dominante, une divinité à laquelle l'on n'a d'autre choix que celle d'être soumis, à défaut de s'y conformer. J. Ellul (2008, p. 11) peut ainsi dresser ce tableau :

Dans toutes les situations où se rencontre une puissance technique, celle-ci cherche, de façon inconsciente, à éliminer tout ce qu'elle ne peut pas assimiler. Autrement dit, partout où nous rencontrons ce facteur, il joue nécessairement, comme son origine le prédestine, semble-t-il, à le faire, dans le sens d'une mécanisation. Il s'agit de transformer en machine tout ce qui ne l'est pas encore. On peut donc dire que la machine constitue bien un facteur décisif.

La puissance technique se présente, dès lors, dans une réalité manifeste de domination et de dévotion. Ce qui nous conduit à examiner le rapport qui pourrait exister aussi entre la technologie et le fétichisme.

1.3. Du rapport entre technologie et fétichisme

La technologie présente les aspects d'un fétichisme quand la rationalité qu'elle est censée incarnée prend plutôt l'allure d'un pouvoir illégitime, factice, auquel on est soumis sans pour autant y adhérer nécessairement. Cette forme de fétichisme se présente dans une logique dont la cohérence suscite pourtant des interrogations. Comment, en effet, ce qui devrait normalement aller de soi en tant que technique ou technologie marquée du sceau de la

pertinence et de l'adhésion spontanée, soit sujette à une sorte de fascination contrainte ? Comme l'explique F. Granjon (2016, p. 16), « sous l'emprise du fétichisme, les hommes vivants se métamorphosent en "choses" (facteurs de production) et les choses vivent ». La machine, la technique ou la technologie, deviennent en ce sens, ce qui rythme la vie des individus. Ceux-ci s'y identifient, s'en servent comme critère principal d'existence et tendent à vouloir l'imposer comme une valeur au-dessus de toute valeur.

La construction de deux ponts à Abidjan, la capitale économique ivoirienne, respectivement en 2014 et en 2023 a, par exemple, fait dire à un ancien chef d'État et à un autre en exercice que cela valait un ou plusieurs mandats présidentiels. Henri Konan Bédié, ex-chef de l'État ivoirien, de 1993 à 1999, lors de l'inauguration du troisième grand pont de la capitale économique, le 17 décembre 2014, et qui porte son nom, s'exclamant devant un public et le chef de l'État en exercice, Alassane Ouattara, à qui il exprimait sa reconnaissance, pouvait dire ces mots : « Cet ouvrage révolutionnaire vaut à lui seul deux mandats présidentiels à son grand réalisateur » (APA, 2014). Alassane Ouattara qui était à son premier mandat présidentiel, fit en 2015, comme le souhaitait Henri Konan Bédié, son deuxième mandat.

L'histoire des infrastructures, des ponts, en particulier, qui constitueraient des baromètres pour être élu ou non président de la République, ne s'arrête pas là.

Le 12 août 2023, c'est Alassane Ouattara, toujours président de la République de Côte d'Ivoire, qui déclare à l'inauguration d'un autre pont reliant les quartiers de Cocody et du Plateau dans la capitale abidjanaise que « ce pont vaut plusieurs autres mandats » (K. Koné, 2023). Ces deux exemples témoignent de l'influence de la chose technologique supposée être neutre et profitable à tous mais qui se retrouve orientée dans des objectifs à forte intentionnalité où pouvoir, puissance, sacralité, adoration et fétichisme s'entremêlent dans une vague d'éblouissement et même d'aveuglement. Si chaque réalisation technologique devrait donner lieu à une reconnaissance obligatoire ou de soumission, il est à se demander donc jusqu'à quel niveau les individus devraient-ils être redevables ?

Il en résulte, aux dires de F. Jarrige, S. Le Courant et C. Paloque-Bergès (2018, p. 7) une « articulation entre la technique et le politique » en ce XXI^{ème} siècle. Qui dit politique ne se limite plus seulement à une forme de rationalité transparente dans la gouvernance, mais très souvent à la puissance de la domination, dans des fonds qui ne sont pas toujours visibles, et où l'outil technique d'une communication souvent proche de l'enfumage tend à cacher certains faits pour mettre au jour d'autres. « Le pouvoir (...) revient à qui sait communiquer », rappellent J. Vabdehei, M. Allen et R. Schwartz (2023, p. 191). Le siècle dit des Lumières, véritable apogée de la technologie avec la grande industrialisation, présente fort à propos les caractéristiques manifestes d'un fétichisme technologique où s'unissent séduction et domination.

2. Du fétichisme technologique au siècle des Lumières

L'intérêt pour le siècle des Lumières qui « se déroula de la fin du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle » selon M. Cartwright (2024), tient des grandes avancées technologiques de cette époque. Celles-ci furent considérées comme étant, selon J.-P. Rioux (2015, p. 9), une véritable « révolution industrielle ». Celle-ci ne demeure pas moins contrastante avec les réalités existentielles de cette époque.

Le dieu technologique laissant transparaître des zones obscures qui suscitent interrogations et critiques, comment cette période qui part de 1715 à 1789, considérée comme les Lumières a-t-elle pu être perçue comme telle ? À partir de quelles situations a-t-elle pu susciter des inquiétudes ? Comment les Lumières ont-elles pu être perçues comme un éblouissement fétichisant de la technologie ?

2.1. De l'espoir suscité par les avancées technologiques

Dans des époques auparavant dominées par la foi, la croyance, l'asservissement d'une classe sur une autre ou l'obscurantisme, les Lumières, telles que ce siècle est dénommé, se présentent comme une libération de l'homme et une affirmation de celui-ci. Ce siècle se présente surtout comme une période de grandes avancées technologiques censées garantir à l'individu d'énormes possibilités matérielles tout en améliorant ses conditions de vie.

C'est par exemple l'époque de l'invention du « thermomètre au mercure, le paratonnerre, le bateau à vapeur, la boîte de conserve selon le procédé d'Apper, la montgolfière ou la vaccination » (A. Le Meur, 2021). Pour plus de précisions, on peut noter que

Benjamin Franklin invente en 1752 le paratonnerre (...) De 1765 à 1781, James Watt améliore la machine à vapeur (...) En 1772, le marquis de Jouffroy d'Abbans (...) étudia la machine à vapeur de Watt et eut l'idée d'en équiper un bateau. William Murdock [inventa en] 1792, l'éclairage au gaz. Jesty, Plett et Jenner [inventent] en 1796, la vaccination. La première pile électrique (naît) en 1799 (grâce) à Galvani. en 1785, Cartwright étend la mécanisation au processus de tissage avec le métier à tisser mécanique. (J. Challoner et A. Marcy-Benitez, 2010).

Aucun secteur d'activité n'est épargné par ce bouillonnement technologique et intellectuel. Il s'agit pour l'homme de s'affranchir des pesanteurs de la nature, d'une condition de vie difficile ou d'une incapacité de s'affirmer. L'un des défenseurs de ce siècle, E. Kant (1991, p. 210) peut, en réponse à tous ceux qui veulent plus de clarté, faire cette précision :

Qu'est-ce que les Lumières ? La sortie de l'homme de sa Minorité, dont il est lui-même responsable. Minorité, c'est-à-dire incapacité de se servir de son entendement sans la direction d'autrui, minorité dont il est lui-même responsable, puisque la cause réside non dans un défaut de l'entendement, mais dans un manque de décision et de courage. " Sapere aude ! " (ose savoir). Aie le courage de te servir de ton propre entendement. Voilà la devise des Lumières.

C'est donc à un monde de libération à plusieurs niveaux que les Lumières nous conduisent. C'est à un épanouissement dans une existence concrète qu'elle nous invite. La connaissance technologique est ainsi mise à contribution pour non seulement ouvrir tous les esprits mais aussi pour améliorer la vie des individus tout en les libérant de tout asservissement. Tel est le monde à la limite parfait que projette, la technologie au service de ce siècle. Suffit-il toutefois, de croire que la technologie, elle-même fruit d'une invention ne saurait en aucun cas comporter des imperfections ou pis, créer tout aussi des situations dommageables que celles qu'elle était censée combattre ? Des situations contradictoires véhiculées par cette croyance en cette technologie effervescente nous amènent à nous poser des questions.

2.2. Des contrastes de la société industrielle naissante

L'aspect d'une technologie en plein essor qui promet une libération, une amélioration des conditions de vie des populations, contraste avec une réalité marquée par la domination du tout technologique, de désolations de plus en plus manifestes qui invitent à s'interroger. Si l'évolution du monde devrait s'achever par un « état scientifique ou positif », comme le prévoyait A. Comte (2002, p. 22), remplacer, en effet, un ou des dieux par le dieu technologique, n'est-ce pas retomber dans l'asservissement idéologique que le siècle des Lumières prétendait combattre ? On peut, en effet, se réjouir, comme le font les penseurs de l'époque, qui voient dans le siècle des Lumières, l'apogée de l'*Aufklärung*. Mais ils détournent les yeux sur toutes les tares que traînent ce nouveau monde supposé dorénavant dominé par la raison, plus précisément par la raison technologique. Ce qui fait précisément dire à J.-M. Paul (2011, p. 9).

Les Lumières et toute la civilisation à l'origine de laquelle elles sont jusqu'à aujourd'hui n'ont jamais travaillé à l'incarnation historique des grandes valeurs dont elles se réclament orgueilleusement. La vérité et la science ne leur importent pas. Pour elles ne compte que l'efficacité. Elles sacrifient donc la science à la technique qu'elles mettent au service d'intérêts matériels et mercantiles. Certes, les auteurs marquent bien que l'*Aufklärung* a été trahie au cours de son histoire, mais ils sont surtout sensibles à la fatalité logique du processus interne qui conduit très vite les Lumières à l'auto-trahison et à l'auto-destruction, l'efficacité technique étant inconciliable avec l'exercice souverain de l'esprit critique.

La prétendue libération devient ainsi soumission à la technologie. Les quelques réussites qu'elle engrange, suffisent pour sacrifier sur son autel tout autre principe. La forme fétichisante de cette technologie peut ainsi ignorer toute autre dimension, si celle-ci ne cadre pas avec le mode de vie qu'elle offre, ou qu'elle impose comme nouveau monde à célébrer. L'esprit critique tant chanté ne vaut dorénavant que pour faire l'éloge de tout ce qui réussit. Cela, au détriment de toute la pauvreté qui peut jaloner le parcours de cette emprise technologique. Les valeurs n'en sont plus, si elles ne sont pas conformes au triomphe de l'enchantement de cette technologie qui vante ses produits au détriment des hommes, qui présente un nouveau mode de vie désacralisant celles qui préexistent ou qui viole des formes de connaissance, pour imposer avec violence celles qu'elle juge obligatoires.

C'est bien en ce siècle que la bourgeoisie s'est renforcée, avec des usines qui créent des marchandises, mais aussi des ouvriers de plus en plus installés dans la paupérisation extrême, dans le prolétariat servile. La justification de faire d'autres hommes des choses à travers l'esclavage ou la colonisation, est admise. Au nom de valeurs personnelles qu'on en fait universelles, on peut justifier des conquêtes civilisatrices, qui ne sont dans le fond qu'un pouvoir imposé par la force technologique des fusils et des canons. Il a, pour ce fait, été

créé des lectures faussées des civilisations et donné lieu au projet dangereux de faire jouir les autres peuples des progrès de la civilisation occidentale et, en particulier, des conquêtes révolutionnaires. Cet élan bienfaisant, né des meilleures intentions, a ouvert la voie à des conquêtes territoriales réelles et à une « civilisation » imposée par la force. (...) Après la révolte noire de Saint-Domingue, qui avait forcé la main à la Convention pour l'abolition de l'esclavage colonial en 1794, le massacre des colons et la prise du pouvoir de la part de Toussaint Louverture, il était devenu difficile de prôner la cause des esclaves et surtout d'imaginer, comme auparavant, leur libération grâce à la révolte. En 1802 Napoléon rétablit l'esclavage dans les anciennes colonies et il est presque naturel pour les antiesclavagistes

d'essayer de trouver des formules nouvelles pour procurer aux Français ces produits exotiques, dont ils ne savaient plus se passer, sans utiliser la main d'œuvre servile. D'où la proposition de les cultiver dans le pays qui avait jusqu'alors fourni cette main d'œuvre: l'Afrique (C. Biondi, 2022).

Se dégage ainsi l'image d'un siècle des Lumières qui célèbre la force, la ruse, l'instrumentalisation tout en se donnant technologiquement une image rationnelle quand elle est constamment traversée par des irrationalités flagrantes qui nécessitent des dénonciations. Des pensées demeurent alertes se donnent la tâche de mener la critique.

2.3. Des critiques contre le siècle des Lumières

Les Lumières ont-elles véritablement éclairées le quotidien des populations ou l'ont-elles obscurci ? Les contrastes, déjà relevés sur le déploiement du siècle des Lumières, constituent un creuset critique contre cette époque. Karl Marx perçoit précisément le siècle des Lumières comme celui de l'achèvement d'un processus de domination. C'est, selon lui, la manifestation d'une déshumanisation de l'humain, pour en faire un simple produit d'exploitation et non de libération comme le clamait ce siècle. K. Marx (1972, p. 136) explique à propos :

Il s'agit (...) d'une anticipation de la « société bourgeoise » qui se préparait depuis le XVI^e siècle et qui, au XVIII^e marchait à pas de géant vers sa maturité. Dans cette société où règne la libre concurrence, l'individu apparaît détaché des liens naturels, etc., qui font de lui à des époques historiques antérieures un élément d'un conglomerat humain déterminé et délimité. Pour les prophètes du XVIII^e siècle (...) cet individu du XVIII^e siècle -produit, d'une part, de la décomposition des formes de société féodales, d'autre part, des forces de production nouvelles qui se sont développées depuis le XVI^e siècle - apparaît comme un idéal qui aurait existé dans le passé. Ils voient en lui non un aboutissement historique, mais le point de départ de l'histoire, parce qu'ils considèrent cet individu comme quelque chose de naturel, conforme à leur conception de la nature humaine, non comme un produit de l'histoire, mais comme une donnée de la nature.

Au mysticisme que prévoyait combattre le siècle des Lumières, se sont substitués de nouveaux guides, de nouveaux maîtres qui, grâce aux idées et avancées technologiques, ont mis en place un nouveau monde écrit selon leurs désirs. Les machines et leurs puissances ont permis la conquête d'autres mondes, au nom d'un supposé défi civilisationnel, qui s'est plus traduit par la force que par l'argumentation. C'est bien au nom des Lumières qu'un mode de vie unique est imposé aux autres peuples, considérés comme étant encore dans l'obscurité. Des voix contre l'esclavage se sont peut-être élevées durant cette période, mais ont été remplacées par celle de la colonisation. Une autre forme de domination plus totale, plus administrative et, plus encore, toute violente, s'est instaurée pour mieux piller. C'est pourquoi F. Fanon (2002, p. 46) peut rappeler que

la violence avec laquelle s'est affirmée la suprématie des valeurs blanches, l'agressivité qui a imprégné la confrontation victorieuse de ces valeurs avec les modes de vie ou de pensée des colonisés font que, par un juste retour des choses, le colonisé ricane quand on évoque devant lui ces valeurs.

Cette situation semble se perpétuer à l'époque contemporaine. Au travers de la technologie, le culte de la domination continue d'exister entre promesses et drames. Une ambiguïté constante à laquelle il faudra mettre fin.

3. Du système technologique contemporain entre prouesses, drames et libération

Les différentes prouesses technologiques nées au siècle des Lumières, n'ont cessé de connaître des proportions de plus en plus grandes. Le XXe et le XXIe siècle, au cœur de la contemporanéité, n'ont fait que renforcer cette réalité avec différentes implications technologiques. Celles-ci se manifestent sous la forme de prouesses, de drames et une volonté de sortir de ce fétichisme.

3.1. Des prouesses technologiques réalisées

Le XXe et le XXIe siècle, au cœur de la contemporanéité, accordent une place importante à la technologie. Ceci au vu des nombreux bonds dans presque tous les domaines que la technologie semble avoir fait. Dans une tournure empreinte de déification, J. Ellul (2008, p. 153), au milieu du XXe siècle, a pu dire ceci : « la technique est le dieu qui sauve ; elle est bonne par essence ». Sur la terre, dans les cieux, les airs ou dans l'eau, les avancées technologiques sont telles en effet, qu'il doit paraître simplement insensé de ne pas en vanter les mérites.

Au XXIe siècle, la réalité que décrit K. Schwab (2017, p. 12) est que « la technologie devient (...) un moyen de modifier notre comportement et nos systèmes de production et de consommation ». Nous pouvons, grâce aux prouesses technologiques, aller, par exemple, sur la Lune, communiquer instantanément par l'entremise du téléphone portable ou de l'appel vidéo. Il est possible d'avoir des avions ou des voitures sans pilote pour des missions civiles ou militaires. Une personne peut changer de sexe. Des bébés peuvent naître sans accouplement. Des infrastructures qui auraient dû être construits, pendant de longues années, peuvent être réalisées en quelques jours. Lors de la pandémie du Covid-19, par exemple, la Chine a construit

en l'espace d'une dizaine de jours, à la périphérie de Wuhan (Chine), un nouvel hôpital de mille lits (...). Il s'agit, pour les autorités de la ville épicentre de l'épidémie de coronavirus, d'isoler, diagnostiquer et soigner au plus vite les malades. Sur le chantier, tous les ouvriers sont soumis à un examen de leur température. La construction, débutée le 24 janvier, devrait s'achever lundi d'après les médias chinois. L'établissement, baptisé "Hôpital du dieu du feu", une divinité propice contre les maladies, occupe au total une surface de 25 000 mètres carrés. (AFP, 2020).

Ainsi, selon un certain fétichisme, la construction, au moyen de la technologie d'un centre de santé, pour lutter contre une pandémie mondiale, trouve dans une association entre technique et divinité un écho à faire de la technologie, une capacité à créer le miracle. Cette croyance, qui fait de la technologie la réponse à de nombreuses attentes, plonge l'humanité dans des drames manifestes, à tel point qu'une sophistication supposée infaillible se révèle comme présentant des failles de plus en plus nombreuses. Celles-ci ne peuvent que remettre en doute la sublimation de la technologie. Ce qui ne peut que susciter des questions éthiques.

3.2. Drames technologiques et éthique en question

Le génie technologique, hérité du siècle des Lumières, s'est très souvent transformé en monstruosité. Les lumières technologiques se caractérisent, dès lors, comme des

manifestations de l'instrumentalisation, où l'individu est lui-même chosifié au même titre que tous les objets qui constituent le maillon de la technologie. C'est bien pourquoi, M. Horkheimer et T.W. Adorno (1974, p. 21) considèrent que « de tout temps, l'*Aufklärung*, au sens le plus large de pensée en progrès, a eu pour but de libérer les hommes de la peur et de les rendre souverains. Mais, la terre entièrement éclairée respandit sous le signe des calamités triomphant partout ». Ces calamités sont celles d'une technologie à laquelle d'énormes pouvoirs ont été accordés, et qui au lieu d'aider à la libération des individus, est bien souvent orientée vers des destructions de plus en plus visibles, mettant ainsi à mal les questions liées à toute éthique et aux valeurs d'une universalité qui aurait dû être constamment promue.

Au XXe siècle, l'une des situations dramatiques de ce fétichisme, accordé à la technologie, est certainement le pouvoir donné à la bombe atomique pour mettre fin à la guerre mondiale au Japon. En effet,

au petit matin du 6 août 1945, le bombardier Enola Gay s'envole vers l'archipel nippon, avec, dans la soute, une bombe à l'uranium de quatre tonnes et demi surnommée Little Boy. L'état-major choisit pour cible la ville industrielle d'Hiroshima (300 000 habitants) (...) La bombe est larguée à 8h15. 70 000 personnes sont tuées. La majorité meurt dans les incendies consécutifs à la vague de chaleur. Plusieurs dizaines de milliers sont grièvement brûlées et beaucoup d'autres mourront des années plus tard des suites des radiations (on évoque un total de 140 000 morts). Pourtant, les dirigeants japonais ne cèdent pas devant cette attaque sans précédent. Les Américains décident alors de larguer leur deuxième bombe atomique. À Nagasaki (250 000 habitants), le 9 août, 40 000 personnes sont tuées sur le coup (80 000 morts au total selon certaines estimations). (A. Larané, 2023).

Le Japon capitule effectivement à la suite de ce massacre mais au prix de combien de morts ? Une bombe aussi meurtrière que celle lâchée dans une agglomération, vise-t-elle en priorité des civils ou des militaires, des acteurs ou des innocents ?

En réponse à cette interrogation, il faut savoir qu'à Nagasaki, « 1 400 élèves furent tués et 50 autres portés disparus (...) la bombe a littéralement consumé les habitations, les hôpitaux, les universités, les écoles et des lieux sacrés comme le sanctuaire Sannō ou la cathédrale d'Urakami, une église catholique » (A. Brigg, 2021).

Le drame continu d'une telle soumission à la machine technologique, c'est le détournement à des fins nuisibles que peut constituer la technique et les conséquences de sa destruction manifeste. Julius Robert Oppenheimer, celui qui est considéré comme le "père de la bombe atomique" sur Hiroshima et Nagasaki, quoiqu'à la tête de l'équipe des scientifiques ayant conçu cet objet de mort, se défendit de l'utilisation qui en a été faite. Le 4 mai 1962, Robert Oppenheimer dans le magazine français « Cinq colonnes à la une », affirmait, dans une sorte de regret :

En temps de paix, on fait plus attention, les explosions sont peu nombreuses, les bombes plus petites, les lieux d'expériences minutieusement choisis... Tandis qu'en temps de guerre ! Il n'y a jamais rien de sûr dans l'avenir. Cela posé, il est hautement probable qu'une guerre - si courte soit-elle - menée avec quelques bonnes dizaines de bombes H ramènerait l'homme à la Préhistoire et la Terre à la désolation d'après le déluge (C. Beyer, 2022).

L'idolâtrie envoûtante d'une technologie dans laquelle l'on finit par s'installer ne peut que constituer un creuset favorable à un fétichisme endormant et restrictif de l'humanité. Il nous faut sortir de ce technocosme fétichiste.

3.3. Sortir du fétichisme technologique

Se libérer du fétichisme envoûtant et obnubilant de la technologie, exige au moins de se situer aux antipodes d'une technophilie tout comme d'une technophobie. Il s'agit de ne certes pas se mettre dans une attitude à la limite exaltante du tout-technique mais aussi de ne pas se situer dans une posture de rejet catégorique. « La peur bloque l'apprentissage » dit A. C. Emondson (2022, p. 25). Il convient certainement de s'éloigner des extrêmes pour s'inscrire dans une perception techno-réaliste. Celle-ci a l'avantage de valoriser, dans la technique, ce qui mérite de l'être, en tant que création humaine, tout comme de l'enraciner dans la durabilité d'une universalité éthique.

M. Grassin (2011, p. 75), peut à juste titre expliquer que « la technique est un fait humain, aussi essentiel que le sont d'autres réalités de la condition humaine. Il s'agit dès lors non de choisir un peu plus ou un peu moins de techniques, mais d'ouvrir un chemin humain à la hauteur de l'humain, dans la béance heureuse et maléfique creusée et ouverte par la technique ».

Ce qui importe dans cette œuvre humaine qui tend de plus en plus, dans une vision technocratique, à se substituer à l'humain, c'est de toujours replacer l'individu au centre de toute priorité. Si cela ne devrait pas être le cas, nous risquons de nous retrouver dans une involution aux conséquences inutilement désastreuses. Toute œuvre à l'endroit de l'humain, qui priorise en effet, autre chose que celui-ci, constitue une sorte de renversement des valeurs. Face à une telle situation, il n'y a d'autres alternatives que d'en sortir. Le fétichisme technologique, tel qu'entretenu au siècle des Lumières et à l'époque contemporaine, ne saurait échapper à cette libération. A. Feenberg (2004, p. 203), peut garder l'espoir que

l'émancipation du fétichisme technologique suivra le même cours que l'émancipation du fétichisme économique. Un jour viendra où l'on parlera des machines comme nous le faisons aujourd'hui des marchés. Dans la mesure où la démocratie met à mal l'autonomie de la technique, la philosophie « essentialiste » de la technique – qui faisait l'objet d'un consensus général – est elle aussi soumise à la question. Le moment est donc venu d'élaborer une philosophie anti-essentialiste de la technique.

Conclusion

Le siècle des Lumières et l'époque contemporaine ont une caractéristique commune : la propension technologique qui a fini par s'imposer très souvent sous la bannière d'une adulation. Cette technologie qui devrait logiquement avoir les traits d'une rationalité évidente s'affirme sous un caractère fétichiste. Dans une étude historique et critique, nous avons dans un premier temps mené la réflexion autour du concept de fétichisme technologique. Dans une deuxième phase, nous nous sommes intéressés à la particularité du fétichisme technologique au siècle des Lumières. Nous avons, en fin de compte, abordé la réalité du

système technologique contemporain entre ses prouesses, les drames auxquels nous pourrions être soumis et les possibilités pour sortir du fétichisme technologique.

La thèse, défendue tout au long de cette étude a consisté en une interpellation pour une meilleure culture du système technologique, afin de ne pas être sous son emprise, tout en promouvant les valeurs universelles qui placent au cœur de toute technologie l'humain comme priorité.

En termes de perspectives de recherches, il convient de rechercher les voies et moyens pour mettre en place cette culture de désenvoutement face à ce fétichisme technologique enraciné depuis des siècles.

Références bibliographiques

AFP, 2020, « coronavirus dix photos de l'incroyable construction express du nouvel hôpital de Wuhan » in <https://www.radiofrance.fr/franceinter/3193803>, consulté le 23 septembre 2024 à 11 heures 01 minute.

ARISTOTE, 1993, *Éthique à Nicomaque*, trad. J. Voilquin, Éditions Garnier-Flammarion.

ASSOUN Paul-Laurent, 2009, *Le fétichisme*, Paris, Presses Universitaires de France.

ATAPOINTE, 2014, « Le 3ème pont vaut en lui seul deux-mandats présidentiels selon Bedié » par APA in <https://doi.org/10.4000/rgi.486>

BACCOU Robert, 1936, « Notes », *Platon, Œuvres complètes – La République*, Livre VII, Paris, traduction, introduction et notes par Robert Baccou, Éditions Garnier frères.

BEYER Cyrille, 2022, « L'interview de Robert Oppenheimer, le «père» de la bombe atomique » in www.ina.fr/ina-eclaire-actu/ consulté le 24/09/2024 à 10 heures 28 minutes.

BIONDI Carminella, 2022, « Les Lumières, l'esclavage et l'idéologie coloniale. XVIIIe-XXe siècles », dir. P. PELLERIN, *Studi Francesi* [En ligne], 197 (LXVI | II) |, mis en ligne le 01octobre2022,URL<http://journals.openedition.org/studifrancesi/50454>;DOI:<https://doi.org/10.4000/studifrancesi.50454>, consulté le 20 septembre 2024 à 7 heures 25 minutes.

BLAY Michel, 2003, *Grand dictionnaire de la philosophie*, Paris, Éditions Larousse

BRIGGS Amy, 2021, « Nagasaki n'était-pas la première cible-du bombardement-atomique-américain » in <https://www.nationalgeographic.fr/histoire/2021/08/> consulté le 20/09/2024 à 9 heures 58 minutes.

CARTWRIGHT Mark, « 2024, Siècle des Lumières » in <https://www.worldhistory.org/trans/fr/1-22613>, trad. Babeth Étiève-Cartwright, consulté le 7 septembre 2024 à 12 heures 09 minutes.

CHALLONER Jack, MARCY-BENITEZ Anne, 2010, « Les 1001 inventions qui ont changé le monde » in <https://livresetscience.wordpress.com/2019/08/16/les-10-plus-grandes-inventions-du-xviii-siecle/> consulté le 8 septembre 2024 à 9 heures 55 minutes.

COMTE Auguste, 2002, *Cours de philosophie positive – 1re et 2e leçons*, Chicoutimi, Québec, Larousse

DAUZAT Albert et al., 1964, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris, Éditions Larousse.

ELLUL Jacques, 2008, *La technique ou l'enjeu du siècle*, Paris, Éditions Économica.

EMONDSON Amy C., 2022, *L'entreprise sereine. La sécurité psychologique, levier d'une organisation performante, apprenante et innovante*, trad. Michel Le Séac'h, Paris, Éditions Nouveaux Horizons.

FANON Fantz, 2002, *Les damnés de la terre*, Paris, Éditions La Découverte & Syros.

FEENBERG Andrew, 2004, *(Re)penser la technique. Vers une technologie démocratique*, Paris, La Découverte / M.A.U.S.S

GRANJON Fabien, 2016, *Matérialismes, culture & communication – Tome 1 – Marxismes, Théorie et sociologie critiques*, Paris, Presses des Mines.

GRASSIN Marc, 2011, « Technophilie et technophobie : quelle critique possible ? » Pages 75 à 89 in <https://shs.cairn.info/revue-d-ethique-et-de-theologie-morale-> consulté le 15 septembre 2024 à 20 heures 30 minutes.

HORKHEIMER Max et ADORNO Theodor W., 1974, *La dialectique de la raison : fragments philosophiques*, trad. Éliane Kaufholz, Paris, Éditions Gallimard.

<https://www.dictionnaire de l'academie française, fétichisme, définition, 9ème édition,> consulté le 03 septembre 2024 à 6 heures 59 minutes.

JARRIGE François, LE COURANT Stefan et PALOQUE-BERGES Camille, 2018, *Infrastructures, techniques et politiques* in « articulation entre la technique et le politique », p. 7-26 <https://doi.org/10.4000/traces.8171>, consulté le 10 septembre 2024 à 18 heures 50 minutes.

KANT Emmanuel, 1991, *Qu'est-ce que les Lumières ?* Paris, Flammarion, trad. Jean-François Poirier et Françoise Proust, Paris, Éditions Flammarion.

KONÉ Kossi, 2023, *Côte d'Ivoire–Alassane Ouattara : « Ce pont vaut plusieurs mandats »* in <https://icilome.com/2023/08/> consulté le 6 septembre 2024 à 8 heures 20 minutes.

LARANÉ André, 2023, 6-9 août 1945. *Une bombe atomique sur Hiroshima et Nagasaki !*, publié ou mis à jour le : 2023-08-06 15:37:09 in <https://www.herodote.net>, consulté le 24/09/2024 à 9 heures 28 minutes.

LE MEUR Anne, 2021, « Les inventions au siècle des Lumières » in <https://lesiecledeleslumieres.com>, consulté le 8 septembre 2024 à 9 heures 32 minutes.

MARX Karl, 1972, *Contribution à la critique de l'économie politique*, trad. Maurice Husson et Gilbert Badia, Paris, Éditions sociales.

PAUL Jean-Marie, 1995, « Des Lumières contrastées : Cassirer, Horkheimer et Adorno », *Revue germanique internationale* [En ligne], 3 | mis en ligne le 06 juillet 2011 in URL : <http://journals.openedition.org/rgi/486> ; DOI : consulté le 08 septembre 2024 à 19 heures 28 minutes.

RIOUX Jean-Pierre, 2015, *La révolution industrielle – 1770-1880*, Paris, Éditions Points.
SCHWAB Klaus, 2017, *La quatrième révolution industrielle*, trad. Jean-Louis Clauzier et Laurence Coutrot, Paris, Édition Dunod.

VABDEHEI Jim et al., 2023, *L'art de faire court. L'esprit Smart Brevity. Soyez concis*, trad. Caroline Abolivier, Paris, Éditions Nouveaux Horizons.

WICKMAN Gino, 2023, *Gardez une longueur d'avance en maîtrisant votre business de A à Z. Le kit de survie des PME*, trad. Nicolas Coyer, Paris, Éditions Nouveaux Horizons.